

# **Grammaire Ouverte**

Approche pédagogique pour le niveau avancé

James Law



# Table of Contents

Avant-propos	1
Noms et pronoms	7
Les noms	9
Les pronoms personnels	21
Les pronoms démonstratifs	35
Les pronoms relatifs	43
Les pronoms indéfinis	51
Modificateurs	57
Les déterminants	59
Les quantifieurs	75
Les adjectifs	83
Les adverbes	95
Le comparatif et le superlatif	103
Les prépositions	111
Verbes	125
Les verbes	127
Les verbes réfléchis	141
L'indicatif	149
Le présent	151
Le passé composé	163
L'imparfait	171
Le plus-que-parfait	177
Le futur	183
Le conditionnel	191
Le subjonctif	201
L'impératif	215
Les participes	223

L'infinitif	231
Les temps littéraires	237
Transformations	247
Les conjonctions	249
La négation	255
L'interrogation	265
Le discours rapporté	275

# BYU Open Learning Network



**CC BY:** This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

The publisher BYU Open Learning Network does not have a physical location, but its primary support staff operate out of Provo, UT, USA.

The publisher BYU Open Learning Network makes no copyright claim to any information in this publication and makes no claim as to the veracity of content. All content remains exclusively the intellectual property of its authors. Inquiries regarding use of content should be directed to the authors themselves.

URL: [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte)

Law, J. (2022). *Grammaire Ouverte*. BYU Open Learning Network. [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte)



## James Law

Brigham Young University

James Law is an Assistant Professor of French at Brigham Young University. He received his Ph.D in French Linguistics from the University of Texas at Austin. He is a cognitive linguist interested primarily in semantic change. He teaches courses on semantics and pragmatics, historical linguistics, and French language. In his research, he uses digital corpora to investigate changes in linguistic meaning, with an aim towards identifying regularities that can inform our understanding of the mind. He uses a variety of functionalist approaches in his work, especially Frame Semantics.



Like this? [Endorse it](#) and let others know.

Endorse

# Avant-propos

*Grammaire Ouverte* est une grammaire pédagogique du français destinée aux apprenants de niveau avancé. Ce texte est approprié pour ceux qui sont au niveau intermédiaire ou avancé selon la hiérarchie de compétence proposée par [ACTFL](#). L'étude de ce texte aidera un tel apprenant à approfondir sa compréhension de la structure de la langue et à améliorer ses compétences fonctionnelles, surtout en ce qui concerne la précision de sa communication.

Le contenu du site a été développé d'après [Tex's French Grammar](#), une grammaire créée par le département de français et d'italien à l'Université du Texas en collaboration avec le Center for Open Educational Resources and Language Learning ([COERLL](#)). *Tex's French Grammar* visant principalement des débutants en français, le développement d'une grammaire au niveau avancé a nécessité certaines modifications. D'abord, *Tex's French Grammar* est présenté en anglais, *Grammaire Ouverte* en français. Ce fait permet aux apprenants d'apprendre non seulement la grammaire française mais aussi la méta-grammaire pour pouvoir parler *de* la langue cible *dans* la langue cible. En consultant plusieurs ressources académiques, l'auteur a approfondi l'explication des concepts pour satisfaire aux besoins des apprenants avancés, avec plus de discussion des exceptions aux règles, des constructions moins fréquentes, et de la variation dialectale et stylistique.

## Norme et variation

Ce texte vise à ne prioriser aucun dialecte du français au-dessus des autres. Ce but le met en contraste avec la plupart des ressources pédagogiques du français développées pour un public international, qui avancent généralement la norme du « français standard ». Le français standard est une abstraction développée à partir d'une idée du français parlé par des locuteurs éduqués de Paris ou du nord de la France plus généralement. En réalité, le langage de Paris, même parmi une population éduquée, peut différer nettement de la norme imposée.

La langue présentée dans un texte comme celui-ci sera de nécessité une abstraction, car il serait impossible de capturer toute la variété d'un français en constante évolution qui se parle autour du monde. Mais en faisant cette abstraction, l'objectif de ce texte est d'être pédagogique sans être prescriptif. Là où un trait linguistique est observé de manière assez générale à travers des registres et des dialectes, il est présenté sans commentaires. Mais là où on observe de la variation importante selon la situation ou le groupe de locuteurs, cette variation est expliquée dans le texte. Cette explication se fait souvent en forme de boîtes vertes :

 **Variation** : Ces boîtes ne parlent pas de déviations de la norme du français standard, mais plutôt de variation parmi plusieurs français de statut égal. Si un trait distingue le français de Paris des autres dialectes, il sera autant noté qu'un trait qui distingue le français de Montréal, de Kinshasa, ou d'Alger. Ces boîtes notent également des traits spécifiques à un certain registre ou mode de communication.

Ce texte présente donc une abstraction qui inclut les traits les plus répandus du français, ainsi qu'une description préliminaire de la variation qui existe en français. Cette approche permet aux apprenants de faire des choix éclairés dans la construction de leur propre idiolecte du français.

# Présentation

Chaque chapitre commence par un extrait littéraire qui exemplifie un concept ou une fonction grammaticale. L'apprenant est encouragé à engager avec cet extrait et les questions qui l'accompagnent pour interroger et formuler sa propre idée de la structure avant de la confirmer.

Les chapitres contiennent des explications de grammaire accompagnées d'exemples, présentés dans des boîtes comme celle-ci :

Certains mots dans les exemples sont mis en **caractères gras** pour souligner un élément grammatical.

Tous les exemples sont tirés du [Corpus de référence du français contemporain](#). Ce corpus réunit des textes français de divers genres écrits et oraux: journaux, romans, articles scientifiques, films, conversations, blogs, forums, SMS, etc. Les exemples fournissent donc un certain niveau d'authenticité.

**Information :** D'autres boîtes offrent des explications supplémentaires sur des structures grammaticales (telles que les raisons historiques pour leur développement) qui peuvent contribuer à la compréhension.

Dans chaque chapitre, la première apparition de certains mots techniques (antécédent, complément oblique, radical, etc.) est légèrement soulignée. Si on passe sa souris au-dessus de ces mots, une définition en anglais apparaît pour faciliter la compréhension.

À la fin de chaque chapitre se trouve un test de 4-10 questions pour vérifier la compréhension.

# Séquence

Les chapitres sont organisés par catégorie :

- noms et pronoms
- modificateurs
- verbes
- transformations

Cette organisation permet de rapidement trouver la section désirée. Cependant, l'instructeur qui veut incorporer *Grammaire Ouverte* dans son cours voudra suivre une séquence motivée par une progression de compétence fonctionnelle. L'ordre dans lequel on décide d'aborder ces concepts dépendra des circonstances d'apprentissage. La séquence suivante est proposée comme modèle :

## 1. Fonction : Décrire au présent

- Les verbes
- Le présent
- Les noms
- Les déterminants
- Les adjectifs
- Les adverbes
- Le comparatif et le superlatif

## 2. Fonction : Narrer au passé

- L'imparfait
- Le passé composé
- Le plus-que-parfait
- Les verbes réfléchis
- La négation
- L'interrogation

### 3. Fonction : Expliquer un sujet complexe

- Les prépositions
- Les pronoms relatifs
- Les pronoms personnels
- L'impératif

### 4. Fonction : Présenter une opinion

- Les pronoms démonstratifs
- Les conjonctions
- Le subjonctif

### 5. Fonction : Construire une hypothèse

- Le futur
- Le conditionnel
- Le discours rapporté
- L'infinitif

### 6. Fonction : Développer un argument

- Les pronoms indéfinis
- Les quantifieurs
- Les participes
- Les temps littéraires

La fluidité et l'adaptabilité de la séquence sont dûes au fait que *Grammaire Ouverte* n'est pas censé être une première introduction à ces concepts, mais une révision, une clarification, et un approfondissement. L'apprenant qui rencontre des concepts de négation dans le chapitre sur le passé composé, par exemple, devra déjà connaître les principes de base même s'il n'a pas encore lu le chapitre sur la négation.

## License

*Grammaire Ouverte* est distribué sous une license [CC BY 4.0](#). Vous êtes libre de partager et d'adapter son contenu, à condition que vous reconnaissiez *Grammaire Ouverte* avec un lien vers ce site et vers sa license.

*Tex's French Grammar* est distribué sous une license [CC BY 3.0](#).

## Sources

À part *Tex's French Grammar* et le *Corpus de référence du français contemporain*, plusieurs autres sources ont été consultées dans la préparation de ce livre.

- Abeillé, Anne et Danièle Godard (2021). *La Grande Grammaire du français*. ACTES SUD.  
[www.grandegrammairedufrançais.com](http://www.grandegrammairedufrançais.com)
- Delais-Roussarie, Élisabeth et Laurence Labrune (eds.) (2007). *Des sons et des sens - données et modèles en phonologie et en morphologie*. Hermès.
- Detey, Sylvain, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (eds.) (2016). *Varieties of spoken French*. Oxford.
- Dictionnaire des francophones: [www.dictionnairedesfrancophones.org](http://www.dictionnairedesfrancophones.org)
- Grevisse, Maurice (1986). *Le bon usage*. 12e édition. Ducolot.
- Office québécois de la langue française. [www.oqlf.gouv.qc.ca](http://www.oqlf.gouv.qc.ca)
- Ollivier, Jacqueline et Martin Beaudoin (2011). *Grammaire Française*. 5e édition. Cengage Learning.
- Stavinochová, Zdeňka (1978). Les temps passés de l'indicatif dans le français contemporain. Univerzita J.E. Purkyně.
- TLFi : Trésor de la langue française informatisé, [www.atilf.fr/tlfi](http://www.atilf.fr/tlfi), ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

## Remerciements

*Grammaire Ouverte* doit son existence à tous ceux à COERLL et à l'Université du Texas qui ont participé au développement de *Tex's French Grammar*. Un grand merci également à Dirk Siepmann et ses collègues qui ont créé le Corpus de Référence du Français Contemporain, dont tous les exemples dans ce texte sont tirés. Il faut aussi remercier Joyce Guidi qui a édité et révisé le livre ainsi que Royce Kimmons qui a aidé avec la publication du livre sur ce site.



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/avant\\_propos](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/avant_propos).



# Noms et pronoms

Les noms
Les pronoms personnels
Les pronoms démonstratifs
Les pronoms relatifs
Les pronoms indéfinis



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/np](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/np).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Que les **bords** du **Cher** étaient beaux, pourtant ! Sur la **rive** où l'on s'arrêta, le **coteau** venait finir en **pen**te douce et la **terre** se divisait en petits **prés** verts, en **saulaies** séparées par des **clôtures**, comme autant de **jardins** minuscules. De l'autre **côté** de la **rivière** les **bords** étaient formés de **collines** grises, abruptes, rocheuses ; et sur les plus lointaines on découvrait, parmi les **sapins**, de petits **châteaux** romantiques avec une **tourelle**. Au loin, par instants, on entendait aboyer la **meute** du **château** de **Préveranges**.

Nous étions arrivés en ce **lieu** par un **dédale** de petits **chemins**, tantôt hérissés de **cailloux** blancs, tantôt remplis de **sable** – **chemins** qu'aux **abords** de la **rivière** les **sources** vives transformaient en **ruisseaux**. Au **passage**, les **branches** des **groseilliers** sauvages nous agrippaient par la **manche**. Et tantôt nous étions plongés dans la fraîche **obscurité** des **fonds** de **ravins**, tantôt au contraire, les **haies** interrompues, nous baignions dans la claire **lumière** de toute la **vallée**. Au loin sur l'autre **rive**, quand nous approchâmes, un **homme** accroché aux **rocs**, d'un **geste** lent, tendait des **cordes** à **poissons**. Qu'il faisait beau, mon **Dieu** !

*Le Grand Meaulnes*, Alain-Fournier ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés commencent par une lettre majuscule ? Comment ces mots sont-ils différents des autres ?
- Quels mots sont pluriels ? Typiquement, comment est-ce que la forme du mot l'indique ? Quels mots ont une forme différente du pluriel, et qu'est-ce que ces mots ont en commun ?
- En général, les mots soulignés qui se terminent par *-e* (*rive, pente, terre...*) sont de quel genre ? Y a-t-il des exceptions ?

## Introduction

Un nom est un mot qui fait référence (à un lieu, une chose, une personne, un évènement, une activité, un concept...) et qui peut avoir la fonction de sujet ou d'objet dans une phrase. Les noms en français peuvent être catégorisés comme communs ou propres, comptables ou massifs, singuliers ou pluriels, et masculins ou féminins.

### commun ou propre

Les noms communs indiquent une catégorie (par exemple, le nom *chat* indique la catégorie de chats, qui inclut beaucoup d'animaux individuels). Pour indiquer un membre spécifique de leur catégorie, ces noms ont besoin d'un déterminant (e.g. *ce chat*). Les noms communs ne prennent une majuscule qu'en début de phrase.

**Représentants** de la **vie** artificielle, ils vont progressivement coloniser des **continents** entiers du **cyberespace**.

Les noms propres indiquent un individu spécifique (une catégorie avec un seul membre) et prennent toujours une majuscule.

**Michel** et **Evelyne** habitent près de **Rouen**.

## comptable ou massif

Les noms comptables (ou *dénombrables*) identifient des entités individuelles que l'on peut compter.

On frappe justement à la porte, deux **coups** puis un **coup**.

Par contre, un nom massif (ou *indénombrable*) signifie une entité que l'on ne peut pas compter. Dans l'exemple suivant, chaque ingrédient mentionné est conçu comme une quantité indéfinie et donc indénombrable.

J'ajoute de la **farine**, du **lait**, du **sel** et du **poivre**.

La différence entre les noms comptables et massifs est typiquement très claire. Cependant, quelque chose qui est typiquement massif comme l'eau (*je voudrais de l'eau*) peut néanmoins être conçu en termes comptables. Et vice versa, quelque chose qui est typiquement comptable comme un chemin (*un chemin, deux chemins, trois chemins*) peut être conçu en termes massifs :

Je trouve que c'est **une eau** de bonne qualité.

Le fait qu'il y ait encore un ministère des Droits des femmes prouve qu'il y a **du chemin** à parcourir.

## Le nombre

Les noms comptables ont une forme singulière et une forme plurielle. Typiquement, la pluralité est marquée en ajoutant un -s à la fin de la forme de base, le nom singulier. Notez, par contre, que le -s ne se prononce pas (sauf en liaison). Dans le langage parlé, le déterminant est souvent le seul indice qu'un nom est singulier ou pluriel.

Il y a 2 **personnes** la nuit et une **personne** le jour.

Les noms en **-s**, **-x**, ou **-z** ne changent pas au pluriel. Par exemple :

Il passe environ 8h par jour à chercher des **souris**. (*une souris, des souris*)

Je ne mange que des **noix** de coco. (*une noix, des noix*)

Cette nuit, les **nez** rouges risquent d'être nombreux. (*un nez, des nez*)

Les noms en **-al**, **-ail**, ou **-au** au singulier se terminent en **-aux** au pluriel. Par exemple:

Ce n'est pas un **animal** : les **animaux** ne pensent pas.

Je pense que le rapporteur fait honnêtement son **travail** et respecte les **travaux** de la commission.

Ce **matériau** nous permet justement d'avoir plusieurs **matériaux** regroupés en un.

Il y a quelques exceptions : un **bal**, des **bals**; un **carnaval**, des **carnavals**; un **festival**, des **festivals**; un **récitation**, des **récitals**; un **rail**, des **rails**.

Les noms en **-eu** ou **-eau** au singulier ajoutent **-x** au pluriel. Par exemple :

S'il touche à un seul de ses **cheveux**... un **cheveu** tu entends, je l'étrangle de mes mains !

On va avoir aussi des **morceaux** des années 80 avec un **morceau** d'Earth Wind And Fire ou de Phil Collins.

Les noms en **-ou** se terminent par **-oux** au pluriel :

- un bijou, des **bijoux**
- un caillou, des **cailloux**
- un chou, des **choux**
- un genou, des **genoux**
- un hibou, des **hiboux**
- un pou, des **poux**

Les exceptions incluent : un clou, des **clous**; un sou, des **sous**; un trou, des **trous**.

## pluriels irréguliers

Certains noms ont une forme irrégulière au pluriel :

- un oeil, des **yeux**
- Madame, **Mesdames**
- Monsieur, **Messieurs**
- Mademoiselle, **Mesdemoiselles**

Notez que certains noms suivent la règle normale pour la forme écrite du pluriel mais ont une prononciation différente au pluriel. Par exemple, le **-f** de ces mots est prononcé au singulier, mais pas au pluriel :

- un oeuf, des **oeufs** [de zø]
- un boeuf, des **boeufs** [de bø]
- un os, des **os** [de zo]

Contrairement à l'anglais, le français ne marque pas le pluriel sur les noms qui font référence à une famille.

Voici **les Kennedy**, en 1961.

## pluriel des noms composés

Les noms composés peuvent être formés à partir de mots de diverses catégories. La marque du pluriel s'applique aux noms et aux adjectifs, mais pas aux verbes ni aux prépositions.

- des gratte-ciels (gratte = verbe, ciel = nom)
- des petits-enfants (petit = adjectif, enfant = nom)
- des en-têtes (en = préposition, tête = nom)
- des va-et-vient (va = verbe, vient = verbe)

Cependant, un nom qui fait partie d'un mot composé ne prend pas la marque du pluriel s'il modifie un autre nom qui vient d'abord (e.g. *des chefs-d'œuvre*), si c'est accompagné d'un article (e.g. *des trompe-l'œil*), ou si c'est un nom propre (e.g. *des prie-Dieu*).

## Le genre

En français, un nom est toujours féminin ou masculin. Il est typiquement introduit par un déterminant (*le, la, un, une..*) qui indique son genre.

Le genre grammatical a peu de relation avec le genre naturel. Les noms qui font référence à une catégorie humaine ou animale adoptent le genre naturel de cette catégorie (*un homme, une femme, un taureau, une vache...*). Pour les autres noms, les termes 'masculin' et 'féminin' sont arbitraires et ne veulent rien dire de plus que 'classe nominale A' et 'classe nominale B'. Il est donc essentiel de mémoriser le genre d'un nom avec sa forme écrite et sa prononciation.

**Information :** Le caractère arbitraire du genre en français est dû à son histoire. À l'origine, l'ancêtre Proto-Indo-Européen du français faisait une simple distinction entre les noms inanimés (les objets, etc.) et les noms animés (les personnes et les animaux), qui étaient éventuellement séparés en masculin et féminin. Au cours de son développement en latin et puis en français, ce système tripartite (masculin vs féminin vs inanimé/neutre) a été simplifié pour faire un système bipartite (masculin vs féminin) en accordant un genre à tous les noms inanimés.

**Variation :** Le genre des noms peut changer au fil du temps, surtout pour les noms moins fréquents ou typiquement précédés de l'article ambigu *l'* (puisque les locuteurs ignorent le genre « correct »). D'où la variance des noms de saisons (*été, automne*, etc.), tous masculins en français de référence alors que souvent féminins en français familier du Québec (de même pour *argent, avion, sandwich...*).

Quelques mots ont changé de genre au singulier sans changement au pluriel. Les mots *amour, délice*, et *orgue* sont censés être masculins au singulier, féminins au pluriel (*le grand amour, de belles amours*). Le genre du mot *gens* (qui est toujours pluriel) varie selon la place de l'adjectif qui le modifie (*les bonnes gens, les gens forts*). Toutefois, il faut reconnaître que ces règles sont suivies plus strictement à l'écrit et au registre formel qu'à l'oral ou au registre familier.

## le genre des personnes

Quand un nom fait référence à une personne, son genre est généralement déterminé par le genre de la personne. Le plus souvent, la forme féminine d'un nom est faite en ajoutant un **-e** au nom masculin. Notez que l'ajout du **-e** change la prononciation de certains mots :

Votre père est **avocat**, votre mère était **avocate**.

La femme de mon meilleur **ami** est naturellement ma meilleure **amie**.

Il y a des cas où la forme féminine du nom change plus radicalement.

La **serveuse** dispose des fleurs dans les vases et le **serveur** est un maniaque des nappes.

Le talent du **comédien** ou de la **comédienne** s'exerce aussi dans le sens de la caricature.

C'est une **actrice** qui vit avec un **acteur**.

On aura donc un nouveau **champion** ou une nouvelle **championne**.

Chacun pouvait dédier une chanson à son **copain** ou sa **copine**.

En général, quand un nom masculin se termine par **-e**, le nom féminin reste sans changement. Seuls le déterminant ou le contexte indiquent si c'est un nom féminin ou masculin.

Puis les circonstances font que je rencontre un jeune **artiste**, une jeune **artiste**.

 **Variation** : Les noms de certains métiers historiquement inaccessibles aux femmes ont subi depuis les années 70 un processus de féminisation, avec des formes variables comme résultat. Si *docteure* se présente comme le féminin évident de *docteur*, d'autres métiers donnent lieu à une diversité de formes suggérées (pour *chef* : *cheffe*, *chèfe*, *cheffesse*...). Au Québec, la féminisation des métiers a avancé plutôt progressivement. En France, à cause de l'influence conservatrice de l'Académie Française, beaucoup d'institutions ont été plus lentes à adopter certaines formes, y compris *écrivaine* et *auteure/ autrice*. Ceux qui préfèrent garder les formes masculines en parlant des femmes regardent le masculin grammatical comme neutre, alors que d'autres critiquent la présomption d'un masculin par défaut. Lorsque la forme du nom reste invariable (*médecin*, par exemple, garde sa forme car la forme féminine potentielle, *médecine*, est déjà son propre mot), le genre de la personne est toujours indiqué par l'article : *une médecin*.

## le genre des objets et des idées

Le genre des noms qui font référence à des choses et des abstractions est arbitraire. Néanmoins, on peut souvent le déduire par la terminaison du mot. Typiquement, les mots en **-age**, **-ment**, **-eau**, **-phone**, **-scope**, **-isme** sont masculins

et ceux en **-tion, -sion, -té, -ette, -ance, -ence, -ie, -ure, -ode/-ade/-ude** sont féminins.

terminaisons masculines	terminaisons féminines
le fromage	la salade
le monument	la fourchette
le sentiment	la télévision
le couteau	la culture
le téléphone	la situation
le microscope	la société
le romantisme	la différence
	la philosophie

## le genre des noms propres

Les noms propres n'ont parfois aucun indice de leur genre, étant donné qu'ils apparaissent souvent sans article. Néanmoins, le genre des noms propres devient évident dans des circonstances où ils sont accompagnés d'un mot qui marque le genre, comme un déterminant ou un adjectif.

Dans la famille Lévy, il y a **une Sylvie**.

Viens, **mon Francis**, on y va.

Nous allons parler de notre **douce** et **belle France**.

Le genre des noms propres est déterminé selon le tableau suivant :

Type de nom propre	Genre	Exemples
nom d'une personne	genre de la personne	Sylvie (f), Francis (m)
nom d'un évènement	genre du nom commun correspondant	le Tour de France, la Coupe du monde
nom d'une planète	féminin	Saturne (f)
nom d'un continent	féminin sauf l'Antarctique et l'Arctique	l'Asie (f)
nom d'un pays ou d'une île	généralement féminin si se terminant par -e exceptions : le Mexique, le Cambodge, le Mozambique, le Zimbabwe, le Belize, le Suriname	la Côte d'Ivoire, le Pérou

nom d'une ville	généralement masculin	Paris (m)
-----------------	-----------------------	-----------

📌 **Information** : Certaines villes, comme la Nouvelle Orléans ou le Caire, incluent l'article dans leur nom, rendant donc évident leur genre. Parmi d'autres villes, on peut trouver des genres contradictoires (*la Londres du XIXe siècle, le Londres des années 60*). Néanmoins, l'application du genre masculin à toutes les villes sans article devient de plus en plus commun.

## Observations sur quelques noms

### homophones à double genre

Des paires de mots avec la même forme mais un sens différent sont appelés *homophones*. Il est possible de distinguer certains homophones grâce au genre différent des deux mots.

- *un manche* (a handle), *une manche* (a sleeve)
- *un poste* (a job), *la poste* (post office)
- *un livre* (a book), *une livre* (a pound)
- *un voile* (a veil), *une voile* (a sail)
- *un moule* (a mold), *une moule* (a mussel)
- *un espace* (area, room, outer space), *une espace* (written space)

### les nombres nominaux

Les numéraux cardinaux *deux, trois*, etc. sont des adjectifs. On peut dériver un nom pour une quantité approximative en ajoutant *-aine* à certains nombres. Les nombres qui le permettent sont *douze* (*une douzaine*), *quinze* (*une quinzaine*), et les multiples de *dix* (*une dizaine, une vingtaine, une trentaine...*) jusqu'à *cent* (*une centaine*). *Mille* a sa propre forme pour indiquer une quantité approximative : *un millier*. Ces nombres sont suivis de **de** devant un nom :

Elle sera en ville pour **une quinzaine de** jours.

**Une cinquantaine de** députés étaient présents au moment du vote.

Pour indiquer une fraction, il faut dire le numérateur comme nombre cardinal (*cinq, six, sept...*) suivi du dénominateur comme nombre ordinal (*cinquième, sixième, septième...*).

Les montagnes couvrent les **trois cinquièmes** de l'étendue du territoire.

Les dénominateurs en bas de cinq ont des formes spéciales : *un demi* (1/2), *un tiers* (1/3), et *un quart* (1/4).

*Demi* est variable après (mais pas devant) un nom qu'il modifie :

Mireille ajoute une tasse et **demie** de lait.

J'ai quitté Paris une **demi**-heure après eux.

Ne confondez pas *demi*, qui modifie une unité (*un demi-siècle, un an et demi*), avec *la moitié (de)*, qui est un nom indépendant.

Il oublie **la moitié de** nos sorties ensemble.

## *temps, heure, et fois*

**Temps** peut signifier soit « time » soit « weather » (auquel cas il est presque toujours accompagné du verbe *faire*).

Ils passaient la plupart de leur **temps** dans le jardin.

Là, on part, il fait un **temps** pourri.

**Temps** est généralement singulier mais peut être utilisé au pluriel, en particulier dans l'expression suivante :

On dirait que les **temps** ont changé.

Voici les expressions les plus couramment utilisées avec **temps** :

Faut bien rêver **de temps en temps**.

Je pense à toi **tout le temps**.

Brigitte **prend son temps** avant de rentrer chez elle.

Ça me rappelle le **bon vieux temps**.

**De mon temps**, il était normal de saluer ses voisins.

Mais **la plupart du temps** ils refusent.

Elle était trop brillante pour **perdre son temps** à taper sur un clavier et répondre au téléphone.

**Pendant ce temps**, on va faire la sauce blanche.

On n'a pas **le temps de** discuter.

Tu arrives à **temps pour** prendre ma place.

**Heure** est féminin et peut être utilisé au singulier ou au pluriel. Il est utilisé pour désigner l'heure de l'horloge.

Quelle **heure** est-il ?

Tu as **l'heure** ?

Il arrive à Liège vers six **heures** du matin !

Maintenant c'est **l'heure** de la lecture.

**Fois** est féminin et ses formes singulières et plurielles sont identiques. Il est utilisé pour désigner un ou plusieurs cas d'un événement.

C'est toujours un peu inquiétant, la première **fois**.

J'ai un suivi trois **fois** par semaine et je n'ai aucune difficulté à en parler.

A chaque **fois** que je fais quelque chose, je pense à cette promesse.

Cela constitue à la **fois** une bonne nouvelle et une source d'inquiétude.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/noms](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/noms).



# Les pronoms personnels



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Faire référence à des antécédents avec des pronoms personnels
- Mettre les pronoms sujets, les pronoms de complément direct et oblique, et les pronoms adverbiaux dans le bon ordre
- Savoir quand il est nécessaire de faire l'accord avec des pronoms personnels
- Utiliser correctement les pronoms disjoints

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

– « **Il** faut que **j'y** aille **moi-même**... » avait-**elle** dit. « Ce commissionnaire **me** conduira. **Je** verrai mon fils. **Je lui** parlerai. **Je le** ramènerai ».

– « **Tu** ne feras pas cela, » avait répondu Darras.

C'était la première fois peut-être, depuis leur mariage, qu'**il** avait pris un accent impérieux pour ajouter : « – **Je te le** défends... Lucien vient de **te** manquer gravement en ne **l'**écrivant pas, après **m'**avoir manqué plus gravement. C'est à **lui** de revenir... D'ailleurs, » avait-**il** continué plus doucement, « raisonne un peu. Ou bien, **il** est chez cette fille. Est-ce à **toi** de **l'y** relancer ? Ou bien, comme **je l'**ai prévu, **il** fait une enquête, et cette demande d'une valise indique qu'**il** va partir pour Moret sans doute, peut-être pour Clermont. Dans ce cas-là, **il** doit agir seul... Aie le courage d'attendre, ma chère femme. **J'**avoue que c'est un courage... »

*Un divorce*, Paul Bourget ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés font référence à un nom établi ailleurs dans le passage ? Lesquels font référence à un des participants dans la conversation ?
- Comparez les ensembles de mots suivants. Dans chaque ensemble, dans quel contexte est-ce que vous observez chaque forme ?
  - je – me – moi(-même)
  - tu – te – toi
  - il – le – lui
- Quels mots soulignés changent de forme devant un mot qui commence par une voyelle ?
- Quand il y a une suite de plus d'un mot souligné, quel est l'ordre des mots ?

## Introduction

Un pronom est un mot utilisé pour remplacer un nom. Il est souvent utilisé pour éviter de répéter un nom mentionné précédemment (l'antécédent).

Les différents types de pronoms sont nommés selon leur fonction grammaticale. Les **pronoms personnels** sont associés aux personnes grammaticales : la première personne (qui parle - e.g. **je**), la deuxième personne (à qui l'on parle - e.g. **tu**), et la troisième personne (de qui l'on parle - e.g. **il**). Ces pronoms peuvent être *conjoint*s ou *disjoint*s. Les pronoms conjoints ont une place particulière en tant que sujet ou complément du verbe, alors que les pronoms disjoints ont une position plutôt libre, séparée du verbe.

**pronoms personnels conjoints :**

*pronoms sujets*

je (j'), tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles

*pronoms de complément direct*

me (m'), te (t'), le (l'), la (l'), nous, vous, les

*pronoms de complément oblique*

me (m'), te (t'), lui, nous, vous, leur

*pronoms réfléchis (directs ou obliques)* (voir [Verbes réfléchis](#))

me (m'), te (t'), se (s'), nous, vous

**pronoms personnels disjoints :**

moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles

D'autres pronoms sont impersonnels, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas associés à une personne grammaticale :

**pronoms adverbiaux :**

y, en

**pronoms interrogatifs (voir [Interrogation](#)) :**

qui, que

**pronoms démonstratifs (voir [Pronoms démonstratifs](#)) :**

celui, celle, ceux, celles, ce, ça, ceci, cela

**pronoms relatifs (voir [Pronoms relatifs](#)) :**

qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, où, quoi

**pronoms indéfinis (voir [Pronoms indéfinis](#)) :**

quelqu'un, quelques-uns, quelque chose, quelque part, autrui, autre chose, autre part, l'un, les uns, soi, tel

Néanmoins, les pronoms adverbiaux **y** et **en**, qui remplacent typiquement un nom introduit par une préposition, sont traités sur cette page avec les pronoms personnels, puisque leur place, comme celle des pronoms personnels, est définie en relation avec le verbe.

## Pronoms sujets

personne	singulier	pluriel
1ère personne	je	nous
2e personne	tu	vous
3e personne	il, elle, on	ils, elles

**je**

Contrairement au pronom anglais « I », **je** ne prend pas de majuscule à moins qu'il ne commence une phrase. **Je** devient **j'** devant une voyelle ou un **h** muet.

**tu**

Le pronom **tu** est singulier et, surtout, informel. Utilisez **tu** pour vous adresser aux personnes de votre âge et à celles que vous connaissez bien.

 **Variation :** L'élision de *je* devant une voyelle (*j'aime*) est toujours obligatoire. L'élision de *tu* n'est pas accepté en français formel. Mais dans des registres plus familiers, et surtout à l'oral, l'élision de *tu* devant une voyelle est

assez répandue (*t'aimes, t'auras, etc.*). Ne confondez pas ceci avec l'élision du pronom complément *te*, qui est toujours obligatoire devant une voyelle (*je t'aime*).

## il/elle

Il et **elle**, en plus de signifier « he » et « she », peuvent tous deux exprimer le sens « it » selon le genre du nom remplacé. Par exemple :

C'est une question à laquelle je vous rends attentifs, **elle** est tout de même préoccupante.

La question est alors de savoir si le plaisir a la moindre valeur morale, s'**il** constitue un bien.

 **Variation** : Certaines personnes de genre non-binaire s'identifient à la troisième personne par des néopronoms pour sortir du binaire *il/elle*. Les néopronoms les plus acceptés sont *iel/iels*, par exemple : *iel va, iels vont*. Les pronoms toniques correspondants sont *ellui/elleux*. D'autres néopronoms ont été proposés, y compris *al/als* et *ul/uls*. Le genre non-binaire peut aussi être exprimé ailleurs dans la langue, par exemple en remplaçant *tous/toutes* par *touz* ou *tou-te-s* ou en faisant l'accord avec une marque de ponctuation, comme *iel est content'e*. Ces mesures sont découragées par l'Académie française et l'Office québécois de la langue française et sont encore très rares en dehors des espaces queers.

## on

Le pronom **on** signifie « one », ou « they » dans un sens non spécifique : *comme on dit* (as they say). **On** remplace souvent **nous** en français parlé : *On y va ?* (Shall we go?). Dans ce cas, le verbe est toujours conjugué à la troisième personne du singulier, mais on fait l'accord du pluriel sur un participe passé suivant l'auxiliaire *être* : *On est partis*.

Dans certains contextes et facultativement, **on** peut prendre un article sans rôle grammatical pour éviter le hiatus de deux voyelles : *si l'on, que l'on, mais l'on, etc.*

## nous

Le pronom **nous** désigne la première personne au pluriel dans des registres formels et surtout à l'écrit. C'est aussi utile pour éviter la confusion possible avec **on**, qui peut signifier d'autres personnes et nombres. Néanmoins, quand le contexte rend le sens clair et le registre est informel, **on** est plus commun.

 **Variation** : Plusieurs dialectes locaux et minoritaires de France acceptent *je* à la place de *nous* (*j'allons*). Bien que l'usage de ces dialectes soit en fort déclin, ce trait passé en français s'entend encore parfois aujourd'hui dans certaines régions.

## vous

Le pronom **vous** est conjugué avec un verbe au pluriel, il désigne donc évidemment plus d'une personne. Cependant, c'est aussi la forme habituelle d'adresse lorsque vous vous adressez à une seule personne que vous ne connaissez pas bien, comme un ancien, un patron, un commerçant, etc. L'utilisation inappropriée de la forme **tu** est considérée comme un manque de respect.

Monsieur le ministre, **vous** êtes en train d'organiser un vaste tripatouillage électoral.

**Vous** êtes prêts, les enfants ? C'est parti.

 **Variation** : En langage familier et oral, *vous* peut se réduire en *z'* (*Z'avez vu ça ?*), ou même en *v'* dans certaines régions centrales de France.

 **Variation** : Le vouvoiement (l'usage de *vous* comme marque de respect) varie beaucoup par région et par contexte. En principe, *vous* est utilisé pour signaler la distance sociale (si on ne connaît pas bien la personne) ou l'écart du pouvoir (si la personne a plus d'autorité, comme un patron). Mais le tutoiement est vu aussi comme poli, car il marque la proximité ou l'égalité. Le tutoiement est plus répandu dans le français parlé hors d'Europe que dans le français métropolitain. Sur Internet aussi, le tutoiement est commun même entre des inconnus. Des inconnus seront plus disposés à se tutoyer en situation urgente (*Appelle le SAMU !*). Le tutoiement peut aussi être utilisé agressivement, pour insulter quelqu'un qu'on vouvoierait normalement (*Casse-toi !*).

### ils/elles

**Ils** et **elles** sont similaires à **il** et **elle** puisqu'ils s'accordent avec le genre du nom qu'ils remplacent. **Ils** et **elles** peuvent désigner des personnes ou des choses. **Elles** est utilisé pour signifier « they » s'il remplace des personnes qui sont toutes des femmes ou des objets qui sont tous de sexe féminin. D'autre part, **ils** est utilisé pour signifier « they » pour des objets de genre masculin ou un groupe d'hommes ou de tout groupe où il y a au moins une personne masculine ou un objet masculin dans le groupe.

**Ils** sont frère et soeur, artistes.

 **Variation** : À l'oral, *il* et *ils* sont fréquemment prononcés sans /l/ (*Ils font* devient « *i font* », *Ils ont* « *i-z-ont* »). Au Québec, en langage familier, la distinction entre *ils* et *elles* est souvent effacée, avec tous deux réduits à *i* à l'oral : *Les femmes, i(ls) sont venus*.

Typiquement, le pronom sujet vient devant le verbe. Il y a néanmoins quelques contextes où le pronom sujet est placé après le verbe (ou après l'auxiliaire aux temps composés). Dans tous ces contextes, le verbe est lié au pronom par un trait d'union (*Crois-tu*). Si le verbe se termine par une voyelle (e.g. *arrive*) et le pronom commence par une voyelle (*il, elle, on*), on insère alors un **-t-** pour éviter le hiatus entre les deux voyelles (*arrive-t-il*).

- L'interrogation (voir [Interrogation](#)) :

Voulez-**vous** prendre un café ?

Quel âge a-**t-elle**, selon vous ?

- Dans une incise *après* ou *au milieu* d'une citation (mais pas devant) (voir [Discours rapporté](#)) :

Moi aussi, dit-**il**, je suis très heureux de ce dîner.

Cela fait partie du métier, m'a-**t-elle** expliqué.

Il a demandé : « Tu peux parler ? »

- Dans une phrase commençant par certains adverbes qui modifient le verbe (*aussi, à peine... que, encore, peut-être, sans doute*)

**Aussi** ai-**je** pris en tutorat l'élève qui présente le plus de difficultés afin de lui apporter une aide individuelle.

**À peine** étiez-**vous** sortie **qu'**elle demandait à vous voir.

**Encore** faudrait-**il** prouver que cette affirmation est vraie.

**Peut-être** y a-**t-il** aussi dans cette critique une dimension sexiste.

**Sans doute** pouvons-**nous** espérer une réponse ce soir.

Notez que l'inversion n'est pas nécessaire après *peut-être que*, qui est plus commun à l'oral.

**Peut-être que** la distance peut expliquer la différence.

## Pronoms compléments

Le tableau suivant décrit l'ordre des pronoms compléments dans la phrase.

	me					
	te	le	lui			
SUJET	nous	la	leur	y	en	VERBE
	vous	les				
	se					

Parfois, il y aura à la fois un pronom de complément direct et un pronom de complément oblique dans la même phrase. Le pronom direct est généralement le plus proche du verbe dont il est l'objet (**me le, te la**, etc.). Cependant, l'ordre des pronoms directs/obliques est inversé à la troisième personne (**le lui, le leur**, etc.). Dans ce cas, le pronom oblique est le plus proche du verbe.

S'il a un souci, il **me le** dit.

Je **le leur** ai dit, d'ailleurs.

À l'impératif affirmatif, les pronoms compléments suivent le verbe (voir [Impératif](#)).

VERBE	-le	-lui	-moi (m')		
	-la		-toi (t')		
	-les	-leur	-nous	-y	-en
			-vous		

Notez qu'après le verbe, **me** et **te** deviennent **moi** et **toi**.

Tu **me le** donnes et je me barre...

La mère a refusé de **me le** donner.

T'as de l'argent, donne-**le-moi** ou je te tape.

Pour la négation aux temps simples, comme le présent, le futur, l'imparfait et le passé simple, les pronoms de complément sont placés entre le **ne** et le verbe. Aux temps composés, comme le passé composé, le plus-que-parfait etc., les pronoms de complément sont placés entre le **ne** et le verbe auxiliaire.

Il **ne nous en** a **pas** parlé.

## Pronoms de complément direct

Un complément direct est un nom qui suit le verbe qui répond aux questions « quoi ? » ou « qui ? » Rappelez-vous qu'un pronom remplace un nom, et dans ce cas, le nom est un complément direct. Qu'un verbe prenne un complément direct ou non dépend sur si le verbe spécifique est transitif ou intransitif.

### pronoms de complément direct

me                      nous

te                        vous

le, la                    les

Devant un mot qui commence par une voyelle, **le** et **la** deviennent **l'** ; **me** devient **m'** ; **te** devient **t'**.

Tu **l'**as ramassé, donc.

Il **m'**avait félicité avec assez peu de chaleur.

Mais je **t'**assure que je **le** sens bien, moi.

Les pronoms de complément direct en français s'accordent en nombre et en genre avec les noms qu'ils remplacent.

Les ordres qui vous sont donnés, c'est à moi de **les** assumer et de **les** prendre aussi.

Notez que **le/l'** peut remplacer un adjectif ou un verbe.

Comme d'habitude vous dites n'importe quoi, je pense que vous **le** faites exprés !

J'ai des amis qui n'étaient pas racistes et **le** sont devenus une fois entrés dans la police.

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec un complément direct précédent. En d'autres termes, si le pronom de complément direct est féminin, ajoutez un **e** à la fin du participe passé ; si le pronom est masculin pluriel, ajoutez un **s** (à moins que le participe passé se termine déjà par **s**) ; s'il s'agit d'un pluriel féminin, ajoutez **es**.

On **m'**a mise dans un atelier couture.

Elle **nous** a quittés mais la relève est là.

## Pronoms de complément oblique

Un complément oblique est généralement une personne qui reçoit indirectement l'action d'un verbe. En tant que nom, le complément oblique est précédé d'une préposition, typiquement **à**. Un pronom de complément oblique remplace un complément oblique avec la préposition qui l'accompagne. Voici les pronoms de complément oblique :

### pronoms de complément oblique

me                      nous

te                        vous

lui                       leur

Devant un mot commençant par une voyelle, **me** et **te** deviennent **m'** et **t'**.

Souvent, on **m'**envoie des messages, on **me** dit que c'est de la folie.

Arthur, je venais **t'**emprunter ta voiture.

## Pronoms adverbiaux

Les mots *y* et *en* se situent entre les catégories de pronom et d'adverbe. Comme les autres pronoms, ils remplacent des noms. Mais les pronoms sujets et les pronoms de complément direct ou oblique indiquent *qui* participe dans l'action énoncée par le verbe. *Y* et *en*, par contre, répondent à d'autres questions par rapport à cette action : *où* et *combien*, principalement. Parce que c'est normalement la fonction des adverbes de fournir cette information supplémentaire sur l'action, on appelle ces mots des *pronoms adverbiaux*.

### y

**Y** remplace l'objet d'une préposition indiquant typiquement un lieu : *à Paris, devant la gare*. Les prépositions de lieu incluent **à, en, dans, devant, derrière, sous, et sur**. Les objets nominaux de ces prépositions sont des lieux. L'exception est la préposition **chez** qui est utilisée avec une personne (*chez Marc*). Notez que **à + personne** est généralement remplacé par un pronom de complément oblique.

Incapable d'**y** demeurer plus longtemps, la jeune fille se dépêcha de sortir par où elle était venue.

Avec certains verbes, **y** remplace la préposition **à** lorsque son objet est une idée ou une chose, mais pas une personne. Certains de ces verbes sont **penser à, réfléchir à, s'intéresser à, répondre à, participer à**. Dans ces expressions, la préposition **à** est idiomatique. Il n'indique pas l'emplacement ni le mouvement.

Quand il a commencé sa collection, personne ne **s'y intéressait**.

Lorsque le complément de *penser, réfléchir, faire attention, songer, ou s'intéresser* est une personne, le pronom disjoint sera utilisé.

Vous ne voyez pas que cette enfant a besoin qu'on **s'intéresse à elle** ?

J'ai la bonté de **m'intéresser à lui** et voilà comment il me remercie.

Notez la présence du pronom **y** dans les locutions suivantes. Comment traduiriez-vous ces expressions en anglais ?

**Ça y est**, la guerre, c'est fini.

Chaque pays, **y compris** le mien, est concerné.

Je n'ai jamais fait ça, comment on **s'y prend** ?

Je peux aider : je **m'y connais** un peu en mécanique.

## en

**En** remplace généralement **de + nom** ; cela inclut les noms introduits par des déterminants indéfinis dérivés de *de* (**de, du, de l', de la, des**).

**Des câlins**, il **en** voudrait tellement.

Quand on prend **du safran**, on n'**en** prend pas beaucoup.

De la même manière, **en** remplace un nom introduit par un nombre ou une expression de quantité. Notez que l'équivalent de **en** n'est pas toujours exprimé en anglais, bien que **en** doit toujours être utilisé dans la phrase française :

Les Français **en** mangent en moyenne **8 kilos** par an.

Il **en** coupa **plusieurs tranches** qu'il laissa en tas au milieu de la table.

L'argent ? Sûrement pas, il **en a assez**.

**En** remplace également les expressions introduites par la préposition **de** après les verbes suivants : **s'occuper de, parler de, remercier de, revenir de, venir de**

Il va falloir que je m'**en** occupe tout seul.

J'**en** parle parce que je vais m'y engager personnellement.

Je connais votre détermination et vous **en** remercie.

Notez qu'un pronom disjoint est utilisé avec ces verbes pour remplacer les expressions lorsque l'objet de la préposition **de** est une personne plutôt qu'une chose.

Je parle **de lui** tous les jours.

Le mercredi, c'est elle qui s'occupe **d'eux**.

Notez la présence du pronom **en** dans les locutions suivantes. Comment traduiriez-vous ces expressions en anglais ?

Grâce à un traitement médical que tous les gens appellent « aspirine », Jérémie **s'en est tiré**.

Tu **m'en veux** parce que je t'ai menti au sujet de Thomas mais j'étais obligée.

Roger commençait à **en avoir assez** de cette conversation.

Ça devient de plus en plus dur, il **n'en peut plus**.

Ce que tu penses, je **m'en fiche**.

## Pronoms disjoints

Les pronoms disjoints (également appelés pronoms toniques ou accentués) font référence à des personnes dont les noms ont déjà été mentionnés ou dont l'identité est évidente d'après le contexte. Ils sont utilisés dans une variété de situations en français, le plus souvent dans des réponses courtes sans verbe, pour l'emphase ou pour le contraste avec les pronoms sujets. Voici tous les pronoms disjoints :

### pronoms disjoints

moi                      nous

toi                        vous

lui, elle                eux, elles

 **Variation** : En Belgique et au Québec, les pronoms disjoints *nous autres*, *vous autres*, et *eux autres* (parfois écrit *eux-autres*) sont utilisés à côté de ou à la place de *nous*, *vous*, *eux* et *elles*. *Vous autres* est strictement pluriel, et ne peut pas être utilisé pour le vouvoiement d'un référent singulier. *Eux autres* est de genre neutre et peut remplacer *elles* aussi bien qu'*eux*. Pour certains locuteurs, les formes en *autre* portent un sens d'éloignement. On pourrait donc distinguer *eux* (un groupe plus proche) et *eux-autres* (un groupe plus loin). Pour d'autres locuteurs, les formes sont interchangeable.

On utilise les pronoms disjoints...

- après les prépositions

Je n'aurais pas pu vivre sans **lui**.

Ton amour est trop grand pour **moi**.

Il se souvient de sa première rencontre avec **elle**.

- dans des réponses courtes ou des exclamations quand aucun verbe n'est exprimé

Quand il y a un pépin avec le réseau WiFi de la maison, qui appelle-t-on à la rescousse ? **Lui** !

- avec *ni...ne, ne...que*

Cela ne nous concerne ni **vous** ni **moi**.

Il n'y a que **toi** qui me soigne.

- dans un sujet ou objet composé

Mes camarades et **moi** avons essayé d'interroger des personnes dans la rue.

- dans de simples accords ou désaccords lorsqu'aucun verbe n'est exprimé

A : J'ai déjà mangé ! B : Pas **moi** !

- pour l'accent

Son père était maladroit mais **lui** au moins disait ce qu'il pensait !

- après *ce + être*

Ce sont **elles** qui ont gagné les élections municipales et cantonales et je veux ici les saluer.

avec *-même*

Tu disais **toi-même** qu'il y avait beaucoup de besoins.

en comparaison

Ces poissons sont plus âgés que **moi**.

Le pronom disjoint **soi** se trouve dans ces mêmes contextes, mais c'est un pronom indéfini plutôt qu'un pronom personnel (voir [Pronoms indéfinis](#)).

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/pro\\_p](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/pro_p).



## Les pronoms démonstratifs



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

### Objectifs

- Sélectionner le pronom démonstratif correct selon le contexte
- Accorder les pronoms démonstratifs avec l'antécédent
- Choisir entre les constructions *c'est/ce sont* et *il/elle est* et *ils/elles sont*

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

---

[V]ers huit heures... réveillé en sursaut, j'entendis que mon voisin avait repris son marivaudage matrimonial avec l'indépendante Olly, **celle** qui avait été la première dont j'eusse entendu la voix.

Je m'habillai le plus vite qu'il me fut possible et allai trouver la respectable hôtesse du boarding house :

— Il m'est impossible de dormir dans la chambre que vous m'avez donnée. Dès l'aube, mon voisin parle avec des visiteuses et la nuit il s'entretient avec des visiteurs.

— Vous avez le sommeil léger, monsieur. On vous donnera une autre chambre à un autre étage que **celui** où vous êtes logé.

« Votre voisin est un homme estimable.

« **C'**est le fameux comique Chislam Borrow. Il... est maintenant un vieux célibataire. Il n'a ni parents ni amis. Il a pris pension ici, voici déjà trois ans, et ne parle à personne sinon avec lui-même. Sa ventriloquie lui fournit le moyen d'avoir de la compagnie quand il lui plaît.

« Il lui arrive souvent de converser avec une de **celles** qu'il aurait voulu épouser ; parfois encore, il parle avec lui-même et **ce** sont ses dialogues les plus tristes.... [C]es souvenirs bavards ne valent point, malgré leur variété, le simple langage d'une épouse dont les cheveux auraient blanchi en même temps que **ceux** de l'ancien comique, si désolé — et qui consolerait maintenant sa vieille vie... »

*Les Souvenirs bavards*, Guillaume Apollinaire ([domaine public](#))

**Considérez ces questions :**

- À quoi font référence les pronoms **celle**, **celui**, **celles**, et **ceux** ? Qu'est-ce qui détermine la forme de ces pronoms ?
- Quels mots suivent les pronoms **celle**, **celui**, **celles**, et **ceux** ? Qu'est-ce que ces mots ont en commun ?
- Quelle forme le pronom **ce** prend-il devant une voyelle ? Ce pronom est suivi de quel mot dans ce passage ?

## Introduction

La fonction d'un pronom démonstratif est de remplacer un groupe nominal (un déterminant et un nom). Ce qui met les pronoms démonstratifs à part des autres pronoms est qu'ils *désignent* et *situent* les noms qu'ils remplacent, indiquant souvent un référent par sa proximité ou par la possession.

## celui, celle, ceux, celles

**Celui**, **celle**, **ceux**, et **celles** sont des pronoms démonstratifs. Ils remplacent un nom spécifique, qui a été mentionné ou qui est évident d'après le contexte, afin d'éviter la répétition. Ils font l'accord en genre et en nombre avec les noms qu'ils remplacent.

nombre	masculin	féminin
<i>singulier</i>	celui	celle
<i>pluriel</i>	ceux	celles

Ces pronoms démonstratifs ne se trouvent pas seuls. Ils sont suivis de la préposition **de** ou d'un pronom relatif (**qui**, **que**, **dont**, **où**, **auquel**/à **laquelle**/**auxquel(le)s**).

**Celui de/d'**, **celle de/d'** etc. indiquent la possession. Ils sont généralement traduits par 'that of', 'those of' ou par la forme possessive.

C'était son rêve depuis ses 16 ans, ou plutôt **celui** de sa mère.

Ses valeurs ne sont pas compatibles avec **celles** de la République.

*Pronom démonstratif + pronom relatif* introduit une phrase relative où ces pronoms ont la fonction du sujet, du complément du verbe, ou du complément d'une préposition.

Là encore, il faut reconnaître que **ceux qui** ont organisé cette expérience ont bien fait les choses.

Et voici maintenant **celui que** vous attendez tous !

Ma mère n'est pas comme **celle dont** je parle dans le spectacle.

**-ci** et **-là** sont ajoutés aux pronoms démonstratifs pour indiquer la proximité ou l'éloignement comme la distinction entre 'this one' et 'that one' en anglais. Dans cet usage, ils ne sont pas forcément accompagnés d'un pronom relatif ou de *de*. Ils remplacent un nom avec un déterminant démonstratif (*cette télévision-ci* devient *celle-ci*).

**Celle-ci**, elle a un écran très grand tandis que **celle-là**, beaucoup plus petit.

## ceci, cela

**Ceci** et **cela** sont des pronoms démonstratifs invariables. Ils font référence à des choses qui ne peuvent pas avoir de genre spécifique, comme des idées ou des déclarations. **Ceci** évoque une notion de proximité, alors que **cela** est plus éloigné. Mais cette distinction est souvent métaphorique. Par exemple, **ceci** pourrait présenter une nouvelle idée, alors que **cela** fait référence à une idée discutée plus tôt. **Ça** est souvent utilisé dans un style familier ou conversationnel à la place de **cela**. Devant une voyelle, **ça** peut (mais ne doit pas forcément) devenir **ç'**.

Comprenez bien **ceci** : une femme ne peut aimer un homme que si elle le respecte.

Mme Paul : Quelle belle journée aujourd'hui ! Mme Dulac : Oui, **cela** nous permet d'enfin sortir nos enfants.

Il est encore trop tôt mais **ça** pourrait arriver.

**Ç'**aurait été plus probant.

## ce

Le pronom neutre **ce**, comme sujet du verbe **être**, *présente* ou *désigne* quelqu'un ou quelque chose. Ne confondez pas cette construction avec **il/elle + être**, qui sert à *décrire* quelqu'un ou quelque chose qui a déjà été présenté.

### *ce + être*

**C'est** ou **ce sont** peuvent être suivis de :

- nom, y compris les noms modifiés

**C'est** un effort presque impossible à faire.

**Ce sont** des pilotes très bien payés qui font grève.

- nom propre

**C'est** Vincent qui est en tête.

- pronom disjoint

**C'est** lui qui me l'a dit.

- dates

Samedi prochain **c'est** le 14 juillet ; va y'avoir un défilé aux Champs Elysées, je regarde toujours à la télé.

Demain, **c'est** jeudi, pas cours.

- un infinitif comme sujet

Mais parler de protectionnisme intelligent, **c'est** être un mauvais citoyen.

- adjectif pour référents non spécifiques

**C'est** intéressant, mais il faut être prudent.

 **Variation** : Normalement, on utilise **c'est** devant un nom singulier et **ce sont** devant un nom pluriel. Néanmoins, à l'oral on peut utiliser **c'est** même devant un nom pluriel : **C'est des gens** qu'on aime beaucoup.

## *il/elle + être*

Utilisez **il/elle est** ou **ils/elles sont** devant les éléments suivants :

- adjectif pour référents spécifiques

**Ils étaient** beaux, **ils étaient** fiers, mes mots à moi.

- nationalité, profession, religion (utilisés comme adjectifs, sans article)

**Elle est** américaine .

**Ils sont** ingénieurs et designers.

**Il est** musulman, non pratiquant.

▣ **Information** : Pour *présenter* une personne par sa nationalité, profession, ou religion (plutôt que de *décrire* la nationalité, profession, ou religion d'une personne déjà présentée), utilisez **ce + être** avec un article : *C'est un musulman, Ce sont des ingénieurs*. Notez que la nationalité prend une minuscule comme adjectif, mais une majuscule comme nom : *C'est une Américaine*.

Rappelez-vous qu'**il(s)** et **elle(s)** font référence à une personne ou à une chose spécifique. Le pronom **ce** ne fait pas référence à une personne ou à une chose en particulier ; il est généralement traduit comme « that ».

**Il est** bête, ce Patrick.

**C'est** bête de gaspiller deux cartouches pour rien.

## d'autres fonctions de *ce*

**Ce** est utilisé comme antécédent d'un pronom relatif, quand l'antécédent n'est pas spécifié par un nom dans la phrase :

Prends **ce que** tu veux.

C'est clairement **ce dont** nous avons besoin.

**Ce** (ou **ça** dans le langage familier) est toujours utilisé à la place de **c'** quand le verbe **être** est composé avec un verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire :

**Ce peut être** une forme de réponse.

Maintenant, **ça aurait été** du gâteau.

**Ce** est utilisé souvent pour mettre un élément au début de la phrase pour le souligner :

**C'est** très important, son apparence. (vs *Son apparence est très important*)

**C'est** moi qui joue au ballon. (vs *Je joue au ballon*)

**Ça**, c'est une vraie ambition ! (vs *C'est une vraie ambition*)

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/pro\\_d](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/pro_d).



# Les pronoms relatifs



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Modifier des antécédents avec des phrases relatives
- Choisir le pronom relatif correct selon le contexte et faire l'accord si nécessaire
- Utiliser les pronoms relatifs sans antécédent

## Observez et déduisez

### Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

En ce moment un facteur des Messageries royales se présenta dans la salle à manger, après avoir fait sonner la porte à claire-voie. Il demanda *monsieur Eugène de Rastignac*, **auquel** il tendit deux sacs à prendre, et un registre à émarger. Rastignac fut alors sanglé comme d'un coup de fouet par *le regard profond* **que** lui lança Vautrin.

– Vous aurez **de quoi** payer des leçons d'armes et des séances au tir, lui dit cet homme.... Vous pourrez maintenant faire vos farces, aller dans le monde, y pêcher des dots, et danser avec *des comtesses* **qui** ont des fleurs de pêcher sur la tête. Mais croyez-moi, jeune homme, fréquentez le tir.

Vautrin fit le geste d'*un homme* **qui** vise son adversaire. Rastignac voulut donner pour boire au facteur, et ne trouva rien dans sa poche. Vautrin fouilla dans la sienne, et jeta vingt sous à l'homme.

– Vous avez bon crédit, reprit-il en regardant l'étudiant.

Rastignac fut forcé de le remercier, quoique depuis les mots aigrement échangés, *le jour* **où** il était revenu de chez madame de Beauséant, cet homme lui fût insupportable.

*Le Père Goriot*, Honoré de Balzac ([domaine public](#))

### Considérez ces questions :

- Quelle est la relation entre les mots soulignés et les noms en italiques qui les précèdent ?
- Quel mot souligné n'est pas précédé par un nom en italiques ?
- Quelle est la relation entre **qui** et le verbe qui suit ? Quelle est la relation entre **que** et le verbe qui suit ? Quelle est la relation entre **auquel** et le verbe qui suit ? Quelle est la relation entre **où** et le verbe qui suit ?
- Dans ce passage, est-ce que le mot **où** a un sens spatial ou temporel ?

## Introduction

Un pronom relatif introduit une phrase relative qui explique ou décrit un nom mentionné précédemment, qui s'appelle l'antécédent. Les pronoms relatifs sont utilisés pour lier deux idées en une seule phrase, évitant ainsi la répétition.

(C'est un tableau. On a acheté ce tableau.)...

C'est un tableau **qu'**on a acheté.

Dans l'exemple ci-dessus, il y a une phrase complexe comprenant une phrase principale (*C'est un tableau...*) et une phrase relative (*...qu'on a acheté*). Le pronom relatif **que** introduit la phrase relative, qui ajoute des informations supplémentaires sur le tableau (le fait qu'on l'a acheté). **Que** est un *pronom* dans cette phrase parce qu'il remplace le nom *tableau* dans la phrase relative pour éviter la répétition.

On utilise des pronoms relatifs différents selon le rôle grammatical (sujet, complément direct, complément oblique, etc) du nom remplacé dans la phrase relative. Voici les pronoms relatifs :

Rôle grammatical	Pronom relatif	Exemple simple
Sujet	<i>qui</i>	C'est Bob <i>qui</i> dort
Complément direct	<i>que</i>	C'est Bob <i>que</i> j'aime
Complément de <i>de</i>	<i>dont</i>	C'est Bob <i>dont</i> je me souviens
Complément d'une autre préposition	[prép] + <i>lequel</i>	C'est la question à <i>laquelle</i> je réponds
Complément d'une préposition (personne)	[prép] + <i>qui</i>	C'est Bob à <i>qui</i> je parle
Lieu ou temps	<i>où</i>	C'est la ville <i>où</i> j'habite C'est le jour <i>où</i> j'arrive
Antécédent n'est pas énoncé par un nom précédent	<i>ce</i> + <i>qui/que/dont</i> <i>ce</i> + [prép] + <i>quoi</i> <i>là où</i>	C'est <i>ce que</i> je fais C'est <i>ce à quoi</i> je m'attends C'est <i>là où</i> je vais

## qui

**Qui** a deux fonctions relatives : comme sujet de la relative, et comme complément d'une préposition de la relative.

Comme sujet, *qui* peut remplacer n'importe quel nom, animé ou inanimé.

J'ai des amis **qui** veulent visiter.

On demande des choses **qui** sont impossibles.

C'est le livre **qui** m'a fait le plus peur !

Les règles d'accord avec le sujet s'appliquent à l'antécédent de *qui*. C'est-à-dire que le participe passé d'un verbe composé s'accorde en nombre et en genre avec le sujet si l'auxiliaire est *être*.

C'est une femme bavarde **qui** s'est mise à parler.

Comme complément d'une préposition, *qui* ne peut être utilisé qu'avec un antécédent animé (généralement une personne). Si l'antécédent est inanimé, il faut normalement utiliser *lequel* au lieu de *qui*. Il faut inclure la préposition devant *qui*.

L'homme **à qui** il avait téléphoné n'était pas arrivé.

Vous offrirez certainement des fleurs aux gens **chez qui** vous allez être invité à déjeuner ou à dîner.

Les patientes ne sont pas les seules **pour qui** les chiffres comptent, pour les laboratoires aussi.

Elle s'en souvient bien car c'est la seule personne **de qui** elle ait jamais reçu une gifle.

▣ **Information** : Si l'antécédent est une personne qui suit la préposition *de*, *de qui* et *dont* sont tous les deux corrects. *Dont* pourrait être vu comme plus élégant.

## que

**Que** fonctionne comme le complément direct de la phrase relative. Souvenez-vous que **que** devient **qu'** avant un mot qui commence par une voyelle.

On retrouve des films **qu'**on a beaucoup aimés.

C'est vrai, j'oubliais les salades **que** je t'ai racontées.

Elle a alors suivi des cours, le soir après son travail, dans l'atelier **que** dirigeait Sylvia Lopez Duclos.

Lorsque le verbe de la phrase relative est au passé composé, ou à tout autre temps composé, le participe passé s'accorde en nombre et en genre avec **que**.

Si vous le permettez, madame la présidente, je défendrai ensemble les quatre sous-amendements **que** j'ai déposés.

## dont

Utilisez **dont** si la phrase relative a besoin d'un complément introduit par **de/d'**. De telles phrases peuvent indiquer la possession ou elles peuvent contenir des verbes qui sont suivis de la préposition **de**. Certains de ces verbes incluent 'parler de'; 'avoir besoin de'; 'avoir peur de'; 'tenir de'.

Les situations **dont** nous parlons sont parfois dramatiques.

**Dont** indique souvent la possession ; « whose » est son équivalent anglais.

Non, elle a voté pour un homme **dont** la parole ne fut jamais timide.

📌 **Information** : Ne confondez pas la préposition *de* avec des prépositions complexes qui contiennent *de*. Les prépositions *à côté de*, *loin de*, *en face de*, etc. utilisent le pronom relatif *lequel* (*à côté duquel*, *en face de laquelle...*), non pas *dont*.

## lequel

Le pronom relatif **lequel** est utilisé lorsque la phrase relative est introduite par une préposition autre que **de/d'**. Ce pronom s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent (*lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*). La préposition doit toujours être placée immédiatement devant le pronom relatif. *Lequel*, *lesquels*, et *lesquelles* font les contractions habituelles avec les prépositions **à** et **de**.

La fenêtre **derrière laquelle** il se tient a également été traversée par une balle perdue.

C'est un sujet extrêmement grave, **sur lequel** nous avons déjà eu souvent à nous pencher.

Je vous citerai 2 sujets **à propos desquels** il me semble que des initiatives doivent être prises.

On fit là de nombreux prisonniers **parmi lesquels** des moines et des prêtres.

Ces hommes et ces femmes **entre lesquels** nous avançons, encadrés par les soldats, murmuraient leur mépris et leurs moqueries sur notre passage.

🌐 **Variation** : La forme **dont** est généralement utilisée en français parlé au lieu des formes **duquel**, **de laquelle**, **desquels**, et **desquelles**; cependant, ces dernières formes peuvent également être trouvées, en particulier dans les textes écrits.

Le pronom relatif **qui** est généralement utilisé au lieu de **lequel** si l'antécédent est une personne. Cependant, l'usage de **lequel** pour un antécédent animé n'est pas incorrect. Après les prépositions *entre* et *parmi*, **lequel(le)s** est plus accepté que **qui**.

Le déterminant **lequel** peut aussi bien se trouver devant un nom dans une construction appositive (où le nom est répété). Cette construction est assez formelle et s'utilise principalement à l'écrit.

Or, sur ce point, ils ont commis un abus en négligeant l'essence de l'Islam, **lequel abus** ne trouve aucune justification.

## où

Le relatif **où** peut avoir un sens spatial ou temporel. **Où** peut remplacer un lieu ou une expression de temps après une préposition (comme *dans cette ville* dans le premier exemple ci-dessous) ou sans préposition (comme le deuxième exemple, où il remplace *ce jour* tout simplement).

Neuilly est une ville **où** le temps ne fait que passer.

Il a disparu le jour **où** j'ai rompu mes fiançailles avec Jean-Marie.

C'est l'heure **où** je vais me coucher.

Alors que le relatif **où** est typique quand l'antécédent est un lieu ou un moment dans le temps, c'est généralement acceptable de le remplacer par **préposition + lequel** si possible (e.g. *l'heure à laquelle je vais me coucher* dans le dernier exemple ci-dessus).

 **Variation** : Les locutions non standard *où c'est que* et *où ce que* apparaissent à la place du relatif *où* ou *là où* dans plusieurs variétés du français à l'oral : *J'ai un voisin d'ici qui habitait où c'est que j'habite.*

## pronoms relatifs sans antécédent

**Qui, que, dont, lequel, et où** lient un nom dans la phrase principale (l'antécédent) à la phrase relative. S'il n'y a pas de nom devant le pronom relatif qui sert comme antécédent, on doit mettre le mot **ce** (ou **là** dans le cas du relatif **où**) devant le pronom relatif pour être l'antécédent.

Ceci peut être nécessaire si l'antécédent apparaît plus tard dans la phrase, après la phrase relative.

**Ce qui** m'intéresse aujourd'hui, ce sont les carottes.

**Ce que** je veux éviter, c'est le renouvellement de tels événements.

**Là où** je me sens le mieux, c'est sur scène.

Parfois, l'antécédent n'est pas un nom, mais une idée exprimée par le verbe ou la phrase principale en générale. Dans l'exemple suivant, le pronom relatif renvoie au syntagme verbal *jouer en équipe* :

Bien sûr, ils doivent apprendre à jouer en EQUIPE, **ce qu'**ils n'ont jamais fait !

L'antécédent peut être un mot indéfini (*tout, rien, quelque chose...*) qui n'indique pas une personne ou une chose spécifique.

**Tout ce qui** a été gagné peut facilement être anéanti.

Tout **ce que** vous dites est vrai.

Ne dis **rien de ce que** tu as vu.

Enfin, l'antécédent peut manquer entièrement de la phrase, surtout si c'est indiqué contextuellement avant ou après la phrase en question.

Regardez **ce qui** est sorti dans la presse.

Je fais faire aussi la liste de **ce dont** ils ont besoin pour réparer.

Le jeune homme sortit par **là où** il était entré.

Voilà **ce à quoi** vont servir ces 400 000 euros.

L'utilisation de ce logiciel me semble donc tout à fait intéressante pour faire comprendre aux élèves **ce en quoi** consiste le travail de l'écriture.

Notez que quand il n'y a pas d'antécédent spécifique, on doit utiliser le pronom relatif **quoi** à la place de **lequel** après une préposition.

Il n'est pas toujours nécessaire de mettre le mot **ce** devant la préposition qui précède le pronom relatif **quoi**.

Je sais **de quoi** je parle.

Je vous propose donc de retirer cet amendement, **sans quoi** je demanderai son rejet.

Il décida de compter mentalement jusqu'à dix, **après quoi** il donnerait un ordre.

 **Variation** : En français non standard, principalement à l'oral, les formes interrogatives *qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui* sont parfois utilisées à la place des pronoms relatifs *ce que* et *ce qui* : *Eh mon pote, on dit **qu'est-ce qu'on veut en France** !*

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/pro\\_r](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/pro_r).

# Les pronoms indéfinis



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Utiliser des pronoms pour faire référence à des antécédents indéfinis
- Choisir la forme correcte des pronoms indéfinis selon le contexte
- Se servir des expressions réciproques avec des pronoms indéfinis

### Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Nous sommes en train d'apprendre nos rôles, et c'est quelque chose de curieux que de nous voir. — Dans tous les recoins solitaires du parc, vous êtes sûr de trouver quelqu'un avec un papier à la main, marmottant des phrases tout bas, levant les yeux au ciel, les baissant tout à coup, et refaisant sept à huit fois le même geste. Si l'on ne savait pas que nous devons jouer la comédie, assurément l'on nous prendrait pour une maisonnée de fous ou de poètes (ce qui est presque un pléonasme).

Je pense que nous saurons bientôt assez pour faire une répétition. — Je m'attends à quelque chose de très-singulier. Peut-être ai-je tort.

*Mademoiselle de Maupin*, Théophile Gautier ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Est-ce que c'est possible d'identifier l'antécédent des pronoms soulignés (la chose ou la personne à laquelle ils font référence) ?
- Lesquels des pronoms soulignés sont modifiés par un adjectif ? Qu'est-ce que vous remarquez par rapport à ces adjectifs ?

## Introduction

Un pronom indéfini désigne des personnes ou des choses sans les identifier précisément.

La fonction d'un pronom indéfini est similaire à celle d'un *déterminant indéfini + nom* (voir [Déterminants](#)). Ne confondez pas des pronoms indéfinis comme **quelqu'un** ou **l'un**, qui forment un syntagme nominal tous seuls, avec des déterminants ou adjectifs indéfinis avec une forme similaire, comme **quelques** ou **un**, qui introduisent un nom (comme *quelques livres, un chat*).

Le pronom personnel **on** a souvent un sens indéfini, mais il est décrit avec les autres [pronoms personnels](#).

Certains pronoms comme **tout**, **personne**, et **rien** (ainsi que des mots d'autres catégories, comme le déterminant **chaque**) ont une fonction particulière de quantification. La description de ces mots se trouve donc dans les chapitres sur les [quantifieurs](#) et (pour les quantifieurs négatifs) la [négation](#).

## quelque + un/chose/part

**Quelqu'un** est utilisé dans les phrases affirmatives ou interrogatives pour désigner une personne, qu'elle soit de sexe masculin ou féminin. **Quelque chose** est le pronom équivalent utilisé pour désigner une chose.

On n'attaque pas **quelqu'un** qui est à terre.

Il se passe **quelque chose**, on ne sait pas quoi.

Si **quelqu'un** ou **quelque chose** est suivi d'un adjectif, l'adjectif doit être précédé de **de**.

Je viens de terminer un projet et je cherche **quelque chose de** nouveau à me mettre sous la dent.

Je suis **quelqu'un d'**ouvert, qui écoute les arguments.

**Quelques-uns** et **quelques-unes** sont des pronoms utilisés au pluriel pour parler des personnes ou des choses indéfinies. Ces mots font référence à des membres indéterminés d'un groupe ou d'une catégorie; il faut donc indiquer cette catégorie (*Quelques-unes des voitures*). Notez que le **s** à la fin de **quelques** se prononce en liaison avec les **uns** ou **unes** suivants.

Permettez-moi de vous citer ici **quelques-uns** de ces malentendus.

J'en ai **quelques-unes** dans le livret.

On a demandé à **quelques-uns** de vos collègues ce qu'ils pensaient de vous.

**Quelque part** est un pronom qui indique un lieu indéfini.

Il y en a certainement une femme pour toi **quelque part** qui est prête à te donner plein de bonheur.

## autrui, autre chose, autre part

**Autrui** fait référence à une personne indéfinie. Il est distingué du pronom **quelqu'un** par son sens relationnel - *autrui* est une/des personne(s) *autre* que la personne qui parle, ou à/de qui on parle.

Ce qui fait rire **autrui** peut tout juste me faire sourire, quelquefois.

 **Variation** : **Autrui** est limité à un registre soutenu. Dans des registres plus familiers, on voit à sa place des locutions avec l'adjectif *autre* comme **quelqu'un d'autre** ou **les autres**.

**Autre chose** et **autre part** évoquent une chose ou un lieu indéfinis, respectivement.

J'aurais préféré **autre chose**, mais c'est ma mission.

Il a passé la nuit **autre part** sans rien me dire.

## soi

Le pronom disjoint **soi** est souvent groupé parmi les pronoms personnels disjoints (**moi, toi, lui...**). Ces pronoms personnels sont les équivalents disjoints des pronoms réfléchis (**me, te, se...**) et peuvent les renforcer.

Je ne pouvais pas **me** mentir à **moi-même**.

Le ciseleur **s'**avoue à **lui-même** que sa main tremble un peu.

Notez que comme dans le deuxième exemple ci-dessus, le pronom **lui** (ou **elle, eux, elles** selon le genre et le nombre de l'antécédent) correspond au pronom réfléchi **se**. Le pronom **soi** correspond très rarement à **se**, car son antécédent doit être indéfini. Il est utilisé souvent dans le contexte d'autres pronoms indéfinis comme **chacun** ou pour parler d'une vérité générale.

Chacun reste chez **soi** et s'occupe de ses problèmes.

Il ne faut pas regarder derrière **soi**.

Quels sont les risques à construire **soi-même** sa maison ?

## l'un et les uns

**L'un** et **les uns** renvoient à une/des personne(s) ou chose(s) indéfinies. Les deux s'accordent en genre avec l'antécédent (**l'une, les unes**). Ils servent souvent à comparer certains membres d'un ensemble à d'autres.

Des deux hommes, **l'un** était coupable, l'autre innocent.

Cette lenteur s'explique par au moins deux types de raisons : **les unes** scientifiques, les autres économiques et industrielles.

**L'un** peut prendre un complément de la préposition **de**, indiquant l'ensemble dont le pronom renvoie à un membre.

Cette abbaye demeure **l'un des** plus beaux vestiges gothiques du 13e siècle.

**Les uns** ne peut pas prendre ce type de complément (*\*les uns des plus beaux vestiges gothiques du 13e siècle*).

**L'un** et **les uns** peuvent se combiner avec **l'autre** et **les autres** pour évoquer ou renforcer un sens réciproque. Si l'action réciproque comprend un complément direct, les deux parties sont mises ensemble directement (*l'un l'autre, les uns les autres*). Si cette action comprend un complément oblique, il faut mettre la préposition appropriée au milieu (*l'un à l'autre, les uns pour les autres*, etc.)

Il ne faut pas se discréditer **l'un l'autre** devant les enfants.

Je sais que mes parents étaient fous amoureux **l'un de l'autre** avant ma naissance.

Ce sont des couches de peinture mises **les unes à côté des autres**.

## tel

**Tel** est principalement un adjectif qui exprime la similarité ou l'intensité. Comme adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il modifie.

Une **telle** technique pourrait aider les paralysés à s'exprimer.

Ca faisait 50 ans qu'on n'avait pas vu de **telles** inondations !

Plus rarement, **tel** peut être un pronom qui renvoie à une personne indéfinie. Ce **tel** est invariable et ne modifie pas de nom. Il est souvent répété dans la locution *tel ou tel* 'so-and-so'.

Que **tel ou tel** ait des ambitions, ça ne gênait personne.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/pro\\_i](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/pro_i).



# Modificateurs

Les déterminants
Les quantifieurs
Les adjectifs
Les adverbes
Le comparatif et le superlatif
Les prépositions



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/m](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/m).



# Les déterminants



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Distinguer un nom indéfini et un nom défini
- Choisir le déterminant correct selon le contexte et la fonction
- Rendre les déterminants à la forme correcte selon les propriétés du nom

## Observez et déduisez

### Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Reçu **la** réponse de **ma** tante Philomène, avec deux billets de cent francs, – juste ce qu'il faut pour **le** plus pressé. **L'**argent file entre **mes** doigts comme **du** sable, c'est effrayant.

Il faut avouer que je suis d'**une** sottise ! Ainsi, par exemple, **l'**épicier d'Heuchin, M. Pamyre, qui est **un** brave homme (deux de **ses** fils sont prêtres), m'a tout de suite reçu avec beaucoup d'amitié. C'est d'ailleurs **le** fournisseur attitré de **mes** confrères. Il ne manquait jamais de m'offrir, dans **son** arrière-boutique, **du** vin de quinquina et **des** gâteaux secs. Nous bavardions **un** bon moment... Bref, en prenant **ma** commande, il m'a dit **un** jour, gentiment : « J'ajoute trois bouteilles de quinquina, ça vous donnera **des** couleurs. » J'ai cru bêtement qu'il me les offrait.

**Mon** confrère de Verchin, qui n'est pas toujours **des** plus discrets, a cru devoir faire sous forme de plaisanterie, allusion, devant M. Pamyre, à **ce** petit malentendu. M. Pamyre en était sincèrement affecté. « Que M. **le** curé, a-t-il dit, vienne autant de fois qu'il lui plaira, nous aurons **du** plaisir à trinquer ensemble. Nous n'en sommes pas à **une** bouteille près, grâce à Dieu ! Mais **les** affaires sont **les** affaires, je ne puis donner **ma** marchandise pour rien. »

*Journal d'un curé de campagne, Georges Bernanos ([domaine public](#))*

### Considérez ces questions :

- Parmi les mots soulignés, trouvez des exemples qui indiquent que le nom qui suit a les propriétés suivantes :
  - il est identifiable (spécifique)
  - il n'est pas identifiable (non-spécifique)
  - il fait référence à une catégorie générale de choses
  - il appartient à quelqu'un
  - c'est un nom massif
  - c'est un nom comptable
- Quels noms ne sont pas précédés d'un mot souligné ? Pourquoi ?
- Quels mots soulignés observez-vous avec un nom masculin et singulier ? féminin ? pluriel ? Pourquoi est-ce que le mot féminin *arrière-boutique* est précédé du mot masculin *son* ?

## Introduction

Un déterminant est un mot qui détermine ou qualifie le sens d'un nom en exprimant des concepts tels que la quantité et le caractère défini. Il n'y a jamais plus d'un déterminant par nom et il est toujours placé avant le nom. Les déterminants s'accordent typiquement en genre et en nombre avec les noms qu'ils modifient.

Les déterminants peuvent être définis ou indéfinis. Un déterminant défini exprime que le nom qu'il modifie est identifiable. Par exemple, dans la phrase ci-dessous, **le** et **sa** sont des déterminants définis. La phrase parle d'un *livre* et d'une *soeur* spécifiques que les locuteurs peuvent identifier.

Il prend **le** livre de **sa** soeur et commence à lire.

Par contre, la phrase suivante contient des déterminants indéfinis : **un, quelques, du, et une**. Ces déterminants introduisent des noms qui ne sont pas spécifiques.

Il porte **un** plateau avec **quelques** tasses, **du** sucre et **une** cafetière.

Une fois qu'une entité est introduite dans un discours, typiquement à l'aide d'un déterminant indéfini, il devient identifiable. La prochaine fois que l'on en parle, on peut donc généralement utiliser un déterminant défini :

C'est **un** livre de rédemption. **Ce** livre a été très bien traduit.

En introduisant quelque chose, on peut quand même utiliser un déterminant défini si la chose est spécifique ou identifiable autrement, par exemple si c'est observé dans la situation (*ce gâteau*, en montrant par le doigt), si c'est identifié par le contexte de la phrase (*les chaussures de Sophie, les chaussures que je t'ai données hier*), ou si on parle de manière générale (*le riz est bon pour la santé*).

## Les déterminants définis

Il y a trois sortes de déterminants qui modifient un nom défini. L'article défini (**le**) fournit un sens défini sans autre modification du nom. Les déterminants possessifs (**mon, ton, son, notre, votre, leur**) expriment en plus que le nom est possédé. Le déterminant démonstratif (**ce**) indique que le référent du nom est identifiable parce que c'est observé dans la situation ou vient d'être mentionné.

### l'article défini

L'article défini (**le**) fait l'accord en genre et en nombre avec le nom qu'il modifie :

- masculin singulier - **le (l')**
- féminin singulier - **la (l')**
- masculin et féminin pluriel (**les**)

**Le** et **la** deviennent tous les deux **l'** lorsqu'ils précèdent un nom commençant par une voyelle ou un **h** muet : *l'université, l'hôpital*. C'est ce qu'on appelle **l'élision**.

Contrairement à **le** et **la**, **les** n'a pas de forme contractée et réduite. Lorsque **les** est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un **h** muet, le **s** final normalement silencieux de **les** est prononcé, produisant un son **/z/**. Ce son supplémentaire reliant deux mots est appelé **liaison**.

Notez que l'élision et la liaison apparaissent avec la plupart des mots commençant par **h** : **l'homme, les\_(z)\_hommes, l'hiver, les\_(z)\_hivers**. Les exceptions à cette règle sont les mots commençant par un **h** aspiré : le haricot, les haricots, le héros, les héros.

Élision

Liaison

Pas d'élision/liaison devant une consonne

l'animal	les animaux	le chat, les chats
l'hôtel ( <i>h</i> muet)	les hôtels ( <i>h</i> muet)	la harpe, les harpes ( <i>h</i> aspiré)

❗ **Information** : Le **h** aspiré, comme le **h** muet, n'est pas prononcé. Mais le **h** aspiré bloque l'élision et la liaison alors que le **h** muet les permet. En général, les mots venus du latin ont un **h** muet alors que ceux empruntés du vieux-francique, une ancienne langue germanique, ont un **h** aspiré. Cette différence est due au fait que le **h** des mots empruntés du vieux-francique était prononcé jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle (ou même plus tard dans certains dialectes). La consonne n'est plus prononcée aujourd'hui, mais ses effets sur la liaison et l'élision ont duré.

L'article défini est utilisé dans les contextes suivants :

- pour un nom spécifique ou qui a déjà été spécifié

**Le** matériel pour **les** exercices n'était pas forcément très adapté.

- pour un nom exprimant une catégorie entière ou un concept général

**Les** enfants ont de plus en plus tôt un smartphone.

L'argent et **le** pouvoir ne nous survivent pas.

- pour le complément d'un verbe de préférence (*aimer, préférer, détester*), car le nom indique une catégorie entière

J'adore **les** cacahuètes.

C'est marrant que t'aimes pas **le** foot.

Son caractère lui fait préférer **les** moyens pacifiques à **la** violence.

- avec des moments de la journée, des jours de la semaine et des saisons pour indiquer la récurrence habituelle

Allez-y tôt **le** matin ou tard **le** soir.

Il allait à la messe **le** samedi soir car il ne pouvait pas y aller **le** dimanche.

**L'**été, on mange dehors, sous les arbres.

- devant les titres (mais pas devant *monsieur, madame, mademoiselle*)

**Le** président Obama ne manque pas d'exploiter les divisions de l'opposition.

☒ **Information** : Si on s'adresse directement à quelqu'un par un titre, il n'y a pas d'article devant le titre : *Très heureuse d'avoir fait votre connaissance, docteur Russel, et merci de m'avoir accordé ces quelques minutes.*

- devant les dates

Il débutera **le** 5 juillet.

- pour le prix de quelque chose par unité

Chez un professionnel, ça coûte entre 20 et 45 euros **la** séance.

Cela coûte 42 euros **le** mètre carré.

- avec des parties du corps

Simon lui jeta un regard sombre, alors il ferma **la** bouche et baissa **les** yeux.

Elle met sa tête en arrière et se masse **les** yeux.

Notez que le déterminant possessif peut aussi être utilisé avec les parties du corps (*Elle met **sa** tête en arrière*). L'article défini est obligatoire seulement si le possesseur est déjà indiqué par un pronom précédent (elle **se** masse **les** yeux; elle **lui** lave **la** main).

Par contre, un déterminant indéfini est utilisé si la partie du corps est modifiée par un adjectif qui précède le nom. Dans la phrase suivante, *un énorme nez* veut simplement dire que le nez du patient est énorme, alors que *l'énorme nez* voudrait dire qu'il y a un énorme nez spécifique qui a déjà été introduit.

Un patient entre avec **un énorme** nez et **d'immenses** oreilles.

☒ **Information** : L'article est généralement répété dans une série de noms, contrairement à l'anglais. Par exemple: // *enregistre **les** appels, **les** e-mails, et **les** SMS.*

## Omission de l'article

Les noms de personnes n'ont pas d'article, sauf pour désigner une famille ou pour parler des personnes avec un certain nom sans parler d'une personne en particulier.

**Antoinette** et **Juliette** sont assises et prennent des notes.

Pour avoir ma fête, mon jour comme **les** Catherine ou **les** Julie !

Les villes n'exigent généralement pas d'article en français.

Il quitta **Berlin** comme il avait quitté **Paris**.

Les continents, les pays, les états, les régions et les océans nécessitent généralement un article (**l'**Afrique, **la** France, **le** Texas, **la** Bourgogne, **l'**Atlantique etc.), mais il existe quelques exceptions : Haïti, Israël, Madagascar, etc. (voir [Prépositions](#))

Les mois ne nécessitent jamais d'article.

Or les budgets municipaux ne sont pas votés avant **février** ou **mars**.

Les jours de la semaine ne nécessitent pas d'article dans les cas où ils n'indiquent pas une récurrence habituelle.

Je vous rappelle que je serai à Paris de **mercredi** à **samedi**.

Après le verbe *parler*, les langues peuvent paraître avec ou sans article. *Parler français* peut avoir le même sens que *parler le français* (savoir parler cette langue) ou *parler en français* (utiliser le français dans une circonstance quelconque).

Il parle **français** comme vous et moi.

Beaucoup de jeunes originaires de l'Afrique francophone écrivent et parlent **le français** mieux que nous.

Un nom qui est le complément d'un autre nom n'a généralement pas d'article. C'est marqué seulement par la préposition **de**.

Il s'éloigne pour nettoyer avec soin ses **chaussures de foot**.

Il n'y avait que nous, les gosses, à rester en **maillot de bain**.

Il n'y a jamais d'article après la préposition **en**.

L'obligation alimentaire peut être exécutée **en nature** ou **en espèces**.

Les prépositions **avec, pour, par, et sans** permettent souvent comme complément un nom sans article.

C'est **sans doute** la volonté des dieux.

L'idée de liberté est irréalisable, parce que personne ne sait en user **avec discrétion**.

Ces réformes avaient **pour but** de diminuer le pouvoir du clergé en faveur de l'aristocratie et des représentants impériaux.

Prévenez le vigneron de votre arrivée **par téléphone**, il sera ravi de vous accueillir.

Plusieurs expressions verbales incluent un nom sans article, surtout avec les verbes **avoir** et **faire**.

Il faut vraiment **faire attention** tout le temps.

Vous ne devez pas hésiter à **faire appel** aux artisans, pour des lots structurels.

Elle nous dit de ne pas **avoir peur**.

Et du coup, encore aujourd'hui, j'ai du mal à **avoir confiance** en moi.

## les déterminants possessifs

Les **déterminants possessifs** indiquent la possession.

Devant **ta** beauté, **ma** vie prend enfin **son** sens.

Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent.

Masculin singulier	Féminin singulier	Pluriel	Traduction
mon	ma	mes	<i>my</i>
ton	ta	tes	<i>your</i> (familier et singulier)
son	sa	ses	<i>his, her, their</i> (singulier), <i>its</i>
notre	notre	nos	<i>our</i>
votre	votre	vos	<i>your</i> (formel ou pluriel)
leur	leur	leurs	<i>their</i> (pluriel)

Les déterminants possessifs doivent s'accorder avec le nom qu'ils modifient. Dans l'exemple suivant, le nom féminin *femme* requiert une forme féminine – **sa** – alors que le nom masculin *fauteuil* requiert la forme masculine **son**. La traduction en anglais dépend du contexte. Étant donné que la phrase fait référence à Pierre, nous savons que **sa** signifie « his ». Cependant, le possesseur du fauteuil est ambigu, donc ce n'est pas clair si **son** se traduirait par **his** ou par **her**.

Pierre installe **sa** femme dans **son** fauteuil.

N'oubliez pas de faire la liaison entre les formes plurielles des déterminants possessifs et les mots commençant par une voyelle (*mes amis*). **Ma, ta, sa** deviennent **mon, ton, son** devant des noms féminins commençant par une voyelle pour éviter le hiatus de deux voyelles.

Tu es vraiment **mon** amie, toi.

On peut connecter **son** ampoule à sa tablette ou à son téléphone.

Les déterminants possessifs ne sont qu'un moyen d'exprimer la possession. D'autres expressions de possession incluent :

- les adjectifs possessifs (voir [Adjectifs](#))

Donne-moi la main et pose tes pieds exactement où je pose **les miens**.

- nom + *à* + possesseur

C'est arrivé à une amie **à moi**.

- nom + *de* + possesseur

La maison **de Jean** était très jolie.

## le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif **ce** (traduit par 'this/that/these/those') est utilisé pour un nom défini qui est observé dans la situation ou qui vient d'être mentionné. Il s'accorde en nombre et en genre avec le nom qu'il introduit.

- masculin singulier : **ce**
- masculin singulier devant une voyelle ou un **h** muet : **cet**
- féminin singulier : **cette**
- pluriel (masculin ou féminin) : **ces**

Notez que la liaison est obligatoire entre **ces** et les mots commençant par une voyelle ou un **h** muet.

Souvent, le déterminant démonstratif désigne quelque chose que l'on peut voir ou montrer :

Tu peux jeter **cette** perruque et **ces** lunettes.

Le déterminant démonstratif peut aussi rappeler une chose ou une idée qui a été récemment mentionnée dans le discours.

Pour autant, **cette** question n'a pas à intervenir dans **ce** projet de loi.

## -ci et -là

Les déterminants démonstratifs peuvent désigner quelque chose de proche ou de lointain : pour distinguer deux éléments ou plus, on peut ajouter les suffixes **-ci** ou **-là** au déterminant démonstratif. Le suffixe **-ci** indique que l'élément est relativement proche du locuteur ; **-là** suggère que quelque chose est plus loin.

Mais qui peut bien nous appeler à **cette** heure-**ci** ?

Je danse entre **ces** deux choses-**là**.

## Les déterminants indéfinis

Les déterminants indéfinis sont principalement les articles **un (une, des, de)**, et **du (de la, de l')**. Les numéraux cardinaux (**deux, cinq, cent**) et des mots comme **plusieurs, divers, quelques**, et **certains** fonctionnent très souvent comme des déterminants indéfinis, mais sont techniquement des adjectifs.

## les articles indéfinis

Les articles indéfinis indiquent simplement que le nom modifié n'est pas identifiable. Le choix d'article dépend de si le nom est comptable ou massif (voir [Noms](#)).

### noms comptables

Si le nom est comptable, on utilise l'article indéfini **un**, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

- masculin singulier : **un**
- féminin singulier : **une**
- pluriel (masculin ou féminin) : **des**

C'est **un** cadeau pour **une** amie.

Vous seriez mieux dans **une** chambre, **une** belle chambre, avec **des** rideaux.

### noms massifs

Si le nom est massif (indénombrable), on utilise l'article indéfini **du** (souvent appelé l'article *partitif*), qui s'accorde en genre avec le nom et fait l'élision devant une voyelle.

- masculin : **du** (**du** pain)
- féminin : **de la** (**de la** viande)
- masculin ou féminin devant une voyelle ou un **h** muet : **de l'** (**de l'**ail, **de l'**eau)

Nous avons, tous ensemble, **du** travail à faire.

Je fais cuire cela dans **de l'**huile avec **du** thym et **de l'**ail .

Il y a **de la** glace et **de la** neige partout.

Rappelez-vous qu'un nom qui est typiquement comptable peut souvent être conçu en termes massifs, et vice versa. Ainsi, le même nom peut être introduit par un article défini ou par l'un ou l'autre des articles indéfinis. Comparez ces exemples :

Ici, **le** vin est encore un produit de luxe.

On fait **du** vin ici depuis le XVIIIe siècle.

Le champagne est **un** vin relativement cher par rapport à tous les autres.

Dans le premier exemple ci-dessus, **le vin** fait référence à la catégorie générale. Dans le deuxième exemple, **du vin** fait référence au vin comme une substance massive et non-comptable. Dans le troisième exemple, **un vin** fait référence à un type de vin parmi d'autres, qui est donc comptable.

## l'article indéfini remplacé par **de**

Dans certains contextes, l'article indéfini (un, une, des, du, de la, de l') est remplacé par **de** (**d'** devant une voyelle ou un h muet). Ces remplacements ne s'appliquent pas aux articles définis (le, la, les, l').

D'abord, quand un nom indéfini est le complément d'un verbe mis **au négatif**, les articles indéfinis sont typiquement remplacés par la préposition **de** :

Il n'y a **pas de** danger imminent.

Je mange du poisson, mais **pas de** viande animale.

Cependant, à la suite du verbe **être**, les articles indéfinis restent inchangés :

La défaite n'**est pas une** option.

Ce ne **sont pas des** principes cohérents à mes yeux.

L'article peut aussi rester pour souligner le nom positif contrasté. Par exemple :

On a **des** adversaires mais **pas des** ennemis.

Ensuite, l'article indéfini est souvent remplacé par **de** après **une expression de quantité**. Les expressions de quantité incluent des noms (*un kilo, un tas, une bouteille, etc.*) ainsi que des adverbes (*trop, assez, beaucoup, plein, etc.*). Ces expressions peuvent prendre comme complément un nom indiquant la chose quantifiée. Dans ce cas, le nom est marqué par la préposition **de** :

- *nom/adverbe de quantité + de + nom de chose*

Si le nom de chose dans cette construction a un déterminant *défini*, le déterminant garde sa place après la préposition **de**. La préposition **de** est amalgamée avec l'article défini pour faire les formes **du** (*de + le*) et **des** (*de + les*). (Ne confondez pas ces formes amalgamées avec les articles indéfinis **du** et **des**.)

Chez Lucie, j'ai trouvé **une bouteille de cette** fameuse absinthe !

**Beaucoup de mes** étudiants sont chrétiens ou juifs.

C'est **un petit morceau du** mur de Berlin.

**Beaucoup des** textes suivants sont des textes classiques, souvent donnés au bac.

Par contre, si le nom de chose dans cette construction a un déterminant *indéfini*, la préposition **de** remplace le déterminant.

Il faut **10kg de** protéines végétales pour faire **un kilo de** viande.

Tu as fait **assez de** bêtises pour ce soir.

Il y a **beaucoup d'**argent à gagner.

Il faut **une douzaine de** jours pour y arriver.

Voici une liste d'expressions de quantité courantes :

- *une boîte de, un litre de, un bol de, une livre de, un bout de, un morceau de, une bouteille de, une part de, une cuillère de, une pincée de, une douzaine de, une tasse de, 50 grammes de, une tranche de, un kilo de, un verre de, un peu de, un tas de, trop de, beaucoup de, assez de, plein de, pas mal de, énormément de*

📌 **Information** : Le complément des quantifieurs proportionnels **la plupart, la majorité, la moitié, et bien des** est toujours défini. L'article n'est donc pas remplacé par **de**. On dit donc *la plupart des livres (de + les)* ou bien *la plupart de mes livres, la plupart de ces livres, etc.*, mais jamais *\*la plupart de livres*.

Le même principe s'applique à d'autres expressions avec la préposition **de** (avoir besoin de, faire preuve de, avoir envie de, etc.) devant un nom indéfini pluriel (des) ou massif (du, de la, de l').

J'ai **besoin de lunettes** pour lire.

Vous devriez donc **faire preuve de modestie** par rapport à ce sujet.

🌐 **Variation** : À l'écrit ou dans un style plutôt formel à l'oral, il y a deux autres cas où l'article indéfini est remplacé par **de**.

1. après la forme passive de certains verbes (*Le château est entouré d'eau*)
2. devant un adjectif qui précède le nom (*Ce sont **de** grandes maisons*) [**Attention : seulement au pluriel**]

À l'oral dans un style familier, on utilise généralement **par** au lieu de **de** dans la construction passive (avec un article après : *entouré par de l'eau*).

📌 **Information** : Rappelez-vous que ces remplacements ne s'appliquent pas aux noms définis. L'article défini n'est pas remplacé par **de** (mais ils sont parfois amalgamés dans une seule forme : **de + le = du**).

- Indéfini : *Je ne vois pas **de** livres.*
- Défini : *Je ne vois pas **les** livres.*
- Indéfini : *J'ai besoin **de** conseils.*
- Défini : *J'ai besoin **des** (de + les) ciseaux, tu les as mis où ?*

## adjectifs introduisant un nom indéfini

Certains adjectifs peuvent introduire un nom pluriel *avec ou sans* l'aide d'un déterminant. Quand il n'y a pas de déterminant défini devant l'adjectif, le nom est indéfini.

Il le lui a dit à **plusieurs** reprises.

Chez Elisabeth et Saïd, il avait rencontré, lors de **ses plusieurs** visites, d'autres personnes dont un couple qui l'entraîna pour cinq jours de tourisme près de Foix.

**Différents** sujets me préoccupent en ce moment, vous le savez bien.

**Les différents** conseillers régionaux vont discuter entre eux.

Voici des adjectifs courants qui peuvent introduire un nom indéfini pluriel : *plusieurs, différents, divers, quelques, certains, maints*

Les adjectifs *pareille, maint, tel*, et *semblable* peuvent introduire un nom indéfini *singulier* sans déterminant, mais cette construction est typiquement limitée à un registre très formel.

Trouver le sommeil avec **pareille** idée en tête est impossible.

Mais l'archéologie apporte **mainte** donnée remarquable.

Ils ne voudront plus passer devant **tel** magasin.

On ne décèle pas l'alacrité, voire la ferveur, que **semblable** initiative démocratique mériterait.

## numéraux cardinaux

Les numéraux cardinaux (**deux, six, cent**, etc.) sont aussi des adjectifs qui peuvent introduire un nom avec ou sans déterminant.

**Trois** personnes dont **deux** policiers ont été légèrement blessées.

**Nos quatre mille** militaires déployés au Mali y mènent une action exemplaire.

Même si la série a été conçue comme un film, **les six** épisodes peuvent se regarder séparément.

Pour les numéraux 21, 31, 41, 51, 61 et 71, le mot *et* sépare le multiple de 10 de la fin du numéral : *vingt-et-un, cinquante-et-un, soixante-et-onze* (mais *quatre-vingt-un, quatre-vingt-onze*).

 **Variation** : En France, les numéraux 70, 80, et 90 suivent le système vigésimal hérité des Gaulois : *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix*. En Belgique, 70 et 90 sont remplacés par *septante* et *nonante*. En Suisse, 80 est remplacé aussi, par *huitante*. En dehors de l'Europe, les pays francophones suivent généralement le système de leur pays colonisateur : *soixante-dix* au Québec et en Algérie, anciennes colonies françaises, mais *septante* au Congo-Kinshasa, ancienne colonie belge.

Un tiret lie les parties des numéraux composés en-dessous de cent (*cinquante-sept*). Le tiret est variable au-dessus de cent (*trois mille deux cent trente-et-un, trois-mille-deux-cent-trente-et-un*).

La forme des numéraux cardinaux est invariable (*quatre femmes, deux mille oiseaux*), à l'exception de **un** qui s'accorde en genre avec le nom (*trente-et-une étudiantes*) et **vingt** et **cent** qui prennent un **s** au pluriel si c'est un multiple exact (*quatre-vingts, cinq-cents*, mais *quatre-vingt-trois, cinq-cent-soixante*).

Les nombres 100 et 1 000 sont représentés par les mots *cent* et *mille*, sans *un* (*cent hommes, mille hommes*). Les mots *million* et *milliard* sont des noms nécessitant un déterminant (*un million d'hommes, un milliard d'hommes*).

 **Information** : Le **f** de **neuf** se prononce comme /v/ en liaison avec *ans, autres, heures, et hommes* (et comme /f/ ailleurs) : *neuf ans* [nø vɑ̃], *neuf amis* [nø fami]

Les consonnes finales de **cinq, six, huit, et dix** peuvent ne pas être prononcées devant un mot commençant par une consonne : *six livres* [si livʁ] ou [sis livʁ].

Il n'y a pas de liaison à l'intérieur des noms composés : *deux-cent-onze* [dø sɑ̃ ɔ̃z]

En chiffres, un espace regroupe les grands nombres par ordre de mille (*mille-sept-cent* : 1 700). Une virgule sépare la partie décimale (trois quarts : 0,75). La monnaie est indiquée généralement après le chiffre (300 EUR, 300 €, 2,50 €), mais il n'est pas rare de voir un symbole de monnaie séparateur de la partie décimale (2€50).

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/determinants](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/determinants).



# Les quantifieurs



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Choisir le quantifieur correct selon le sens et le contexte
- Distinguer entre *tout* et *tous* et en choisir la forme correcte selon la fonction et le contexte
- Utiliser correctement les expressions de choix libre

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

**Tout** ce mois-ci la terre a tremblé. C'est le premier tremblement de terre vraiment fort que nous ayons eu depuis cinq ans. La terre tremble bien de quatre à huit fois **chaque** année, mais d'une façon insignifiante.... Heureusement les dégâts se sont bornés, chez nous, à la chute des vieilles mesures, à quelques fentes dans les charpentes de bois, à quelques lézardes dans les murs ; mais la montagne Pelée fume toujours ; les cendres qu'elle a jetées ont couvert le pays à plusieurs lieues de distance. Les toits de Saint-Pierre étaient **tout** blancs. J'ai eu bien peur, pour ma part, tandis que les boiseries craquaient et que les meubles se promenaient sur le plancher ; mais papa m'avait mise à l'abri, et son calme me rassurait. Ce qu'il y avait d'affreux, c'était le bruit, une sorte de bourdonnement sourd qui précédait **chaque** secousse. On aurait dit un torrent descendu de la montagne, et on s'attendait réellement à disparaître. Les commères étaient enchantées de pouvoir prophétiser, elles déclaraient que **toute** l'île serait engloutie.... Les Desroseaux, que nous avons vus ces jours-ci, nous ont dit qu'à Saint-Pierre les églises étaient remplies de gens en prières qui croyaient leur dernière heure venue. En face de la maison Desroseaux, se trouve l'école des enfants noirs ; à **chaque** secousse, ces deux cent cinquante marmots hurlaient **tous** à la fois. Le vacarme qu'ils faisaient était plus épouvantable que **tout** le reste, m'a dit Maxime.

*Yette, histoire d'une jeune créole, Thérèse Bentzon ([domaine public](#))*

Considérez ces questions :

- **Tout/tous** et **chaque** indiquent tous les deux une quantité de 100%. Quelle est la différence de sens entre ces mots ?
- Est-ce que vous pouvez penser à des mots qui indiquent d'autres quantités (50%, 0%, etc.) ?
- Quelle est la différence entre **tout** (*tout ce mois-ci, toute l'île, tout le reste*) et **tous** (*tous à la fois*) ? Lequel modifie un nom ? Lequel remplace un nom ?
- Où dans ce passage est-ce que **tout** modifie un adjectif ?

## Introduction

Les quantifieurs sont des mots ou des expressions qui quantifient un ensemble de personnes ou de choses. On peut regrouper les quantifieurs selon la quantité de l'ensemble qu'ils indiquent :

- quantifieurs universels (100%, par ex. *tous les livres*)
- quantifieurs négatifs (0%, par ex. *aucun livre*)
- quantifieurs proportionnels (entre 0% et 100%, par ex. *la plupart des livres*)

La catégorie grammaticale des quantifieurs peut varier (déterminant, pronom, adjectif, adverbe), mais cette fonction de quantification réunit tous ces mots. Parce qu'ils ont une syntaxe particulière en commun avec d'autres expressions négatives, les quantifieurs négatifs sont décrits sur la page sur la [négation](#).

Une autre famille d'expressions, les expressions de choix libre, remplit une fonction similaire à celle des quantifieurs. Comme les quantifieurs, ces mots portent sur un ensemble d'entités. Mais au lieu de quantifier cet ensemble, ces mots (*n'importe quel, quelconque*, etc.) indiquent que le choix d'un individu ou d'un autre dans l'ensemble ne change rien.

# Quantifieurs

## chaque et chacun

**Chacun** est un pronom qui est toujours singulier. La forme féminine est **chacune**. Ces pronoms peuvent avoir plusieurs rôles dans la phrase : sujet, complément direct ou oblique, ou ajout qui suit le verbe.

Il faut que **chacun** prenne ses responsabilités.

Un même temps de formation doit être offert à **chacune** et à **chacun**.

Les petits peintres ont **chacun** leur motivation.

L'ensemble quantifié par chacun est soit toute l'humanité soit un groupe plus spécifique selon le contexte (comme les peintres du dernier exemple ci-dessus). L'ensemble peut être indiqué par la préposition **de** après le quantifieur :

**Chacune des équipes** va essayer de se mettre à l'abri en cette fin de championnat.

**Chaque**, en revanche, est un déterminant suivi d'un nom singulier. La forme est invariable.

**Chaque** enfant aura une réponse à sa lettre.

Alors que singuliers, ces quantifieurs sont universels car ils indiquent que le prédicat s'applique à tous les membres de l'ensemble individuellement.

## tout et tous

Le mot **tout** peut modifier un adverbe, adjectif, nom, ou pronom, ou il peut se tenir seul comme un pronom.

Quand c'est un adverbe (qui modifie un adjectif ou un autre adverbe), **tout** est généralement invariable. Même si l'adjectif qu'il modifie est pluriel et/ou féminin, **tout** ne change typiquement pas.

Je voudrais **tout d'abord** saluer ce progrès relatif.

Tu fais un mouvement en cercle avec ta cuillère, **tout simplement**.

Il avait la phobie des insectes depuis qu'il était **tout petit**.

Mon oncle a les doigts **tout noirs** de cambouis.

La jeune femme était **tout heureuse** de parler français avec eux.

Cependant, pour modifier un adjectif féminin qui commence par une consonne, on emploie la forme **toute(s)**.

L'alarme s'est déclenchée **toute seule**.

Vous pouvez faire de **toutes petites** crêpes.

Sans article, **tout** peut quantifier un nom propre ou un pronom. Il peut aussi quantifier un nom commun avec un article. **Tout** s'accorde avec le nom ou le pronom avec les formes suivantes : **tout** (masc. sing.), **toute** (fém. sing.), **tous** (mas. pl.), **toutes** (fém. pl.).

La manifestation doit avoir lieu dans **tout Paris**, le long des artères principales de la ville.

Franchement, tu es un vrai exemple pour **nous toutes**.

**Toute une génération** a connu ce genre de mésaventure.

Ils ont ramené **tous les blessés** ici.

ℹ **Information** : Dans un registre formel, il est possible de modifier un nom commun avec **tout** sans article : *Comme **tout commerçant**, le vendeur a une obligation en cas de vice caché.*

Le pronom **tout** renvoie à un ensemble de choses et se traduit typiquement par « everything ». Ce pronom est singulier et invariable. Comme complément d'un infinitif ou d'un verbe composé, il se met après le verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire.

C'est vrai que, depuis trois ans, **tout** a changé.

Le philosophe veut **tout** expliquer, **tout** comprendre .

J'ai **tout** dit à la police.

Le pronom **tous**, par contre, peut indiquer des personnes ou des choses. Il est toujours pluriel et doit s'accorder en genre avec son antécédent (**tous**, **toutes**). Il est souvent traduit par « all » ou « all of them ».

**Tous** sont fiers des succès de nos armées.

**Toutes** portaient de très stricts tailleurs noirs.

Vous savez que je les ai **toutes** gardées dans une petite caisse en bois.

❗ **Information** : Il faut prononcer le **s** du pronom **tous**. Le **s** est également prononcé quand **tous** modifie un pronom (e.g. **nous tous**). Par contre, le **s** n'est pas prononcé quand la forme plurielle **tous** modifie un nom (e.g. **tous les jours**).

Enfin, le nom masculin **tout** signifie « whole thing, entirety ». Comme tous les noms, il est précédé par un déterminant.

Elle saisit **le tout**, le jette dans la valise, la ferme.

Voici une liste de phrases idiomatiques courantes avec **tout** : *pas du tout, en tout cas, tout de suite, malgré tout, tout le monde, tout à l'heure, tout le temps, tout à coup, tous les jours, tout à fait, tous (toutes) les deux, tout droit, tous les deux jours, tous les trois jours ... etc., tout de même, toutes les deux semaines, tout le temps, tout en + participe présent*

## quantifieurs proportionnels

Les quantifieurs **la plupart**, **la moitié**, et **la majorité** renvoient à une partie (vers ou en-dessus de 50%) d'un ensemble d'entités. Alors que ces quantifieurs sont singuliers, la conjugaison du verbe dépend souvent sur le nombre du nom représentant cet ensemble. Pour **la plupart**, le verbe est conjugué au pluriel quand le nom est pluriel :

**La plupart** des enfants **vont** être à l'école de 7h45 le matin jusqu'à 18h le soir.

Pour **la moitié** et **la majorité**, si le nom est pluriel on a le choix de conjuguer le verbe au singulier ou au pluriel, mais la tendance est de le conjuguer au pluriel.

**La majorité** des victimes **sont** des civils.

**La moitié** des enfants handicapés **n'a** pas accès à la même école que les autres enfants.

Notez que le complément de ces quantifieurs (ainsi que **bien des**) est généralement défini. On dit donc **la plupart des** (*de + les*) **livres**, et non pas *\*la plupart de livres*.

## Expressions de choix libre

Les expressions de choix libre sont en contraste avec les déterminants définis et indéfinis, qui font référence à un individu en particulier, soit identifiable (*la femme*), soit inidentifiable (*une femme*). Les expressions de choix libre ont une référence variable car elles indiquent que le prédicat s'appliquerait à tous les membres d'un ensemble de la même manière.

## n'importe

Il y a plusieurs expressions de choix libre formées en ajoutant un mot interrogatif à **n'importe** :

- **n'importe qui** 'anybody/anyone', 'whoever/whomever'
- **n'importe quoi** 'anything', 'whatever'
- **n'importe quel** 'whichever'
- **n'importe lequel** 'whichever of them'
- **n'importe où** 'anywhere', 'wherever'
- **n'importe quand** 'any time', 'whenever'
- **n'importe comment** 'any way', 'however'

Les formes en *quel* ou *lequel* font l'accord en genre et en nombre avec le nom modifié ou l'antécédent.

Ça peut arriver à **n'importe qui**.

Vous avez le droit de dire **n'importe quoi**.

Les clients appellent à **n'importe quelle** heure.

Il peut être tenu par **n'importe lequel** des acteurs.

Je peux m'endormir **n'importe quand**.

Je ne peux pas vous autoriser à bâtir **n'importe où** et **n'importe comment**.

Ces expressions ont souvent un sens péjoratif, surtout *n'importe quoi* ('nonsense').

Elle dit **n'importe quoi**, ta copine !

Ces derniers temps, je mange **n'importe comment**.

Des burgers, mais pas **n'importe lesquels** : boeuf haché maison, pain préparé par un boulanger...

## Où/Quel/Qui/Quoi que

Les expressions de choix libre **où que** ('wherever'), **quel que** ('whichever'), **qui que** (whoever/whomever), et **quoi que** ('whatever') introduisent une phrase subordonnée qui requiert le subjonctif.

De toute façon il me retrouvera **où que** j'aille.

Il permettra de donner à tous les jeunes une bonne formation, **quel que** soit leur niveau.

Il ne s'agit pas de blâmer **qui que** ce soit.

**Quoi qu'**il fasse, il fait mal.

Des formes alternatives utilisent une variété de quantifieurs devant un nom :

Je n'ai **aucun** lien **que ce soit** avec un quelconque (ou une quelconque) islamiste.

Ta femme ne partirait jamais, dit-il à Jean, **quelque** conduite **que tu aies**.

Il refuse la critique et **tout** dialogue **que ce soit** avec les autres ou avec lui-même.

## Quiconque, quelconque, et quelque

Le pronom **quiconque** signifie 'whoever' et est plus formel que **qui que ce soit**.

**Quiconque** souhaite travailler plus longtemps le peut.

**Quelconque** ('whichever') est un adjectif et doit s'accorder en nombre (mais pas en genre) avec le nom modifié.

Pour cela, ouvrez une page Web **quelconque** .

Trace deux triangles **quelconques** de formes différentes et mesure leurs angles à l'aide d'un rapporteur.

**Quelque** ('some') est une expression de choix libre au singulier et peut renvoyer à une personne ou à une chose. (**Quelques** au pluriel est un adjectif indéfini qui n'indique typiquement pas un choix libre.)

Cherchant **quelque** vague inspiration, il espérait se laisser guider par le hasard, comme souvent.

Il savait seulement que c'était **quelque** riche personnage qui avait séduit sa mère, comme c'était souvent le cas pour la domesticité des grandes maisons.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/quantifieurs](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/quantifieurs).



## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Dans l'église de Saint-Michel, au fond d'une **petite** chapelle, **éclairée** par les lueurs **rouges** d'un vitrail, sur un autel **orné** de broderies et de vases **pleins** de fleurs en papier, se dressait une statue de la Vierge. Elle avait les chairs **roses**, un manteau **bleu constellé** d'argent, une robe **lilas** dont les plis retombaient chastement sur des sandales **dorées**. Dans ses bras, elle portait un enfant **rose** et **nu**, à la tête **nimbée** d'or, et ses yeux reposaient, **extasiés**, sur l'enfant. Pendant **plusieurs** mois, cette Vierge de plâtre fut ma **seule** amie, et tout le temps que je pouvais dérober à mes leçons, je le passais en contemplation devant cette image, aux couleurs si **tendres**. Elle me paraissait si **belle**, et si **bonne**, et si **douce**, qu'aucune créature humaine n'eût pu rivaliser de beauté, de bonté et de douceur avec ce morceau de matière **inerte** et **peinte** qui me parlait un langage **inconnu** et **délicieux**, et d'où m'arrivait comme une odeur **grisante** d'encens et de myrrhe.

*Le Calvaire*, Octave Mirbeau ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quel mot est-ce que chacun des mots soulignés modifie ? Ces mots modifiés sont de quelle catégorie ?
- Quels mots soulignés précèdent le mot qu'ils modifient ? Lesquels le suivent ? Lesquels sont séparés par le mot qu'ils modifient par un verbe ?
- Parmi les mots soulignés, qu'est-ce que les mots féminins ont en commun ? Qu'est-ce que les mots pluriels ont en commun ? Quel mot semble par sa forme être pluriel, mais est en fait singulier ?
- Dans ce passage, le sens du mot *éclairée* est complété par une préposition : *par les lueurs rouges d'un vitrail*. Quels autres mots soulignés ont un complément prépositionnel ?

## Introduction

Un adjectif est un mot qui modifie un nom ou un pronom. Généralement, un adjectif est mis après le nom qu'il modifie et doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom.

C'est en effet une question **philosophique** extrêmement **importante**.

Vous êtes un homme **charmant**, **raffiné**, **délicat**.

Notez que dans le premier exemple ci-dessus, *philosophique* et *importante* sont des adjectifs car ils modifient le nom *question*, mais *extrêmement* est un adverbe car il modifie l'adjectif *importante*.

Un adjectif peut aussi apparaître comme attribut du sujet, séparé du nom ou pronom qu'il modifie par *être* ou un autre verbe attributif.

Ils semblent **capables** de survivre à tant de choses.

Certains adjectifs peuvent prendre un complément, comme l'infinitif *de survivre à tant de choses* qui est complément de *capables* dans la phrase ci-dessus.

Les adjectifs peuvent généralement aussi apparaître avec un déterminant sans nom. Dans ce cas, le sens exprimé est *celui/celle qui est [adjectif]* ou *ceux/celles qui sont [adjectif]*.

Tous les matins, il réveille **la petite**.

Je vous rappelle que **les rouges** sont pour la prostate.

## Accord

Les adjectifs s'accordent en nombre et en genre avec le nom ou le pronom qu'ils modifient. Pour les adjectifs réguliers, la forme masculine est la forme de base à laquelle les terminaisons sont ajoutées. L'adjectif féminin est formé en ajoutant un **e**. L'adjectif pluriel est formé en ajoutant **s**.

masculin singulier	féminin singulier	masculin pluriel	féminin pluriel
petit	petite	petits	petites

Notez comment les formes singulière et plurielle de l'adjectif masculin ont la même prononciation, ainsi que les formes singulière et plurielle de l'adjectif féminin.

- **petit** [pəti]
- **petite** [pətit]
- **petits** [pəti]
- **petites** [pətit]

L'adjectif prend le masculin pluriel lorsque les noms qu'il modifie sont de genres différents :

Ses yeux et ses oreilles sont **petits**.

Un nom pluriel peut être modifié par plusieurs adjectifs singuliers si chaque adjectif est lié à un membre différent de la collectivité évoquée par le nom :

A 150 km de là, retour à Montréal, un savoureux mélange entre les cultures **québécoise** et **américaine**.

## irrégularités de genre

Certains adjectifs sont complètement irréguliers :

masculin	féminin
doux	douce

faux	fausse
favori	favorite
frais	fraîche
long	longue
public	publique

D'autres adjectifs peuvent être regroupés en catégories :

terminaison au masculin	terminaison au féminin	exemple
-el	-elle	cruelle • cruelle
-eil	-eille	pareil • pareille
-il	-ille	gentil • gentille
-on	-onne	mignon • mignonne
-s	-sse	gros • grosse
-en	-enne	ancien • ancienne
-et	-ète	secret • secrète
-er	-ère	cher • chère
-eux	-euse	heureux • heureuse
-eur	-euse	trompeur • trompeuse
-teur	-trice	créateur • créatrice
-f	-ve	actif • active
-c	-che	franc • franche
-ou	-olle	fou • folle

Certains adjectifs ont des formes masculines et féminines identiques. C'est généralement le cas des adjectifs en **e** dans la forme masculine (*pauvre, difficile, sensible*, etc.) et des adjectifs empruntés comme *snob, cool*, etc.

Le progrès est **énorme** pour les salariés âgés de moins de trente ans.

Cette rencontre est **énorme** !

Les risques sont **énormes** pour des chances de réussite relativement minces.

**Beau, nouveau et vieux** ont des formes irrégulières. Notez les formes spéciales au masculin singulier lorsqu'elles précèdent un mot commençant par une voyelle ou un **h** muet.

masculin singulier	masculin devant une voyelle	féminin singulier	masculin pluriel	féminin pluriel
beau	bel	belle	beaux	belles
nouveau	nouvel	nouvelle	nouveaux	nouvelles
vieux [vjø]	vieil [vjɛ]	vieille [vjɛ]	vieux [vjø]	vieilles [vjɛ]

## irrégularités de nombre

La majorité des adjectifs sont réguliers au pluriel ; c'est-à-dire qu'un **-s** est ajouté aux formes singulières masculines ou féminines. Il existe deux exceptions majeures à cette règle :

1. N'ajoutez pas de **s** à la forme masculine des adjectifs se terminant par **s** ou **x**. Le masculin singulier et le pluriel sont ainsi identiques : *un animal **heureux**, des animaux **heureux***. Cependant, le pluriel féminin de ces adjectifs est régulier ; il se forme en ajoutant simplement un **s** au féminin singulier : *une fille **heureuse**, des filles **heureuses***.
2. Les adjectifs se terminant par **al** au masculin singulier se transforment en **aux** au masculin pluriel.

Il est **international**, même s'il est d'origine roumaine.

Elle est en contact avec énormément de gens **internationaux**.

Le pluriel féminin de ces adjectifs est régulier ; il se forme en ajoutant simplement un **s** au féminin singulier :

Il sait bien que sa notoriété **internationale** le protège.

Il écoute plus que d'habitude les informations **internationales**.

## exceptions à l'accord

Il y a quelques circonstances où l'adjectif reste à la forme masculine singulière quels que soient le genre et le nombre du nom qu'il modifie :

- Après un [pronom indéfini](#) et la préposition **de** (*quelqu'un d'intelligent*)
- Si l'adjectif modifie un verbe plutôt qu'un nom (*Elle chante **fort**, La voiture coûte **cher**, Les filles travaillent **dur***)
- Après **ce + être** (*C'est beau*)
- Si c'est un adjectif de couleur composé (*bleu clair, vert foncé*)
- Si c'est un adjectif de couleur dérivé d'un nom (*marron, orange, chocolat*; Exception : *rose*; l'accord de *châtain* est variable)
- Si c'est un adjectif évaluatif emprunté (*cool et super* sont invariables; l'accord au pluriel est variable pour *chic* et *extra*)
- Après *avoir l'air* si l'adjectif modifie *l'air* et non la personne :

Elle a l'air **charmante** cette jeune fille pleine de jeunesse. (= elle est charmante)

Elle a cet air **sérieux** qui m'a plu quand elle lisait mes rapports. (= son attitude est sérieuse)

## Place

La plupart du temps, l'adjectif suit le nom qu'il modifie, mais il y a quelques adjectifs qui précèdent normalement le nom.

Très remarqué, il a fait une **belle** carrière.

C'est la **troisième** fois que le club est récompensé.

La valise était remplie de **vieux** journaux !

Un adjectif aura tendance à précéder le nom si c'est...

- un nombre (cardinal : *deux, trois*; ordinal : *premier, deuxième, troisième*; adjectif de quantité : *seul, quelques*)
- un adjectif de similarité (*même, autre*)
- une évaluation subjective (*bon, mauvais, beau, joli* – en contraste avec des qualités objectives comme *vert, carré*)
- une qualité qui dépend du nom (*une petite maison* est plus grande qu'*un grand insecte* – s'applique à *grand, petit, gros, jeune, nouveau, vieux...*)

Parmi ces catégories, les adjectifs qui sont plus courts et communs ont plus tendance à précéder le nom. *Bon* et *incroyable* sont tous les deux des évaluations subjectives, mais *bon*, qui est monosyllabique, précède quasiment toujours le nom alors qu'*incroyable* peut apparaître avant ou après le nom.

Si un adjectif est modifié par un complément ou un adverbe long, il est mis après le nom pour ne pas trop séparer le nom de son déterminant :

Ce sont des frères **beaux à voir**.

J'ai vu un parc avec des arbres **vraiment petits**.

Certains adjectifs peuvent être placés avant ou après le nom mais avec une distinction de sens.

adjectif	sens avant le nom	sens après le nom
<b>ancien</b>	Ca vous rappelle votre <b>ancien</b> métier. (former)	Les massifs <b>anciens</b> résultent d'une évolution longue et complexe. (very old)
<b>cher</b>	Mais tu as toute ma confiance, mon <b>cher</b> ami. (dear)	Je n'ai pas plus d'empathie pour les vins <b>chers</b> . (expensive)

<b>dernier</b>	C'est la première et la <b>dernière</b> fois que je parle de ma vie privée ici. (final)	Je l'ai vu la semaine <b>dernière</b> . (preceding)
<b>grand</b>	On ne raconte que la destinée des <b>grands</b> hommes. (great)	En règle général les filles adorent les hommes <b>grands</b> . (tall)
<b>même</b>	Ce ne sont pas les <b>mêmes</b> patins. (same)	L'idée <b>même</b> de rationalité pourrait être repensée. (itself)
<b>pauvre</b>	Il fallait que je rassure le <b>pauvre</b> homme. (unfortunate, pitiable)	Il y a des problèmes économiques, mais nous ne sommes pas dans une société <b>pauvre</b> . (financially poor)
<b>prochain</b>	Il y aura 2 000 euros la <b>prochaine</b> fois. (following)	Cette méthode de travail sera présentée très officiellement lundi <b>prochain</b> . (next in a series)
<b>propre</b>	Ils ont même leur <b>propre</b> observatoire astronomique. (own)	Pour avoir une maison <b>propre</b> , il faut avoir un aspirateur. (clean)
<b>seul</b>	Ici, je suis sa <b>seule</b> famille. (only)	Je vous demande si vous avez vu une femme <b>seule</b> . (alone)
<b>simple</b>	Une <b>simple</b> déclaration de travaux est demandée. (just)	Il faut comprendre que mes parents sont des gens <b>simples</b> . (uncomplicated)
<b>vrai</b>	C'était là en réalité sa <b>vraie</b> passion. (real)	Il irait la retrouver après tout cela et il lui parlerait enfin des choses <b>vraies</b> . (true)

☒ **Information** : Quand l'adjectif *drôle* est antéposé, le nom qu'il modifie est marqué par *de* : *un drôle de film* 'un film bizarre', *un film drôle* 'un film amusant, qui fait rire'.

Un changement de place ne change pas forcément le sens de l'adjectif. Certains adjectifs ont le même sens avant ou après le nom :

On arrive devant une **énorme** usine et on voit un monsieur qui vient.

Ce film a eu un succès **énorme**.

Je vous souhaite un très **agréable** séjour parmi nous.

Il régnait une odeur **agréable** dans la cuisine.

Un nom peut être modifié par plus d'un adjectif à la fois. Les adjectifs prennent leur place typique avant ou après le nom. S'il y a deux adjectifs avant le nom, ou deux adjectifs après, l'adjectif qui décrit une qualité plus fondamentale est généralement mis plus près du nom. On peut aussi séparer les adjectifs par **et**.

Fréquemment, ils accomplissent leurs méfaits en m'adressant un **petit** sourire **provocateur**.

Les jardins de l'hôtel particulier sont de **merveilleuses petites** oasis de calme en plein coeur de Paris.

La première assure la veille téléphonique de personnes **âgées vulnérables**.

C'était un **long et périlleux** voyage, qui durait pas moins de deux ans.

## Les participes comme des adjectifs

Les participes présents et les participes passés des verbes sont souvent utilisés comme adjectifs. Ils s'accordent donc en nombre et en genre avec le nom qu'ils modifient, tout comme les adjectifs réguliers. La distinction entre les adjectifs dérivés du participe présent et du participe passé est similaire à celle entre les adjectifs **-ing** et **-ed** en anglais : **fatigant** (tiring) / **fatigué** (tired).

Il était **fatigué** d'avoir marché si longtemps.

Nous avons eu un concert hyper **fatigant** hier soir.

Le participe présent est formé en supprimant le **-ons** de la forme **nous** au présent et en ajoutant **-ant**.

Il y a une chose très **intéressante**. (*intéresser*)

Je dois reconnaître pourtant que je les ai trouvés **charmants**. (*charmer*)

Je trouve le rugby plus **amusant** à voir. (*amuser*)

L'album annoncé risque d'être **surprenant**. (*surprendre*)

La forme du participe passé dépend de la classe du verbe (**-er**, **-ir**, **-re** ou irrégulier).

Un couple **uni**, un foyer bien **tenu**. (*unir, tenir*)

Je suis comme un enfant **perdu** ! (*perdre*)

Vous êtes un enfant **gâté**, vous avez trop de chance, tout vous réussit. (*gâter*)

Notez que les participes passés utilisés comme adjectifs peuvent avoir un sens passif, et donc être suivis d'un agent introduit par **par** ou **de** :

Elle imaginait Bordeaux en village **entouré de** vignes.

Vous pouvez alors leur suggérer de les donner à un autre enfant moins **gâté par** la vie.

▣ **Information** : Quand un adjectif précède et modifie un nom qui est *pluriel* et *indéfini*, l'article indéfini **des** et généralement remplacé par **de (d')** : *des bâtiments modernes* ; *de grands bâtiments*.

## Les adjectifs possessifs

Les adjectifs possessifs (parfois appelés pronoms possessifs) remplacent un nom en exprimant la possession. Ils sont toujours accompagnés d'un déterminant sans nom. L'adjectif possessif avec son déterminant forme un groupe nominal (*le mien, les vôtres*, etc.) tout comme les autres adjectifs peuvent faire un groupe nominal sans nom (*les misérables, le chauve*, etc.).

L'adjectif possessif permet d'éviter la répétition d'un nom précédé d'un déterminant possessif comme **mon, ton, son**, etc.

De toute façon **ton pays** et **le mien** ne veulent pas se faire la guerre.

Les adjectifs possessifs font l'accord en genre et en nombre avec le nom qu'ils remplacent. Ils indiquent donc à la fois le possesseur et le nombre et le genre de l'objet possédé : **le mien** indique que le possesseur est « je » et que la possession est au masculin singulier. Voici les adjectifs possessifs :

	singulier		pluriel	
	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>
<i>1ère personne sing.</i>	le mien	la mienne	les miens	les miennes
<i>2ème personne sing.</i>	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
<i>3ème personne sing.</i>	le sien	la sienne	les siens	les siennes
<i>1ère personne pl.</i>	le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
<i>2ème personne pl.</i>	le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
<i>3ème personne pl.</i>	le leur	la leur	les leurs	les leurs

▣ **Information** : Notez la différence d'orthographe et de prononciation entre les déterminants possessifs **notre** et **votre** /ɔ/ et les adjectifs possessifs **nôtre** et **vôtre** /o/.

Selon le contexte, **le sien, la sienne, les siens, les siennes** peut signifier « his », « hers » ou « its (own) ». La forme de l'adjectif possessif reflète le genre de la possession (le nom qu'il remplace), et non du possesseur comme en anglais.

Il a tenu ma main dans **la sienne**. (*his*)

Marie a déjà recueilli des dizaines de récits comme **le sien**. (*hers*)

La société marche à son rythme, le dogme religieux **au sien**. (*its own*)

Notez que les articles **le** et **les** qui précèdent les adjectifs possessifs font des formes amalgamées avec les prépositions **de** et **à**. Par exemple :

On n'a qu'à parler à tes parents et **aux miens**.

J'ai appris à respecter les points de vue différents **du mien**.

## Locutions idiomatiques

Les formes masculines plurielles des adjectifs possessifs peuvent être utilisées seules pour désigner des parents, des amis, des alliés, etc. **Etre des nôtres, être des vôtres** sont des expressions courantes avec une telle signification de l'adjectif possessif.

Je ne penserai pas davantage **aux miens** qui passeront les fêtes sans moi.

Beaucoup **des nôtres** ont tiré sur les militaires qui ont fui.

**Y mettre du sien** est une expression courante qui peut être utilisée avec n'importe quel adjectif possessif pour signifier que vous faites votre part, que vous faites de votre mieux, que vous faites un réel effort pour contribuer.

Je fais ce que je peux, tu n'as qu'à **y mettre du tien** aussi.

**Faire des + miennes, tiennes, siennes, nôtres, vôtres** ou **leurs** sont des locutions suggérant une mauvaise conduite.

Cela devient encore plus problématique lorsque l'ordinateur **fait des siennes**.

Oh toi ! Tu as encore **fais des tiennes** ...tu peux pas te retenir.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/adjectifs](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/adjectifs).





## Observez et déduisez

### Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

À l'entrée de la rue des Petits-Augustins, ils voient accourir du quai Voltaire une dizaine de gardes nationaux à cheval qui agitent en l'air des mouchoirs blancs. Le **plus** avancé, quand il est à portée de la voix, s'écrie « Tout est fini, mes amis ! le roi abdique en faveur de son petit-fils ; la duchesse d'Orléans est nommée régente ! »...

Sans insister davantage, les cavaliers continuent leur marche par la rue des Saints-Pères ; ils vont porter dans tout le faubourg Saint-Germain la nouvelle de l'abdication, qui est **à peu près partout bien** accueillie.

**Cependant** la colonne a gagné le pont des Saints-Pères, occupé par la troupe. Avant de passer **outre**, Dunoyer tient conseil avec ceux qui l'entourent, et propose de traverser la Seine pour marcher sur les Tuileries. Quelques-uns font observer que, si le roi a **véritablement** abdiqué, il importe de courir **immédiatement** à la Chambre, afin de mettre en déroute les partisans de la régence. D'autres se rangent à l'avis du capitaine. Mais, pendant ces pourparlers, une grande hésitation s'est manifestée dans la colonne. La nouvelle de l'abdication du roi et de la régence de la duchesse d'Orléans, qui circule, l'aspect des quais occupés par des troupes en bon ordre, les fortes détonations que l'on entend **incessamment** dans la direction du Palais-Royal, ont ralenti l'ardeur des combattants.

*Histoire de la Révolution de 1848, Daniel Stern ([domaine public](#))*

### Considérez ces questions :

- Quel mot est-ce que chacun des mots soulignés modifie ? Ces mots modifiés sont de quelles catégories ?
- Qu'est-ce que *cependant* modifie (un mot ? une phrase ? un paragraphe ?)
- Quand un des mots soulignés modifie un adjectif, c'est avant ou après l'adjectif ? Et s'il modifie un verbe ? Et s'il modifie un verbe au passé composé ? Et s'il modifie un autre mot souligné ?
- Comparez la forme des mots suivants à celle des adjectifs associés. Comment dériver la forme d'un adverbe d'après un adjectif ?
  - *véritablement* – *véritable*
  - *immédiatement* – *immédiat*
  - *incessamment* – *incessant*

## Introduction

Si les adjectifs modifient les noms et les pronoms, les adverbes modifient toutes les autres catégories de mots.

<i>verbe</i> modifié par un adverbe :	Mélangez <b>délicatement</b> .
<i>adverbe</i> modifié par un adverbe :	Les robots marchent <b>trop</b> <i>lentement</i> .
<i>adjectif</i> modifié par un adverbe :	C'est <b>drôlement</b> <i>petit</i> !
<i>préposition</i> modifiée par un adverbe :	Le mélange doit être fait <b>immédiatement</b> <i>avant</i> l'usage.
<i>quantifieur</i> modifié par un adverbe :	On dit cela dans <b>quasiment</b> <i>tous</i> les pays.
<i>phrase</i> modifiée par un adverbe :	<b>Malheureusement</b> , <i>ils ne sont pas ici</i> .

Notez que dans le deuxième exemple, l'adverbe **trop** modifie l'adverbe **lentement**, et **lentement** modifie le verbe **marchent**.

Les adverbes peuvent exprimer une grande variété d'informations. Voici quelques catégories avec des exemples :

- **manière** : bien, mal, vite
- **temps** : souvent, quelquefois, toujours, jamais, tôt, tard, bientôt, aujourd'hui, hier, maintenant, déjà, demain
- **place** : dedans, dehors, ici, là, partout, quelque part
- **quantité ou degré** : beaucoup, très, trop, assez, peu, peut-être
- **séquence** : d'abord, puis, alors, donc, enfin

## Forme

Les adverbes sont invariables – en contraste avec les adjectifs, ils ne s'accordent pas.

Un grand nombre d'adverbes sont dérivés d'adjectifs. Ces adverbes ont un sens comme *une manière [adjectif]*. Par exemple : *heureusement* ('d'une manière heureuse'), *profondément* ('d'une manière profonde').

Ces adverbes sont généralement formés en ajoutant **-ment** au féminin singulier de l'adjectif. Notez l'exception *gentiment*, qui est dérivée de l'adjectif *gentil*.

- certain(e) > certainement
- doux (douce) > doucement
- heureux (heureuse) > heureusement
- franc (franche) > franchement
- MAIS : gentil (gentille) > gentiment

Cependant, **-ment** est ajouté à la forme masculine singulière des adjectifs qui se terminent par une voyelle. Notez l'exception *gaiement* qui est dérivé de l'adjectif *gai*.

- poli(e) > poliment
- absolu(e) > absolument
- vrai(e) > vraiment
- modéré(e) > modérément
- MAIS : gai(e) > gaiement

Si un adjectif se termine par **-ent** ou **-ant**, supprimez **-nt** et ajoutez **-mment**. Malgré la différence dans la voyelle écrite, **-emment** et **-amment** sont prononcés de la même manière : [amõ]. Notez que l'adjectif à une syllabe *lent* ne forme pas son adverbe, *lentement*, sur ce modèle.

- récent > récemment
- fréquent > fréquemment
- suffisant > suffisamment
- méchant > méchamment
- MAIS : lent > lentement

Notez l'ajout d'un accent aigu pour former les adverbes suivants :

- précis(e) > précis**ément**
- profond(e) > profond**ément**
- énorme > énorm**ément**
- conforme > conform**ément**
- confus > confus**ément**
- forcé > forc**ément**

Il y a beaucoup d'adverbes qui ont une forme qui n'est pas dérivée d'un adjectif : *bien, tard, très, déjà*, etc.

## Place

La place de l'adverbe dépend de la catégorie de mot qu'il modifie.

### Adverbes qui modifient un adjectif ou un autre adverbe :

L'adverbe est mis directement **devant** l'adjectif ou l'adverbe qu'il modifie.

C'est ma copine, depuis **très** longtemps.

Je l'ai remarqué parce que je la trouve **vraiment** jolie.

### Adverbes qui modifient un verbe au présent :

L'adverbe est généralement mis immédiatement **après** le verbe conjugué. Si le verbe est négatif, l'adverbe est mis **après** la négation.

Je distingue **mal** ma gauche de ma droite.

On ne connaît pas **bien** la raison de leur apparition.

Notez que les adverbes les plus courants sont mis directement après le verbe avant les objets.

### Adverbes qui modifient un verbe au temps composé :

Dans les temps composés (le passé composé, le plus-que-parfait, etc.), l'adverbe est généralement mis entre l'auxiliaire et le participe passé. Si un verbe à l'infinitif suit un verbe conjugué (par exemple, au futur proche), l'adverbe est mis entre le verbe conjugué et l'infinitif. Si le verbe conjugué est au négatif, l'adverbe suit la négation.

Moi personnellement, j'ai **bien** mangé.

Mais je n'ai pas **trop** compris.

Je vais **vite** préparer le petit déjeuner.

Cependant, certains adverbes plus longs se terminant par **-ment** peuvent suivre le participe passé ou l'infinitif. Les adverbes de temps et de lieu (*hier, aujourd'hui, ici, etc.*) suivent toujours le participe passé ou l'infinitif.

Depuis janvier j'ai changé **complètement** mon alimentation.

Le gamin est arrivé **en avance**.

Mon après-midi est chargé et je vais rentrer **tard**.

## Marqueurs discursifs

Plusieurs adverbes servent non pas à modifier le sens d'un mot dans la phrase mais plutôt à situer la phrase dans le discours. Ces marqueurs discursifs peuvent indiquer par exemple qu'une phrase introduit une nouvelle idée, continue une idée exprimée précédemment, ou présente une idée contraire. Ils peuvent aussi exprimer l'émotion ou la réaction du locuteur. Les marqueurs discursifs ne sont pas intégrés dans la syntaxe de la phrase. Ils apparaissent généralement en début de phrase, à la fin, ou bien tout seuls.

**Malheureusement**, je n'ai pas d'alternatives.

**Eh bien** je ne comprends plus rien.

On a l'argent, on se débrouille, **quoi**.

**Enfin bref** vous savez très bien de quoi je veux parler.

**Allez**, c'est l'heure de l'apéro.

Et on devenait tous des amis, ils m'aimaient bien, **vous savez** !

 **Variation** : Les marqueurs discursifs apparaissent plus à l'oral qu'à l'écrit, et varient selon le registre, avec des marqueurs plus formels (*vous savez, soit*) et d'autres plus familiers (*quoi, bon ben, eh ben, hein*). La communication écrite sur Internet et dans les SMS comprend un grand nombre de marqueurs discursifs uniques, y compris des abréviations (*mdr* 'mort de rire', *dac* 'd'accord'), les émoticônes (:P 'taquin') et les émojis (😞).

Les jurons sont souvent des marqueurs discursifs. Bien qu'ils aient typiquement une origine référentielle, leur usage comme juron est indépendant de ce sens étymologique. C'est pourquoi la traduction des jurons présente souvent des difficultés. Par exemple, le juron *merde* pourrait être traduit en anglais selon son sens littéral ('crap'), selon sa force ('damn'), ou selon sa fonction dans une locution particulière (*être dans la merde* 'to be in trouble'). Aucune traduction ne sera parfaite.

 **Variation** : Les jurons varient beaucoup par dialecte. Par exemple, là où un Français dirait *niquer*, un Cajun de Louisiane dirait peut-être *piquer*. *Purée* est un juron de la langue des pieds-noirs, colonisateurs européens d'Algérie. Même si les jurons sont les mêmes dans différentes régions, leur force peut varier. *Putain* est très peu offensif

dans le Midi mais plus fort dans le Nord. Et on ne peut pas oublier les fameux *sacres*, jurons très forts d'origine catholique utilisés en français canadien : *câlîce*, *viarge*, *tabarnak*, etc. Quand on veut jurer sans trop offenser, une option est de transformer le gros mot en un mot banal (*câlîne* pour *câlîce*, *tabarnouche* pour *tabarnak*, *mercredi* pour *merde*).

## Observations sur quelques adverbes

**Tôt** et **tard** sont des adverbes irréguliers. **Tôt** signifie 'early' dans un sens général, non mesurable : tôt dans la journée, ou dans sa vie, sa carrière, sa relation, dans un film, un livre, etc. De même, **tard** signifie 'late' dans le sens de tard dans la journée (ou dans sa vie, sa carrière, etc.).

**En avance**, **en retard**, et **à l'heure** sont des phrases invariables, c'est-à-dire qu'elles n'ont qu'une seule forme. Ils se réfèrent toujours à un programme : **en avance** signifie plus tôt que prévu et **en retard** signifie plus tard que prévu.

Il ne fallait pas arriver **en retard** au match.

Débrouillez-vous si vous n'êtes pas prêt **à l'heure**.

Il est vrai que je suis toujours un peu **en avance**.

Nous aurions dû signer cette alliance plus **tôt**.

On est parties trois mois plus **tard**.

L'adverbe **aussi** peut modifier le sujet ou le verbe.

Ma fille **aussi** préfère les légumes aux fruits.

Ils préfèrent **aussi** les blondes.

L'adverbe **si** modifie un adjectif ou un adverbe, mais pas un verbe. **Tant** a le même sens, mais modifie des verbes.

Elle avait les yeux **si** tristes.

Et puis, j'ai ce mal de cuisse qui me fait **tant** souffrir.

De même, l'adverbe **très** modifie un adjectif ou un adverbe, alors que **beaucoup** modifie un verbe.

Mais attention, tout cela coûte **très** cher.

C'était quelque chose qui m'intéressait **beaucoup**.

Ne confondez pas les paires d'adjectifs et d'adverbes suivantes :

Adjectif	Adverbe
bon ( <i>Il avait eu de bons résultats.</i> )	bien ( <i>Elle connaît bien Sarah.</i> )
meilleur ( <i>Ils ont la meilleure cave d'Europe.</i> )	mieux ( <i>Vous savez mieux que moi.</i> )
mauvais ( <i>J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle.</i> )	mal ( <i>Tu sais très bien que je dors mal.</i> )
rapide ( <i>Bravo ! Ingrid a été la plus rapide.</i> )	vite ( <i>J'ai appris à travailler plus vite avec lui.</i> )

**Bien** est parfois un adjectif invariable qui décrit une personne honorable.

Sa mère était une femme **bien**, calme.

**Bien** et **bon** peuvent tous les deux être attribués du sujet, mais **bon** décrit une qualité spécifique d'un nom ('It's good') alors que **bien** est plus général ('It's nice'). **Bon** est aussi utilisé dans les locutions *bon à savoir*, *bon pour la santé/la planète*, et *bon à rien*.

On va voir si sa sauce est **bonne**.

C'est **bien**, chez vous, et c'est facile à trouver.

 **Variation** : Dans le langage familier, certains adjectifs peuvent agir comme des adverbes pour intensifier le sens du verbe ou de l'adjectif, comme les constructions plus standards avec *très* ou *beaucoup*. En France, un des plus communs de ces adjectifs est *grave* : *Ils ont **grave** perdu sur Sylvain*; *C'est **grave** décalé*. *Fort* est commun dans le Nord (*Eh bien je suis **fort** désolée...*), *tarpin* et *gavé* dans le Sud (*t'es **tarpin** romantique ce soir*, *J'ai **gavé** marché j'ai trop mal !*). Au Québec, plusieurs mots remplissent cette fonction, dont *vrai*, *rare*, et *solide*. *Mal* peut remplir cette fonction en certaines variétés africaines (*J'étais **mal** stressé*).

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/adverbes](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/adverbes).

# Le comparatif et le superlatif



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Faire des comparaisons avec des noms, des adjectifs, des adverbes, et des verbes
- Construire des expressions superlatives
- Se servir des comparatifs et des superlatifs irréguliers

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Ma mère réprima un frémissement, car d'une sensibilité **plus prompte que mon père**, elle s'alarmait pour lui de ce qui ne devait le contrarier qu'un instant après. Les désagréments qui lui arrivaient étaient perçus d'abord par elle comme ces mauvaises nouvelles de France qui sont connues **plus tôt à l'étranger que chez nous**. Mais curieuse de savoir quel genre de personnes les Swann pouvaient recevoir, elle s'enquit auprès de M. de Norpois de celles qu'il y avait rencontrées....

En tous cas, il y a une chose curieuse, c'est de voir combien Swann, qui connaît tant de monde et **du plus choisi**, montre d'empressement auprès d'une société dont **le moins qu'on puisse dire** est qu'elle est fort mêlée. Moi qui l'ai connu jadis, j'avoue que j'éprouvais **autant de surprise que d'amusement** à voir un homme **aussi** bien élevé, **aussi à la mode** dans les coterie **les plus triées**, remercier avec effusion le directeur du Cabinet du ministre des Postes d'être venu chez eux et lui demander si Madame Swann pourrait se permettre d'aller voir sa femme.

À la recherche du temps perdu, Marcel Proust ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots sont utilisés pour indiquer la supériorité, l'infériorité, et l'égalité ?
- Quelles catégories de mots suivent le mot **autant** ? Quelles catégories de mots suivent le mot **aussi** ?
- Quelle est la fonction du mot **que** qui apparaît dans certaines de ces expressions ?
- Certaines de ces expressions ont un article défini au début (*du plus...*, *le moins...*, *les plus...*). Comment est-ce que le sens de ces expressions diffère de celui des autres ?

## Introduction

Pour comparer des choses ou des personnes, le français a des constructions particulières appelées *constructions comparatives* (similaires au suffixe **-er** de l'anglais : *faster, smarter, larger*). Des formes modifiées de ces constructions, les *constructions superlatives*, permettent d'élever des choses ou des personnes au-dessus de tous les autres (comme le suffixe **-est** de l'anglais : *fastest, smartest, largest*). Les superlatifs peuvent porter un sens de supériorité (*most*) ou d'infériorité (*least*). Les comparatifs peuvent porter un sens de supériorité (*more*), d'infériorité (*less*), ou d'égalité (*as, as much*). La forme des constructions comparatives et superlatives dépend de la catégorie du mot utilisé pour la comparaison : adjectif, adverbe, nom, ou verbe.

## Le comparatif

### comparaisons avec des adjectifs/adverbes

Pour faire une comparaison avec un adjectif ou un adverbe, utilisez les constructions **plus + adj/adv (+ que)** 'more... (than)', **moins + adj/adv (+ que)** 'less...(than)', et **aussi + adj/adv (+ que)** 'as...(as)'.

[Adj +] Ce phénomène est **plus** fréquent **que** tu ne le penses.

[Adv +] Des plumes sont emportées **plus** loin **que** des cailloux par le vent.

[Adj -] Ce citron est **moins** acide **que** les autres.

[Adv -] Les débutants répondent **moins** bien **que** les personnes de niveau avancé.

[Adj =] La surface était **aussi** dure **qu'**un mur en béton.

[Adv =] Il court **aussi** vite **qu'**un cheval.

## comparaisons avec des noms

Pour comparer la quantité de choses, utilisez **plus de + nom (+ que)** 'more...(than)', **moins de + nom (+ que)** 'less...(than)', et **autant de + nom (+ que)** 'as much...(as)'.

[Nom +] J'ai **plus d'**expérience **que** vous dans les voyages et dans les populations du monde.

[Nom -] Malheureusement, John allait avoir **moins de** temps **que** prévu à passer avec son fils.

[Nom =] Il y a **autant de** filles **que** de garçons.

Si la différence de quantité est précisée par un nombre, utilisez **de plus** ou **de moins** après le nom.

Il a **3 ans de moins que** moi.

J'ai battu des athlètes qui font **15 à 20kg de plus que** moi.

## comparaisons avec des verbes

Pour comparer la fréquence ou l'intensité des actions, utilisez **verbe + plus (+ que)** '...more (than)', **verbe + moins (+ que)** '...less (than)', et **verbe + autant (+ que)** '...as much (as)'.

[Verbe +] C'est le cinquième de la série et je pense qu'il devrait vous plaire **plus que** les autres.

[Verbe -] Dès lors qu'ils sont triés, les bio déchets coûtent et polluent **moins que** les autres types de déchets.

[Verbe =] Personne ne t'a aimé **autant que** moi.

Aux temps composés, on peut aussi mettre *plus/moins/autant* entre l'auxiliaire et le participe passé.

Je suis sûre que j'ai **moins** dépensé **que** toi.

▣ **Information** : Le *s* de *plus* est généralement prononcé dans les comparaisons avec des noms (*plus de temps /plys/*) ou des verbes (*je travaille plus que lui /plys/*). Dans les comparaisons avec des adjectifs ou des adverbes, le *s* n'est typiquement prononcé qu'en liaison (*plus vite /ply vit/, plus âgé /ply zaʒe/*). Lorsque *plus* a un sens négatif, le *s* n'est pas prononcé (*je n'en ai plus /ply/*).

## comparatifs irréguliers

L'adjectif **bon** a une forme irrégulière, **meilleur**, qui remplace *plus bon*. **Meilleur** fait l'accord en genre et en nombre avec le nom qu'il modifie.

Si on maîtrise le kung-fu, on pourra être **meilleurs que** les autres.

La défense parisienne est **meilleure que** la défense marseillaise.

L'adverbe **bien** a aussi une forme irrégulière, **mieux**, qui remplace *plus bien*.

Il le fera **mieux que** moi.

Malgré ces difficultés, ces pays semblent **mieux** armés **qu'**en 1997-1998.

Ne confondez pas ces mots. **Meilleur** est un adjectif qui modifie les noms, alors que **mieux** est un adverbe qui modifie les verbes, les adjectifs, les adverbes, etc. Dans la phrase suivante, **meilleurs** modifie le nom *médecins*, et **mieux** modifie l'adjectif *formés* (qui est aussi un participe passé).

Les médecins allemands ne sont pas **meilleurs** que les médecins français, mais ils sont **mieux** formés.

Tout comme **bon** et **bien**, **meilleur** et **mieux** peuvent tous les deux être attributs du sujet. Mais **meilleur** décrit une qualité spécifique d'un nom (comme le goût du yaourt fait maison dans la première phrase ci-dessous) alors que **mieux** a un sens plus général.

C'est **meilleur**, à mon goût, que les yaourts achetés.

Je pense que c'est **mieux** comme ça.

**Mieux** apparaît aussi dans les expressions *valoir mieux* (*il vaut mieux* = 'il est préférable') et *faire de son mieux* ('to do one's best').

*Moins bon/bien* et *aussi bon/bien* ont une forme régulière :

C'est un peu **moins bon**, mais ça va.

Ta cuisine est **aussi bonne que** ta personnalité.

Ces jeunes propriétaires vivent **moins bien que** leurs parents.

Je connais la campagne **aussi bien que** vous !

La forme irrégulière **pire** vaut pour l'adjectif *plus mauvais* ainsi que l'adverbe *plus mal*. Mais les formes régulières **plus mauvais** et **plus mal** sont aussi acceptées. *Moins mauvais/mal* et *aussi mauvais/mal* sont réguliers.

Tu es en **pire** état **que** moi.

Cet escalier se révélait en **plus mauvais** état **qu'**il n'était apparu de loin.

La Belgique fait **pire que** la France.

Il suffit que tu avoues que tu conduis **plus mal que** lui.

▣ **Information** : Une circonstance où on doit utiliser *pire* au lieu de *plus mauvais* est si le nom modifié est déjà quelque chose de négatif (*un crime, une catastrophe, etc.*). Une '*mauvaise catastrophe*' serait redondante, alors il faut dire *une pire catastrophe* au lieu d'*une plus mauvaise catastrophe*.

L'adverbe **bien** est un intensificateur et peut modifier des adjectifs et des adverbes, y compris *meilleur/mieux* ('much better') et *pire* ('much worse'). Les comparaisons peuvent aussi être intensifiées par **beaucoup, tellement, encore**, etc.

Mais votre anglais est **bien meilleur que** mon français.

Ils font ça **bien mieux que** moi.

Un scénario **bien pire** pourrait voir le jour.

Je suis **tellement plus** douée **que** toi.

Le mot **pis** est une forme réduite de *pire* utilisée dans les expressions *de mal en pis* ('from bad to worse') et *tant pis* ('too bad, what a shame'). Les expressions équivalentes positives sont *de mieux en mieux* ('better and better') et *tant*

*mieux* ('all the better, that's great'). (On peut faire une comparaison croissante avec d'autres mots avec les expressions *de plus en plus...* et *de moins en moins...*).

**Tant mieux** si je t'énerve, c'est le but (du moins en partie).

**Tant pis** pour le théâtre, on ira un autre soir.

Je me sentais **de mieux en mieux**.

Les agriculteurs s'arrachaient les cheveux : les récoltes de blé, de maïs et de tournesol allaient **de mal en pis**.

 **Variation** : À l'écrit, si une comparaison avec **plus** ou **moins** est faite avec une phrase subordonnée, cette subordonnée aura **ne** et/ou **le** devant le verbe :

*Vous êtes **plus** forte **que** vous **ne le** pensez.*

À l'oral, ce n'est souvent pas le cas :

*Oui, en Chine, la chute de la fécondité est allée **plus** loin **qu'on** imaginait.*

## Le superlatif

La forme du superlatif est très similaire à celle du comparatif. On ajoute simplement l'article défini devant **plus** (pour la supériorité) ou **moins** (pour l'infériorité). Pour indiquer le groupe ou la catégorie dont un membre est supérieur ou inférieur, on utilise la préposition **de**.

Pour le superlatif d'un adjectif, l'article défini s'accorde en genre et en nombre avec le nom modifié. La place de l'adjectif superlatif suit les mêmes règles que pour les adjectifs normaux. Notez que si l'adjectif suit le nom, l'article défini est utilisé deux fois : devant le nom et encore devant *plus* ou *moins*.

place de l'adjectif	supériorité	infériorité
<i>adjectif après le nom</i>	C'est <b>la</b> solution <b>la plus raisonnable</b> compte tenu de nos moyens et de nos opportunités.	Astérix est <b>le</b> personnage <b>le moins sexy de</b> la série.
<i>adjectif devant le nom</i>	C'est <b>le plus beau</b> jour <b>de</b> ma vie.	Il n'empêche qu'il nous faut maintenant adopter <b>la moins mauvaise</b> solution.

Notez que le nom peut être marqué par un déterminant possessif (**mon, ma, mes**, etc.) au lieu de l'article défini. Si l'adjectif suit le nom, l'article défini sera toujours mis devant **plus/moins** :

C'est probablement **sa** plus grande réussite.

Il jette **ses** habits **les** plus moches.

Pour les superlatifs des adverbes, des noms, et des verbes, l'article défini **le** est invariable.

[Adv +] C'est d'ailleurs la religion qui aurait progressé **le plus vite** sur ces 10 dernières années.

[Adv -] C'est le type de triangle **le moins fréquemment** observé.

[Nom +] Ce livre a été mon projet qui a recueilli **le plus de** succès **de** toute ma carrière.

[Nom -] On va faire **le moins de** bruit possible.

[Verbe +] C'est ce que je crains **le plus**.

[Verbe -] Il est bon de rappeler que pour le moment, le cerveau est bien ce que l'on connaît **le moins de** notre corps.

Les formes irrégulières **meilleur** (pour *le plus bon*), **mieux** (pour *le plus bien*), et **pire** (pour *le plus mauvais/mal*) sont utilisées au superlatif comme au comparatif.

C'est totalement contrôlé par **la meilleure** amie de Carla.

**Les moins bons** lecteurs ne détectent pas les mots qui leur posent problème.

Je suis quand même **le mieux** placé.

Celle que je parle **le moins bien**, c'est le grec.

**La pire** décision, c'est de ne pas en prendre.

L'adjectif *petit* peut avoir un sens concret (*une petite souris*) ou un sens abstrait (*une petite différence*). *Le/la/les plus petit(e)(s)* est utilisé au sens concret, mais la forme irrégulière **moindre** est utilisée au sens abstrait pour le superlatif.

Être attentif **aux moindres** détails, ne rien laisser au hasard.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/comp\\_sup](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/comp_sup).

# Les prépositions



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Identifier les fonctions des prépositions
- Choisir la préposition correcte selon le contexte
- Changer la forme des prépositions au besoin

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

La procession mit longtemps à tourner ses splendeurs mobiles autour de l'église, laissant derrière elle un sillage d'ombre plus noire que celle qu'elle chassait devant ses flambeaux. Quand elle descendit dans la grande allée pour rentrer au chœur, Jeanne-Madelaine voulut se raidir et s'affermir contre la sensation que lui avait faite l'effroyable prêtre au capuchon, elle se détourna de trois quarts pour le revoir passer... Il repassa avec le cortège, muet, impassible dans sa pose de marbre, et le second regard qu'elle lui jeta enfonça dans son âme l'impression d'épouvante qu'y avait laissée le premier. Malgré la solennité de la cérémonie, malgré les chants de fête et les gerbes de lumière qui jaillissaient du chœur, le recueillement ou l'émotion des pensées édifiantes ne put rentrer dans l'âme troublée de Jeanne Le Hardouey. Au lieu de s'unir aux chants des fidèles ou de se réfugier dans une prière, elle cherchait par-dessus les épaules chaperonnées d'écarlate des confrères du Saint-Sacrement qui suivaient le dais et qui envahissaient le chœur, par-dessus les feux fumants de leurs cierges tors de cire jaune qui vibraient comme des feux de torches dans l'air ému par les voix, le prêtre inconnu, au capuchon noir, alors à genoux, près de l'officiant, sur les marches du maître-autel, toujours rigide comme la statue du Mépris de la vie taillée pour mettre sur un tombeau.

*L'Ensorcelée*, Jules Barbey d'Aurevilly ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés sont suivis d'un verbe ? Le verbe prend quelle forme ?
- Pourquoi est-ce que le mot **de** prend parfois la forme **du** ou **des** ? Est-ce que vous voyez des exemples où le mot **de** est suivi d'un nom qui n'a pas d'article ? Pourquoi ?
- Quelle est la différence entre le sens du mot **au** dans l'expression *rentrer au chœur* et dans l'expression *prêtre au capuchon* ?

## Introduction

Une préposition établit une relation entre deux parties d'une phrase, le plus souvent des noms et des verbes. Cette relation peut être...

- spatiale (*L'assiette est **sur** la table*)
- temporelle (*La réception est **après** le mariage*)
- conceptuelle (*Il le fait **pour** elle*)
- purement grammaticale (*Elle oublie **de** fermer la porte*)

Une préposition a un argument externe (qui le précède typiquement) et un complément (qui le suit typiquement). Dans ce sens, une préposition est similaire à un verbe transitif, qui a un sujet et un complément direct.



Les arguments des prépositions et des verbes transitifs

L'argument externe peut être un nom (*L'assiette est **sur** la table*) ou un verbe (*Elle **oublie de** fermer la porte*). Le complément est généralement un nom (*L'assiette est **sur** la table*) ou un verbe (*Elle oublie **de** fermer la porte*), mais peut être autre chose (*C'est quelque chose **d'important***).

Parfois, une préposition apporte un sens particulier à la phrase. Les phrases *Il est **devant** le magasin* et *Il est **derrière** le magasin* ont des sens contraires avec le seul changement de la préposition. Mais très souvent, la préposition a une fonction grammaticale plutôt qu'un sens, et on ne peut pas changer ce type de préposition sans rendre la phrase grammaticalement incorrecte. Dans ces cas, le choix de préposition est décidé par l'argument externe (par exemple, c'est toujours *oublier **de*** et non *oublier **à***) ou par le complément (par exemple, on *joue **au** basket* mais on *joue **du** piano*). On appelle ces prépositions qui n'ont pas de sens particulier mais qui servent à introduire le complément de façon grammaticale des *marqueurs*.

▣ **Information** : Notez que la traduction littérale des prépositions est souvent maladroite, car le choix de préposition est spécifique à la construction particulière :

- *Elle n'est même pas fâchée **contre** moi.* – *She isn't even angry **against** me.* (*angry **with/at** me*)

Les traductions littérales sont également maladroites dans les situations où une préposition n'est pas utilisée en français mais est requise en anglais, ou vice versa :

- *Tu ressembles **à** ta mère.* – *You resemble (at) your mother.*

- *On a attendu le bus plus de vingt minutes.* – *We waited (for) the bus (for) more than twenty minutes.*

## Forme

La forme des prépositions est généralement invariable, avec quelques exceptions.

Les prépositions **de** et **à** font des formes amalgamées devant **le** et **les** :

- *de + le = **du***
- *de + les = **des***
- *à + le = **au***
- *à + les = **aux***

Devant l'article défini avec la forme **la** ou **l'**, ces prépositions ne changent pas.

▣ **Information** : Attention à ne pas confondre les formes amalgamées (préposition + article défini) **du** et **des** (*Il sort **du** supermarché, Elle vient **des** Antilles*) avec les [articles indéfinis du](#) et **des** (*Il prépare **du** riz, Elle cherche **des** informations*).

Il n'y a pas de forme amalgamée avec **à/de** et les [pronoms de complément direct le/les](#) :

- *Mes devoirs ? Je n'ai pas besoin **de les** (\*des) faire.*
- *Le dessert ? On commence **à le** (\*au) servir.*

▣ **Information : Du**, sans accent circonflexe, est un article indéfini ou la forme amalgamée de la préposition *de* avec l'article défini *le*. **Dû**, avec l'accent circonflexe, est le participe passé du verbe *devoir*.

**De** s'élide devant une voyelle (*d'avoir, d'Espagne*). **Jusque**, qui doit être suivi d'une autre préposition (*jusque chez lui, jusque dans la maison*) ou parfois d'une expression de temps (*jusque lundi*), s'élide si le mot suivant commence par une voyelle (*jusqu'à Paris, jusqu'en novembre, jusqu'ici*).

Beaucoup de prépositions sont composées de plusieurs mots (*y compris, à travers, quant à, de l'autre côté de*, etc.). Si une préposition composée se termine par **à** ou **de**, elle est susceptible aux mêmes changements de forme que ces prépositions (*quant **aux**, de l'autre côté **du**, loin **d'***, etc.)

## Prépositions de lieu

Une grande variété de prépositions, y compris des prépositions composées de plusieurs mots, expriment des relations spatiales : *sur, sous, devant, derrière, en haut de, en bas de, à gauche de, à droite de, entre, loin de, près de*, etc. Ces prépositions peuvent parfois avoir un sens métaphorique en plus de leur sens spatial.

Et il est absolument **hors de** question que Marie se trouve **au centre d'**un scandale.

Le lexique a aussi d'autres fonctions **en dehors de** sa fonction dénomminative.

Il vit **sous** une fausse identité.

Dans une autre salle, l'histoire du cinéma se raconte **à travers** les affiches.

Le complément de **chez** peut faire référence aux maisons d'individus ainsi qu'à la boutique de quelqu'un. Lorsqu'il est appliqué à de plus grands groupes de personnes, telles que les nationalités, cela signifie « parmi » :

Tu devrais rentrer **chez** toi.

Les commandes commencent à arriver **chez** le boucher.

Il y a toujours plus de morts **chez** les vaincus.

Ne confondez pas les prépositions **sur** 'on' et **au-dessus de** 'above, on top of'. Ce dernier implique une séparation complète (*au-dessus des nuages*), alors que **sur** implique du contact (*sur la table*). Par contre, **sous, au-dessous de**, et **en dessous de** 'under, below, underneath' s'emploient de façon plutôt interchangeable (mais notez les différences avec le trait d'union).

**Sur** est également utilisé dans plusieurs expressions idiomatiques : *un sur deux, tourner son attention sur quelque chose, sur le moment, sur invitation*, etc. **Sous** est souvent traduit par 'in' dans des expressions telles que *sous la pluie* et *sous le soleil*.

▣ **Information** : **Sur**, sans accent circonflexe, est une préposition qui veut dire 'on'. **Sûr**, avec l'accent circonflexe, est un adjectif qui veut dire 'sure' (Notez l'accent dans l'expression *bien sûr*).

Les prépositions **par-dessus** et **par-dessous** peuvent avoir plus ou moins le même sens respectivement qu'**au-dessus de** et **au-dessous de** (notez la différence avec **de**). Mais parfois, **par-dessus** et **par-dessous** suggèrent plutôt un mouvement :

Plein de choses vous passaient **par-dessus** la tête.

Tout le peloton passe **par-dessous** la barrière !

**Au-dessous, au-dessus, par-dessous, par-dessus, et en dessous** peuvent s'employer sans complément (*Ma belle-mère habite au-dessus*). **Dessous** et **dessus** s'emploient aussi sans complément, et on peut ajouter les préfixes *ci-* et *là-* pour indiquer la proximité ou l'éloignement (*Il y a un nom écrit ci-dessus*).

**Dessus** et **dessous** sont aussi des noms qui désignent la surface supérieure ou inférieure d'une chose (*Le dessous du bureau est couvert de graffitis*).

▣ **Information** : Faites bien la différence de prononciation entre *dessous* [d(ə)su] et *dessus* [d(ə)sy]. Les voyelles de la deuxième syllabe sont les mêmes que vous entendez dans les mots *vous* et *tu*.

## lieux géographiques

Les lieux géographiques désignés par un nom propre (les continents, les pays, les états/régions/provinces, et les villes) suivent des règles particulières pour le choix de préposition. Il y a une série de prépositions pour dire qu'on est dans un lieu ou qu'on va vers un lieu, et une autre série pour dire qu'on vient d'un lieu.

lieu géographique	'to/in'	'from'
villes (sans article)	<i>à Paris</i>	<i>de Paris</i>
féminin où commençant par une voyelle	<i>en France</i> <i>en Ontario</i>	<i>de France</i> <i>d'Ontario</i>
masculin (et commençant par une consonne)	<i>au Sénégal</i>	<i>du Sénégal</i>
pluriel	<i>aux États-Unis</i>	<i>des États-Unis</i>

Les états d'Amérique peuvent avoir les mêmes prépositions que les régions ou les provinces, mais on peut aussi dire *dans le* au lieu de *au* pour les états masculins (*en Utah* ou *dans l'Utah*) et *de l'* pour les états qui commencent par une voyelle (*d'Utah* ou *de l'Utah*).

Il est généralement possible de savoir le genre d'un pays (ou d'une région, d'une province, d'un état, ou d'un continent) en regardant sa dernière lettre. Si le nom se termine par *-e*, le pays est féminin, avec les exceptions suivantes qui sont des pays masculins : le Bélice, le Cambodge, le Mexique, le Mozambique, le Suriname, le Zimbabwe. Si un pays se termine par une lettre autre que *-e*, c'est masculin. Tous les continents sont féminins sauf l'Antarctique.

 **Variation** : En français européen, et surtout à Paris et dans d'autres milieux urbains, certains locuteurs utilisent d'autres prépositions à la place de **à** devant les villes pour apporter une nuance de sens. *Sur Paris* peut indiquer non seulement la ville de Paris mais aussi ses banlieues. *Sur Paris* peut aussi indiquer quelque chose comme « partout à Paris » ou « n'importe où à Paris ». Pour spécifier une ville *sans* ses banlieues, on peut dire *dans Paris* ou *Paris même*.

Pour faire référence tout simplement à un lieu géographique, utilisez un déterminant plutôt qu'une préposition : *J'aime la France*; *L'Asie est un grand continent*. Les villes n'ont généralement pas d'article (*J'adore Paris*), avec quelques exceptions en France (*le Havre, la Rochelle, le Mans*) et dans d'autres pays (*le Caire, le Cap, la Haye*). Alors que les pays et les états/régions/provinces ont généralement un article, il y a certains pays qui font exception : Bahreïn, Djibouti, Israël, Monaco, et Oman. On dit donc *J'adore Monaco*, sans article.

Les îles, qu'elles soient des pays, des régions, des provinces, ou des états, présentent des complexités pour la présence de l'article et pour le choix de préposition. Certaines îles suivent le schéma typique : *J'aime la Corse, Je suis en Corse*. Mais d'autres îles, surtout celles qui sont petites (Jersey, Malte, Chypre) et/ou loin de France (Cuba, Hawaï, Madagascar, Tahiti, Terre-Neuve), n'ont pas d'article et prennent les mêmes prépositions que les villes : *J'aime Hawaï, Je suis à Madagascar*.

 **Information** : *Haïti* n'a pas d'article (*Je visite Haïti*), mais la tendance est de dire *en Haïti* plutôt que *à Haïti*. La Martinique, la Guadeloupe, et la Réunion ont un article féminin, mais peuvent prendre les mêmes prépositions que les autres îles loin de France (*à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion*). *En Martinique* et *en Guadeloupe* sont plus communs, mais *en Réunion* est évité, peut-être pour ne pas faire confusion avec le nom commun (*Nous sommes en réunion à la Réunion*).

## Prépositions temporelles

Quelques prépositions ont un sens spatial et un sens temporel. **Vers** signifie 'toward' dans un sens spatial et 'around' dans un sens temporel. Il ne faut pas le confondre avec **envers**, qui a un sens figuré.

Quelques marches d'un escalier blanc mènent **vers** une porte au fond de la pièce.

L'action commence **vers** 10h15 du matin et se termine **vers** midi.

Le Code pénal punit déjà la cruauté **envers** les animaux.

**Dans** est toujours suivi d'un déterminant et peut avoir un sens spatial ou temporel. Au sens temporel, il fait référence à un moment futur.

Mais tu as raison, je vais aller me reposer un peu **dans** la chambre.

Je serai de retour **dans** quatre ou cinq jours.

**En + espace de temps**, par contre, indique la quantité de temps pour accomplir une action.

Le chantier a été réalisé **en** quatre jours.

**En** est aussi utilisé devant les expressions de temps suivantes :

- les mois : *en janvier* (ou *au mois de janvier*)
- les années : *en 2016* (ou *dans l'année 2016*)

**En** n'est jamais suivi d'un déterminant. Si une expression de temps a un déterminant, utilisez la préposition **dans** (*dans sa jeunesse, dans les prochains jours*).

Les saisons sont marquées par **en** (*en automne, en hiver, en été*) ou par **à** (*au printemps*). **À** est aussi utilisé pour l'heure (*à cinq heures et demie*), les siècles (*au dix-neuvième siècle*), et les salutations temporelles (*à demain, à ce soir*).

**De** est utilisé dans quelques expressions temporelles : *de nos jours, de mon temps*.

**Avant** et **après** peuvent prendre un complément nominal ou verbal. Le complément verbal d'**avant** est à l'infinitif et reçoit le marqueur *de* : **avant de + infinitif** ('before doing'). Le complément verbal d'**après** est à l'infinitif passé et n'a pas de marqueur : **après avoir/être + participe passé** ('after doing, after having done'). Notez l'accord du participe passé dans les constructions passées avec **être**.

J'irai demain matin **avant** les cours, on verra bien.

Il a été chirurgien **avant d'être** nutritionniste.

Les voisins d'en face, ils ont déménagé il y a six mois, **après** leur divorce.

Vous pouvez éteindre la télévision **après avoir regardé** *Télématin*.

Je n'aurais jamais imaginé que tu serais encore dans le théâtre six mois **après être sortie** du conservatoire.

Pour situer un événement dans le passé, utilisez **il y a + espace de temps** ('ago').

Je l'ai vu **il y a** trois jours.

Pour parler de la durée d'une action, utilisez **pendant** ('for').

Il a rêvé d'elle **pendant** toute sa jeunesse.

▣ **Information** : Pour désigner la durée d'un événement futur avec les verbes **partir, venir** et **(s'en) aller**, on utilise la préposition **pour** au lieu de *pendant* : *Lucie vient demain **pour** quelques jours.*

Si une action (ou une inaction, si le verbe est au négatif) a commencé dans le passé et continue jusqu'au présent, on peut utiliser **depuis + espace de temps** ('for') ou **depuis + moment dans le passé où l'action a commencé** ('since'). Si le complément est une phrase subordonnée, utilisez **depuis que**.

Je ne reçois plus rien **depuis** deux mois.

Le nombre de sans-abri a presque doublé **depuis** 2001.

Par contre, ça va mieux **depuis que** j'ai repris un peu de poids.

▣ **Information** : Ne confondez pas *depuis* 'since', qui a un sens temporel, avec *puisque* ou *comme* 'since', qui introduisent une phrase subordonnée : **Comme ils parlaient italien, je ne suis pas sûre d'avoir tout bien compris.**

Dans une question, **depuis** est généralement traduit par « how long » ou « since when ». Dans la plupart des cas, on répond à de telles questions soit par l'expression de la durée, soit par le point de départ.

**Depuis combien de temps** êtes-vous enceinte ? 5 mois.

**Depuis quand** vivez-vous comme ça ? Depuis qu'on est installés là.

On peut aussi exprimer la durée d'une action avec la construction **il y a/ça fait/voilà + espace de temps + que + action**, toujours utilisée en début de phrase.

**Ça fait** longtemps **que** je ne les ai pas vus.

**Voilà** un an **que** nous sommes séparés.

**Il y a** combien de temps **que** t'as pas vu ton mec ?

▣ **Information** : Bien qu'il y a ... **que** et **ça fait ... que** se retrouvent occasionnellement dans le futur (**il y aura ... que, ça fera ... que**), la phrase subordonnée introduite par **que** n'est jamais dans le futur. Par exemple : *Dans quelques*

mois, **ça fera** 50 ans **que** je suis à la télévision.

On peut utiliser ces constructions à l'imparfait pour parler d'une action qui continuait jusqu'à un moment dans le passé :

action qui continuait jusqu'à...	...un moment dans le passé
J' <b>étais</b> sobre <b>depuis</b> 3 mois	quand j'ai commencé les groupes de parole.
<b>Il y avait</b> 3 mois <b>que</b> j' <b>étais</b> sobre	quand j'ai commencé les groupes de parole.
<b>Ça faisait</b> 3 mois <b>que</b> j' <b>étais</b> sobre	quand j'ai commencé les groupes de parole.
<b>Voilà</b> 3 mois <b>que</b> j' <b>étais</b> sobre	quand j'ai commencé les groupes de parole.

## Marqueurs

### verbe [prép] verbe

Quelques verbes peuvent prendre un complément verbal (infinitif) sans préposition. C'est le cas du verbe *aller* au futur proche (*je vais faire*) ainsi que d'autres verbes comme *vouloir* (*je veux faire*), *pouvoir* (*je peux faire*), *devoir* (*je dois faire*), *faire* (*je fais faire*), et *aimer* (*j'aime faire*).

Mais avec la plupart des verbes, une préposition est nécessaire pour marquer un complément qui est un verbe à l'infinitif. Ce marqueur est typiquement **à** ou **de**, et le choix dépend du verbe qui précède la préposition.

Ma mère a du mal **à** se déplacer.

Mais des fois on trouve la solution en arrétant **de** chercher.

Voici des exemples fréquents :

- aider à, encourager à, s'amuser à, s'habituer à, apprendre à, hésiter à, arriver à, inviter à, s'attendre à, se mettre à, avoir du mal à, se préparer à, chercher à, renoncer à, commencer à, réussir à, servir à, se décider à, tenir à
- (s')arrêter de, oublier de, choisir de, permettre (à quelqu'un) de, conseiller de, persuader de, se contenter de, se presser de, promettre de, décider de, proposer de, refuser de, essayer de, rêver de, s'excuser de, se soucier de, finir de, se souvenir de, mériter de
- continuer à/de (les deux sont acceptés)

La plupart des expressions idiomatiques avec **avoir** nécessitent également **de + infinitif** :

Elle **avait l'air de** bien l'aimer.

J'**avais peur de** ne pas être à la hauteur.

J'**ai envie de** m'amuser un peu.

Les mêmes **ont besoin de** faire du sport.

J'**aurais honte de** me conduire comme tu le fais.

Vous **avez tort de** refuser mon aide.

Tu **as eu raison de** l'embaucher .

## nom/adj [prép] verbe

Beaucoup de noms et d'adjectifs peuvent prendre un complément verbal à l'infinitif, qui est généralement marqué par la préposition **de**.

J'étais **incapable de** changer certaines choses dans ma vie.

Il est **temps de** rentrer à l'appartement.

Il n'avait pas les **moyens de** faire la guerre.

Cependant, les adjectifs et les noms sont suivis de la préposition **à** + infinitif pour indiquer un sens passif ou une fonction : *cette eau est **bonne à boire**, ce livre est **amusant à lire**, c'est **triste à voir**, c'est **difficile à dire**, une **machine à laver**.*

## nom [prép] nom/adj

Quand un nom prend comme complément un autre nom, ce complément est marqué par **de** et n'a pas d'article. Dans cette construction, le complément modifie en quelque sorte le premier nom (quel type de cours ? un *cours de français*).

- un cours **de** français, un numéro **de** téléphone, un conseil **d'**administration, une sorte **de** danse

 **Variation** : Alors que la règle générale dit que les compléments nominaux d'un nom sont marqués par **de**, beaucoup de locuteurs préfèrent la préposition **en** devant certaines matières (*coton, soie, cuir* etc.). C'est surtout commun pour le mot *or* (*une bague en or*).

Si un pronom indéfini (*quelqu'un, quelque chose, personne, rien*) est modifié par un adjectif, l'adjectif est invariable et marqué par **de**.

Il n'y a rien **de** nouveau.

On va faire quelque chose **de** fabuleux.

## verbe [prép] nom

Lorsqu'un verbe prend un complément nominal, le marqueur sur le complément dépend de son type. Les compléments directs n'ont pas de marqueur, et le marqueur des compléments obliques est généralement **à**.

Ma chérie, je dois téléphoner **à maman**.

Je vais donner l'ordre **à mes troupes** de battre en retraite.

Certains verbes peuvent avoir un complément oblique marqué par une autre préposition. Parfois, le choix de préposition change légèrement le sens du verbe.

- consister en = 'être constitué de' (*La recombinaison génétique **consiste en** un échange de gènes entre deux chromosomes.*)
- croire = 'être persuadé par' (*Je crois François Fillon, je n'ai aucune raison de ne pas le croire.*)
- croire à = 'être persuadé de l'existence de' (*Tout le monde a eu envie de croire **à** un miracle.*)
- croire en = 'avoir confiance en' (*Il faut être sacrément idiot ou désespéré pour croire **en** vous.*)
- dépendre de = 'être déterminé ou influencé par' (*Le pronostic **dépend de** la rapidité des soins.*)
- entendre = 'sentir à l'oreille' (*J'entends ses cris, ses appels au secours.*)
- entendre (parler) de = 'connaître indirectement' (*Je n'ai jamais entendu parler **de** lui.*)
- jouer à = 'faire un jeu ou un sport' (*Il jouait **au** basket quand il était jeune.*)
- jouer de = 'faire de la musique' (*Je chante et je joue **de** la guitare, voilà.*)
- parler à = 'communiquer avec' (*Mais avant tout, je voudrais parler **à** mon père.*)
- parler de = 'communiquer au sujet de' (*On parle **de** toi et **de** ton canard partout.*)
- passer par = 'visiter en trajet' (*Je suis passée **par** là.*)
- penser à = 'diriger ses pensées vers' (*J'ai tout de suite pensé **à** vous.*)
- penser de = 'avoir une opinion de' (*Qu'avez-vous pensé **de** ce reportage ?*)
- prendre pour = 'confondre avec, croire à tort qu'on est' (*On nous prend **pour** des jeunes sans expérience.*)
- s'apercevoir de = 'devenir conscient de' (*Le spectateur ne doit pas s'apercevoir **de** cette disparition.*)
- se rendre compte de = 'devenir conscient de' (*La commissaire se rend compte **de** son erreur.*)

## Observations sur quelques prépositions

La préposition **à cause de** est suivie d'un nom, alors que la conjonction **parce que** est suivie d'une phrase subordonnée.

Ces personnes ont eu un problème cardiaque **à cause du** cholestérol.

Les prépositions **avec**, **par**, et **sans** peuvent prendre un complément nominal qui a un déterminant (si le nom est plutôt spécifique) ou qui n'a pas de déterminant (si le nom est plutôt générique).

La scène est coupée en deux **par une** cloison **avec une** porte.

On y vient **par** plaisir et **par** curiosité .

Nous l'avons fait **avec** humilité et pragmatisme.

Nous ne pouvons pas partir **sans les** enfants.

C'est **sans** doute ce qui a créé de la jalousie.

Tout complément verbal d'une préposition doit être à l'infinitif (présent ou passé). La seule exception est la préposition **en**, qui peut prendre comme complément un participe présent.

Il me fait signe de le suivre **sans faire** de bruit.

Dreyfus finit **par être** gracié puis réhabilité en 1906.

Instituteur le matin, il complète ses fins de mois **en vendant** des chaussures.

**Par** est utilisé pour une distribution (*500 € **par** mois*), mais la vitesse est exprimée par le nombre de *kilomètres à l'heure*.

**À** peut indiquer la possession ou les caractéristiques :

C'est une amie **à** moi, tu sais.

A cet instant, une femme **aux** cheveux bruns apparaît.

**De** peut indiquer la possession (*l'ami de Jean*), la cause (*mourir de faim*), ou la manière (*d'une façon agressive*).

Les moyens de locomotion prennent la préposition **en** si on entre dedans (*en voiture, en avion, en train, en bus*) et la préposition **à** si on se met dessus (*à cheval, à vélo, à pied, à moto*).

**En** est utilisé pour des états d'être (*en colère*) et plusieurs expressions figées : *en route, en même temps, en train de...*

On dit généralement *dans la rue, dans l'avenue*, mais *sur la place, sur le boulevard, sur l'autoroute, sur le trottoir*.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/prepositions](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/prepositions).



# Verbes

Les verbes
Les verbes réfléchis
L'indicatif
Le présent
Le passé composé
L'imparfait
Le plus-que-parfait
Le futur
Le conditionnel
Le subjonctif
L'impératif
Les participes
L'infinitif
Les temps littéraires



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/v](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/v).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

En **ramenant** Julien en prison, on **avait introduit** dans une chambre destinée aux condamnés à mort. Lui qui, d'ordinaire, **remarquait** jusqu'aux plus petites circonstances, ne s'**était** point **aperçu** qu'on ne le **faisait** pas **remonter** à son donjon....

En se **mettant** au lit il **trouva** des draps d'une toile grossière. Ses yeux se **dessillèrent**. Ah ! je **suis** au cachot, se **dit-il**, comme condamné à mort. C'**est** juste.

Le comte Altamira me **racontait** que, la veille de sa mort, Danton **disait** avec sa grosse voix : C'**est** singulier, le verbe **guillotiner** ne **peut** pas se **conjuguer** dans tous ses temps ; on **peut** bien **dire** : Je **serai guillotiné**, tu **seras guillotiné**, mais on ne **dit** pas : J'**ai été guillotiné**.

Pourquoi pas, **reprit** Julien, s'il y **a** une autre vie ?

*Le Rouge et le Noir*, Stendhal ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés évoquent une action ou un état passé ? présent ? futur ?
- Quelle est la fonction du pronom *il* devant le verbe *trouva* ? Comment est-ce que cela diffère de la fonction de *je/tu* devant les verbes *serai/seras/ai été guillotiné* ? Comparez avec la fonction de l'expression *le verbe guillotiner* devant le verbe *se conjuguer*.
- Quelle sorte d'expression suit le verbe *trouva*, et quelle est sa fonction ? Quelle sorte d'expression suit les verbes *ne s'était point aperçu* et *racontait* ? Quelles sortes d'expressions suivent le verbe *être (suis, est)* ?
- Dans l'expression *on ne le faisait pas remonter à son donjon*, quelle est la relation entre le mot *le* et le verbe *faisait* ? Quelle est la relation entre ce même mot et le verbe *remonter* ?

## Introduction

Le langage est divisé en *énoncés* – des séquences de mots séparées (à l'oral) par une pause ou (à l'écrit) par un point (d'interrogation, d'exclamation...). Un énoncé accomplit une *acte de langage*. C'est-à-dire qu'on produit un énoncé pour faire quelque chose – pour déclarer, pour interroger, pour remercier, pour féliciter, pour saluer, etc. On peut accomplir certains actes de langage en très peu de mots : par exemple, on peut remercier en disant simplement « Merci ». Mais pour la plupart des actes de langage, on doit utiliser une *phrase*.

Une phrase évoque une situation. Le verbe est l'élément de la phrase qui indique le type de situation (qui peut être une action comme *parler*, un état comme *être*, une relation comme *avoir*...). D'autres éléments de la phrase font référence à des participants dans la situation. Le sujet est le participant principal (souvent celui qui fait l'action). S'il y a d'autres participants dans la situation, elles sont évoquées par des compléments au verbe. La phrase peut aussi comporter d'autres éléments qui décrivent des aspects de la situation comme le lieu, le temps, ou la manière.



Les parties principales de la phrase

Dans la phrase *La journaliste prend quelques photos*, le verbe indique le type de situation (une situation où on *prend* quelque chose), et le sujet et le complément font référence aux participants (la journaliste et les photos). La *valence* d'un verbe détermine le type de complément(s) qu'il prend et le type de sujet qu'il peut avoir.

Mais ce verbe (*prend*) fournit d'autres informations en plus du type de situation. Le verbe est conjugué – c'est-à-dire que sa forme reflète les informations suivantes :

- *le mode* (cette situation est déclarée comme réelle)
- *le temps* (cette situation est au présent)
- *le nombre* (le sujet est singulier)
- *la personne* (le sujet n'est pas la personne qui dit la phrase, ni la personne à qui la phrase est adressée, mais une troisième personne)

On peut toujours reconnaître un verbe par sa capacité d'être conjugué – de changer sa forme pour refléter ces informations. Dans certaines situations, la conjugaison peut refléter d'autres informations comme *le genre* (si le sujet est masculin ou féminin) et *l'aspect* (comment la situation se déroule au fil du temps).

## Valence

La valence d'un verbe détermine le nombre de participants (le sujet et le(s) complément(s)) et leurs fonctions dans la situation évoquée par le verbe. Chaque verbe a une valence différente, mais on peut regrouper les verbes en plusieurs catégories selon les caractéristiques de leur valence.

### les verbes transitifs

Les verbes transitifs ont un complément direct, c'est-à-dire un complément qui n'est pas marqué par une préposition. Le complément direct est parfois appelé *objet direct*.

Hubert **écrit** un poème, l'air inspiré.

## les verbes intransitifs

Les verbes intransitifs n'ont pas de complément direct.

De toute façon, quand je **rêve**, je **ronfle**.

Néanmoins, beaucoup de verbes intransitifs prennent un complément oblique, parfois appelé *complément indirect* ou *objet indirect*. La différence entre un complément direct et un complément oblique est qu'un complément oblique doit être marqué par une préposition. Le choix de ce marqueur (typiquement *à*, mais parfois *de*, *en*, *pour*, etc.) dépend de la valence du verbe individuel (voir [Prépositions](#)).

Vous allez **répondre** à toutes les questions ?

Je ne sais même pas si ma mère **s'aperçoit** de ma présence.

Plusieurs verbes (*acheter, expliquer, apporter, montrer, apprendre, offrir, demander, prêter, donner, promettre, écrire, rendre, emprunter, servir, envoyer, vendre*, etc.) prennent un complément direct et un complément oblique.

J peux **donner** mon corps à la science.

Beaucoup de verbes peuvent être transitifs ou intransitifs selon la phrase. Comparez le verbe *parler* dans ces trois phrases :

Transitif : Je **parle** anglais, mais pas très bien.

Intransitif: Lorsqu'elle **parle**, on a beaucoup de mal à la comprendre.

Intransitif avec complément oblique : Elle **parle** à Ludo.

📌 **Information** : Attention au fait qu'un verbe qui est transitif en français pourrait être traduit en anglais par un verbe intransitif, et vice versa. Par exemple :

Talleyrand **regarde** ('looks at') Charlotte.

Elle devait **rendre visite à** ('visit') un ami malade.

Face à cette situation, nous **demandons** ('are asking for') deux choses.

Je ne vais pas **pardonner à** ('forgive') ces gens.

Attention à ces verbes : *attendre* ('wait for'), *chercher* ('look for'), *écouter* ('listen to'), *obéir à* ('obey'), *pardonner à*

(‘forgive’), *renoncer* à (‘give up, renounce’), *répondre* à (‘answer’), *résister* à (‘resist’), *ressembler* à (‘resemble’), *téléphoner* à (‘call’)

## les verbes attributifs

Les verbes attributifs (aussi appelés *copules*) sont des verbes avec un complément spécial – l’attribut du sujet. L’attribut du sujet n’est pas un participant dans la situation, mais un modificateur du sujet. L’attribut du sujet peut être un adjectif ou un autre mot (ou groupe de mots) qui décrit le sujet. Les verbes qui peuvent avoir un attribut du sujet incluent *être*, *sembler*, *paraître*, et *devenir*.

Elle **est** tout le temps sur son portable.

La méthode **semble** efficace.

D’autres verbes prennent un complément direct et un *attribut du complément* qui le modifie.

Je **trouve** cela très intéressant.

Ils se sont enfin décidés à **rendre** le café payant.

## les verbes impersonnels

Certains verbes n’ont pas de sujet dans leur valence. Ils ont donc comme sujet un pronom sans antécédent (typiquement *il*). Ce sujet impersonnel satisfait à la nécessité grammaticale d’avoir un sujet sans faire référence à un sujet réel.

Beaucoup de ces verbes ont un sens météorologique (*pleuvoir*, *neiger*, *faire chaud/beau/froid*, *faire du brouillard/vent/soleil* etc.).

Attention, **il** pleut un peu partout.

Le verbe **falloir** n’existe qu’à la forme impersonnelle et exprime la nécessité ou l’obligation. **Falloir** peut prendre comme complément direct un infinitif, un nom, ou une phrase subordonnée introduite par *que* ; notez que le verbe dans la phrase subordonnée requiert le mode subjonctif. **Falloir** peut aussi prendre un complément oblique indiquant *pour qui* quelque chose est nécessaire.

Il **faut que** je te dise quelque chose. [*falloir que* + subordonnée]

Il **faut** une sanction rapide et systématique. [*falloir* + nom]

Il **faut** agir dès à présent. [*falloir* + infinitif]

Il **nous faut** choisir une autre stratégie. [complément oblique + *falloir* + infinitif]

Le sujet impersonnel **il** est aussi utilisé dans les constructions suivantes :

- *Il + être* + [adjectif] + *de* + [infinitif]

**Il est difficile de** comprendre ce qui se passe ici.

- *Il y + avoir*

Dans le colis **il y avait** un mot.

- *Il + être* + [l'heure]

Le réveil sonne, **il est neuf heures** du matin.

- *il + s'agir de*

**Il ne s'agit pas de** le changer, **il s'agit de** le sauver.

- *il + valoir mieux*

Des fois **il vaut mieux** ne pas savoir.

 **Variation** : Certaines expressions informelles utilisent **ça** comme sujet impersonnel au lieu de *il* : *ça va, ça marche, ça caille, etc.*

## alternances de valence

La plupart des verbes peuvent entrer dans des constructions spéciales qui changent leur valence.

**La construction passive** met le complément direct en position du sujet. Le sujet peut être omis ou peut venir après le verbe marqué par la préposition *par*. Le verbe prend la forme du participe passé et est précédé par le verbe *être*.

Construction active : Les chanteurs **craignent** le froid et l'humidité.

Construction passive : Le froid et l'humidité **sont craints par** les chanteurs.

Notez que le participe passé s'accorde toujours en nombre et en genre avec le sujet.

Il faut que les oeufs **soient battus** et que la crème **soit battue**.

 **Variation** : Un certain nombre de verbes peuvent utiliser la préposition **de** au lieu de **par** pour marquer le sujet dans la construction passive :

- Le spectacle **sera suivi par** un goûter.

- Ce court-métrage **sera suivi de** quatre autres.

La préposition **de** est plus naturel pour certains verbes comme *constituer*, mais pour la plupart de ces verbes les deux prépositions sont acceptables. Voici une liste de verbes fréquents qui acceptent **de** comme marqueur du sujet dans la construction passive : *accompagner, aider, composer, constituer, entourer, précéder, suivre, rejeter, aimer, apprécier, connaître, respecter*).

**La construction médiopassive** met aussi le complément direct en position du sujet. Le verbe devient réfléchi et, en contraste avec la construction passive, il n'est pas possible d'inclure le sujet. La construction médiopassive signifie souvent la possibilité (*ça se fait = ça peut se faire*) ou l'habitude (*ça se fait = on a l'habitude de faire ça*).

Construction active : On **vend** les livres pourtant de moins en moins.

Construction médiopassive : Les livres **se vendent** pourtant de moins en moins.

Seuls les verbes transitifs peuvent entrer dans les constructions passive et médiopassive. **La construction impersonnelle** a un sens similaire à ces deux autres mais pour les verbes intransitifs. Le sujet se met après le verbe, remplacé par le sujet impersonnel **il**. Le verbe ne change pas.

Construction active : Le temps de chanter **est venu**.

Construction impersonnelle : **Il est venu** le temps de chanter.

## Conjugaison

La forme d'un verbe change pour situer l'action (en mode, en temps, et en aspect) et pour s'accorder avec le sujet (en personne et en nombre). Le participe passé du verbe peut aussi s'accorder avec un sujet ou avec un complément direct en genre et en nombre.

La conjugaison d'un verbe est *régulière* si sa terminaison varie selon un schéma et son radical (la partie du verbe qui reste si on enlève la terminaison) ne change pas.

Les verbes réguliers du français se répartissent en trois classes basées sur les deux dernières lettres du verbe. Chaque classe a un modèle particulier de conjugaison.

- 1ère conjugaison (verbes *-er*) – *danser, regarder, etc.*
- 2ème conjugaison (verbes *-ir*) – *finir, obéir, etc.*
- 3ème conjugaison (verbes *-re*) – *vendre, entendre, etc.*

## mode

Le mode d'un verbe indique sa relation avec la réalité. Il existe six modes en français : **l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel, l'impératif, l'infinitif, et le participe**. La conjugaison selon un temps est indépendante du mode, et chaque mode peut être conjugué à des temps différents.

**L'indicatif** indique qu'une situation existe dans la réalité.

Je **prends** ce médicament depuis déjà un mois.

L'indicatif est utilisé par défaut. Si un contexte ne requiert pas un autre mode, on utilise l'indicatif. C'est pourquoi on voit l'indicatif même dans des phrases qui parlent de situations irréelles (imaginaires, supposées) ou qui posent des questions.

L'unicorne ne **se laisse** prendre que par une pucelle.

Ah oui, c'est l'employeur qui **va** payer ?

**Le subjonctif** indique qu'une situation existe dans l'attitude du locuteur – par exemple, que le locuteur veut la situation, doute de la situation, éprouve un sentiment envers la situation, voit la situation comme nécessaire, etc. Le subjonctif est typiquement utilisé dans une phrase qui est subordonnée à une phrase principale qui décrit cette attitude.

Il faut qu'il **prenne** son médicament .

**Le conditionnel** indique qu'une situation dépend de la réalisation d'une condition.

Si je pouvais je **prendrais** un médicament pour dormir et ne me réveiller qu'après les fêtes.

**L'impératif** est utilisé pour donner des ordres ou des interdictions directs.

**Prenez** des médicaments ...normaux, quoi.

L'**infinitif** est une forme invariable qui évoque une situation sans la situer dans le temps ni par rapport à la réalité. L'infinitif partage certaines caractéristiques avec les noms, car il peut être le sujet ou le complément d'un verbe conjugué.

Les personnes âgées aiment bien **prendre** des médicaments .

Le **participe** se manifeste en deux formes : le participe présent et le participe passé. Le participe partage certaines caractéristiques avec les adjectifs, car il est souvent capable de modifier les noms.

En **prenant** 4 comprimés par jour j'ai perdu 3,4 kilos en 3 semaines. (participe présent)

Ces médicaments sont normalement **pris** une fois toutes les 24 heures. (participe passé)

## temps

Le temps désigne le moment où se produit l'action du verbe : passé, présent, futur. Le cadre temporel d'une action est généralement établi en se référant au moment présent ; par exemple, le passé composé et le futur sont respectivement passé et futur par rapport au présent.

Cependant, certains temps établissent leur cadre temporel en se référant à un point de référence dans le passé ou dans le futur. Par exemple, le plus-que-parfait indique une action passée qui s'est produite avant la fin d'une autre action passée. Le futur antérieur indique une action future qui aura eu lieu avant une autre action future. Les actions qui se produisent avant un point de référence passé ou futur sont décrites comme étant *antérieures*.

La forme d'une conjugaison peut être un temps simple, en un mot (par ex. l'imparfait, le futur simple), ou un temps composé, avec un auxiliaire et le participe passé (par ex. le passé composé, le futur antérieur). Il y a aussi le futur périphrastique, qui est un temps composé du verbe *aller* et l'infinitif.

Voici toutes les conjugaisons verbales (sauf l'infinitif et les participes) catégorisées par temps :

### passé

- le passé composé - *j'ai fait* (voir [Passé composé](#))
- l'imparfait - *je faisais* (voir [Imparfait](#))
- le plus-que-parfait - *j'avais fait* (voir [Plus-que-parfait](#))
- le passé simple - *je fis* (voir [Temps littéraires](#))
- le passé antérieur - *j'eus fait* (voir [Temps littéraires](#))
- le passé du subjonctif - *que j'aie fait* (voir [Subjonctif](#))
- l'imparfait du subjonctif - *que je fisse* (voir [Temps littéraires](#))
- le plus-que-parfait du subjonctif - *que j'eusse fait* (voir [Temps littéraires](#))
- le passé du conditionnel - *j'aurais fait* (voir [Conditionnel](#))
- le passé de l'impératif - *aie fait* (voir [Impératif](#))

## présent

- le présent de l'indicatif - *je fais* (voir [Présent](#))
- le présent du subjonctif - *que je fasse* (voir [Subjonctif](#))
- le présent du conditionnel - *je ferais* (voir [Conditionnel](#))
- le présent de l'impératif - *fais* (voir [Impératif](#))

## futur

- le futur simple - *je ferai* (voir [Futur](#))
- le futur périphrastique - *je vais faire* (voir [Futur](#))
- le futur antérieur - *j'aurai fait* (voir [Futur](#))

## aspect

L'aspect concerne comment une situation se déroule au fil du temps, qu'elle soit au passé, présent, ou futur. Les aspects qui affectent la forme des verbes sont le *perfectif* et l'*imperfectif*.

Une situation à l'aspect perfectif est présentée dans sa totalité. L'aspect est perfectif si la situation a un début et une fin.

Une situation à l'aspect imperfectif est présentée comme ayant une complexité interne. L'aspect est imperfectif si la situation est continue, répétée, ou habituelle.

Au présent et au futur, l'aspect peut être indiqué par le contexte mais n'est pas indiqué par la forme du verbe. Au passé, par contre, des conjugaisons différentes sont associées à ces deux aspects. Si une situation au passé est présentée comme perfective, le verbe sera normalement conjugué au passé composé (ou au passé simple/passé du subjonctif). Si une situation au passé est présentée comme imperfective, le verbe sera normalement conjugué à l'imparfait. Aux temps antérieurs comme le plus-que-parfait, l'aspect est perfectif par définition.

Considérez les verbes à l'imparfait dans l'exemple suivant. Les actions décrites par *pleuvait* et *brillaient* n'ont ni un début ni une fin, mais sont continues.

Il ne **pleuvait** plus, mais les routes humides **brillaient** de manière sinistre sous les lampadaires.

Comparez cela avec les verbes au passé composé dans l'exemple suivant. Ils décrivent une série d'actions, chacune terminée avant que la prochaine commence.

Ils **sont arrivés** vers 23h. J'**ai attendu** une demi-heure et je **suis entré**.

## Observations sur quelques verbes

### *avoir et faire*

De nombreuses expressions avec le verbe **avoir** ont un équivalent en anglais avec le verbe 'be' :

- *avoir \_\_ ans* 'be \_\_ years old'
- *avoir raison* 'be right'
- *avoir tort* 'be wrong'
- *avoir sommeil* 'be tired'
- *avoir peur* 'be scared'
- *avoir faim* 'be hungry'
- *avoir soif* 'be thirsty'
- *avoir chaud* 'be/feel hot'
- *avoir froid* 'be/feel cold'
- *avoir hâte (de faire...)* 'be excited (to do...)'
- *avoir honte* 'be ashamed'

Notez ces autres expressions avec *avoir* :

- *avoir lieu* 'take place'
- *avoir besoin de* 'need'
- *avoir envie de* 'want, feel like'
- *avoir l'air (de)* 'seem'
- *avoir l'intention de* 'intend'
- *avoir mal (au ventre, à la tête...)* '(my stomach, my head...) hurts'

De nombreuses expressions avec le verbe **faire** ont un équivalent en anglais avec le verbe 'go' :

- *faire de la randonnée* 'go hiking'
- *faire du vélo* 'go bike riding'
- *faire du ski* 'go skiing'
- *faire du bateau* 'go boating'
- *faire des achats (du shopping)* 'go shopping'

Notez ces autres expressions avec *faire* :

- *faire des courses* 'run errands'
- *faire attention* 'pay attention'
- *faire des économies* 'save money'
- *faire la fête* 'party'
- *faire la grasse matinée* 'sleep in'
- *faire la manche* 'beg'
- *faire la queue* 'wait in line'
- *(se) faire mal (au bras, à la jambe...)* 'hurt (one's arm, leg...)'

Le verbe *faire* est utilisé dans la construction causative :

- **Construction causative** : [Cause] + *faire* + [infinitif] (+ complément direct) (+ complément oblique)

Le sujet de cette construction est la cause d'une action. Deux compléments sont possibles : l'entité qui accomplit l'action, et l'entité qui reçoit l'action. Si seulement un de ces compléments est inclus, c'est le complément direct. Si les deux sont inclus, l'entité qui reçoit l'action est le complément direct, et l'entité qui accomplit l'action est le complément indirect.

Il n'est pas question de **faire payer** les familles. (*familles* = accomplit l'action)

On a besoin de **faire connaître** cette histoire. (*histoire* = reçoit l'action)

On **fait traverser** le fleuve à une vingtaine de soldats. (*fleuve* = reçoit l'action, *soldats* = accomplit l'action)

Si les compléments sont des pronoms, ils sont mis devant *faire* :

Je crois que tu caches d'autres propos mais je vais te les faire avouer. (*te* = accomplit l'action, *les* = reçoit l'action)

La forme réfléchie de faire peut être utilisée dans la construction causative pour indiquer qu'une personne a causé une action pour son propre bénéfice.

Il **s'est fait faire** un faux tatouage.

Cette construction est parfois utilisée pour décrire des actions qui se produisent par inadvertance.

Ma grand-mère **s'est fait plaquer**.

Notez que le participe passé **fait** est toujours invariable dans la construction causative.

## *savoir et connaître*

**Savoir** et **connaître** se traduisent tous les deux par 'to know' en anglais, mais ils diffèrent par leur valence. Le complément de *savoir* peut être un infinitif, une proposition subordonnée, une interrogation indirecte, ou un nom (mais pas un animé, un endroit, ou un objet concret).

Vous **savez** faire du café... ?

On **savait** que ça allait bien se passer.

Les policiers de Nantes croient **savoir** où il se trouve.

Mais je serai impatient de **savoir** le score.

Le complément de *connaître* ne peut être qu'un nom, mais peut être un animé, un endroit, ou un objet concret.

Je **connais** tout le monde dans le quartier.

Je **connais** la ville comme ma poche.

Je **connais** cette bourse.

Malgré ces différences, *savoir* et *connaître* peuvent parfois prendre le même complément. Dans ce cas, il est possible de voir la différence de sens entre les deux verbes. *Savoir* évoque le fait d'avoir en tête des informations ou des faits. *Connaître* évoque le souvenir ou l'expérience. Comparez ces deux phrases :

Je **sais** les sentiments que vous portez à Dona Isabel. (*quels sentiments*)

Et je te fais la promesse que jamais je ne te laisserai **connaître** un sentiment de solitude ou d'isolement. (*avoir l'expérience de ces sentiments*)

## *porter et mener*

Les verbes **porter** 'to wear, to carry' et **mener** 'to lead' ont plusieurs formes dérivées qui ont des sens similaires : **apporter, amener, emporter, emmener, remporter, ramener**. Tous ces mots s'emploient avec le sens 'bring, take'. Prescriptivement, les verbes en *-porter* prennent une chose comme complément direct, alors que ceux en *-mener* prennent une personne comme complément direct. Aussi prescriptivement, **apporter** et **amener** soulignent la destination (comme *apporter un repas pour une soirée*), **emporter** et **emmener** soulignent le trajet (comme *emporter des chips pour manger en route*), et **remporter** et **ramener** soulignent un retour (comme *remporter un livre que l'on avait emprunté*). Cependant, tous ces mots sont utilisés de façon assez interchangeable.

Valérie, tu peux m'**amener** mon portable?

Pas un instant il n'avait songé à **emporter** une arme avec lui.

J'ai **ramené** ces nappes de chez moi.

**Emporter** a aussi un sens spécial dans le contexte des restaurants (*la nourriture à emporter* 'to-go food'). **Remporter** a aussi le sens de *gagner*.

Il avait **remporté** cette course l'année passée.

## *partir, sortir, quitter, et laisser*

**Partir** est intransitif, alors que **quitter** est transitif.

Le vol de Mexico **partait** en retard.

Il **a quitté** le pays très jeune.

Ne confondez pas *partir* 'to leave' et *sortir* 'to go out, exit'. Ne confondez pas *quitter* 'leave [someone or someplace]' et *laisser* 'leave behind [someone or something]'.

Je n'ai pas envie de **sortir** ce soir.

Il faut **laisser** les papiers et le numéro du vétérinaire.

Sortir peut prendre un complément direct (si on retire quelque chose d'un sac, par exemple).

Il **sort** son portable de sa poche et le consulte.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/verbes](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/verbes).



## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

– Vous étiez folle alors, ma chère amie ; vous **vous repentez** à présent, n'est-ce pas ? ...

– Ah ! je ne sais ce que j'avais, **s'écria** la malade ; cent raisons pour une. D'abord, quand maman est morte, ça m'a porté un coup. Puis, je **me suis sentie** abandonnée... personne pour **s'intéresser** à moi !... Enfin, quelqu'un à qui je pensais plus qu'à tout le monde... Madame, oublier jusqu'à mon nom ! oui, je **m'appelle** Arsène Guillot, G, U, I, deux L ; il m'écrit par un Y !

– Je le disais bien, un infidèle ! **s'écria** le docteur. On ne voit que cela. Bah ! bah ! ma belle, oubliez celui-là. Un homme sans mémoire ne mérite pas qu'on pense à lui. – Il tira sa montre. – Quatre heures ? dit-il en **se levant** ; je suis en retard pour ma consultation. Madame, je vous demande mille et mille pardons, mais il faut que je vous quitte ; je n'ai pas même le temps de vous reconduire chez vous. – Adieu, mon enfant ; **tranquillisez-vous**, ce ne sera rien. Vous danserez aussi bien de cette jambe-là que de l'autre. – Et vous, madame la garde, allez chez le pharmacien avec cette ordonnance, et vous ferez comme hier.

Arsène Guillot, Prosper Mérimée ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- À quoi font référence les pronoms **se**, **me**, et **vous** dans les parties soulignées ?
- Quelle forme est-ce que **se** et **me** prennent devant une voyelle ?
- Pourquoi est-ce que le verbe au passé composé prend l'auxiliaire **avoir** dans l'expression *ça m'a porté un coup* mais l'auxiliaire **être** dans l'expression *je me suis sentie abandonnée* ? Pourquoi est-ce qu'il y a un **e** à la fin de *sentie* mais pas *porté* ?
- Qu'est-ce qui détermine si le pronom vient devant le verbe (*vous repentez*, *me suis sentie*, *s'intéresser...*) ou après le verbe (*tranquillisez-vous*) ? Pourquoi est-ce qu'il y a un pronom dans l'impératif *tranquillisez-vous* mais pas dans l'impératif *allez* ?

## Introduction

Un verbe réfléchi (parfois appelé un *verbe pronominal*) est un verbe qui s'accompagne d'un pronom réfléchi. Un pronom de complément direct ou de complément oblique est *réfléchi* si son antécédent est le sujet.

Dans la première phrase ci-dessous, le verbe n'est pas réfléchi parce que son sujet, *il*, n'est pas l'antécédent de son complément, *me*. Mais dans la deuxième phrase, le verbe est réfléchi car son sujet, *je*, est l'antécédent du complément *me*.

Il **m'appelle** ici presque tous les jours.

Bonjour, je **m'appelle** Lambert.

Beaucoup de verbes, comme *appeler*, peuvent apparaître dans des constructions réfléchies ou non-réfléchies. Mais certains verbes, comme *se dépêcher*, sont toujours réfléchis.

Pour la première et la deuxième personnes, la forme du pronom réfléchi est la même que celle des pronoms de complément direct et oblique : **me (m')**, **te (t')**, **nous**, **vous**. À la troisième personne, le pronom réfléchi a la forme **se (s')** au singulier et au pluriel.

Notez la conjugaison du verbe réfléchi suivant. Le verbe se conjugue normalement (ici un verbe **-er**) mais en ajoutant les pronoms réfléchis **me, te, se, nous, vous, se**.

### se raser

je me rase                      nous nous rasons

tu te rases                    vous vous rasez

il/elle/on se rase            ils/elles se rasent

## Fonction

Les verbes réfléchis expriment souvent des actions **réflexives**, c'est-à-dire que le sujet exécute l'action sur lui-même. Si le sujet exécute l'action sur quelqu'un d'autre, le verbe n'est pas réfléchi. Par exemple, comparez la différence de sens entre **se raser** et **raser** dans les phrases suivantes :

Papa voulait peut-être **se raser** la barbe.

Pourquoi vous obstinez-vous à faire **raser** ce pauvre animal ?

Voici une liste de verbes réfléchis courants avec un sens réflexif :

- *s'appeler, s'arrêter, se brosse, s'habiller, se laver, se lever, se promener, se raser, se réveiller*

Parfois un verbe réfléchi exprime une action **réciproque** entre plus d'une personne. Pour avoir un sens réciproque, le sujet doit être pluriel. Un verbe avec un sens réciproque signifie que les individus du sujet se font l'action l'un à l'autre.

Nous **nous parlons** souvent, une fois par semaine au bas mot.

Il lui caresse le visage, puis ils **s'embrassent** de nouveau.

Voici une liste de verbes réfléchis courants qui ont souvent un sens réciproque :

- *s'aimer, se détester, se disputer, s'embrasser, se parler, se quitter, se regarder, se retrouver, se téléphoner*

Certains verbes réfléchis sont **idiomatiques** et ne représentent pas des actions réflexives ou réciproques. Certains de ces verbes sont toujours réfléchis, et d'autres ont une forme non-réfléchi avec un sens différent – comparez *s'amuser* 'have fun' et *amuser* 'entertain', *s'ennuyer* 'get bored' et *ennuyer* 'bother, bore', *s'entendre* 'get along' et *entendre* 'hear'.

La liste suivante comprend des verbes réfléchis idiomatiques courants :

- *s'amuser, se dépêcher, s'endormir, s'ennuyer, s'entendre, se fâcher, se marier, se passer, se reposer, se sentir, se souvenir de, se taire, se tromper, se trouver*

▣ **Information** : Pour exprimer le même sens que beaucoup d'expressions anglaises en *get + [adjectif/préposition]*, on utilise souvent un verbe réfléchi :

'get married' - *se marier*

'get angry' - *se fâcher*

'get bored' - *s'ennuyer*

'get hurt' - *se faire mal*

'get dressed' - *s'habiller*

'get better' - *s'améliorer*

'get up' - *se lever*

'get by' - *se débrouiller*

Beaucoup de verbes transitifs peuvent avoir un sens **passif** dans une construction réfléchie (par exemple : *La porte s'est fermée*). Cette construction s'appelle la *construction médiopassive*. Pour plus d'informations sur les constructions passives, voir [Verbes](#).

## Conjugaison et place du pronom

Aux temps composés (le passé composé, le plus-que-parfait, le passé du subjonctif, etc.), les verbes réfléchis prennent toujours l'auxiliaire *être*.

Je **me suis** souvent **posé** la question.

Nous **nous étions** déjà **rencontrés** il y a 50 ans.

La place du pronom réfléchi est la même que les autres pronoms de complément :

- devant le verbe à l'affirmatif des temps simples : *je me repose*
- entre *ne* et le verbe au négatif : *je ne me repose pas*
- devant l'auxiliaire aux temps composés : *je me suis reposé*
- devant l'infinitif : *je veux me reposer*
- après le verbe à l'impératif affirmatif (lié par un trait d'union) : *reposez-vous*

À l'impératif affirmatif, le pronom réfléchi **te** devient **toi** après le verbe. Pour plus de détails sur la place des pronoms de complément, voir [Pronoms personnels](#) et [Impératif](#).

Cette fois, la pop star **ne se cache plus**, ni derrière des images, ni derrière un groupe.

Ils **se sont cachés** tous les trois sous la table.

On ne les voit pas car elles aiment **se cacher**.

**Cache-toi**, il ne faut pas qu'il te voie!

Le pronom réfléchi s'accorde avec son sujet réel, même si le verbe est à l'infinitif ou au participe présent et même si le sujet grammatical de la phrase est différent.

On m'a dit de **me taire**.

Personnellement, je leur demande de **se mettre** au fond.

Cela nous permet de rester en forme tout en **nous amusant**.

Plusieurs verbes réfléchis peuvent prendre comme complément direct une partie du corps (avec le pronom réfléchi comme complément oblique). Dans ce cas, la partie du corps est typiquement déterminé par l'article défini (*le/las/les*) et non le déterminant possessif (*mon/ma/mes*, etc.).

Je me penche pour **me laver la figure**.

Judith est dans la salle de bains, en train de **se brosser les cheveux**.

Les verbes réfléchis qui peuvent prendre une partie du corps comme complément direct incluent *se laver*, *se brosser*, *se raser*, *se couper*, *se maquiller*, *se peigner*, etc.

## Accord

Le participe passé d'un verbe réfléchi au temps composé doit s'accorder en genre et en nombre avec le pronom réfléchi *si ce pronom est un complément direct*. Notez que c'est la même règle d'accord que pour les autres pronoms de complément direct (voir [Passé composé](#)).

Je **me suis regardée** dans le rétroviseur.

Les gosses **s'étaient regroupés** pour la nuit.

Ces trois jeunes filles **se sont perdues** dans la tempête.

Si le pronom réfléchi est un complément oblique, le participe passé du verbe réfléchi ne fait pas l'accord.

Alors, une jeune femme **s'est lancé** un défi.

Vous **vous êtes téléphoné** hier soir.

Je remarquai qu'elle **s'était lavé** les cheveux.

▣ **Information** : Pour savoir si un pronom réfléchi est un complément direct ou oblique, pensez à la forme non-réfléchi du verbe. Si le verbe prend un complément direct normalement, alors il prend un pronom réfléchi de complément direct en tant que verbe réfléchi :

*On regarde quelqu'un (complément direct) > Elle s'est regardée (accord)*

*On téléphone à quelqu'un (complément oblique) > Ils se sont téléphoné (aucun accord)*

Un verbe ne peut avoir qu'un complément direct. Si un complément direct vient après le verbe réfléchi, on sait donc que le pronom réfléchi est oblique, et on ne fait pas l'accord :

*Elle s'est lancé un défi (un défi = direct, se = oblique, aucun accord)*

*Elle s'est lavé les cheveux (les cheveux = direct, se = oblique, aucun accord)*

*Elle s'est lavée (se = direct, accord)*

Si le verbe est réfléchi à cause d'un sens idiomatique ou une construction médiopassive (au lieu d'un sens réflexif ou réciproque), le pronom réfléchi n'est ni un complément direct, ni un complément oblique. Dans ce cas, le participe passé du verbe fait l'accord avec le sujet.

Il **se sont mariés** trois ans avant nous.

Fanny **s'est endormie** contre mon épaule.

Vous **vous êtes souvenus** tout à coup que vous aviez une mère.

Le verbe *se faire* ne fait pas l'accord devant un infinitif (voir la construction causative en [Verbes](#)).

Elle **s'est fait opérer** du dos et ne travaille pas.

Le verbe *laisser* ne fait pas non plus l'accord devant un infinitif.

Encore une fois elle **s'était laissé surprendre**.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/verbes\\_reflechis](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/verbes_reflechis).



# L'indicatif

Le présent
Le passé composé
L'imparfait
Le plus-que-parfait
Le futur



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/indicatif](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/indicatif).





## Introduction

Le présent indique généralement une situation qui se produit au moment où l'on parle ou une situation qui est toujours le cas (comme une vérité générale).

📌 **Information** : Notez que le présent français peut être traduit de trois manières différentes en anglais selon le sens individuel de la phrase :

**Léon fait de la sculpture.**

- *Léon is sculpting* (en ce moment, action progressive)

- *Léon sculpts* (en général, action habituelle)

- *Léon does sculpt* (emphatique ou contrasté)

D'autres éléments d'une phrase à part le verbe peuvent affecter l'interprétation d'un verbe au présent comme une action en cours, une habitude, une vérité générale, etc. Notez les exemples suivants :

August vient **toujours** se promener par ici. ('always comes' : habitude)

**Regardez**, vous penchez trop votre verre. ('are tilting' : à l'heure actuelle, action progressive)

**Mais si**, vous le connaissez. ('you do know him' : emphatique)

De plus, le présent est parfois utilisé à la place du passé ou du futur si le temps est clair en contexte :

En 1805, le musicien **rapporte** des difficultés à entendre les instruments à vent lors des concerts.

Demain, je vous **remets** la somme .

## Verbes réguliers

La grande majorité des verbes en français sont réguliers au présent. À l'infinitif, ces verbes ont un radical et une terminaison (-er, -ir, ou -re). Pour conjuguer ces verbes au présent, on remplace la terminaison de l'infinitif par la terminaison appropriée du présent. Les terminaisons de tous les verbes réguliers sont très similaires. Là où il y a des différences, on regroupe les verbes réguliers qui ont les mêmes terminaisons.

Pour presque tous les verbes, les terminaisons du singulier (*je, tu, il/elle/on*) et de la troisième personne du pluriel (*ils/elles*) ne sont pas prononcées (sauf pour faire la liaison avec un mot qui suit). Notez surtout que la terminaison -ent qui marque la troisième personne du pluriel pour presque tous les verbes n'est jamais prononcé. Si la séquence *ent* se trouve à la fin d'une autre forme (qu'elle soit un verbe à une autre personne ou nombre comme *il vient* ou un autre mot comme *comment*), elle est généralement prononcée comme /ɛ̃/ ou /ɑ̃/.

### verbes -er (comme *parler*)

infinitif : parler

participe passé : parlé

je parle

nous parlons

<b>infinitif : parler</b>	<b>participe passé : parlé</b>
---------------------------	--------------------------------

tu <b>parles</b>	vous <b>parlez</b>
------------------	--------------------

il/elle/on <b>parle</b>	ils/elles <b>parlent</b>
-------------------------	--------------------------

Environ 90% des verbes en français sont conjugués comme *parler*. En voici une liste de quelques-uns :

- *adorer, habiter, aimer, jouer, montrer, chanter, présenter, chercher, regarder, danser, rencontrer, demander, rester, détester, téléphoner, donner, travailler, écouter, trouver, étudier*

❗ **Information** : Si le radical d'un verbe *-er* se termine par une voyelle (*étudier* > *étudj*, *continuer* > *continj*), n'oubliez pas que les terminaisons du singulier et de la troisième personne du pluriel sont muettes. On prononce donc la voyelle à la fin du radical, mais pas ces terminaisons : *j'étudie* /ʒetydi/, *ils continuent* /il kɔ̃tiny/

## verbes *-er* qui changent de radical

Des changements d'orthographe se produisent dans les radicaux de plusieurs groupes de verbes *-er* au présent. Ces changements d'orthographe reflètent la prononciation des formes du présent.

Parce que la terminaison des formes au singulier et à la troisième personne du pluriel n'est pas prononcée, la dernière syllabe du radical (*regarde*) est la dernière syllabe de ces formes (*regarde*, *regardes*, *regardent*). La dernière syllabe d'un mot en français ne peut généralement pas avoir la voyelle /ə/, car cette voyelle est inaccentuée. Si le radical d'un verbe en *-er* a la voyelle /ə/ dans sa dernière syllabe (par exemple *appeler*, *jeter*, *acheter*), le radical change au présent des formes en *je, tu, il/elle/on*, et *ils/elles* pour avoir la voyelle /ɛ/ au lieu de /ə/ dans sa dernière syllabe.

Les verbes qui ont la voyelle /ə/ dans la dernière syllabe du radical, et qui sont donc affectés par ces changements, sont les verbes qui se terminent par *-e[consonne]er* (*-eler*, *-eter*, *-ener*, etc.).

Un moyen de faire ce changement est de doubler la consonne à la fin du radical. La lettre *e* devant une consonne double se prononce comme /ɛ/.

<b>infinitif : appeler</b>	<b>participe passé : appelé</b>
----------------------------	---------------------------------

j' <b>appelle</b>	nous <b>appelons</b>
-------------------	----------------------

tu <b>appelles</b>	vous <b>appelez</b>
--------------------	---------------------

il/elle/on <b>appelle</b>	ils/elles <b>appellent</b>
---------------------------	----------------------------

Ce schéma s'applique aux verbes *appeler* et *jeter* et leurs dérivés (*rappeler*, *rejeter*, *projeter*).

Un autre moyen de changer la voyelle /ə/ à la voyelle /ɛ/ est d'ajouter un accent grave.

<b>infinitif : acheter</b>	<b>participe passé : acheté</b>
----------------------------	---------------------------------

j' <b>achète</b>	nous <b>achetons</b>
------------------	----------------------

tu <b>achètes</b>	vous <b>achetez</b>
-------------------	---------------------

il/elle/on <b>achète</b>	ils/elles <b>achètent</b>
--------------------------	---------------------------

Tous les verbes en -e[consonne]er (sauf *appeler, rappeler, jeter, rejeter, et projeter*) sont conjugués comme *acheter*. Voici quelques exemples :

- *mener, amener, emmener, promener, lever, enlever, peser, geler, harceler, peler*

**Variation** : Avant la réforme d'orthographe proposée par l'Académie Française en 1990, certains verbes non-dérivés de *jeter* et *appeler* suivaient le schéma de la consonne doublée. Il n'est donc pas rare, surtout hors de France, de voir des formes comme *j'épelle, je renouvelle, ou je feuillette*, même si *j'épèle, je renouvèle, et je feuillete* sont recommandés.

Un changement similaire affecte les verbes qui se terminent par -é\_er, avec la voyelle é dans la dernière syllabe du radical. Cette voyelle n'apparaît généralement pas dans la dernière syllabe d'un mot devant une consonne. Ces verbes changent donc l'accent aigu en accent grave dans les conjugaisons du présent au singulier et à la troisième personne du pluriel. Les formes en *nous* et *vous* gardent l'accent aigu.

infinitif : préférer	participe passé : préféré
je <b>préfère</b>	nous <b>préférons</b>
tu <b>préfères</b>	vous <b>préférez</b>
il/elle/on <b>préfère</b>	ils/elles <b>préfèrent</b>

Les verbes conjugués comme *préférer* incluent :

- *céder, célébrer, compléter, considérer, différer, espérer, exagérer, gérer, inquiéter, modérer, posséder, protéger, refléter, régler, répéter, révéler, sécher, suggérer*

Un autre groupe de verbes avec un radical qui change inclut ceux qui se terminent par -oyer ou -uyer. Dans ces verbes le *y* change en *i* à toutes les personnes sauf les première et deuxième au pluriel.

infinitif : envoyer	participe passé : envoyé
j' <b>envoie</b>	nous <b>envoyons</b>
tu <b>envoies</b>	vous <b>envoyez</b>
il/elle/on <b>envoie</b>	ils/elles <b>envoient</b>

Les verbes conjugués comme *envoyer* incluent :

- verbes en -oyer : *aboyer, côtoyer, déployer, employer, nettoyer, noyer, renvoyer, tutoyer, vouvoyer*
- verbes en -uyer : *appuyer, ennuyer, essuyer*

**Variation** : Les verbes en -ayer (*payer, balayer, effrayer, etc*) suivent facultativement le schéma des verbes en -oyer et -uyer. On peut écrire donc *je paie* ou *je paye* (les deux formes ont la même prononciation).

Les lettres *c* et *g* ont une prononciation occlusive (/k/ ou /g/) devant les voyelles *a, o, et u*, et une prononciation fricative (/s/ ou /ʒ/) devant les voyelles *e et i*. Un *c* ou *g* en fin de radical verbal aura une prononciation fricative devant -er. Pour garder cette prononciation fricative devant la terminaison -ons (ou les terminaisons -ais, -ait, et -aient de l'imparfait, ou

la terminaison *-ant* du participe présent), le radical change d'orthographe à la première personne du pluriel. Dans le cas de *c*, on ajoute une cédille (*ç*), et dans le cas de *g* on ajoute un *e*.

infinitif : commencer	participe passé : commencé
je <b>commence</b>	nous <b>commençons</b>
tu <b>commences</b>	vous <b>commencez</b>
il/elle/on <b>commence</b>	ils/elles <b>commencent</b>

Les verbes conjugués comme *commencer* incluent :

- *agacer, annoncer, avancer, dénoncer, effacer, placer, tracer*

infinitif : voyager	participe passé : voyagé
je <b>voyage</b>	nous <b>voyageons</b>
tu <b>voyages</b>	vous <b>voyagez</b>
il/elle/on <b>voyage</b>	ils/elles <b>voyagent</b>

Les verbes conjugués comme *voyager* incluent :

- *corriger, exiger, manger, nager, partager, ranger, rédiger, songer*

## verbes *-ir* (comme *finir*)

infinitif : finir	participe passé : fini
je <b>finis</b>	nous <b>finissons</b>
tu <b>finis</b>	vous <b>finissez</b>
il/elle/on <b>finit</b>	ils/elles <b>finissent</b>

Les verbes conjugués comme *finir* incluent :

- *choisir, maigrir, réfléchir, établir, mincir, réunir, grandir, obéir, réussir, grossir, réagir, vieillir*

📌 **Information** : La lettre *i* dans le verbe *hair* est marqué par un tréma pour séparer la voyelle dans toutes ses formes à l'exception du singulier du présent, où les lettres *ai* représentent ensemble le son [ɛ] (ou [e] dans certains dialectes) : *je hais, tu hais, il hait*.

## verbes *-ir* (comme *ouvrir*)

Un groupe très limité de verbes dont l'infinitif se termine par *-ir* ont les mêmes terminaisons que les verbes réguliers en *-er*.

infinitif : ouvrir	participe passé : ouvert
j' <b>ouvre</b>	nous <b>ouvrons</b>

infinitif : ouvrir	participe passé : ouvert
tu <b>ouvres</b>	vous <b>ouvrez</b>
il/elle/on <b>ouvre</b>	ils/elles <b>ouvrent</b>

Les verbes conjugués comme *ouvrir* incluent :

- *couvrir, découvrir, offrir, recouvrir, souffrir*

*Cueillir* et ses dérivés (*accueillir, recueillir*) sont aussi conjugués comme *ouvrir* sauf qu'ils ont un participe passé comme *finir* (*cueilli*).

## verbes *-ir* (comme *partir*)

Les verbes **partir**, **sortir** et **dormir** ont un radical régulier au pluriel, mais le radical au singulier se termine en *r*. Les terminaisons au singulier sont celles de *finir*, et les terminaisons au pluriel sont celle d'*ouvrir*.

infinitif : partir	participe passé : parti
je <b>pars</b>	nous <b>partons</b>
tu <b>pars</b>	vous <b>partez</b>
il/elle/on <b>part</b>	ils/elles <b>partent</b>

infinitif : sortir	participe passé : sorti
je <b>sors</b>	nous <b>sortons</b>
tu <b>sors</b>	vous <b>sortez</b>
il/elle/on <b>sort</b>	ils/elles <b>sortent</b>

infinitif : dormir	participe passé : dormi
je <b>dors</b>	nous <b>dormons</b>
tu <b>dors</b>	vous <b>dormez</b>
il/elle/on <b>dort</b>	ils/elles <b>dorment</b>

## verbes *-re* (comme *rendre*)

infinitif : rendre	participe passé : rendu
je <b>rends</b>	nous <b>rendons</b>
tu <b>rends</b>	vous <b>rendez</b>
il/elle/on <b>rend</b>	ils/elles <b>rendent</b>

Les verbes conjugués comme *rendre* incluent :

- *tendre (attendre, entendre), pendre (dépendre, répondre), vendre, perdre*

Le verbe *rompre* est conjugué comme *rendre* sauf qu'il y a la terminaison *-t* à la troisième personne du singulier : *il rompt*.

- Les verbes dérivés de *rompre* sont aussi conjugués de cette manière : *corrompre, interrompre*

Le verbe *mettre* est conjugué comme *rendre* sauf que le radical n'a qu'un *t* au singulier. Notez aussi la différence dans la forme du participe passé.

infinitif : <b>mettre</b>	participe passé : <b>mis</b>
je <b>met</b> s	nous <b>metton</b> s
tu <b>met</b> s	vous <b>mettez</b>
il/elle/on <b>met</b>	ils/elles <b>mettent</b>

Les verbes conjugués comme *mettre* incluent :

- *admettre, permettre, promettre, remettre*

Le verbe *prendre* est conjugué comme *rendre* au singulier, mais le radical est irrégulier au pluriel. Notez aussi la différence dans la forme du participe passé.

infinitif : <b>prendre</b>	participe passé : <b>pris</b>
je <b>prend</b> s	nous <b>prenon</b> s
tu <b>prend</b> s	vous <b>prenez</b>
il/elle/on <b>prend</b>	ils/elles <b>prennent</b>

Les verbes conjugués comme *prendre* incluent :

- *apprendre, comprendre, surprendre*

## verbes *-re* (comme *rire*)

Les verbes comme *rire* sont conjugués comme *rendre* sauf pour la terminaison à la troisième personne du singulier (*-t*). Ces verbes ont aussi des participes passés en *-i*, pas en *-u*.

infinitif : <b>rire</b>	participe passé : <b>ri</b>
je <b>ris</b>	nous <b>ri</b> ons
tu <b>ris</b>	vous <b>riez</b>
il/elle/on <b>rit</b>	ils/elles <b>rient</b>

Le verbe *sourire* est conjugué exactement comme *rire*.

Beaucoup de verbes sont conjugués de façon très similaire à *rire* et *sourire*, mais avec certaines modifications.

Les verbes *suivre, poursuivre, vivre, et survivre* sont conjugués comme *rire* sauf que la dernière lettre du radical (*v*) est supprimée au singulier : *je suis, tu suis, il suit*. Le participe passé de *suivre* est *suivi* (*poursuivre* : *poursuivi*). *Vivre* et

*survivre* ont un participe passé irrégulier : (*sur*)vécu.

Le verbe *écrire* est conjugué comme *rire* sauf qu'un *v* est ajouté en fin de radical au pluriel : *nous écrivons*, *vous écriviez*, *ils écrivient*. Le participe passé se termine par *t* (*écrit*).

- Les verbes conjugués comme *écrire* incluent : *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *transcrire*

Le verbe *conduire* est conjugué comme *écrire* sauf qu'un *s* est ajouté en fin de radical au pluriel au lieu d'un *v* : *nous conduisons*, *vous conduisez*, *ils conduisent*.

- Les verbes conjugués comme *conduire* incluent : *construire*, *cuire*, *déduire*, *détruire*, *élire*, *instruire*, *introduire*, *lire*, *nuire*, *plaire*, *produire*, *réduire*, *séduire*, *traduire*
- Les verbes *lire*, *élire*, et *plaire* ont un participe passé irrégulier : *lu*, *élu*, *plu*

## verbes *-ndre* (comme *peindre*)

infinitif : <b>peindre</b>	participe passé : <b>peint</b>
je <b>pe<u>in</u>s</b>	nous <b>pe<u>ign</u>ons</b>
tu <b>pe<u>in</u>s</b>	vous <b>pe<u>ign</u>ez</b>
il/elle/on <b>pe<u>in</u>t</b>	ils/elles <b>pe<u>ign</u>ent</b>

Les verbes conjugués comme *peindre* incluent :

- *atteindre*, *contraindre*, *craindre*, *enfreindre*, *éteindre*, *joindre*, *plaindre*, *restreindre*

## Verbes irréguliers

Les verbes irréguliers ont des radicaux et parfois des terminaisons qui ne suivent pas de schéma. Il y a relativement peu de verbes irréguliers, mais ces verbes sont parmi les plus fréquents.

infinitif : <b>être</b>	participe passé : <b>été</b>
je <b>s<u>ui</u>s</b>	nous <b>s<u>om</u>mes</b>
tu <b>es</b>	vous <b>ê<u>te</u>s</b>
il/elle/on <b>es<u>t</u></b>	ils/elles <b>s<u>on</u>t</b>

📌 **Information** : Le seul verbe qui a une forme *nous* qui ne se termine pas par *-ons* est *être* (*nous sommes*).

Les seuls verbes qui ont une forme *vous* qui ne se termine pas par *-ez* sont *être* (*vous êtes*), *faire* (*vous faites*), et *dire* (*vous dites*).

Les seuls verbes qui ont une forme *ils/elles* qui ne se termine pas par *-ent* sont *être* (*ils sont*), *faire* (*ils font*), *avoir* (*ils ont*), et *aller* (*ils vont*).

infinitif : <b>faire</b>	participe passé : <b>fait</b>
je <b>f<u>ai</u>s</b>	nous <b>f<u>ai</u>sons</b>
tu <b>f<u>ai</u>s</b>	vous <b>f<u>ai</u>tes</b>

infinitif : faire	participe passé : fait
il/elle/on <b>fait</b>	ils/elles <b>font</b>

infinitif : avoir	participe passé : eu
j' <b>ai</b>	nous <b>avons</b>
tu <b>as</b>	vous <b>avez</b>
il/elle/on <b>a</b>	ils/elles <b>ont</b>

infinitif : aller	participe passé : allé
je <b>vais</b>	nous <b>allons</b>
tu <b>vas</b>	vous <b>allez</b>
il/elle/on <b>va</b>	ils/elles <b>vont</b>

infinitif : dire	participe passé : dit
je <b>dis</b>	nous <b>disons</b>
tu <b>dis</b>	vous <b>dites</b>
il/elle/on <b>dit</b>	ils/elles <b>disent</b>

infinitif : savoir	participe passé : su
je <b>sais</b>	nous <b>savons</b>
tu <b>sais</b>	vous <b>savez</b>
il/elle/on <b>sait</b>	ils/elles <b>savent</b>

infinitif : connaître	participe passé : connu
je <b>connais</b>	nous <b>connaissons</b>
tu <b>connais</b>	vous <b>connaissez</b>
il/elle/on <b>connait</b>	ils/elles <b>connaissent</b>

Les verbes *paraître* et *apparaître* sont conjugués comme *connaître*.

infinitif : venir	participe passé : venu
je <b>viens</b>	nous <b>venons</b>
tu <b>viens</b>	vous <b>venez</b>

infinitif : venir	participe passé : venu
il/elle/on <b>vient</b>	ils/elles <b>viennent</b>

Ce schéma s'applique aux verbes *venir* et *tenir* et tous leurs dérivés :

- *appartenir, contenir, convenir, devenir, intervenir, maintenir, obtenir, parvenir, prévenir, retenir, revenir, se souvenir, soutenir, subvenir, tenir*

infinitif : boire	participe passé : bu
je <b>bois</b>	nous <b>buvons</b>
tu <b>bois</b>	vous <b>buvez</b>
il/elle/on <b>boit</b>	ils/elles <b>boivent</b>

infinitif : croire	participe passé : cru
je <b>crois</b>	nous <b>croions</b>
tu <b>crois</b>	vous <b>croyez</b>
il/elle/on <b>croit</b>	ils/elles <b>croient</b>

Le verbe *voir* et ses dérivés (*pourvoir, prévoir, revoir*) suivent le même schéma que *croire*.

infinitif : croître	participe passé : crû
je <b>croïs</b>	nous <b>croissons</b>
tu <b>croïs</b>	vous <b>croissez</b>
il/elle/on <b>croît</b>	ils/elles <b>croissent</b>

Notez que le verbe *croître* est distingué du verbe *croire* au singulier seulement par l'accent circonflexe.

infinitif : recevoir	participe passé : reçu
je <b>reçois</b>	nous <b>recevons</b>
tu <b>reçois</b>	vous <b>recevez</b>
il/elle/on <b>reçoit</b>	ils/elles <b>reçoivent</b>

D'autres verbes en *-cevoir* (*apercevoir, concevoir, décevoir, percevoir*) suivent le même schéma que *recevoir*.

infinitif : vouloir	participe passé : voulu
je <b>veux</b>	nous <b>voulons</b>
tu <b>veux</b>	vous <b>voulez</b>

infinitif : vouloir	participe passé : voulu
il/elle/on <b>veut</b>	ils/elles <b>veulent</b>

infinitif : pouvoir	participe passé : pu
je <b>peux</b> (ou <b>puis</b> dans l'inversion <i>puis-je</i> )	nous <b>pouvons</b>
tu <b>peux</b>	vous <b>pouvez</b>
il/elle/on <b>peut</b>	ils/elles <b>peuvent</b>

infinitif : devoir	participe passé : dû
je <b>dois</b>	nous <b>devons</b>
tu <b>dois</b>	vous <b>devez</b>
il/elle/on <b>doit</b>	ils/elles <b>doivent</b>

infinitif : valoir	participe passé : valu
je <b>vaux</b>	nous <b>valons</b>
tu <b>vaux</b>	vous <b>valez</b>
il/elle/on <b>vaut</b>	ils/elles <b>valent</b>

infinitif : s'asseoir (ou s'asseoir)	participe passé : assis
je m' <b>assieds</b> (ou <b>assois</b> )	nous nous <b>asseyons</b> (ou <b>assoions</b> )
tu t' <b>assieds</b> (ou <b>assois</b> )	vous vous <b>asseyez</b> (ou <b>assoiez</b> )
il/elle/on s' <b>assied</b> (ou <b>assoit</b> )	ils/elles s' <b>asseyent</b> (ou <b>assoient</b> )

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/present](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/present).



## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Il demanda :

– Eh bien ! comment ça s'est-il passé ?

Alors elle murmura, presque défaillante :

– Oh ! ça a été terrible, chez maman surtout.

Il était inquiet et frémissant.

– Votre maman ? Qu'est-ce qu'elle a dit ? Contez-moi ça.

– Oh ! ça a été affreux. Je suis entrée chez elle et je lui ai récité ma petite affaire que j'avais bien préparée. Alors elle a pâli, puis elle a crié : « Jamais ! jamais ! » Moi, j'ai pleuré, je me suis fâchée, j'ai juré que je n'épouserais que vous. J'ai cru qu'elle allait me battre. Elle est devenue comme folle ; elle a déclaré qu'on me renverrait au couvent, dès le lendemain. Je ne l'avais jamais vue comme ça, jamais ! Alors papa est arrivé en l'entendant débiter toutes ses sottises. Il ne s'est pas fâché tant qu'elle, mais il a déclaré que vous n'étiez pas un assez beau parti.

Comme ils m'avaient mise en colère aussi, j'ai crié plus fort qu'eux. Et papa m'a dit de sortir avec un air dramatique qui ne lui allait pas du tout. C'est ce qui m'a décidé à me sauver avec vous. Me voilà, où allons-nous ?

*Bel-Ami*, Guy de Maupassant ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quelle est la différence entre les situations décrites par ces verbes et celles décrites par les verbes à l'imparfait (*était, allait*, etc.) ?
- Quels verbes ont l'auxiliaire **avoir** ? Lesquels ont l'auxiliaire **être** ? Qu'est-ce que les verbes avec l'auxiliaire **être** ont en commun ? L'auxiliaire est conjugué à quel temps ?
- Quels participes passés ont un **e** à la fin ? Pourquoi ? Comparez les paires de verbes suivants :
  - *elle a crié* – *elle est devenue*
  - *il ne s'est pas fâché* – *je me suis fâchée*
  - *papa m'a dit* – *ce qui m'a décidé*
- Quelle est la place de la négation (**ne...pas**) et des compléments pronominaux (**lui, me, se**, etc.) relative à ces verbes ?

## Introduction

Le passé composé est le temps le plus couramment utilisé pour désigner des actions accomplies dans le passé. Le passé composé peut être traduit en anglais de trois manières différentes selon le contexte.

Elle **a mangé** un peu de purée.

- 'She ate some mashed potatoes'
- 'She has eaten some mashed potatoes'
- 'She did eat some mashed potatoes'

Ce temps s'appelle le passé composé car il est composé de deux éléments : le présent d'un verbe auxiliaire (soit **avoir**, soit **être**), suivi d'un participe passé :

*passé composé = présent de l'auxiliaire + participe passé*

Dans la plupart des cas, le verbe auxiliaire est **avoir**, mais certains verbes nécessitent **être** comme auxiliaire.

Le passé composé exprime généralement l'aspect perfectif, en contraste avec l'imparfait qui exprime l'aspect imperfectif (voir [Verbes](#) et [Imparfait](#)). Ceci veut dire que le passé composé est utilisé pour représenter une situation comme complète, avec un début et une fin. Des exemples de contextes où on voit le passé composé incluent :

- une action accomplie à un moment dans le passé

Il **est arrivé** ce matin en France.

- une action accomplie un certain nombre de fois

J'en **ai parlé** plusieurs fois avec lui.

- une série d'actions successives dans le passé

Nos lèvres **se sont touchées**, nos langues **se sont rencontrées**, puis il **s'est écarté** de moi, et **a disparu** dans les coulisses.

- une situation passée dont la durée est définie

J'**ai été** professeur pendant 35 ans.

- une réaction ou une situation qui a changé

Tu **as été** triste quand il est parti ?

# Forme

## le participe passé

Pour les verbes réguliers avec une terminaison infinitive en *-er*, le participe passé est formé en remplaçant le *-er* final de l'infinitif par *-é*. Par exemple, le participe passé de *parler* est *parlé*.

Le participe passé des verbes réguliers avec une terminaison infinitive en *-ir* est formé en supprimant le *-r* final de l'infinitif. Par exemple, le participe passé de *finir* est *fini*.

Le participe passé des verbes réguliers avec une terminaison infinitive en *-re* se forme généralement en remplaçant le *-re* final de l'infinitif par *-u*. Par exemple, le participe passé de *perdre* est *perdu*.

Notez que de nombreux verbes, cependant, ont des participes passés irréguliers. Les participes passés de nombreux verbes irréguliers communs sont énumérés ci-dessous.

- *avoir* (eu), *être* (été), *faire* (fait), *ouvrir* (ouvert), *prendre* (pris), *mettre* (mis), *suivre* (suivi), *boire* (bu), *croire* (cru), *voir* (vu), *savoir* (su), *connaître* (connu), *dire* (dit), *lire* (lu), *écrire* (écrit), *pouvoir* (pu), *vouloir* (voulu), *devoir* (dû), *tenir* (tenu), *recevoir* (reçu), *naître* (né), *mourir* (mort), *venir* (venu)

## l'auxiliaire

Le choix de l'auxiliaire dépend du verbe. La plupart des verbes prennent *avoir* comme auxiliaire, mais tous les verbes réfléchis et certains verbes intransitifs prennent *être*. Ces verbes appartiennent à quelques classes sémantiques – c'est-à-dire qu'ils ont des sens reliés. Mais comme c'est souvent le cas, ces classes ne sont pas sans exceptions. Il faut donc mémoriser la liste des verbes intransitifs qui prennent *être* comme auxiliaire. Certaines classes de verbes prennent *être* comme auxiliaire avec très peu d'exceptions, alors que d'autres en ont plus. Le tableau suivant présente ces classes de verbes dans une hiérarchie de leur association avec l'auxiliaire *être*.

classe verbale	exemples (avec <i>être</i> )	exceptions (avec <i>avoir</i> )
verbes réfléchis	<i>se laver, se parler, se dépêcher, se reposer</i> , etc.	(sans exception)
changement de lieu	<i>aller, (re)venir, arriver, retourner, (r)entrer, partir, sortir, monter, descendre, tomber, passer, apparaître</i>	quelques exceptions : <i>bouger, voyager</i> , etc.
changement d'état	<i>devenir, naître, mourir, décéder</i>	plusieurs exceptions : <i>périr, rougir, fondre, grandir</i> , etc.
persistance de lieu/état	<i>rester, demeurer</i>	beaucoup d'exceptions : <i>exister, durer, continuer, stagner, être</i> , etc.

 **Variation** : Pour certains verbes, le choix de l'auxiliaire est absolu. Pour d'autres (typiquement des verbes moins communs) on observe de la variation. Le verbe *apparaître* prend normalement *être*, mais il n'est pas rare qu'il se voie avec l'auxiliaire *avoir*. De l'autre côté, les verbes *paraître* et *disparaître* prennent typiquement *avoir*, mais peuvent se conjuguer avec *être*, surtout pour souligner l'état résultant. Certains locuteurs préfèrent *avoir* pour les verbes *monter* et *descendre* pour évoquer le trajet plutôt que la destination. Cette variation est parfois régionale. Par exemple, dans plusieurs variétés nord-américaines, *avoir* est choisi assez souvent pour des verbes comme *passer, retourner*, et *rester*, même si la sélection d'*être* est toujours en vigueur pour d'autres verbes comme *aller* et *venir*.

N'oubliez pas que c'est seulement les verbes intransitifs (et réfléchis) qui peuvent se conjuguer avec *être*. Cela veut dire que si un verbe a un complément direct (même si le verbe prend normalement *être*), il prendra *avoir* comme auxiliaire.

Il **a sorti** un stylo de sa veste et **retourné** son sous-bock.

Alors que *sortir* et *retourner* prennent l'auxiliaire *être* au passé composé lorsqu'ils sont intransitifs, dans l'exemple ci-dessus ils sont utilisés transitivement (avec les compléments directs *un stylo* et *son sous-bock*). Ils prennent donc *avoir*.

📌 **Information** : Pourquoi est-ce que le français a deux auxiliaires, et qu'est-ce qui distingue les verbes qui utilisent *être* ? C'est dû à la transitivité. Les verbes transitifs ont deux participants : un sujet, qui est plutôt actif dans l'action, et un complément, qui est plutôt passif dans l'action. Les verbes intransitifs n'ont qu'un participant (le sujet), qui est plutôt actif ou passif selon le verbe. Le sujet de *danser* est un agent qui montre de la volonté, alors que le sujet de *tomber* est un victime non-volontaire. Plusieurs langues reflètent cette différence dans la grammaire. Mais l'inventaire précis de ces deux groupes de verbes intransitifs (appelés *inergatifs* et *inaccusatifs* par les linguistes) diffère d'une langue à une autre. Les exceptions apparaissent quand la tendance de distinguer ces deux types de verbes se manifeste en conflit avec la tendance opposée de régulariser un maximum de verbes en utilisant le même auxiliaire.

Ne confondez pas les verbes *rentrer*, *retourner*, et *revenir*. *Retourner* 'go back' prend la perspective du point de départ, alors que *revenir* 'come back' prend la perspective de la destination. *Rentrer* a une perspective neutre, mais sa destination est généralement le lieu où on habite (*rentrer chez moi*).

J'avais eu mon dernier rdv en novembre, et je **suis retournée** voir ma psy hier.

En pleine nuit, ils sont partis au Mexique et ne **sont pas revenus**.

Nicolas Sarkozy **est rentré** de ses vacances au Maroc.

Attention au fait que *rester* veut dire 'stay' et non pas 'rest'. Pour dire 'rest', le verbe est *se reposer*.

Il **est resté** à la maison pour s'occuper des mômes !

Hier, les 171 coureurs encore en compétition **se sont reposés**.

## l'accord

Le participe passé d'un verbe qui prend **être** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ; cela signifie qu'un **-e** est ajouté au participe passé pour s'accorder avec un sujet féminin et un **-s** est ajouté pour un sujet pluriel. Si le sujet est féminin et pluriel, **-es** est ajouté.

## aller

je suis allé(e)                      nous sommes allé(e)s

tu es allé(e)                        vous êtes allé(e)(s)

il est allé                            ils sont allés  
elle est allée                        elles sont allées  
on est allé(e)(s)

Elles **sont** donc **parties** et elles **sont allées** chez un docteur.

Maria **est morte** des fièvres il y a quelques mois.

On **est montés** dans la voiture, on a démarré.

La nuit, le thermomètre **est descendu** aux environs de vingt degrés sous zéro.

Le participe passé d'un verbe qui prend *avoir* ne s'accorde pas avec le sujet. Néanmoins, il peut faire l'accord avec un complément direct *qui précède le verbe*. Typiquement, les compléments directs suivent le verbe, et il n'y a pas d'accord. Mais le complément direct peut précéder le verbe dans les circonstances suivantes :

- si le complément direct est un pronom

Tu **les** as rencontrés il y a quelque temps.

- si le verbe est dans une phrase relative

C'est **une déclaration que** vous avez faite à la presse le 9 août.

Notez que le participe passé ne s'accorde pas avec un complément oblique, même s'il précède le verbe.

Je **leur** ai dit de ne pas compter sur moi.

## Passé composé des verbes réfléchis

Un verbe réfléchi est un verbe qui a un pronom réfléchi, c'est-à-dire un pronom renvoyant à son sujet. Ces verbes sont facilement reconnaissables par le pronom **se** avant l'infinitif : **se lever**, **se laver**, **se promener**, etc.

Au passé composé, les verbes réfléchis sont conjugués avec **être** comme auxiliaire. Notez que le pronom réfléchi (**me, te, se, nous, vous, se**) précède l'auxiliaire. Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde en genre et en nombre avec le pronom réfléchi si c'est un complément direct. Le participe passé fait l'accord avec le sujet si le verbe est idiomatiquement réfléchi ou si c'est dans la construction médiopassive. Le participe passé ne fait pas l'accord si le pronom réfléchi est un complément oblique (voir [Verbes réfléchis](#)).

s'amuser	
je me suis amusé(e)	nous nous sommes amusé(e)s
tu t'es amusé(e)	vous vous êtes amusé(e)(s)
il s'est amusé elle s'est amusée on s'est amusé(e)(s)	ils se sont amusés elles se sont amusées

Très rapidement, il **s'est réveillé**.

Victoire **s'est réveillée** à 6h en pleine forme.

Le matin, on **s'est réveillés** avec un super soleil et une super vue !

Hier, les deux présidents **se sont parlé**. (se = complément oblique, aucun accord)

Dans le deuxième exemple ci-dessous, le complément direct **les dents de devant** est placé après le verbe; il n'y a donc pas d'accord avec le pronom réfléchi, qui est complément oblique.

Elle **s'est maquillée** et **coiffée**.

Elle **s'est cassé** les dents de devant.

## Négation et interrogation

La négation du passé composé se forme en plaçant **ne ... pas** autour de l'auxiliaire *avoir* ou *être* : *Je **ne suis pas** allé(e), Tu n'as **pas** fait*, etc.

Pour les verbes réfléchis, le **ne** précède le pronom réfléchi et le **pas** suit l'auxiliaire : *je **ne me suis pas** amusé(e)*

Si une question est posée par inversion du pronom sujet et du verbe, et le verbe est au passé composé, c'est l'auxiliaire qui précède le sujet. Le participe passé suit le sujet. L'auxiliaire et le pronom sujet sont liés par un tiret.

**As-tu goûté** tes produits ?

N'**avez-vous** pas **oublié** certains détails à préciser ?

## Le passé immédiat (*venir de + infinitif*)

Lorsque *venir* se conjugue au présent et est suivi de *de + infinitif*, cela signifie « avoir fait quelque chose tout récemment ». Cette construction s'appelle le *passé immédiat*.

Ce que vous **venez de dire** est très intéressant.

La version 3 **vient de sortir** et elle est disponible sur Internet.

Quand **venir** se conjugue à l'imparfait suivi de **de + infinitif**, cela veut dire « avait fait quelque chose tout récemment » :

Je **venais de rentrer** quand Maurice est arrivé.

Ce qu'elle **venait d'entendre** lui semblait complètement incroyable.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/passe\\_compose](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/passe_compose).



## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Catherine...entrebâilla la porte d'entrée et jeta un coup d'œil dehors. Le vent **soufflait** toujours, des clartés plus nombreuses **couraient** sur les façades basses du coron, d'où **montait** une vague trépidation de réveil. Déjà des portes se **refermaient**, des files noires d'ouvriers s'**éloignaient** dans la nuit. **Était**-elle bête, de se refroidir, puisque le chargeur à l'accrochage **dormait** bien sûr, en attendant d'aller prendre son service, à six heures ! Et elle **restait**, elle **regardait** la maison, de l'autre côté des jardins. La porte s'ouvrit, sa curiosité s'alluma. Mais ce ne **pouvait** être que la petite des Pierron, Lydie, qui **partait** pour la fosse.

Un bruit sifflant de vapeur la fit se tourner. Elle ferma, se hâta de courir : l'eau **bouillait** et se **répandait**, éteignant le feu. Il ne **restait** plus de café, elle dut se contenter de passer l'eau sur le marc de la veille ; puis, elle sucra dans la cafetière, avec de la cassonade. Justement, son père et ses deux frères **descendaient**.

*Germinal*, Émile Zola ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quelle est la terminaison de la troisième personne du singulier de ces verbes ? du pluriel ?
- Dans la description de la scène dehors, quelle est la différence entre les situations à l'imparfait (*le vent soufflait, des portes se refermaient...*) et les situations au passé simple (*la porte s'ouvrit, sa curiosité s'alluma*) ?
- Dans le deuxième paragraphe, qu'est-ce que Catherine a vu en entrant dans la cuisine ? Qu'est-ce qu'elle a fait alors ?

## Introduction

L'imparfait, l'un des temps passés en français, est généralement utilisé pour décrire des états et des actions habituelles dans le passé. L'imparfait peut être traduit en anglais d'au moins quatre manières différentes selon le contexte.

On **chantait** la *Marseillaise*.  
- We **sang** the *Marseillaise*  
- We **were singing** the *Marseillaise*  
- We **would sing** the *Marseillaise*  
- We **used to sing** the *Marseillaise*

Ce temps s'appelle l'imparfait car il indique le plus souvent un aspect imperfectif (voir [Verbes](#)). Cela veut dire qu'il présente une situation au passé comme ayant une complexité interne ou sans début ou fin précis. Des exemples de contextes où on voit l'imparfait incluent :

- une description qui « dresse le décor » pour une narration qui suivra

Ils **étaient** au deuxième niveau, il **était** vingt heures. Trois hommes **se trouvaient** dans la pièce.

- une activité qui se passait régulièrement ou un nombre de fois indéfini

Maman et papa **se disputaient** souvent à ce sujet.

- un état stable dans le passé

Elle **s'appelait** Laure, elle **avait** entre 16 et 18 ans.

## Forme

Le radical de l'imparfait est la première personne du pluriel (**nous**) du présent, moins le **-ons**. Le radical de l'imparfait est régulier pour tous les verbes sauf **être** :

verbe	forme <i>nous</i> au présent	radical de l'imparfait
verbes <b>-er</b> : <i>parler</i>	nous parl <u>ons</u>	parl-
verbes <b>-ir</b> : <i>finir</i>	nous finiss <u>ons</u>	finiss-
verbes <b>-re</b> : <i>rendre</i>	nous rend <u>ons</u>	rend-
<i>faire</i>	nous fais <u>ons</u>	fais-
<i>prendre</i>	nous pren <u>ons</u>	pren-
<i>partir</i>	nous part <u>ons</u>	part-
<i>commencer</i>	nous commenç <u>ons</u>	commenç-
<b>Exception</b> : <i>être</i>	nous sommes	<b>ét-</b>

Les terminaisons ajoutées au radical sont **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez** et **-aient**. Notez que **-ais, -ais, -ait** et **-aient** se prononcent tous de la même manière.

danser	
je <b>dansais</b>	nous <b>dansions</b>
tu <b>dansais</b>	vous <b>dansiez</b>
il/elle/on <b>dansait</b>	ils/elles <b>dansaient</b>

Les verbes comme *commencer* qui ont une cédille à la fin du radical la perdent à la première et la deuxième personnes du pluriel (*je commençais, nous commençons, vous commencez*). Le même principe s'applique aux verbes comme *voyager* qui ont *ge* à la fin du radical (*je voyageais, nous voyagions, vous voyagez*).

 **Variation** : Les terminaisons **-ais, -ais, -ait et -aient** sont toutes prononcées de la même manière, mais cette prononciation peut varier selon le locuteur. Au Canada, on a tendance à les prononcer avec la voyelle [ɛ] (comme dans le mot *tête*). L'imparfait est ainsi distingué de l'infinitif et du participe passé : *parlais* [paʁɛ], *parler/parlé* [paʁle]. Mais pour beaucoup de locuteurs en Europe et en Afrique, surtout dans le Sud de la France et en Algérie, la tendance est de prononcer ces terminaisons avec la voyelle [e] (comme dans le mot *thé*). Dans ce cas, il n'y a aucune différence de prononciation entre *parlais, parler, et parlé* [paʁle].

 **Information** : Si le radical d'un verbe se termine par *i*, les formes de l'imparfait aux premières et deuxième personnes du pluriel auront deux *i* : *nous étudions, vous criez*. C'est possible dans ce cas de prononcer ces verbes avec une voyelle [i] allongée. Mais la plupart du temps, les locuteurs ne font aucune différence de prononciation entre un verbe à l'imparfait comme *criiez* et un verbe au présent comme *criez*.

## Emplois

La fonction principale de l'imparfait est d'indiquer l'aspect imperfectif, comme décrit dans l'introduction. Cet emploi met l'imparfait en contraste avec le passé composé.

Ce contraste est le plus visible dans la narration au passé, lorsque les deux temps se produisent souvent dans la même histoire. Raconter une histoire consiste à la fois à décrire un cadre (actions habituelles, atmosphère, lieux et personnes) et à raconter une intrigue ou une série d'événements, d'actions, de changements de sentiments ou de pensées. En général, toutes les histoires ont une intrigue bien définie des événements, le *premier plan*, et un *arrière-plan* de détails et de descriptions à l'appui.

imparfait (arrière-plan)	passé composé (événement)
Un couple qui <b>promenait</b> son chien sur sa propriété ...	<b>...a trouvé</b> un trésor en pièces d'or.

Les adverbes suivants sont généralement associés à chacun des temps passés :

adverbes associés à l'imparfait	adverbes associés au passé composé
tous les jours, tous les matins ...	un jour, un matin, un soir ...
chaque jour, chaque matin, chaque mois ...	soudain, brusquement, brutalement ...
en général, généralement, d'habitude . . .	tout d'un coup, tout à coup...
autrefois, à l'époque ...	tout de suite, immédiatement ...
toujours, souvent ...	d'abord, enfin ...
rarement ...	puis, ensuite ...

Généralement, lorsque des verbes comme **être, avoir, pouvoir, vouloir et savoir** sont dans une narration au passé, ils seront à l'imparfait, car ils décrivent très probablement un état ou une condition passé. Cependant, lorsque ces verbes

(et d'autres verbes similaires) apparaissent au passé composé, c'est typiquement parce qu'ils indiquent un changement d'état ou un changement de condition. Comparez ces exemples :

Quand j'**avais** quatre ans, moi et mon cousin on **faisait** des bêtises.

Quand nous **avons eu** 21 ans, nous **avons déménagé**.

Le passé composé est aussi généralement utilisé pour des activités qui ont duré un certain temps précis, avec un début et une fin défini. En revanche, l'imparfait est utilisé pour des durées indéfinies. Regardez ces exemples :

- **période déterminée :**

De 1997 à 2002, elle **a été** députée d'Eure-et-Loir.

Pendant 36 ans, j'**ai été** dans l'armée.

- **durée indéterminée :**

Avant, elle **était** étudiante en histoire de l'art.

Quand j'**étais** enfant, le quartier **était** un village, tout le monde **se connaissait** et **se disait** bonjour.

Mais en fin de compte, c'est l'ensemble du contexte qui détermine lequel de ces deux temps passés utiliser et non un adverbe donné. Par exemple, dans les phrases ci-dessous, la même expression adverbiale, *un jour*, est utilisée avec l'imparfait ou le passé composé selon le contexte.

Un jour, mon père **était** dans la cuisine en train de faire la vaisselle.

Un jour, elle **est tombée** gravement malade.

L'imparfait est aussi utilisé pour suggérer une action dans des phrases commençant par **si**. Cette construction a un sens comme 'How about...' ou 'What if...'

Si tu **allais** nous chercher quelque chose à manger ?

Et si on **faisait** une pause ?

Cette même construction peut aussi avoir le sens d'un souhait ('If only...'). Cette structure peut ou non contenir l'adverbe *seulement*.

Si on **voulait** faire des efforts dans les écoles !

Si seulement je **pouvais** aller à Rome !

Notez que le point d'interrogation à la fin de la phrase indique une suggestion, et le point d'exclamation un souhait. En français parlé, cependant, il faut se fier au contexte et à l'intonation pour faire la distinction entre le souhait et la suggestion.

Il est possible de mettre le futur périphrastique (*aller* + infinitif) et le passé immédiat (*venir de* + infinitif) au passé en utilisant l'imparfait.

C'est en 2006 que vous avez fait la connaissance de celui qui **allait devenir** votre mari.

L'homme qui est tombé sous le tir d'un policier **venait de commettre** un braquage.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/imparfait](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/imparfait).



## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Le métayer échangea un sourire étrange avec sa femme, puis il répondit qu'il n'en savait rien, que cela ne le regardait pas. Tout ce que Germain put apprendre, c'est que la jeune fille et l'enfant **étaient allés** du côté de Fourche. Il courut à Fourche : la veuve et ses amoureux n'étaient pas de retour, non plus que le père Léonard. La servante lui dit qu'une jeune fille et un enfant **étaient venus** le demander mais que, ne les connaissant pas, elle **n'avait pas voulu** les recevoir et **leur avait conseillé** d'aller à Mers...

Il s'enquit dans les maisons environnantes. On **avait vu** la bergère et l'enfant. Comme le petit **était parti** de Belair à l'improviste, sans toilette, avec sa blouse un peu déchirée et sa petite peau d'agneau sur le corps ; comme aussi la petite Marie était, pour cause, fort pauvrement vêtue en tout temps, on **les avait pris** pour des mendiants. On **leur avait offert** du pain ; la jeune fille **en avait accepté** un morceau pour l'enfant qui avait faim, puis elle **était partie** très vite avec lui et **avait gagné** les bois.

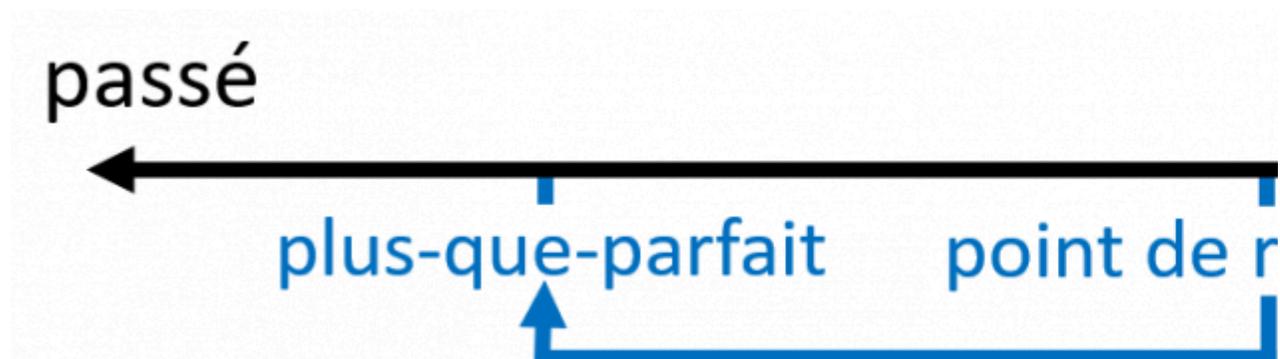
*La Mare au diable*, George Sand ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels verbes ont l'auxiliaire **avoir** ? Lesquels ont l'auxiliaire **être** ? L'auxiliaire est conjugué à quel temps ?
- Quelle est la relation entre les événements décrits par les verbes soulignés et les événements décrits au passé simple (comme *échangea*, *répondit*, etc.) ?
- Quels participes passés ont un **e** ou un **s** à la fin ? Pourquoi ? Pourquoi est-ce que les autres participes passés n'ont pas de lettres ajoutées à la fin ?
- Quelle est la place de la négation (**ne...pas**) et des compléments pronominaux (**les, leur, en**, etc.) relative à ces verbes ?

## Introduction

Les principales formes verbales utilisées au passé de l'indicatif sont le passé composé, l'imparfait, et le plus-que-parfait. Comme le passé composé, le plus-que-parfait indique l'aspect perfectif. Cela veut dire qu'il présente une situation comme complète, avec un début et une fin (voir [Verbes](#)). Mais le plus-que-parfait indique en plus un sens antérieur. C'est-à-dire que l'action décrite par un verbe au plus-que-parfait est située *avant* un point de référence dans le passé (souvent indiqué par un autre verbe au passé composé dans la phrase.)



Le sens antérieur du plus-que-parfait

Dans une narration au passé, le point de référence est le moment qui nous intéresse – le moment des événements importants de l'histoire. Si on veut mentionner quelque chose qui s'est passée avant ce moment, mais qui est pertinent à l'histoire, on utilise le plus-que-parfait.

## Forme

Le plus-que-parfait se forme avec l'auxiliaire à l'imparfait suivi du participe passé du verbe. Le choix de l'auxiliaire, *être* ou *avoir*, est le même que pour le passé composé (voir [Passé composé](#)).

*Plus-que-parfait = auxiliaire à l'imparfait + participe passé du verbe*

manger	
j' <b>avais mangé</b>	nous <b>avions mangé</b>
tu <b>avais mangé</b>	vous <b>aviez mangé</b>
il/elle/on <b>avait mangé</b>	ils/elles <b>avaient mangé</b>
aller	
j' <b>étais allé(e)</b>	nous <b>étions allé(e)s</b>
tu <b>étais allé(e)</b>	vous <b>étiez allé(e)s</b>
il/elle/on <b>était allé(e)s</b>	ils/elles <b>étaient allé(e)s</b>

Le participe passé doit parfois faire l'accord en genre et en nombre avec le sujet ou le complément direct. Les règles d'accord pour le plus-que-parfait sont les mêmes que celles pour le passé composé.

La négation se forme de la manière habituelle en plaçant **ne ... pas** autour de l'auxiliaire : *Je n'**avais pas mangé**, Je n'**étais pas allé**, etc.*

## Emplois

Le sens antérieur du plus-que-parfait ne veut pas simplement dire qu'une action a précédé une autre action. Si la narration suit la chronologie d'une suite d'actions, on utilise le passé composé. Par exemple, dans la phrase ci-dessous, la perte de poids a précédé la reprise de poids, mais les deux actions forment la séquence de l'histoire.

Jimmy **a perdu** du poids puis **l'a repris**.

Le plus-que-parfait est utilisé pour une action qui ne fait pas tout à fait partie de l'histoire, mais qui est pertinente aux événements de l'histoire. Dans la phrase ci-dessous, le moment qui nous intéresse (le point de référence) est quand une personne a reçu une radiographie. Mais un événement antérieur (17 fractures à la main) est pertinent car il a affecté les résultats de la radiographie.

On a constaté sur une radiographie qu'il **avait eu** 17 fractures à la main.

Pour renforcer son sens antérieur, le plus-que-parfait est souvent, mais pas toujours, accompagné de l'adverbe *déjà* (ou de l'adverbe *pas encore* au négatif).

Il m'a dit qu'il était content pour moi et très fier de ce que j'**avais accompli**.

Les personnels de cuisine **avaient déjà été évacués** à l'arrivée des secours.

Il **n'avait pas encore dit** un seul mot quand la rampe de projecteurs lui est tombée dessus écrasant sous un poids terrible son pauvre corps.

📌 **Information** : L'équivalent anglais du plus-que-parfait est *had + participe passé*. Néanmoins, toutes les instances de *had + participe passé* en anglais ne sont pas traduites en plus-que-parfait en français. Par exemple, *depuis* est généralement utilisé avec l'**imparfait** (pas le plus-que-parfait) :

- *Jocelyne était venue nous confier un secret qui la **rongeait** depuis quarante ans.* ('had bothered her for 40 years')

En plus, « *had just done something* » se traduit généralement par **venir de** à l'imparfait :

- *Un train **venait d'**entrer en gare quand nous sommes arrivées.* ('had just entered the station')

Le plus-que-parfait est également utilisé pour exprimer des regrets ou des désirs par rapport au passé, comme dans cet exemple :

Si seulement son père **avait pu** voir ça.

Le plus-que-parfait est aussi couramment utilisé dans les phrases conditionnelles, avec le conséquent au conditionnel passé (voir [Conditionnel](#)). Par exemple :

Si j'**avais été** marrant, elle aurait rigolé.

Si j'**avais été** présent, est-ce que ça aurait changé le résultat final ? Franchement je ne sais pas.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/pqp](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/pqp).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

– Tenez ! fit-il, voici Colomban !

...Il bondit sur le petit homme à binocle et le renversa d'un coup de poing dans le nez.

M. de la Trumelle s'aperçut alors, que, trompé par une ressemblance imméritée, il avait pris pour Colomban M. Bazile...

– Monsieur Bazile, dit-il en soulevant son chapeau, si je vous ai effleuré le visage, vous m'**excuserez** et vous me **comprendrez**, vous m'**approuverez**, que dis-je, vous me **complimenterez**, vous me **congratulerez** et me **félicitez** quand vous **saurez** la cause de cet acte. Je vous prenais pour Colomban.

M. Bazile, tamponnant avec son mouchoir ses narines jaillissantes et soulevant un coude tout éclatant de sa manche absente :

– Non, monsieur, répondit-il sèchement, je ne vous **féliciterai** pas, je ne vous **congratulerai** pas, je ne vous **complimenterai** pas, je ne vous **approuverai** pas, car votre action était pour le moins superflue ; elle était, dirai-je, surrogatoire. On m'avait, ce soir, déjà pris trois fois pour Colomban et traité suffisamment comme il le mérite. Les patriotes lui avaient sur moi défoncé les côtes et cassé les reins, et j'estimais, monsieur, que c'était assez.

*L'Île des Pingouins, Anatole France ([domaine public](#))*

Considérez ces questions :

- Regardez les radicaux des verbes soulignés (*excuser-, comprendre-, approuver-, etc.*). Elles sont similaires à quelle forme verbale ?
- Quel verbe a un radical irrégulier ?

## Introduction

Il existe trois temps du futur en français : le futur périphrastique, le futur simple, et le futur antérieur.

Le futur périphrastique et le futur simple expriment tous les deux qu'une action aura lieu dans l'avenir. La différence entre ces deux temps est plutôt une question de style que de sens.

Le futur antérieur exprime qu'une action n'a pas encore eu lieu mais aura terminé avant un point de référence dans l'avenir. Par son antériorité à un point de référence, le futur antérieur est similaire au plus-que-parfait, qui est situé par rapport à un point de référence dans le passé.

## Futur périphrastique

Le futur périphrastique (souvent appelé le *futur proche*) se forme avec le verbe **aller** conjugué au présent et suivi d'un infinitif.

## nager

je **vais nager**

nous **allons nager**

tu **vas nager**

vous **allez nager**

il/elle/on **va nager**

ils/elles **vont nager**

Pour mettre le futur périphrastique au négatif, placez **ne ... pas** autour de la forme conjuguée d'**aller** :

Je **vais rester** pour une durée de 3 à 6 semaines.

Je **ne vais pas rester** ici une seconde de plus.

Le futur périphrastique est caractéristique des registres familiers. On le trouve surtout à l'oral et dans l'écriture informelle.

Il peut être utilisé de manière générale pour désigner des événements futurs, comme le futur simple.

Je crois qu'il **va pleuvoir** demain.

Je **vais aller** un peu plus loin.

Parfois, le futur périphrastique est utilisé dans un sens que le futur simple ne peut pas exprimer. Ce sens est plutôt une question d'aspect que de temps, car il exprime qu'un événement est sur le point de se produire :

Fais attention où tu marches, tu **vas casser** quelque chose !

Cette phrase ne fait pas vraiment une prédiction pour l'avenir, mais plutôt une déclaration par rapport au présent, à savoir que quelque chose risque d'être cassée. On ne pourrait pas remplacer le futur périphrastique dans cette phrase par un verbe au futur simple sans apporter un changement de sens.

La construction *aller + infinitif* se trouve aussi avec le verbe *aller* à l'imparfait pour désigner ce qu'on avait l'intention de faire. Par exemple :

Il m'a promis qu'il **allait arrêter** ses bêtises.

Ben je l'ai vu mais j'**allais répondre** plus tard lol.

## Futur simple

Le *futur simple* est ainsi nommé parce que c'est un temps formé d'un seul mot (il n'y a pas d'auxiliaire).

Les terminaisons du futur simple sont : **-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont**. Le radical du futur des verbes **-er** et **-ir** est l'infinitif. Pour les verbes réguliers en **-re**, le radical est l'infinitif moins le **e** final. Dans tous les cas, le radical du futur se termine par **-r**.

nager	
je <b>nagerai</b>	nous <b>nagerons</b>
tu <b>nageras</b>	vous <b>nagerez</b>
il/elle/on <b>nagera</b>	ils/elles <b>nageront</b>

▣ **Information** : Notez que le **e** de l'infinitif change de prononciation dans la conjugaison au futur des verbes réguliers en **-er**, pour devenir en *e caduc* :

nager [nʌzɛ]  
nagera [nʌzɛvɑ]/[nʌzɛvɑ]

réfléchir	
je <b>réfléchirai</b>	nous <b>réfléchirons</b>
tu <b>réfléchiras</b>	vous <b>réfléchirez</b>
il/elle/on <b>réfléchira</b>	ils/elles <b>réfléchiront</b>

rendre	
je <b>rendrai</b>	nous <b>rendrons</b>
tu <b>rendras</b>	vous <b>rendrez</b>
il/elle/on <b>rendra</b>	ils/elles <b>rendront</b>

Les verbes qui se terminent par **-e[consonne]er** (*acheter, appeler, mener*, etc.) changent l'orthographe du radical au présent de certaines personnes (voir [Présent](#)). Les verbes *appeler* et *jeter* (et leurs dérivés) doublent la consonne finale du radical (*j'appelle, elle jette*). Les autres verbes en **-e[consonne]er** ajoutent un accent grave au dernier **e** du radical (*tu mènes, ils renouvèlent*). Ces mêmes changements affectent le radical du futur :

- *j'appellerai, tu appelleras, il appellera, nous appellerons, vous appellerez, ils appelleront*
- *je mènerai, tu mèneras, il mènera, nous mènerons, vous mènerez, ils mèneront*

Un autre groupe de verbes qui changent de radical au présent et au futur simple est ceux en **-oyer** et **-uyer** (*nettoyer, essayer*, etc.). Ces verbes changent le **y** dans leur radical en **i** pour certaines personnes et au futur :

- *je nettoierai, tu nettoieras, il nettoiera, nous nettoierons, vous nettoierez, ils nettoieront*
- *j'essuierai, tu essuieras, il essuiera, nous essuierons, vous essuiez, ils essuieront*

Les autres changements orthographiques qui affectent les radicaux au présent des verbes en *-é\_er* (comme *préférer*), *-ger* (comme *voyager*), et *-cer* (comme *commencer*) n'affectent pas le radical du futur.

De nombreux verbes qui sont irréguliers au présent ont des formes régulières au futur. Leurs radicaux au futur sont l'infinitif ou l'infinitif moins le **e** final. Ces verbes incluent **boire** (*je boirai*), **croire** (*je croirai*), **croître** (*je croîtrai*), **dire** (*je dirai*), et **s'asseoir** (*je m'assoirai* ou *je m'assiérai*).

## verbes irréguliers

Certains verbes (principalement ceux qui sont irréguliers au présent) ont un radical irrégulier au futur. Néanmoins, les terminaisons sont les mêmes pour tous les verbes : **-ai**, **-as**, **-a**, **-ons**, **-ez**, **-ont**. Le radical du verbe **être** au futur est **ser-** et le radical du verbe **avoir** au futur est **aur-**.

être	
je <b>serai</b>	nous <b>serons</b>
tu <b>seras</b>	vous <b>serez</b>
il/elle/on <b>sera</b>	ils/elles <b>seront</b>
avoir	
j' <b>aurai</b>	nous <b>aurons</b>
tu <b>auras</b>	vous <b> aurez</b>
il/elle/on <b>aura</b>	ils/elles <b>auront</b>

Voici les autres verbes les plus courants qui ont un radical irrégulier au futur :

<i>aller</i>	ir-	<i>j'irai</i>
<i>courir</i>	courr-	<i>je courrai</i>
<i>cueillir</i>	cueiller-	<i>je cueillerai</i>
<i>devoir</i>	devr-	<i>je devrai</i>
<i>envoyer</i>	enverr-	<i>j'enverrai</i>
<i>faire</i>	fer-	<i>je ferai</i>
<i>falloir</i>	faudr-	<i>il faudra</i>
<i>mourir</i>	mourr-	<i>je mourrai</i>
<i>obtenir</i>	obtiendr-	<i>j'obtiendrai</i>
<i>pleuvoir</i>	pleuvr-	<i>il pleuvra</i>
<i>pouvoir</i>	pouurr-	<i>je pourrai</i>
<i>recevoir</i>	recevr-	<i>je recevrai</i>

<i>savoir</i>	saur-	<i>je saurai</i>
<i>tenir</i>	tiendr-	<i>je tiendrai</i>
<i>valoir</i>	vaudr-	<i>je vaudrai</i>
<i>venir</i>	viendr-	<i>je viendrai</i>
<i>voir</i>	verr-	<i>je verrai</i>
<i>vouloir</i>	voudr-	<i>je voudrai</i>

## emplois

Le futur simple, comme le futur périphrastique, exprime qu'une situation aura lieu dans l'avenir. Le futur simple apparaît plus souvent à l'écrit et dans un registre plutôt formel, car il est souvent remplacé au registre familier par le futur périphrastique. Néanmoins, le futur simple est utilisé même dans la conversation informelle de temps en temps.

Le futur est nécessaire dans des phrases subordonnées commençant par **dès que**, **aussitôt que**, **lorsque** et **quand**. Notez que les équivalents anglais sont typiquement suivis du présent :

Ne vous inquiétez pas, vous **comprendrez dès que** nous **serons** sur place. (*Don't worry, you will understand as soon as we **are** there.*)

On y **reviendra aussitôt que** je **pourrai** me libérer. (*We will come back as soon as I **can** get free.*)

Le procès **pourra** commencer **lorsque** tout le monde **sera** debout. (*The trial will be able to begin when everyone **is** standing.*)

Tu **feras** quoi **quand** ton contrat **sera** fini ? (*What will you do when your contract **is** finished ?*)

L'action dans la phrase subordonnée implique le futur puisqu'elle aura lieu à peu près en même temps que l'action dans la phrase principale. Le futur périphrastique apparaît parfois après ces conjonctions, mais le futur simple est plus commun dans ce contexte.

## Futur antérieur

Le futur antérieur est formé du futur simple de l'auxiliaire (soit *être* ou *avoir*), plus le participe passé du verbe principal. Le choix entre *être* et *avoir* comme auxiliaire est le même qu'au passé composé.

*futur antérieur = auxiliaire au futur + participe passé du verbe principal*

<b>finir</b>	
j' <b>aurai fini</b>	nous <b>aurons fini</b>
tu <b>auras fini</b>	vous <b>aurez fini</b>
il/elle/on <b>aura fini</b>	ils/elles <b>auront fini</b>

## partir

je **serai parti(e)**

nous **serons parti(e)s**

tu **seras parti(e)**

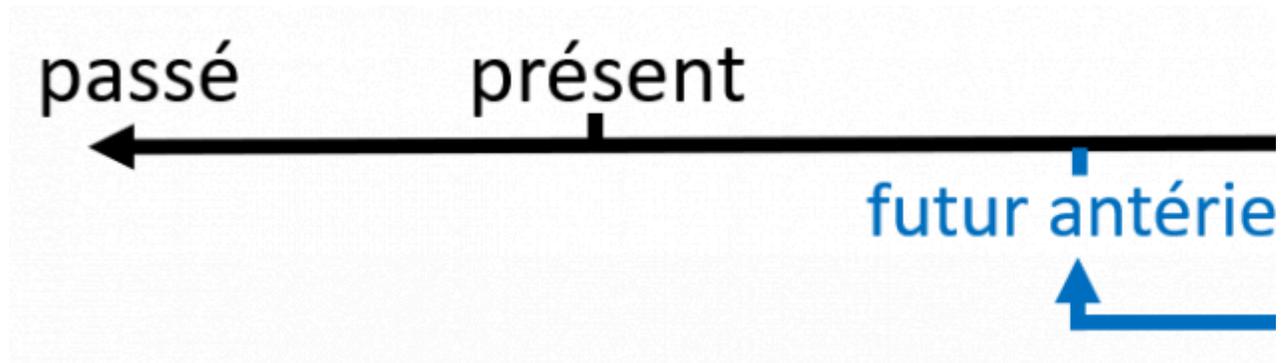
vous **serez parti(e)s**

il/elle/on **sera parti(e)s**

ils/elles **seront parti(e)s**

Notez que le participe passé doit souvent s'accorder en nombre et en genre avec le sujet ou le complément direct, selon les mêmes règles d'accord qui s'appliquent au [Passé composé](#).

Le futur antérieur est utilisé pour une action qui précède, ou sera terminée avant, un point de référence dans le futur. La différence entre le [Plus-que-parfait](#) et le futur antérieur est simplement si ce point de référence est au passé ou au futur.



Le sens antérieur du futur antérieur

D'ici vingt ans, si rien n'est fait, la forêt primaire **aura disparu**.

Dans 15 jours, les Français **auront décidé**, souverainement, de leur avenir pour cinq ans.

La négation se forme comme d'habitude en plaçant **ne/n' ... pas** autour du verbe conjugué, qui dans ce cas est l'auxiliaire :

Il faudra se dépêcher sinon nous **n'aurons pas fini** de retourner le foin avant la nuit.

Comme le futur, le futur antérieur s'emploie après les conjonctions **quand, lorsque, dès que et aussitôt que**. Notez que le verbe dans les contextes équivalents en anglais est normalement conjugué au « present perfect » (*has done, have been, etc.*), non pas au « future perfect » (l'équivalent typique du futur antérieur : *will have done, will have been, etc.*).

Je sais que vous **vous réjouirez** avec nous **quand** la réforme **aura réussi**. (*I know you will celebrate with us when the reform **has succeeded***)

**Dès que** nous **serons revenus**, elle **rentrera** chez elle. (*As soon as we **have returned**, she will go home*)

Dans les exemples ci-dessus, les subordonnées commençant par **quand** et **dès que** sont au futur antérieur car l'action de la subordonnée sera effectuée avant l'action de la principale.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/futur](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/futur).

# Le conditionnel



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Conjuguer les verbes réguliers et irréguliers au présent et au passé du conditionnel
- Formuler des phrases conditionnelles à tous les temps

### Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Si vous étiez là, vous me prendriez la main et je ferais ce que vous me diriez, comme le jour où je vous ai vu chez vous pour la deuxième fois, où, me conduisant à votre bibliothèque et me tendant la main dans l'escalier difficile, vous avez, sans le vouloir d'abord, dans ma manche qui était large et ouverte, serré mon bras. Je sentais, après cela, que si vous me disiez de me jeter par la fenêtre, je me jetterais par la fenêtre.

*La Nouvelle Espérance*, Anna de Noailles ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Les situations décrites par les verbes soulignés dépendent de la réalisation d'une condition. Comment est-ce que cette condition est exprimée ?
- Regardez les terminaisons des verbes soulignés (-iez, -ais). Elles sont pareilles aux terminaisons de quel temps de l'indicatif ?
- Regardez les radicaux des verbes soulignés (*prendr-*, *fer-*, *dir-*, *jeter-*). Elles sont similaires à quelles formes verbales ?

## Introduction

Le conditionnel est un mode verbal. Comme tous les modes, il indique la relation entre la réalité et la situation évoquée par le verbe. Le conditionnel indique que la situation évoquée par le verbe dépend de la réalisation d'une condition.

Le conditionnel peut être conjugué au présent et au passé, mais pas au futur. Pour dire qu'une situation future dépend de la réalisation d'une condition, on utilise le futur de l'indicatif.

## Présent du conditionnel

### forme

Les terminaisons du conditionnel sont **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient** (Ce sont aussi les terminaisons de l'imparfait).

jouer	
je <b>jouerais</b>	nous <b>jouerions</b>
tu <b>jouerais</b>	vous <b>joueriez</b>
il/elle/on <b>jouerait</b>	ils/elles <b>joueraient</b>

Le radical utilisé pour former le conditionnel est le même que le radical du futur. C'est l'infinitif pour les verbes réguliers en *-er* (*aimer* : *j'aimerais*), en *-ir* (*finir* : *je finirais*), et en *-re* (*vendre* : *je vendrais*). N'oubliez pas de supprimer le *e* final de l'infinitif des verbes en *-re* pour faire le radical du conditionnel.

Les verbes avec des radicaux irréguliers au futur utilisent les mêmes radicaux irréguliers au conditionnel. Voici une liste des radicaux irréguliers les plus courants :

infinitif	radical	conditionnel
<i>aller</i>	ir-	<i>j'irais</i>
<i>avoir</i>	aur-	<i>j'aurais</i>
<i>courir</i>	courr-	<i>je courrais</i>
<i>cueillir</i>	cueiller-	<i>je cueillerais</i>
<i>devoir</i>	devr-	<i>je devrais</i>
<i>envoyer</i>	enverr-	<i>j'enverrais</i>
<i>être</i>	ser-	<i>je serais</i>
<i>faire</i>	fer-	<i>je ferais</i>
<i>falloir</i>	faudr-	<i>il faudrait</i>
<i>mourir</i>	mourr-	<i>je mourrais</i>
<i>obtenir</i>	obtiendr-	<i>j'obtiendrais</i>
<i>pleuvoir</i>	pleuvr-	<i>il pleuvrait</i>
<i>pouvoir</i>	pourr-	<i>je pourrais</i>
<i>recevoir</i>	recevr-	<i>je recevrais</i>
<i>savoir</i>	saur-	<i>je saurais</i>

infinitif	radical	conditionnel
<i>tenir</i>	tiendr-	<i>je tiendrais</i>
<i>valoir</i>	vaudr-	<i>je vaudrais</i>
<i>venir</i>	viendr-	<i>je viendrais</i>
<i>voir</i>	verr-	<i>je verrais</i>
<i>vouloir</i>	voudr-	<i>je voudrais</i>

 **Variation** : Pour les deuxième et troisième personnes, et la première personne au pluriel, la différence de prononciation entre le futur simple et le conditionnel est claire :

*tu joueras* - *tu jouerais*

*il jouera* - *il jouerait*

*nous jouerons* - *nous jouerions*

*vous jouerez* - *vous joueriez*

*ils joueront* - *ils joueraient*

Pour la première personne au singulier, la distinction dépend du dialecte. Certains dialectes font une distinction de prononciation, avec la voyelle [e] au futur (*je jouerai* [ʒə ʒuʁɛ]) et la voyelle [ɛ] au conditionnel (*je jouerais* [ʒə ʒuʁɛ]). Cette distinction est faite surtout en Amérique du Nord, et parfois en Europe et en Afrique. Mais dans le sud de la France et en Algérie, ces deux terminaisons sont généralement prononcées de la même manière : [e].

Dans ces dialectes, la distinction entre le conditionnel et le futur simple à la première personne du singulier dépend seulement de l'orthographe et du contexte.

## fonction

Le conditionnel est utilisé notamment dans des *phrases conditionnelles*. Une phrase conditionnelle est une phrase complexe—c'est-à-dire que c'est une phrase qui inclut plus d'une phrase (voir [Conjonctions](#)). La phrase principale d'une phrase conditionnelle s'appelle le **conséquent** et contient un verbe au conditionnel. La phrase subordonnée s'appelle la **condition** et contient typiquement un verbe à l'imparfait. La condition est marquée par la conjonction de subordination **si**. La condition et le conséquent peuvent apparaître dans n'importe quel ordre.

si imparfait  
Si je pouvais rester la  
condition

conditionnel  
Je serais fou de joie si les g  
conséquent

La structure d'une phrase conditionnelle

Cette structure est utilisée pour l'hypothèse, comme dans les exemples ci-dessous :

**Si j'étais** modérateur ce **serait** affiché à côté de mon pseudo.

Il ne **serait** pas là **s'il** ne **pensait** pas que Marlana était en danger.

Le conditionnel est également utilisé pour donner des informations dont l'exactitude ne peut être garantie. Les journalistes l'utilisent souvent pour rapporter des événements dont on ne sait pas la vérité (à comparer avec l'emploi du mot « allegedly » en anglais).

L'enquête devra le déterminer mais les premiers éléments laissent supposer qu'une vitesse excessive **serait** en cause.

Il y **aurait** au moins 16 morts selon les premiers témoins.

Dans ces phrases, on ne voit que le conséquent avec le verbe au conditionnel—la phrase ne contient pas la condition. Mais la condition est néanmoins supposée en contexte. La deuxième phrase suppose donc une interprétation comme la suivante : *Il y aurait au moins 16 morts (si les faits étaient conformes à ce que disent les premiers témoins).*

Le conditionnel est aussi utilisé pour exprimer un souhait ou une suggestion, pour faire une demande, ou pour accepter ou présenter des invitations. C'est moins direct et donc souvent plus poli que l'impératif. Les verbes *pouvoir*, *devoir* et *vouloir* se trouvent souvent au conditionnel pour diminuer la force d'une demande. Alors que le conditionnel d'un verbe se traduit typiquement en anglais par 'would [verbe]' (*j'irais* - 'I would go'), les conditionnels de *pouvoir*, *devoir*, et *vouloir* se traduisent typiquement par 'could', 'should', et 'would like'.

Je **voudrais** un morceau de nougat s'il vous plaît.

J'**aimerais** vraiment une réponse à cette question.

Cette somme **pourrait** et **devrait** être consacrée au financement de la construction de logements sociaux.

Encore une fois, cet emploi n'inclut que le conséquent. La condition n'est pas exprimée dans la phrase. Mais cet emploi 'indirect' ou 'poli' du conditionnel implique quand même une condition. La première phrase ci-dessus suppose une interprétation comme la suivante : (*Si j'osais vous le demander*) *je voudrais un morceau de nougat*. L'implication est qu'on n'ose pas demander directement, alors on demande indirectement en employant le conditionnel.

Le conditionnel est utilisé après l'expression **au cas où** pour indiquer une éventualité pour laquelle on se prépare. On voit parfois l'indicatif dans cette construction si on a assez de confiance dans l'éventualité. Cette expression peut aussi être mise en fin de phrase, sans spécifier l'éventualité.

Il fallait effacer ça **au cas où** la police **viendrait** l'interroger.

Je préfère rester près du téléphone **au cas où** l'avocat **appelle**.

Je vous tiens au courant **au cas où**.

De plus, le conditionnel représente le futur dans le discours indirect au passé (voir [Discours rapporté](#)).

L'entreprise m'a dit qu'elle **essaierait** de venir mercredi.

## Passé du conditionnel

Le passé du conditionnel est un temps composé, c'est-à-dire qu'il a deux parties, un auxiliaire et le participe passé. Le passé du conditionnel est formé avec le conditionnel de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) et le participe passé du verbe principal.

*Passé du conditionnel = auxiliaire au conditionnel + participe passé*

dire	
j' <b>aurais dit</b>	nous <b>aurions dit</b>
tu <b>aurais dit</b>	vous <b>auriez dit</b>
il/elle/on <b>aurait dit</b>	ils/elles <b>auraient dit</b>

Le choix d'auxiliaire pour le passé du conditionnel se fait sur les mêmes principes que pour le passé composé et les autres temps composés. Le participe passé doit parfois s'accorder en genre et en nombre avec le sujet ou le complément direct (voir [Passé composé](#)).

## partir

je **serais parti(e)**

nous **serions parti(e)s**

tu **serais parti(e)**

vous **seriez parti(e)s**

il/elle/on **serait parti(e)s**

ils/elles **seraient parti(e)s**

Comme le présent du conditionnel, le passé du conditionnel est utilisé pour les hypothèses. Contrairement au présent du conditionnel, cependant, il est utilisé pour décrire ou imaginer des événements et des actions qui ne se sont pas produits. C'est pourquoi il est souvent utilisé pour exprimer des regrets.

On **aurait aimé** livrer un meilleur match, mais la victoire est là.

J'**aurais voulu** le faire plus tôt mais on m'en a dissuadé.

Nous n'avons pas fait ce que nous **aurions dû** faire.

Sans ces erreurs, le score **aurait pu** être plus lourd en notre faveur.

Le passé du conditionnel se trouve dans le conséquent d'une phrase conditionnelle avec la condition exprimée au plus-que-parfait.

si plus-que-parfait  
Si tu avais ouvert ta gueule  
**condition**

passé du conditionnel si  
Il aurait été embêté si  
**conséquent**

La structure d'une phrase conditionnelle au passé

Une phrase conditionnelle au passé exprime comment une situation au passé aurait été différente si on avait satisfait à une condition. Voici des exemples de cette structure :

Mais je reste convaincu que nous **aurions pu** mieux faire **si** nous **avions eu** du temps.

**Si** nous **avions fait** ça en octobre, ça **aurait été** plus intéressant.

Le passé du conditionnel, comme le présent du conditionnel, donne des informations sur un évènement passé dont l'exactitude ne peut être garantie. Il est utilisé par les journalistes et les reporters.

Il **aurait** alors **porté** plusieurs coups à la victime et notamment à la main, avant de prendre la fuite.

Il **aurait empoisonné** plusieurs patients en fin de vie et encourt la réclusion à perpétuité.

Tout comme le présent du conditionnel représente le futur dans le discours indirect au passé, le passé du conditionnel représente le futur antérieur dans ce contexte (voir [Discours rapporté](#)).

Le jour où Valls a été nommé Premier ministre, tout le monde a dit que 3 mois plus tard, il **aurait perdu** la moitié de sa cote de popularité.

Quand je suis arrivée à l'hôpital, on m'a dit que 2 heures plus tard, je **serais morte**

## Résumé des phrases conditionnelles

Dans une phrase conditionnelle, le temps du conséquent dépend du temps de la condition. On a déjà vu la structure des phrases conditionnelles quand la condition est à l'imparfait (contraire aux faits actuels) ou au plus-que-parfait (contraire aux faits passés).

condition	conséquent
<i>si</i> + imparfait (contraire aux faits actuels)	présent du conditionnel

**Si** je **pouvais**, je **viendrais** bien à Paris.

En vérité, je **serais** très honoré **si** vous **épousiez** Perrine.

Une condition à l'imparfait peut avoir, rarement, un conséquent au passé du conditionnel.

**Si** vous **saviez** lire, vous **auriez compris** le contraire.

condition	conséquent
si + plus-que-parfait (contraire aux faits passés)	passé du conditionnel

Ce débat **aurait pu** être évité **si** une meilleure communication **avait été** développée.

**Si** tu l'**avais laissé** mourir, tu **aurais été** un assassin.

Une condition au plus-que-parfait peut avoir, rarement, un conséquent au présent du conditionnel.

Mais **si** tu l'**avais appris** hier, tu en **saurais** un peu plus maintenant.

Une structure similaire est utilisée dans les cas où la condition peut être remplie et le conséquent est considéré comme possible. Dans ce cas, la condition est exprimée au présent. Le conséquent peut donc être au présent (si le résultat de la condition est immédiat), au futur (si le résultat de la condition affectera l'avenir), au futur antérieur (s'il y aura eu un résultat avant un point de référence dans l'avenir), ou à l'impératif (si un ordre dépend de la condition).

condition	conséquent
si + présent (condition possible)	présent, futur, futur antérieur, ou impératif

*Conséquent au présent :* **Si** tu **veux** je **peux** te conseiller.

*Conséquent au futur :* **Si** on **meurt**, ça **sera** bien notre faute !

*Conséquent au futur antérieur :* **Si** cette croissance **se poursuit**, la consommation d'énergie **aura doublé** dans les années 2030.

*Conséquent à l'impératif :* **Si** vous **êtes** fatigué **allez** vous reposer un peu.

Si une situation dépend d'un évènement qui s'est peut-être produit, et on ne sait pas si cet évènement a eu lieu ou non, on utilise une phrase conditionnelle avec la condition au passé composé. Une condition au passé composé peut avoir un conséquent à n'importe quel temps de l'indicatif ou de l'impératif.

condition	conséquent
si + passé composé (condition peut-être déjà satisfaite)	n'importe quel temps de l'indicatif ou de l'impératif

Voici quelques exemples :

*Conséquent au passé* : **Si j'ai reçu** des consignes, ils **ont reçu** les mêmes.

*Conséquent au présent* : **Si tu l'as caché** ici, tu **peux** nous dire où il est.

*Conséquent au futur* : **Si** le baron **a menti**, on **interviendra**.

*Conséquent à l'impératif* : **Si tu as perdu** ton chemin, **demande** à un ami.

Faites la distinction entre la conjonction subordonnante **si** dans les phrases conditionnelles et l'adverbe interrogatif **si** dans les questions rapportées au discours indirect. Observez la différence entre ces deux phrases :

*Question au discours indirect* : Il lui demande **si** elle a peur.

*Phrase conditionnelle* : **Si** on veut entrer dans ce café, il faut payer 45 francs une bière.

Dans la première phrase, **si** introduit de manière indirecte la question « Est-ce qu'elle a peur ? ». Dans la deuxième phrase, **si** introduit une condition pour le conséquent dans la deuxième partie de la phrase.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/conditionnel](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/conditionnel).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Je *tiens à ce que* tu **saches** combien tu es toujours présente et même visible au milieu de mes cent affaires. Je t'envoie, comme à la déesse propice, ma pensée et mon cœur, je t'unis à tout, c'est de toi que je tiens le courage de la journée pour suffire à des occupations sans nombre. Je suis assailli de visites, d'invitations, et c'est à cela que mes amis jugent à quel point ma réputation s'est accrue.

Je n'oublie jamais que *la plus forte et la plus récompensée des preuves que je* **puisse** t'offrir de mon amour sans bornes, c'est d'être digne de toi, de grandir mon nom, de dominer mes rivaux.

Un amour comme le tien réclame d'autres aliments que les sensations et les voluptés. Il *faut que* ton amant **entretienne** de sa valeur *et qu'il y* **trouve** le principe de sa force et l'aiguillon de sa gloire.

*Paienne*, Juliette Adam ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels verbes soulignés ont une forme pareille ou similaire au présent de l'indicatif ? Quels verbes ont une forme irrégulière ?
- Dans quelles sortes de phrases (principale, subordonnée, relative...) est-ce que les verbes soulignés apparaissent ? Quel mot introduit ces phrases ?
- Regardez les expressions en italiques qui précèdent les verbes soulignés. Quelles attitudes est-ce qu'ils expriment ?

## Introduction

Le subjonctif est un mode verbal. Comme tous les modes, il indique la relation entre la réalité et la situation évoquée par le verbe. Le subjonctif indique que la situation existe dans l'attitude du locuteur—par exemple, que le locuteur veut la situation, doute la situation, éprouve un sentiment envers la situation, voit la situation comme nécessaire, etc.

Cela ne veut pas forcément dire que la situation ne s'est pas aussi produite dans la réalité. Dans l'exemple ci-dessous, la personne à qui la phrase est adressée semble être venue. Mais le but de la phrase est de dire quelque chose sur les désirs du locuteur plutôt que de déclarer que quelqu'un est venu.

C'est pour ça que j'*ai voulu que* tu **viennes** avec nous.

Le subjonctif apparaît presque toujours en phrase complexe, dans une phrase subordonnée. Dans ce cas c'est la phrase principale qui indique l'attitude du locuteur. La phrase subordonnée avec le verbe au subjonctif est typiquement introduite par la conjonction de subordination *que* (voir [Conjonctions](#)).

Comme le conditionnel, le subjonctif peut être conjugué au présent ou au passé. Les seules formes du subjonctif qui sont utilisées couramment sont le **présent du subjonctif** (l'équivalent du présent de l'indicatif) et le **passé du subjonctif** (l'équivalent du passé composé de l'indicatif). Il existe aussi un imparfait du subjonctif et un plus-que-parfait du

subjonctif, mais ces formes ne sont utilisées qu'en registre très soutenu à l'écrit (voir [Temps littéraires](#)). Ils sont généralement remplacés par le présent du subjonctif ou le passé du subjonctif.

Il n'y a pas de futur du subjonctif—si la phrase principale est au futur, la phrase subordonnée aura le verbe au présent du subjonctif (par exemple : *Il **voudra** que je lui **écrive** un poème pour sa petite Amandine*).

## Forme

La grande majorité des verbes sont réguliers au subjonctif. Même beaucoup de verbes qui sont irréguliers à l'indicatif sont réguliers au subjonctif (*dire, connaître, venir, boire, croire, recevoir, devoir*, etc.).

### verbes réguliers

Pour toutes les personnes du singulier (*je, tu, il/elle/on*), le subjonctif des verbes réguliers est formé en prenant la forme *ils/elles* du présent de l'indicatif, en supprimant le *-ent*, et en ajoutant les terminaisons **-e, -es, -e** :

- présent de l'indicatif : *ils reçoivent*
- supprimer *-ent* : *reçoiv*
- ajouter les terminaisons : *que je reçoive, que tu reçoives, qu'il/elle/on reçoive*

Pour les première et deuxième personnes du pluriel (*nous* et *vous*), la forme du subjonctif est la même que celle de l'imparfait de l'indicatif :

- imparfait : *nous recevions, vous receviez*
- subjonctif : *que nous recevions, que vous receviez*

Pour la troisième personne du pluriel (*ils/elles*), la forme du subjonctif est la même que celle du présent de l'indicatif :

- présent de l'indicatif : *ils reçoivent*
- subjonctif : *ils reçoivent*

recevoir	
... que je <b>reçoive</b>	... que nous <b>recevions</b>
... que tu <b>reçoives</b>	... que vous <b>receviez</b>
... qu'il/elle/on <b>reçoive</b>	... qu'ils/elles <b>reçoivent</b>

Notez que pour beaucoup de verbes, le subjonctif a la même forme que le présent de l'indicatif, à l'exception des formes pour *nous* et *vous*, qui ont la même forme que l'imparfait. Il est donc souvent le cas qu'on ne peut pas savoir si un verbe est conjugué au subjonctif ou à l'indicatif, comme dans la phrase suivante :

Il faut que je **parle** au capitaine.

### verbes irréguliers

Les verbes suivants ont les mêmes terminaisons que les verbes réguliers (*-e, -es, -e, -ions, -iez, -ent*), mais un radical irrégulier :

- faire : **fass-** (que je **fasse**, que nous **fassions**, etc.)
- pouvoir : **puiss-** (que je **puisse**, que nous **puissions**, etc.)
- savoir : **sach-** (que je **sache**, que nous **sachions**, etc.)
- falloir : **faill-** (qu'il **faille**)
- pleuvoir : **pleuv-** (qu'il **pleuve**)

Les verbes suivants ont aussi les mêmes terminaisons que les verbes réguliers, mais ils ont deux radicaux irréguliers— un radical pour le singulier et la troisième personne du pluriel, et un autre radical pour les première et deuxième personnes du pluriel :

- aller : **aill-** (que **jaille**, etc.), **all-** (que nous **allions**, que vous **alliez**)
- valoir : **vail-** (que je **vaille**, etc.), **val-** (que nous **valions**, que vous **valiez**)
- vouloir : **veill-** (que je **veille**, etc.), **voul-** (que nous **voulions**, que vous **vouliez**)

Les verbes *être* et *avoir* sont complètement irréguliers au subjonctif :

... que je <b>sois</b>	... que nous <b>soyons</b>
... que tu <b>sois</b>	... que vous <b>soyez</b>
... qu'il/elle/on <b>soit</b>	... qu'ils/elles <b>soient</b>
... que j' <b>ai</b> e	... que nous <b>ayons</b>
... que tu <b>aies</b>	... que vous <b>ayez</b>
... qu'il/elle/on <b>ait</b>	... qu'ils/elles <b>aient</b>

📌 **Information** : La voyelle des formes au subjonctif d'*avoir* (*aie, aies, ait, aient*) est la même que dans le présent de l'indicatif *j'ai* : [e]. Les formes de *je, tu, il/elle/on* et *ils/elles* au subjonctif d'*aller* (*aille, ailles, aillent*) riment avec *taille* et *travail* : [aj]. On ne prononce le *ll* comme [l] que pour les formes de *nous* et *vous* : *allions* [aljɔ̃], *alliez* [alje].

## passé du subjonctif

Le passé du subjonctif ressemble au passé composé en ce qu'il est formé avec le subjonctif présent du verbe auxiliaire approprié (**avoir** ou **être**) et le participe passé du verbe principal. Notez que le participe passé doit parfois faire l'accord en genre et en nombre avec le sujet ou le complément direct (voir [Passé composé](#)).

rire	
... que j' <b>ai</b> e ri	... que nous <b>ayons</b> ri
... que tu <b>aies</b> ri	... que vous <b>ayez</b> ri
... qu'il/elle/on <b>ait</b> ri	... qu'ils/elles <b>aient</b> ri
sortir	
... que je <b>sois</b> sorti(e)	... que nous <b>soyons</b> sorti(e)s
... que tu <b>sois</b> sorti(e)	... que vous <b>soyez</b> sorti(e)s

## sortir

... qu'il/elle/on **soit sorti(e)s**

... qu'ils/elles **soient sorti(e)s**

Le passé du subjonctif est introduit par les mêmes types d'expressions qui introduisent le subjonctif présent. Le passé du subjonctif est normalement utilisé dans des phrases subordonnées qui décrivent une action qui précède l'action de la phrase principale. Comparez ces phrases :

Je suis contente que tu **viennes** avec moi.

Je suis tellement contente que vous **soyez venu** nous voir.

Les gens étaient contents qu'on **viene** les voir.

J'étais content que tout le monde **soit venu**.

Notez que le temps du verbe dans la phrase principale ne prédit pas le temps du subjonctif dans la phrase subordonnée. Le choix entre le subjonctif présent et passé dépend de la relation chronologique entre les deux parties de la phrase complexe.

## Fonction

Des mots de plusieurs catégories peuvent prendre comme complément une phrase subordonnée avec un verbe au subjonctif. Dans tous ces cas, la phrase subordonnée est introduite par la conjonction de subordination *que*.

- complément de verbe (*vouloir que...*, *falloir que...*, *douter que...*, etc.)

Mais je **doute que** cette idée **reçoive** un appui enthousiaste.

- complément d'adjectif (*content que...*, *évident que...*, *essentiel que...*, etc.)

Il est pourtant **essentiel que** tout le monde **aille** dans le même sens.

- complément de préposition (*pour que...*, *avant que...*, *sans que...*, etc.)

Tu pourras pleurer **sans qu'on** te **voie**.

- complément d'autres locutions conjonctives (*de sorte que...*, *bien que...*, *quoique...*, etc.)

Eh bien ! ce matin, la bécane était propre, **bien qu'il ait plu** toute la nuit !

Notez que si la phrase subordonnée est un complément oblique (marqué par la préposition **à**), on la joint à la phrase principale par **ce que** (non seulement par *que*)

Je **tenais à ce que** vous le **sachiez**.

Seriez-vous **opposé à ce qu'elle vienne** vivre à Paris ?

Ou bien je roulerais dans le désert **jusqu'à ce que** le réservoir de ma bagnole **soit** vide.

Il y a bien sûr beaucoup de locutions qui prennent comme complément une phrase subordonnée à l'indicatif (*après que...*, *penser que...*, *apprendre que...*, etc.). Seules les locutions qui expriment certains sens requièrent le subjonctif dans leur complément. Les types de locutions qui requièrent le subjonctif incluent celles qui expriment les attitudes suivantes :

## l'obligation

- Verbes d'obligation qui requièrent le subjonctif : *falloir que...*, *valoir mieux que...*, *ne pas être la peine que...*, *suffire que...*, *convenir que...*, *importer que...*, *exiger que...*
- Adjectifs d'obligation qui requièrent le subjonctif : *important que...*, *nécessaire que...*, *essentiel que...*, *inévitable que...*, *indispensable que...*, *obligatoire que...*

**Il faut** absolument **que** je **lise** pour trouver le sommeil.

Il est donc **important que** la commission **puisse** travailler sereinement.

Notez que le verbe *devoir* exprime l'obligation, mais ne peut pas prendre une phrase subordonnée comme complément direct. *Devoir* prend comme complément direct un infinitif (*Je dois faire...*) ou un nom avec le sens 'owe' (*Je dois de l'argent...*).

## le désir

- Verbes de désir qui requièrent le subjonctif : *aimer (mieux) que...*, *attendre que...*, *s'attendre à ce que...*, *désirer que...*, *souhaiter que...*, *tenir à ce que...*, *préférer que...*, *proposer que...*, *recommander que...*, *vouloir (bien) que...*
- Adjectifs de désir qui requièrent le subjonctif : *préférable que...*, *désireux que...*

Je **souhaite que** nous **allions** plus loin encore.

## l'émotion

- Verbes d'émotion ou d'opinion qui requièrent le subjonctif : *s'étonner que...*, *se réjouir que...*, *regretter que...*, *craindre que...*, *redouter que...*, *avoir peur que...*,
- Adjectifs d'émotion ou d'opinion qui requièrent le subjonctif : *content que...*, *heureux que...*, *impatient que...*, *désolé que...*, *ravi que...*, *étonné que...*, *mécontent que...*, *malheureux que...*, *triste que...*, *furieux que...*, *surpris que...*, *bon que...*, *utile que...*, *juste que...*, *urgent que...*, *dommage que...*, *logique que...*, *regrettable que...*

Je **crains que** ce **soit** difficile.

Elle **est triste que** tu **sois** malade.

## le doute

- Verbes de doute ou de possibilité qui requièrent le subjonctif : *douter que...*, *se pouvoir que...*, *nier que*
- Adjectifs de doute ou de possibilité qui requièrent le subjonctif : *douteux que...*, *(im)possible que...*, *incroyable que...*

Il **se peut que** le soja **appauvrisse** ou **épuise** le sol.

De par sa définition, il **est impossible que** le miel **fasse** partie d'une diète végétalienne stricte.

L'adjectif *probable* peut exprimer plus ou moins de doute selon le contexte. S'il est modifié de façon à réduire la probabilité (*il n'est pas probable que...*, *il est peu probable que...*), on utilise le subjonctif. Tout seul, *probable* prend le subjonctif ou l'indicatif selon le sens désiré.

Il est **probable que** le concert du vendredi **soit** remis en question.

Je vous ai promis que le fou serait ici et il est **probable qu'il y est**.

Les expressions qui indiquent la certitude prennent généralement un complément à l'indicatif. Mais la négation ou l'interrogation introduisent du doute à ces expressions, qui peuvent donc prendre le subjonctif. Ces expressions incluent les suivantes :

- Adjectifs de certitude : *sûr que...*, *certain que...*, *vrai que...*, *probable que...*, *clair que...*, *évident que...*
- Verbes de certitude : *penser que...*, *croire que...*, *trouver que...*, *supposer que...*, *paraître que...*, *espérer que...*, *avoir l'impression que...*, *se douter que...*, *(me) sembler que...*, *se souvenir que...*, *dire que...*, *affirmer que...*, *déclarer que...*

Je **crois que** tu **fais** un bon choix.

Je **ne crois pas que** ce **soit** un vampire.

**Croyez-vous qu'on doive** opérer ?

En revanche, lorsque les expressions de doute sont niées, elles indiquent la certitude et peuvent donc être suivies de l'indicatif. Il est aussi quand même commun de trouver le subjonctif dans ce contexte :

Je **ne doute pas qu'on va** le faire.

C'est une grande ambition et je **ne doute pas que** vous **ayez** envie de la porter.

## l'éventualité

Le subjonctif est utilisé après un nombre de locutions qui expriment l'éventualité—c'est-à-dire quand la situation décrite par la phrase principale est en relation avec une situation potentielle. Les types d'éventualité qui nécessitent le subjonctif incluent :

- l'intention : *pour que...*, *afin que...*, *de sorte que...*, *de manière que...*

De nombreux jeunes bénévoles sont venus aider **pour que** cette journée **soit** une réussite.

Une autre grand-mère, elle, trouve essentiel de donner du lait tous les jours à sa petite-fille de 7 ans **afin qu'elle grandisse** bien.

Écrivez vos phrases **de sorte que** vous **deveniez** invisible.

- la prévention : *de crainte que...*, *de peur que...*

Les employeurs ne transmettent pas ces informations, **de peur que** certaines pratiques ne **soient** mises au jour.

- l'antériorité : *avant que...*, *en attendant que...*, *jusqu'à ce que...*

Interdiction de sortir d'ici **avant que** je ne vous le **dise**.

Il a poireauté pendant quelque temps **en attendant que** la police **revienne**.

Il faut pleurer **jusqu'à ce que** votre réserve de larmes **soit** sèche !

 **Variation** : En principe, on utilise le subjonctif après **avant que** et l'indicatif après **après que**, car **avant que** indique l'antériorité et **après que** la postériorité. Mais par analogie, le subjonctif s'étend parfois à **après que** :  
- *Je l'ai retrouvé sur le comptoir, hier, **après que** vous **soyez parti**.*

- la concession : *bien que...*, *quoique...*, *malgré que...*

Je peux vous le dire, **bien que** ce **soit** un secret, que vous ne devrez pas trahir !

- une condition : *à condition que...*, *pourvu que...*, *sans que...*, *à moins que...*, *soit que...soit que...*

Nous avons un grand destin **à condition que** nous le **défendions** ensemble et pas les uns contre les autres.

Le jeu peut durer sans problème un long moment **pourvu qu'il soit** bien réglé.

Au nord de Beyrouth, un village porte le nom de la famille - **à moins que** ce ne **soit** l'inverse.

 **Variation** : À l'écrit, un **ne** explétif (c'est-à-dire, qui ne change pas le sens de la phrase) est souvent ajouté devant le verbe au subjonctif après les expressions suivantes : *douter que*, *craindre que*, *avoir peur que*, *avant que*, *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*.  
- *Je me refuse à le lui dire, **de crainte qu'il ne punisse** les coupables.*  
À l'oral, ce **ne** explétif est souvent omis.

Rappelons que beaucoup de ces expressions peuvent prendre comme complément direct une phrase subordonnée (introduite par *que*) ou un infinitif. Si le sujet de la phrase principale est le même que le sujet du verbe dans le complément, le verbe sera à l'infinitif (*Je veux faire...*, *Je suis content de faire...*, *Je viens pour faire...*). Si le sujet change, le verbe sera au subjonctif (*Je veux que tu fasses...*, *Je suis content que tu fasses...*, *Je viens pour que tu fasses...*). Si la phrase principale contient une expression impersonnelle (il faut..., il est préférable..., il vaut mieux...), un complément à l'infinitif donnera une interprétation impersonnelle qui s'applique généralement. Pour spécifier un sujet en particulier après une expression impersonnelle, il faut mettre le complément au subjonctif (*Il faut que tu fasses...*). Comparez les phrases suivantes :

Je **voulais faire** des cadeaux à mes collègues.

Ils **voulaient que** je **fasse** de la disco.

Il est **bon de revenir** directement à la question posée.

Il est **bon que** des écologistes **puissent** exprimer leurs points de vue en toute clarté.

Elle **craignait de fondre** en larmes si elle ouvrait la bouche.

Je **crains que** ça ne **soit** pas une bonne idée.

Un complément qui est une phrase subordonnée sera généralement marqué par **que** (ou **ce que** si c'est un complément oblique). Un complément qui est un infinitif sera marqué par **de**, une autre préposition, ou rien du tout, selon la valence du mot (voir [Prépositions](#)).

Certaines conjonctions ne peuvent pas prendre un complément infinitif et ont donc toujours une phrase subordonnée au subjonctif comme complément, même si le sujet reste le même de la phrase principale à la phrase subordonnée. Ces quatre conjonctions sont **bien que, quoique, pourvu que, jusqu'à ce que**.

Ils adoptent alors un comportement violent pendant leur sommeil, **bien qu'ils soient** calmes et gentils pendant la journée.

Je souscris à cette proposition, **quoique je trouve** cet intitulé un tout petit peu restrictif.

Il peut venir avec nous, **pourvu qu'il se tienne** tranquille.

On doit les interdire **jusqu'à ce qu'on en sache** davantage.

 **Variation** : La liste des expressions qui requièrent le subjonctif selon la norme est longue. Mais c'est principalement un petit nombre d'expressions très fréquentes qui représentent la grande majorité des emplois du subjonctif : *falloir que, vouloir que, aimer que, etc.* Après des expressions moins fréquentes (*bien que, pour que, s'étonner que...*), l'indicatif est assez commun, quoique critiqué. Cette disparition du subjonctif en faveur de l'indicatif est la plus avancée en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale, en Louisiane, et parmi les francophones du Canada en dehors du Québec. Dans ces régions, l'emploi de l'indicatif même après *falloir que* n'est pas rare. Au Québec et en Afrique du Nord, le subjonctif garde une place assez importante dans la langue. Et c'est en Europe que l'emploi du subjonctif reste le plus en vigueur.

## le subjonctif dans d'autres contextes

On vient de voir que le contexte typique du subjonctif est dans une phrase subordonnée qui est complément d'une expression d'obligation, de désir, d'émotion, de doute, ou d'éventualité. Mais le subjonctif apparaît dans quelques autres contextes aussi.

Le subjonctif peut apparaître dans une phrase introduite par un [pronom relatif](#) (*qui, que, dont, etc.*) si l'existence de l'antécédent est souhaitée par le locuteur, mais n'est pas certaine. En revanche, si l'existence ou la possibilité de l'antécédent est probable et/ou certaine, alors le doute est retiré et l'indicatif est utilisé.

Je cherche un homme qui **sache** voir en une femme sa beauté intérieure. (subjonctif : existe-t-il un tel homme ?)

Je cherche un type qui me **doit** de l'argent. (indicatif : une personne spécifique)

Si l'antécédent d'un pronom relatif est un **superlatif** (*le meilleur, le plus beau, etc.*) ou une expression similaire (*le premier, le seul, le dernier, il n'y a que*) qui contient une opinion *subjective*, on utilise le subjonctif. En revanche, si l'expression superlative contient un *fait* ou une opinion tout à fait *objective*, alors l'indicatif est utilisé puisque l'idée est dénuée de toute sorte de doute.

C'est une des plus belles chansons que je **connaisse**. (subjonctif : à mon avis, que je peux imaginer)

C'est le plus grand tournoi que nous **avons** dans notre sport. (indicatif : un fait)

En début de phrase, **que + phrase au subjonctif** peut avoir un sens proche de l'impératif, mais pour la troisième personne (L'impératif ne permet que la deuxième personne et la première personne du pluriel). Cette construction exprime souvent un souhait plutôt qu'une demande.

Qu'ils **soient** ici comme chez eux !

Qu'il **parte** !

Certains emplois idiomatiques de cette construction n'ont pas de **que** devant la phrase.

**Vive** les congés payés et **vive** les 35 heures.

Ainsi **soit-il** !

## Moyens d'éviter le subjonctif

Alors que le subjonctif est utilisé fréquemment en français, de nombreuses constructions alternatives sont également utilisées à sa place.

De nombreuses expressions qui requièrent le subjonctif peuvent être complétées par des infinitifs à la place. Notez que la construction infinitive élimine le sujet de la phrase subordonnée originale.

subjonctif	infinitif
Il est important que tu <b>boives</b> du vin.	Il est important <b>de boire</b> du vin.
Il est préférable que tu <b>sois</b> poli.	Il est préférable <b>d'être</b> poli.
Il est essentiel que tu <b>lises</b> les journaux.	Il est essentiel <b>de lire</b> les journaux.
Il est dommage que tu <b>fumes</b> autant.	Il est dommage <b>de fumer</b> autant.

Certaines locutions qui sont normalement suivies du subjonctif ont des prépositions correspondantes, de sorte que la phrase peut souvent être reformulée en utilisant *un seul sujet*, avec un infinitif suivant la préposition.

conjonction + subjonctif	préposition + infinitif
à condition que	à condition de
afin que	afin de
à moins que	à moins de
avant que	avant de
de crainte que	de crainte de
de peur que	de peur de
en attendant que	en attendant de
pour que	pour
sans que	sans

L'utilisation de l'infinitif implique une reformulation du contenu afin qu'il n'y ait qu'un seul sujet grammatical dans la phrase. Par exemple :

conjonction + subjonctif (2 sujets)	préposition + infinitif (1 sujet)
Il faut nettoyer le terrain <b>pour que</b> ce soit bien propre.	Il faut nettoyer le terrain <b>pour le rendre</b> bien propre.
Il met les deux mains sur le mur du décor pour le retenir, <b>de peur qu'il</b> ne tombe.	Il met les deux mains sur le mur du décor pour le retenir, <b>de peur de le faire</b> tomber.

On peut parfois remplacer un verbe au subjonctif par un nom avec un sens équivalent. Si une expression ne peut pas prendre un complément nominal (comme c'est le cas pour *bien que*), on peut le remplacer par une autre expression avec un sens similaire (comme *malgré*).

conjonction + subjonctif	préposition + nom
Et je le suis des yeux <b>jusqu'à ce qu'il soit entré</b> dans son immeuble.	Et je le suis des yeux <b>jusqu'à son entrée</b> dans son immeuble.
A cause du brouillard, <b>bien qu'il fût neuf heures</b> , les lampes étaient allumées.	A cause du brouillard, <b>malgré l'heure</b> , les lampes étaient allumées.

Les paires de phrases suivantes présentent encore d'autres moyens d'éviter le subjonctif.

subjonctif	éviter le subjonctif
Il n'est pas sûr que la clarification mette un point final au débat.	Il n'est pas sûr si la clarification met un point final au débat.
Il est possible que vous ayez déjà vu mon visage.	Vous avez peut-être déjà vu mon visage.
Je n'ai pas l'impression que ça aille beaucoup mieux.	J'ai l'impression que ça ne va pas beaucoup mieux.
J'ai besoin que tu me le dises tout de suite.	Dis-le-moi tout de suite. J'ai besoin de l'entendre.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/subjonctif](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/subjonctif).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

En ce moment il lui sembla qu'il entendait une voix qui criait au dedans de lui :

— Jean Valjean ! Jean Valjean !

Ses cheveux se dressèrent, il devint comme un homme qui écoute une chose terrible.

— Oui ! c'est cela, **achève** ! disait la voix. **Complète** ce que tu fais ! **détruis** ces flambeaux ! **anéantis** ce souvenir ! **oublie** l'évêque ! **oublie** tout ! **perds** ce Champmathieu ! **va**, c'est bien. **Applaudis-toi** ! Ainsi, c'est convenu, c'est résolu, c'est dit, voilà un homme, voilà un vieillard qui ne sait ce qu'on lui veut, qui n'a rien fait peut-être, un innocent, dont ton nom fait tout le malheur, sur qui ton nom pèse comme un crime, qui va être pris pour toi, qui va être condamné, qui va finir ses jours dans l'abjection et dans l'horreur ! c'est bien. **Sois** honnête homme, toi. **Reste** monsieur le maire, **reste** honorable et honoré, **enrichis** la ville, **nourris** des indigents, **élève** des orphelins, **vis** heureux, vertueux et admiré, et pendant ce temps-là, pendant que tu seras ici dans la joie et dans la lumière, il y aura quelqu'un qui aura ta casaque rouge, qui portera ton nom dans l'ignominie et qui traînera ta chaîne au bagne ! Oui, c'est bien arrangé ainsi ! Ah ! misérable !

*Les Misérables*, Victor Hugo ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quelle est la fonction de ces verbes ? Pourquoi n'ont-ils pas de sujet ?
- Est-ce que la forme de ces verbes est comme celle du présent de l'indicatif ? À quelle personne (*je, tu, il, etc.*) ?
- Quel verbe a une forme irrégulière ?
- Quel verbe a un complément pronominal ? Où est ce complément et quelle forme prend-il ?

## Introduction

L'impératif est utilisé pour donner un ordre ou un conseil, comme « Arrête ! », « Écoute ! ». Comme le conditionnel et le subjonctif, l'impératif peut être conjugué au présent ou au passé, mais pas au futur. Gardez à l'esprit que l'impératif est un moyen direct de donner un ordre et qu'il est souvent remplacé par des alternatives moins directs comme le conditionnel.

## Forme

L'impératif est conjugué à trois personnes seulement : **tu**, **nous** et **vous**. Pour tous les verbes, l'impératif apparaît sans sujet (le sujet est sous-entendu comme la personne à qui on s'adresse).

### présent de l'impératif

La grande majorité des verbes sont réguliers à l'impératif. Pour le pluriel (*nous* et *vous*), l'impératif a la même forme que l'indicatif.

- Présent de l'indicatif : *Nous mangeons* — *Vous partez*
- Présent de l'impératif : ***Mangeons !*** — ***Partez !***

Pour le singulier (*tu*), l'impératif a la même forme que la première personne singulière (*je*) de l'indicatif. Notez que pour beaucoup de verbes, les formes en *je* et *tu* de l'indicatif sont les mêmes (*je bois, tu bois*), mais pour certains verbes les formes sont différentes (*je parle, tu parles*). Dans tous ces cas, la forme de l'impératif singulier (deuxième personne) est celle de la première personne de l'indicatif.

- Présent de l'indicatif : *Je bois, Tu bois* – *Je parle, Tu parles*
- Présent de l'impératif : **Bois ! – Parle !**

Le verbe *aller* est légèrement irrégulier—sa forme au pluriel est régulière (**Allons ! Allez !**) mais sa forme au singulier est irrégulière (**Va !**).

Il n'y a que quatre verbes irréguliers à l'impératif : *avoir, être, savoir, et vouloir*. Notez que la forme de ces verbes est similaire (mais pas identique) à la forme du présent du subjonctif.

avoir	être	savoir	vouloir
aie	sois	sache	veuille
ayons	soyons	sachons	veuilions
ayez	soyez	sachez	veuillez

☒ **Information** : Le verbe *vouloir* a un sens spécial à l'impératif, car il ne voudrait rien dire de demander à quelqu'un de vouloir quelque chose. Il prend comme complément un autre verbe à l'infinitif pour signifier 'Be good enough to...', 'Would you please...' ou 'I hope you will...'. C'est donc un moyen de faire une demande polie à un registre très soutenu, par exemple :

- **Veuillez** nous en excuser et nous vous souhaitons un agréable voyage.

- *En ce qui concerne les notes bibliographiques, veuillez suivre le protocole du MLA.*

Alors qu'il existe des formes pour *tu* et *nous*, c'est la forme *vous* de *vouloir* qui est utilisée presque exclusivement à l'impératif, sauf dans des expressions comme *en vouloir à quelqu'un*, où le verbe a souvent une forme régulière (*Ne m'en veux pas !*)

La forme singulière de l'impératif se termine souvent en **s** (*Prends ! Viens !*), mais parfois en **e** (*Mange ! Ouvre !*) ou en **a** pour le verbe *aller* (*Va !*). Si l'impératif singulier se termine par une voyelle et est suivi d'un des pronoms adverbiaux (**y** ou **en**), on ajoute un **s** à la fin du verbe pour permettre la liaison.

- *Va – Vas-y*
- *Achète – Achète<sub>s</sub>-en*

**Va** demander de l'argent à ton père.

**Vas-y** et **dis-lui** que je passerai régler demain.

**Achète** un dictionnaire !

**Achètes-en** un pour elle.

## passé de l'impératif

Le passé de l'impératif est formé comme le passé composé, sauf que l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) est conjugué à l'impératif présent.

finir	venir
<b>Aie fini</b>	<b>Sois venu(e)</b>
<b>Ayons fini</b>	<b>Soyons venu(e)s</b>
<b>Ayez fini</b>	<b>Soyez venu(e)(s)</b>

Le passé de l'impératif est utilisé très rarement pour donner un ordre d'avoir fini quelque chose avant un certain moment. Il est souvent remplacé par le présent de l'impératif ou par un autre mode comme le subjonctif. Comparez les phrases suivantes :

Subjonctif : Profites-en pour rassembler tes petites affaires, il faut que tu **sois parti** avant qu'elles arrivent.

Impératif présent : Profites-en pour rassembler tes petites affaires, **pars** avant qu'elles arrivent.

Impératif passé : Profites-en pour rassembler tes petites affaires, **sois parti** avant qu'elles arrivent.

## Place des pronoms

La négation de l'impératif se fait de la manière normale, avec **ne** et **pas** autour du verbe :

**Ne reste pas** seul dans ton coin.

À l'impératif affirmatif, les pronoms de complément viennent après le verbe, liés par un (ou des) trait(s) d'union. L'ordre des pronoms après le verbe à l'impératif diffère de l'ordre des pronoms devant le verbe (voir [Pronoms personnels](#)).

VERBE	-le	-lui	-moi (m')	-y	-en
	-la	-leur	-toi (t')		
	-les		-nous		
			-vous		

Si **me** ou **te** est le seul ou le dernier pronom de la série, il devient **moi** ou **toi**. **Me** et **te** deviennent **m'** et **t'** devant une voyelle.

**Oublie-le**, comme s'il n'avait jamais existé.

**Allons-y**, sinon on va être en retard.

**Crois-moi**, il va payer pour tout ce qu'il nous a fait.

**Va-t'en** !

Si vous avez des questions, **envoyez-les-nous**.

**Donne-la-lui** dès que tu le verras.

 **Variation** : Quand *moi* est suivi du pronom *en* à l'impératif, la forme standard à l'écrit est de réduire *moi* à *m'* (*Donne-m'en*). Cependant, à l'oral il est beaucoup plus courant de garder la forme *moi* et d'ajouter un /z/ euphonique : *Donne-moi-z-en*. Ce /z/ euphonique s'entend aussi après *lui* : *Donne-lui-z-en*. L'ordre des pronoms est aussi variable à l'oral, où *en* peut paraître devant un pronom tonique (*Donnes-en-moi*, *donnes-en-lui*). Toutes ces formes sont stigmatisées et consignées au langage parlé.

À l'impératif négatif, les pronoms de complément viennent devant le verbe à l'ordre normal.

(Ne)	me	le	lui	y	en	VERBE	pas
	te	la	leur				
	nous	les					
	vous						

Ne **le lui demande** pas.

Ne **m'en parle** pas !

On conjugue les verbes réfléchis de la même manière que les autres verbes : le pronom sujet est supprimé et le pronom réfléchi est mis après le verbe, attaché par un trait d'union. N'oubliez pas que **te** devient **toi**.

### se souvenir

souviens-toi

souvenons-nous

souvenez-vous

## Emplois

L'impératif en **tu** est utilisé pour donner un ordre à quelqu'un qu'on tutoie (voir [Pronoms personnels](#)). L'impératif en **vous** est utilisé pour donner un ordre à quelqu'un qu'on vouvoie ou à un groupe de personnes. L'impératif en **nous** est utilisé

pour une suggestion donnée à un groupe qui inclut le locuteur, comme la construction *Let's + verbe* en anglais.

**Passe** une bonne nuit, mon amour.

**Cliquez** sur une couleur dans la palette et **validez** par OK.

**Espérons** que cette crise passe assez vite.

Ne confondez pas l'impératif en *nous* (qui se traduit par la construction *Let's + verbe* en anglais) avec le verbe *laisser* (qui se traduit par les verbes 'let' ou 'leave' en anglais). Notez l'expression *laisser tomber* qui veut dire 'forget about it, drop the subject'.

**Laissez** votre nom et votre numéro de téléphone.

**Laissez tomber** avec le cinéma, ce n'est pas intéressant !

L'impératif peut aussi être utilisé dans un sens similaire à une phrase conditionnelle, comme dans cet adage :

**Aide-toi**, le ciel t'aidera. 'If you help yourself, heaven will help you (Heaven helps those who help themselves)'

Notez que les instructions écrites (les panneaux, les recettes, etc.) utilisent souvent l'infinitif au lieu de l'impératif. Une construction courante sur les panneaux est *Prière de ne pas + infinitif* (*Prière de ne pas fumer, Prière de ne pas stationner...*).

**Mélanger** la moitié de la vinaigrette aux pommes de terre et **laisser** reposer quelques minutes.

« **Ne pas fumer** ! » Maryse t'entends ? De toute façon, t'es non-fumeur.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/imperatif](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/imperatif).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Tel qu'il était, ce personnage parut faire une grande sensation dans toute la salle ; car, sans achever la phrase, la ligne ou le mot **commencé**, chaque écrivain se leva et sortit par la porte, où il se tenait toujours debout, les uns le **saluant** en **passant**, les autres **détournant** la tête, les jeunes pages se **bouchant** le nez, mais par derrière lui, car ils paraissaient en avoir peur en secret. Lorsque tout le monde eut **défilé**, il entra enfin, **faisant** une profonde révérence, parce que la porte était encore **ouverte** ; mais sitôt qu'elle fut **fermée**, **marchant** sans cérémonie, il vint s'asseoir auprès du Cardinal, qui, **l'ayant reconnu** au mouvement qui se faisait, lui fit une inclination de tête sèche et silencieuse, le **regardant** fixement comme pour attendre une nouvelle, et ne **pouvant** s'empêcher de froncer le sourcil, comme à l'aspect d'une araignée ou de quelque autre animal désagréable.

*Cinq-Mars*, Alfred de Vigny ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Qu'est-ce que les participes soulignés ont en commun avec des verbes ? Qu'est-ce qu'ils ont en commun avec des adjectifs ?
- Quelle est la relation entre les actions décrites par le verbe principal et par les participes soulignés qui se terminent en *-ant* (par exemple : *il entra enfin, faisant une profonde révérence*) ?
- Parmi les participes soulignés qui ne se terminent pas par *-ant* (*commencé, défilé, ouverte...*), lesquels modifient un nom ? Lesquels font partie d'un temps composé (avec un verbe auxiliaire comme *avoir*) ?
- Le verbe *ayant reconnu* inclut deux types de participes. Quel est le sens de ce verbe dans son contexte ?

## Introduction

Un participe est une forme verbale spéciale qui par sa fonction a plus en commun avec les modificateurs (adjectifs, adverbes, etc.) que les autres emplois des verbes. Il y a deux participes en français : le participe présent et le participe passé.

Le participe présent se termine toujours par **-ant**. Les participes présents sont généralement traduits par la forme *-ing* du verbe anglais (mais beaucoup d'emplois du verbe anglais en *-ing* sont traduits en français par l'infinitif, l'indicatif, ou un nom).

Elle porte un sac **contenant** ses outils et son nécessaire de nettoyage.

Le participe passé est utilisé pour former les temps composés, comme le passé composé, et dans la construction passive. Un participe passé peut également être utilisé comme adjectif dans certains contextes. Lorsqu'il est utilisé comme adjectif, le participe s'accorde en nombre et en genre avec le nom qu'il qualifie.

J'ai **perdu** plus de 10 000 francs dans cette affaire.

On en est donc à 73 milliards de francs **perdus** dans ce dramatique sinistre.

## Participe présent

### forme

Le participe présent est formé en supprimant la terminaison **-ons** de la forme **nous** au présent et en ajoutant **-ant**. Les participes présents sont invariables.

- chanter (nous **chantons**) > **chantant**
- finir (nous **finissons**) > **finissant**
- lire (nous **lisons**) > **lisant**
- boire (nous **buvons**) > **buvant**
- suivre (nous **suivons**) > **suivant**
- commencer (nous **commençons**) > **commençant**
- manger (nous **mangeons**) > **mangeant**
- se laver (nous nous **lavons**) > **se lavant**

▣ **Information** : Notez que les changements de radical en **-cer** et **-ger** qui s'appliquent à la forme **nous** au [présent de l'indicatif](#) (tracer > **traçons**, venger > **vengeons**) s'appliquent également au participe présent (**traçant**, **vengeant**).

Seuls trois verbes, **être**, **avoir** et **savoir**, ont des participes présents irréguliers.

- être : **étant**
- avoir : **ayant**
- savoir : **sachant**

### emplois

Le participe présent peut être utilisé pour modifier un nom, de sens similaire soit à une phrase relative avec **qui + verbe conjugué** soit à une phrase subordonnée avec **puisque**.

Le pain de Gênes est un gâteau à pâte assez dense, **contenant** des amandes pilées. (*qui contient...*)

Maintenant la réponse **étant** positive, je peux me projeter. (*puisque la réponse est positive...*)

Le participe présent peut indiquer la cause, le résultat, ou les circonstances de l'action principale.

Il était temps : les jeux traditionnels **déclinant** ici plus qu'ailleurs, les casinos étaient exsangues.

Il est vaincu depuis la deuxième partie de la saison, **suscitant** l'admiration de tous.

Il voyait des conspirateurs communistes partout, **accusant** le magazine The Economist d'être gangrené par les marxistes.

Le complément direct du verbe principal peut être le sujet du participe passé :

Vous **le** décrivez **arrivant** dans cette famille telle une star et repartant dans sa décapotable sublime.

Pour dire que deux actions sont exécutées simultanément par le même sujet, on utilise **en + participe présent**.

J'ai eu des frissons **en apprenant** la nouvelle.

La fée danse **en faisant** le ménage, un plumeau à la main.

Si deux actions sont simultanées mais plus ou moins contradictoires, on souligne ce fait par l'expression **tout en + participe présent**. Pensez à faire la liaison entre **tout** et **en**.

Mais, **tout en étant** très studieux, on prend le temps de rigoler.

Vous protégerez ainsi votre santé et celle de votre entourage **tout en conservant** le plaisir du jardinage.

Notez que les formes anglaises en **-ing** sont très souvent traduites en français par l'infinitif, l'indicatif, ou un nom plutôt que par un participe présent. Par exemple :

**Avant de venir** ici, je me suis renseigné sur toi. (Before **coming** here...)

**Vivre** avec toi c'est **vivre** avec un fantôme. (**Living** with you...)

Elle **est en train de taper** à la porte. (She is **knocking**...)

Vous **parlez** avec quelqu'un que j'aime beaucoup. (You're **talking** to...)

Elle adore **la randonnée**. (She loves **hiking**)

Le participe présent est invariable, mais les adjectifs dérivés du participe présent doivent s'accorder en genre et en nombre avec le nom qu'ils modifient :

Participe présent : Il signe cette photo d'une jeune femme **posant** en Lara Croft.

Adjectif : Je ne suis pas une femme **exigeante**.

# Participe passé

## forme

Le participe passé des verbes réguliers en **-er** (et *aller*) est formé en ajoutant **-é** au radical :

- *parler* > **parlé**

Le participe passé des verbes réguliers en **-ir** est formé en ajoutant **-i** au radical :

- *finir* > **fini**

Les verbes comme *ouvrir* (*couvrir, découvrir, offrir, recouvrir, souffrir*) ont un participe passé irrégulier : *ouvert, offert, souffert*, etc.

Le participe passé des verbes réguliers en **-re** varie :

- Verbes **-re** avec un participe passé en **-u** : *rendre* (*rendu*), *tendre* (*tendu*), *pendre* (*pendu*), *vendre* (*vendu*), *perdre* (*perdu*), *rompre* (*rompu*), *vivre* (*vécu*), *lire* (*lu*), *plaire* (*plu*), *boire* (*bu*), *croire* (*cru*), *connaître* (*connu*) et leurs dérivés (*attendu, corrompu*, etc.)
- Verbes **-re** avec un participe passé en **-i** : *rire* (*ri*), *suivre* (*suivi*) et leurs dérivés (*sourire, survivre*)
- Verbes **-re** avec un participe passé en **-is** : *mettre* (*mis*), *prendre* (*pris*) et leurs dérivés (*promis, compris*, etc.)
- Verbes **-re** avec un participe passé en **-it** : *écrire* (*écrit*), *dire* (*dit*) et les verbes en *-uire* (*cuit, introduit, construit*, etc.)
- Verbes **-re** avec un participe passé en **-int** : les verbes en *-indre* (*peindre* : *peint*, etc.) et en *-aindre* (*craindre* : *crain*t, etc.)

Les verbes en **-oir** et **-cevoir** ont un participe passé en **-u** :

- *voir* (*vu*)
- *savoir* (*su*)
- *recevoir* (*reçu*)
- *vouloir* (*voulu*)
- *pouvoir* (*pu*)
- *valoir* (*valu*)
- Exception : *s'asseoir* (*assis*)

Voici les participes passés irréguliers les plus courants :

- *être* (*été*)
- *faire* (*fait*)
- *avoir* (*eu*)
- *venir* (*venu*) et *tenir* (*tenu*)
- *croître* (*crû*)
- *devoir* (*dû*)

## emplois

Le participe passé est utilisé avec un auxiliaire (*avoir* ou *être*) à plusieurs temps composés. Il s'accorde parfois avec le sujet ou le complément direct (voir [Passé composé](#)).

Il a **participé** à l'enregistrement de nombreux albums.

Il y a beaucoup d'études qui sont **sorties** sur ce sujet.

Le participe passé est aussi utilisé dans la construction passive avec le verbe *être* (voir [Verbes](#)).

Regardez, le bas de nos jambes est **masqué** par les couvertures.

En forme composé après le participe présent d'un auxiliaire (*avoir* ou *être*), le participe passé peut apparaître dans les mêmes contextes que le participe présent. Cette construction indique une action passée est reliée à un nom ou un autre verbe. Le choix d'auxiliaire et l'accord sur le participe passé suivent les mêmes principes que pour les autres temps composés.

Je gagnais ma vie **en étant payé** directement.

**Ayant reçu** ces informations, je retire l'amendement.

Dans la construction *auxiliaire au participe présent + participe passé*, si l'auxiliaire est *être* et le verbe modifie un nom directement, l'auxiliaire peut être supprimé.

La porte (étant) **refermée**, les ténèbres s'installèrent entre les quatre murs.

Les fêtes (étant) **passées**, que faire du sapin soudainement devenu bien encombrant et qui commence à perdre ses aiguilles ?

Le participe passé s'accorde parfois avec un nom (le sujet d'un verbe composé avec l'auxiliaire *être*; le complément direct qui précède un verbe composé), mais les adjectifs dérivés du participe passé s'accordent toujours avec le nom qu'ils modifient.

C'est une occasion **perdue**.

Je n'aime pas les volets **fermés**.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/participes](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/participes).





## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

— J'en viens presque à **aimer** mon nom, quand je l'entends sur votre bouche. Savez-vous ce dont j'avais le plus horreur, là-bas ? C'est du luxe. Tant de confort, tant de facilités... Je me sentais **devenir** anarchiste. À présent, au contraire, je crois que je tourne au conservateur. J'ai compris brusquement cela, l'autre jour, à cette indignation qui m'a pris en entendant le touriste de la frontière **parler** du plaisir qu'il avait à **frauder** la douane. « **Voler** l'État, c'est ne **voler** personne », disait-il. Par protestation, j'ai compris tout à coup ce que c'était que l'État. Et je me suis mis à **l'aimer**, simplement parce qu'on lui faisait du tort.... Presque tous les gens que j'ai connus sonnent faux. **Valoir** exactement ce qu'on paraît ; ne pas **chercher** à paraître plus qu'on ne vaut... On veut **donner** le change, et l'on s'occupe tant de **paraître**, qu'on finit par ne plus **savoir** qui l'on est... Excusez-moi de vous **parler** ainsi. Je vous fais part de mes réflexions de la nuit.

— Vous pensiez à la petite pièce que vous nous montriez hier. Lorsque je partirai...

Elle ne put **achever** sa phrase ; les larmes montaient à ses yeux, et, dans l'effort qu'elle fit pour les **retenir**, Bernard vit ses lèvres **trembler**.

— Alors, vous partirez, Laura... reprit-il tristement. J'ai peur, lorsque je ne vous sentirai plus près de moi, de ne plus rien **valoir**, ou que si peu...

*Les Faux-monnayeurs*, André Gide ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels verbes soulignés suivent une préposition ? Lesquels suivent un verbe conjugué ?
- Quels verbes soulignés adoptent la place du sujet ?
- Quelle est la forme de la négation avec les verbes soulignés ?

## Introduction

L'infinitif exprime le sens d'un verbe sans spécifier un sujet ou un temps. Si un verbe à l'infinitif est le complément d'un autre verbe, il adopte le sujet et le temps du verbe principal. Comme les autres modes, il a une forme au présent et une autre forme au passé. Mais ces formes n'expriment pas le temps de l'action, mais plutôt si l'action est au même temps que le reste de la phrase ou antérieure au reste de la phrase.

## Forme

Le présent de l'infinitif est la forme de référence de tous les verbes. L'infinitif se termine toujours par **-er**, **-ir**, ou **-re**.

- *aller*, *venir*, *faire*, etc.

Qu'est-ce que tu veux **faire** ?

La construction passive (voir [Verbes](#)) peut être mise à l'infinitif avec le verbe *être* à l'infinitif et le participe passé du verbe.

Cela doit **être pris** très au sérieux.

Le passé de l'infinitif est formé de l'infinitif de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) et le participe passé du verbe. Le choix d'auxiliaire et l'accord du participe passé suivent les mêmes principes que pour les autres temps composés (voir [Passé composé](#)).

- *être allé(e)(s), être venu(e)(s), avoir fait, etc.*

Merci encore d'**être venus** nous voir.

Après **avoir fait** le tour du monde, tout ce qu'on veut, c'est être à la maison.

Notez que l'infinitif passé indique un sens antérieur. Dans la première phrase ci-dessus, l'action *venir nous voir* a été complétée avant que la phrase soit prononcée. Dans la deuxième phrase, l'action *faire le tour du monde* est complétée avant l'action *vouloir être à la maison*, mais toute la phrase a une interprétation générale et ne fait pas référence à un moment en particulier.

La construction passive peut être mise à l'infinitif passé avec le verbe *être* à l'infinitif passé (*avoir été*) et le participe passé du verbe.

L'iguanodon est la 2e espèce de dinosaures à **avoir été décrite**.

**Ne pas, ne plus, ne rien** ou **ne jamais** sont placés côte à côte devant l'infinitif pour le rendre négatif. **Ne personne**, par contre, se met autour du verbe.

C'est vous qui m'avez dit de **ne pas** bouger.

Elle préfère **ne rien** dire à sa soeur.

Je ne prendrai pas d'exemple pour **ne** fâcher **personne**.

**Pas** est parfois omis à la négative avec un infinitif après les verbes **savoir, pouvoir, oser** et **cesser**.

Je **ne** saurais expliquer en quoi ce disque est différent des autres.

Il connaissait déjà la réponse, Lora **ne** pouvait refuser.

## Emplois

L'infinitif peut parfois fonctionner comme un nom. Par exemple, il peut être le sujet d'une phrase.

**Croire** est aussi naturel, pour moi, que **respirer**.

L'infinitif peut être utilisé pour donner un ordre écrit lorsqu'il n'y a pas de destinataire spécifique. Vous verrez souvent ce formulaire sur les panneaux ou dans les recettes (voir [Impératif](#)).

Ne pas **toucher** à la friteuse.

L'infinitif est souvent le complément direct d'un verbe. Les verbes suivants peuvent prendre un infinitif comme complément :

- Verbes de mouvement : (Dans cette catégorie, l'infinitif indique le but) **aller, descendre, partir, rentrer, retourner, revenir, sortir, venir**, etc.
- Verbes de préférence : **adorer, aimer, désirer, détester, préférer, vouloir**
- Verbes d'opinion : **compter, croire, espérer, nier, penser, valoir mieux** (impersonnel : **il vaut mieux**)
- Verbes de perception : **écouter, entendre, regarder, sentir, voir**
- Verbes de capacité, d'obligation et de nécessité : **avoir beau** (faire quelque chose en vain), **devoir, faillir** (presque faire quelque chose), **falloir** (impersonnel : **il faut**), **pouvoir, savoir**

Baucoup de verbes peuvent prendre un infinitif comme complément oblique, marqué par une préposition. Cette préposition est généralement **de** ou **à** (pour plus de détails, voir [Prépositions](#)).

L'infinitif est la forme verbale généralement utilisée après une préposition en français. L'infinitif exprime le but lorsqu'il est utilisé après **pour** ou **afin de**. Dans le cas d'**avant de** et **sans**, la traduction anglaise est souvent un verbe conjugué ('Before they left'), ou un participe présent ('Before leaving'), plutôt que l'infinitif anglais. C'est pareil pour un infinitif qui suit **par**, qui est généralement traduit par un participe présent en anglais (*finir par faire* 'ends up doing', *commencer par faire* 'start by doing', etc.).

Puis, Fabienne a abandonné ses études **pour devenir** chanteuse.

On attend 10 minutes et le riz finit **par absorber** toute l'eau.

Il ne faut pas boire **sans manger**.

Notez que la préposition **en** est suivie d'un participe présent, pas de l'infinitif.

L'appétit vient **en mangeant**.

L'infinitif peut être utilisé pour compléter le sens d'un adjectif ou d'un pronom. Généralement, les infinitifs qui suivent un nom ou un adjectif sont précédés de la préposition **de**. Cependant, les adjectifs et les noms sont suivis de la préposition **à + infinitif** pour indiquer un sens passif ou une fonction :

J'ai été très content **de venir**.

Elles n'ont pas les moyens **d'aller** en Suisse.

Tous les chocolats sont bons **à prendre**.

J'avais à peine de l'eau **à boire** pour huit jours.

L'infinitif est souvent utilisé dans des expressions impersonnelles pour éviter le subjonctif lorsqu'un sujet spécifique n'est pas nécessaire (voir [Subjonctif](#)).

**Il est dommage de** négliger cette radio.

L'infinitif peut être utilisé dans une phrase interrogative ou des phrases exclamatives pour exprimer un dilemme.

Quel processeur **choisir** ? AMD ou Intel ? Double ou quadruple coeur ? Tout dépend de vos usages.

**Faire** une chose pareille à sa femme !

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/infinitif](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/infinitif).



## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Elle  **voulut**  qu'il se  **vêtît**  tout en noir et se  **laissât**  pousser une pointe au menton, pour ressembler aux portraits de Louis XIII. Elle  **désira**  connaître son logement, le  **trouva**  médiocre ; il en  **rougit** , elle n'y  **prit**  garde, puis lui  **conseilla**  d'acheter des rideaux pareils aux siens, et comme il objectait la dépense :

– Ah ! ah ! tu tiens à tes petits écus !  **dit** -elle en riant.

Il fallait que Léon, chaque fois, lui  **racontât**  toute sa conduite, depuis le dernier rendez-vous. Elle  **demanda**  des vers, des vers pour elle, une pièce d'amour en son honneur ; jamais il ne  **put**  parvenir à trouver la rime du second vers, et il  **finit**  par copier un sonnet dans un keepsake.

*Madame Bovary*, Gustave Flaubert ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Tous ces verbes sont conjugués à la troisième personne du singulier. Quelle est la terminaison pour des verbes **-er** (*désirer, trouver, conseiller*, etc.) ? Quelle est la terminaison pour des verbes **-ir** (*rougir, finir*, etc.) ? Quelle est la terminaison pour des verbes **-oir** (*vouloir, pouvoir*, etc.) ?
- Comment la forme des verbes *vêtît, laissât, et racontât* est-elle différente des autres verbes ? Pourquoi ?
- Dans un style familier ou oral, on remplacerait la plupart de ces verbes par quel temps/mode ? On remplacerait *vêtît, laissât, et racontât* par quel temps/mode ?

## Introduction

Certains temps du passé qui étaient utilisés couramment dans le français d'autrefois sont devenus archaïques. Ils ont été remplacés dans le français oral, et de plus en plus dans le français écrit, par d'autres temps du passé (comme le passé composé, par exemple).

Ces temps sont encore utilisés dans un style très soutenu, principalement à l'écrit. On voit ces temps parfois dans les journaux, les romans, les documents religieux, la correspondance officielle, et d'autres genres formels. Aux registres informels à l'écrit (par exemple dans les blogs, les mails, les affiches...) on n'utilise pas ces temps. À l'oral, ces temps ne sont presque jamais utilisés. L'exception serait des genres oraux très formels, comme un discours politique préparé à l'avance, ou des situations où on souhaite apporter un sens archaïque, comme quand on raconte un conte de fées. On appelle ces temps les *temps littéraires* car ils sont souvent utilisés dans un style érudit de littérature.

Pour la plupart des gens qui apprennent le français comme langue seconde, il n'est probablement pas très utile d'apprendre à conjuguer les temps littéraires. Mais il est important de savoir les reconnaître, afin de comprendre des textes qui les utilisent.

## Le passé simple

Le passé simple est utilisé à la place du passé composé. Dans des narrations dans un style littéraire, on utilise le passé simple pour des événements et l'imparfait pour des descriptions (voir [l'imparfait](#)). Ce temps s'appelle le passé *simple* car, en contraste avec le passé composé qui comprend un auxiliaire, il n'y a qu'un mot.

Notez l'emploi du passé simple dans les phrases suivantes, dans des contextes où on utiliserait normalement le passé composé :

À l'heure de la sortie des théâtres, elle **changea** (*a changé*) d'itinéraire pour éviter les embouteillages.

Chen **posa** (*a posé*) les mains sur la paroi et **fit** (*a fait*) signe qu'il était prêt.

Pour tous les verbes réguliers en **-er**, le passé simple est formé en supprimant la terminaison (les deux dernières lettres de l'infinitif) et en les remplaçant par les terminaisons suivantes.

parler	
je <b>parlai</b>	nous <b>parlâmes</b>
tu <b>parlas</b>	vous <b>parlâtes</b>
il/elle/on <b>parla</b>	ils/elles <b>parlèrent</b>

Les verbes réguliers en **-ir** et **-re** ont les mêmes terminaisons :

finir	
je <b>finis</b>	nous <b>finîmes</b>
tu <b>finis</b>	vous <b>finîtes</b>
il/elle/on <b>finit</b>	ils/elles <b>finirent</b>

perdre	
je <b>perdis</b>	nous <b>perdîmes</b>
tu <b>perdis</b>	vous <b>perdîtes</b>
il/elle/on <b>perdit</b>	ils/elles <b>perdirent</b>

Beaucoup d'autres verbes ont un radical dérivé du participe passé et un de deux ensembles de terminaisons :

- terminaisons en *-i* : *-is, -is, -it, -îmes, -îtes, -irent*
- terminaisons en *-u* : *-us, -us, -ut, -ûmes, -ûtes, -urent*

infinitif	participe passé	passé simple
avoir	eu	j'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent
boire	bu	je bus, tu bus, il but, nous bûmes, vous bûtes, ils burent
connaître	connu	je connus, tu connus, il connut, nous connûmes, vous connûtes, ils connurent
croire	cru	je crus, tu crus, il crut, nous crûmes, vous crûtes, ils crurent

infinitif	participe passé	passé simple
devoir	dû	je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent
dire	dit	je dis, tu dis, il dit, nous dûmes, vous dûtes, ils dirent
écrire	écrit	j'écrivis, tu écrivis, il écrivit, nous écrivîmes, vous écrivîtes, ils écrivirent
falloir	fallu	il fallut
lire	lu	je lus, tu lus, il lut, nous lûmes, vous lûtes, ils lurent
mettre	mis	je mis, tu mis, il mit, nous mîmes, vous mîtes, ils mirent
ouvrir	ouvert	j'ouvris, tu ouvris, il ouvrit, nous ouvrîmes, vous ouvrîtes, ils ouvrirent
pleuvoir	plu	il plut
pouvoir	pu	je pus, tu pus, il put, nous pûmes, vous pûtes, ils purent
prendre	pris	je pris, tu pris, il prit, nous prîmes, vous prîtes, ils prirent
recevoir	reçu	je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent
rire	ri	je ris, tu ris, il rit, nous rîmes, vous rîtes, ils rirent
savoir	su	je sus, tu sus, il sut, nous sûmes, vous sûtes, ils surent
vivre	vécu	je vécus, tu vécus, il vécut, nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent
vouloir	voulu	je voulus, tu voulus, il voulut, nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent

Quelques verbes ont un radical irrégulier (non-dérivé du participe passé), mais des terminaisons régulières :

infinitif	participe passé	passé simple
être	été	je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent
faire	fait	je fis, tu fis, il fit, nous fîmes, vous fîtes, ils firent
mourir	mort	je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent
naître	né	je naquis, tu naquis, naquit, nous naquîmes, vous naquîtes, ils naquirent
voir	vu	je vis, tu vis, il vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent

Les verbes *tenir* et *venir* (et leurs dérivés) ont un radical irrégulier et des terminaisons irrégulières.

infinitif	participe passé	passé simple
tenir	tenu	je tins, tu tins, il tint, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent
venir	venu	je vins, tu vins, il vint, nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent

## Le passé antérieur

Le passé antérieur se compose du passé simple de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) et du participe passé du verbe. Il suit les mêmes principes pour le choix d'auxiliaire et pour l'accord du participe passé que les autres temps composés.

*Passé antérieur = auxiliaire au passé simple + participe passé du verbe principal*

parler	
<i>j'<b>eus</b> parlé</i>	<i>nous <b>eûmes</b> parlé</i>
<i>tu <b>eus</b> parlé</i>	<i>vous <b>eûtes</b> parlé</i>
<i>il/elle/on <b>eut</b> parlé</i>	<i>ils/elles <b>eurent</b> parlé</i>

aller	
<i>je <b>fus</b> allé(e)</i>	<i>nous <b>fûmes</b> allé(e)s</i>
<i>tu <b>fus</b> allé(e)</i>	<i>vous <b>fûtes</b> allé(e)s</i>
<i>il/elle/on <b>fut</b> allé(e)s</i>	<i>ils/elles <b>furent</b> allé(e)s</i>

Le passé antérieur occupe une place unique dans le système des temps. Comme le plus-que-parfait, il indique qu'une action est antérieure à un point de référence dans le passé (voir [Plus-que-parfait](#)). Mais généralement, l'action décrite par le passé antérieur précède *immédiatement* l'action qui sert comme point de référence (qui est typiquement au passé simple). Alors, dans un style littéraire, on trouve le passé antérieur pour des actions antérieures immédiates et le plus-que-parfait pour des actions qui sont antérieures de manière plus éloignée.

Le contexte où on trouve le plus souvent le passé antérieur est dans une phrase subordonnée après une conjonction temporelle : *quand, lorsque, dès que, après que, aussitôt que*.

Après qu'il lui **eut transmis** l'information, Charly secoua la tête.

Quand il **eut terminé**, il leva la tête vers le ciel.

Dans la phrase suivante, il y a une séquence avec une action principale et deux actions antérieures, dont une précède l'autre :

1. Charance est coincé (plus-que-parfait dans une construction passive)
2. Le sujet peut démêler (découvrir) la situation de Charance (passé antérieur)
3. Le sujet fonce bride abattue (se dépêche) vers le campement (action principale au passé simple)

Quand enfin il **eut pu** démêler que son fidèle Charance **avait été coincé** dans un piège infernal, il **fonça** bride abattue vers le campement dans les marécages.

Dans un style non-littéraire, cette fonction d'*antériorité immédiate* est généralement remplie par le passé composé, avec la simple interprétation d'une séquence d'évènements :

Quand elle **a fini** son bac, elle a décidé de travailler dans la mode.

## L'imparfait du subjonctif

Tous les verbes, sans exception, sont réguliers à l'imparfait du subjonctif.

Le radical de l'imparfait du subjonctif est la troisième personne du singulier du passé simple, moins le **-t** (s'il y a un *t* à la fin). À ce radical on ajoute les terminaisons *-sse, -sses, -t, -ssions, -ssiez, -ssent*. On ajoute un accent circonflexe à la dernière voyelle du radical pour la troisième personne du singulier, pour faire une distinction avec le passé simple. Voici quelques exemples :

### Ouvrir

- passé simple : *il ouvrit*
- radical : *ouvri-*
- imparfait du subjonctif : *j'ouvrisse, tu ouvrisses, il ouvrît, nous ouvrissions, vous ouvrissiez, ils ouvrissent*

### Être

- passé simple : *il fut*
- radical : *fu-*
- imparfait du subjonctif : *je fusse, tu fusses, il fût, nous fussions, vous fussiez, ils fussent*

### Parler

- passé simple : *il parla*
- radical : *parla-*
- imparfait du subjonctif : *je parlasse, tu parlasses, il parlât, nous parlassions, vous parlassiez, ils parlassent*

### Venir

- passé simple : *il vint*
- radical : *vin-*
- imparfait du subjonctif : *je vinsse, tu vinsses, il vint, nous vinssions, vous vinssiez, ils vinssent*

Dans des circonstances où on n'utilise pas les temps littéraires, il n'y a que deux temps du subjonctif : le présent (*qu'il fasse*) et le passé (*qu'il ait fait*). On utilise le présent du subjonctif quand l'action dans la phrase subordonnée est au même moment que l'action de la phrase principale, que la phrase principale soit au présent ou au passé (voir [Subjonctif](#))

Je suis contente que tu **viennes** avec moi.

Les gens étaient contents qu'on **vienn**e les voir. (style non-littéraire)

Mais si on utilise les temps littéraires, le temps du subjonctif dépend du temps de la phrase principale. Si la phrase principale est au présent (et l'action de la phrase subordonnée est au même moment), on utilise le présent du subjonctif. Si la phrase principale est au passé (et l'action de la phrase subordonnée est au même moment), on utilise l'imparfait du subjonctif.

Je suis contente que tu **viennes** avec moi.

Les gens étaient contents qu'on **vint** les voir. (style littéraire)

Si la phrase principale est au présent et l'action de la phrase subordonnée est antérieure, on utilise le passé du subjonctif (dans un style littéraire ou non-littéraire). Si la phrase principale est au passé et l'action de la phrase subordonnée est antérieure, on utilise le plus-que-parfait du subjonctif (dans un style littéraire) ou le passé du subjonctif (dans un style non-littéraire).

## Le plus-que-parfait du subjonctif

Le plus-que-parfait du subjonctif se compose de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) et du participe passé du verbe. Il suit les mêmes principes pour le choix d'auxiliaire et pour l'accord du participe passé que les autres temps composés.

*plus-que-parfait du subjonctif = auxiliaire à l'imparfait du subjonctif + participe passé du verbe principal*

parler	
<i>j'<b>eusse parlé</b></i>	<i>nous <b>eussions parlé</b></i>
<i>tu <b>eusses parlé</b></i>	<i>vous <b>eussiez parlé</b></i>
<i>il/elle/on <b>eût parlé</b></i>	<i>ils/elles <b>eussent parlé</b></i>

aller	
<i>je <b>fusse allé(e)</b></i>	<i>nous <b>fussions allé(e)s</b></i>
<i>tu <b>fusses allé(e)</b></i>	<i>vous <b>fussiez allé(e)s</b></i>
<i>il/elle/on <b>fût allé(e)s</b></i>	<i>ils/elles <b>fussent allé(e)s</b></i>

Dans des circonstances où on n'utilise pas les temps littéraires, il n'y a que deux temps du subjonctif : le présent (*qu'il fasse*) et le passé (*qu'il ait fait*). On utilise le passé du subjonctif quand l'action dans la phrase subordonnée est antérieure à l'action de la phrase principale, que la phrase principale soit au présent ou au passé (voir [Subjonctif](#))

Je suis tellement contente que vous **soyez venu** nous voir.

J'étais content que tout le monde **soit venu**. (style non-littéraire)

Mais si on utilise les temps littéraires, le temps du subjonctif dépend du temps de la phrase principale. Si la phrase principale est au présent (et l'action de la phrase subordonnée est antérieure), on utilise le passé du subjonctif. Si la phrase principale est au passé (et l'action de la phrase subordonnée est antérieure), on utilise le plus-que-parfait du subjonctif.

Je suis tellement contente que vous **soyez venu** nous voir.

J'étais content que tout le monde **fût venu**. (style littéraire)

On a donc deux systèmes du subjonctif—un système pour le style non-littéraire et un autre pour le style littéraire.

#### Style non-littéraire :

phrase principale	phrase subordonnée au subjonctif	
	même moment	moment antérieur
présent	présent du subjonctif	passé du subjonctif
passé	présent du subjonctif	passé du subjonctif

#### Style littéraire :

phrase principale	phrase subordonnée au subjonctif	
	même moment	moment antérieur
présent	présent du subjonctif	passé du subjonctif
passé	imparfait du subjonctif	plus-que-parfait du subjonctif

Le plus-que-parfait du subjonctif est aussi utilisé pour remplacer le **passé du conditionnel** dans un style littéraire (voir [Conditionnel](#)).

Si j'avais voté, c'**eût été** (*aurait été*) contre les amendements nos 79 et 465.

Nous **eussions préféré** (*aurions préféré*) faire votre connaissance dans de meilleures circonstances.

## Résumé

Voici les temps littéraires avec leur fonction et les temps qui les remplacent pour remplir cette fonction dans un style non-littéraire.

- Le passé simple (*il fit*)
  - Fonction : actions complètes au passé
  - Exemple : *Pour étudier, il **fit** un séjour à Paris.*
  - Remplacé par : le passé composé (*il a fait*)
- Le passé antérieur (*il eut fait*)
  - Fonction : actions immédiatement antérieures à un point de référence au passé
  - Exemple : *Dès qu'il **eut fait** démarrer les deux moteurs du Night-Fighter, il comprit que l'avion ne pourrait pas voler normalement.*
  - Remplacé par : le passé composé (*il a fait*) ou parfois le plus-que-parfait (*il avait fait*)
- L'imparfait du subjonctif (*il fit*)
  - Fonction : phrase subordonnée (au subjonctif) simultanée avec une phrase principale au passé
  - Exemple : *Je ne voulais pas qu'il **fit** un effort.*
  - Remplacé par : le présent du subjonctif (*il fasse*)
- Le plus-que-parfait du subjonctif (*il eût fait*)
  - Fonction : phrase subordonnée (au subjonctif) antérieure à une phrase principale au passé
  - Exemple : *Il n'y avait guère que la soeur de Couchet à détonner au premier rang, bien qu'elle **eût fait** l'impossible pour être élégante.*
  - Remplacé par : le passé du subjonctif (*il ait fait*)
  - Autre fonction : phrase conditionnelle au passé
  - Exemple : *En vérité, si elle avait été blonde aux yeux marron, cela n'**eût fait** aucune différence.*
  - Remplacé par : le passé du conditionnel (*il aurait fait*)

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/temps\\_litteraires](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/temps_litteraires).



# Transformations

Les conjonctions
La négation
L'interrogation
Le discours rapporté



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/t](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/t).



# Les conjonctions



## Objectifs

- Coordonner des éléments d'une variété de catégories dans une phrase
- Distinguer la phrase principale et la phrase subordonnée dans une phrase complexe
- Identifier les fonctions des phrases subordonnées

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

« **Si** vous êtes d'une trempe ferme, sûr de vous-même **et** vraiment homme, voilà donc ce que je vous conseille : lancez-vous sans crainte dans le torrent du monde ; ayez des courtisanes, des danseuses, des bourgeoises **et** des marquises. Soyez constant **et** infidèle, triste **et** joyeux, trompé **ou** respecté ; mais sachez **si** vous êtes aimé, car du moment que vous le serez, que vous importe le reste ?

« **Si** vous êtes un homme médiocre **et** ordinaire, je suis d'avis **que** vous cherchiez quelque temps avant de vous décider, **mais que** vous ne comptiez sur rien de ce que vous aurez cru trouver dans votre maîtresse...

« **Mais si** vous êtes une nature exaltée, croyant à des rêves **et** voulant les réaliser, je vous réponds alors tout net : L'amour n'existe pas.

*La Confession d'un enfant du siècle*, Alfred de Musset ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés lient ensemble plusieurs adjectifs ? plusieurs noms ? plusieurs participes présents ?
- Quels mots soulignés introduisent une phrase ? Dans la phrase introduite par ces mots, quel est le temps et le mode du verbe ?
- Dans le deuxième paragraphe, quelle est la relation entre la phrase « *Si vous êtes un homme médiocre et ordinaire* » et la phrase « *je suis d'avis* » ? Quelle est la relation entre la phrase « *je suis d'avis* » et la phrase « *que vous cherchiez quelque temps avant de vous décider* » ?

## Introduction

Une conjonction est un mot utilisé pour lier ou « conjoindre » des mots ou des phrases en un tout cohérent. Il existe deux classes de conjonctions : celles de coordination et celles de subordination.

## Conjonctions de coordination

Une conjonction de coordination « coordonne » deux éléments équivalents dans une phrase, c'est-à-dire des mots (ou des séries de mots) appartenant à la même catégorie grammaticale (verbe + verbe, adjectif + adjectif, phrase + phrase, etc.).

Les conjonctions de coordination les plus couramment utilisées sont :

- *mais, ou, ou bien, et, or, car, ainsi que, ni ... ni, soit ... soit*

Les noms apparaissent généralement dans un groupe nominal qui inclut au moins un déterminant et souvent d'autres modificateurs. Les conjonctions de coordination joignent des groupes nominaux, chacun avec son déterminant.

Elle aime le débat **et** la contradiction.

Notez que l'article indéfini des noms coordonnés avec *ni ... ni* est parfois supprimé (voir [Négation](#)).

Un végétarien ne mange **ni viande ni poisson**.

On peut coordonner des verbes, des adjectifs, ou d'autres catégories de mots :

Elle **se calme et avale** une pilule.

Reste à savoir si cet arrêt sera **définitif ou temporaire**.

Et il y a une rubrique « fromages » que je propose chauds, à manger **soit avant soit après** le plat.

Quand on lie des phrases par une conjonction, on crée une *phrase complexe*. Une phrase qui ne contient pas une autre phrase est une *phrase simple*.

Phrase simple : Elle aime les petits poissons faciles à attraper.

Phrase complexe : On en consomme de plus en plus **mais nous sommes raisonnables** **car** les Suisses en consomment 2 fois plus.

Les conjonctions **ni** et **soit** sont généralement redoublées devant toutes les parties de la phrase qui sont coordonnées. Les conjonctions **et** et **ou** peuvent être redoublées pour souligner la coordination, mais ce n'est pas nécessaire.

Là, j'ai brûlé **et les chaussures et les pieds**, bien sûr.

Il y a eu une période quand il faisait n'importe quoi, on aurait dit qu'il est **ou ivre ou drogué**.

Avec la plupart des catégories, c'est possible de coordonner sans conjonction. Cette sorte de coordination est courante à l'oral et comporte généralement l'interprétation d'un *et* sous-entendu :

Ils veulent être **consultés, écoutés, entendus** .

## Conjonctions de subordination

Contrairement aux conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination ne peuvent pas joindre des noms, des verbes, des adjectifs, etc. Elles ne peuvent que joindre deux phrases pour en faire une phrase complexe. Dans une phrase complexe coordonnée, les phrases ont un statut égal. Mais dans une phrase complexe subordonnée, une phrase

exprime l'idée principale (c'est donc la *phrase principale*) et l'autre exprime une circonstance (c'est donc la *phrase subordonnée* ou la *phrase subordonnée circonstancielle*).

La phrase subordonnée circonstancielle peut avoir une variété de relations sémantiques avec la phrase principale, selon la conjonction. Ces relations incluent les suivantes :

- une cause

Il faut maintenir cet outil **parce qu'**il est efficace et répond à un vrai besoin.

▣ **Information :** **Car** est une conjonction de coordination, et ne peut donc pas s'employer après une autre conjonction de coordination (\**et car...*, \**ou car...*). **Car** ne s'emploie pas non plus au début d'une phrase.

**Parce que**, **puisque**, et **comme** sont des conjonctions de subordination, donc ces mots peuvent suivre une autre conjonction ou commencer une phrase. **Comme** n'apparaît généralement qu'en début de phrase.

Le sens de toutes ces conjonctions est similaire. **Car**, **puisque**, et **comme** offrent plutôt des justifications, alors que **parce que** indique plus précisément une cause. Alors, en réponse à la question **pourquoi**, on dira **parce que** au lieu des autres.

- une concession

**Bien qu'**ayant récupéré une partie de ses fonctions motrices, il continue à souffrir de différents troubles.

- une condition

**Si** tout va bien, le vélo sera livré en décembre.

- un temps

Elle est morte **quand** j'avais 3 ans.

Rappelez-vous qu'une circonstancielle exprimant une condition (**si**...) oblige une concordance des temps entre la phrase subordonnée (la condition) et la phrase principale (le conséquent). C'est-à-dire que le temps du verbe dans la condition détermine les temps possibles du verbe dans le conséquent. Pour les détails, voir [Conditionnel](#).

Certaines conjonctions (et la combinaison de certains verbes, prépositions, ou adverbess avec la conjonction **que**) obligent que le verbe dans la phrase subordonnée soit au subjonctif. Après d'autres conjonctions, le verbe est à l'indicatif. Pour les détails, voir [Subjonctif](#). L'emploi du subjonctif varie par dialecte, alors une conjonction qui est suivie

du subjonctif dans un certain dialecte pourrait être suivie de l'indicatif dans un autre. Mais comme rappel, voici des conjonctions fréquentes qui sont typiquement suivies de chaque mode selon les normes de la langue :

#### Conjonctions typiquement suivies de l'indicatif :

- que (après *savoir, voir, apprendre, etc.*), si, comme, quand, lorsque, puisque, parce que, tandis que, alors que, tant que, dès que, après que, depuis que, pendant que

#### Conjonctions typiquement suivies du subjonctif :

- que (après *vouloir, douter, falloir, etc.*), afin que, pour que, bien que, malgré que, sans que, à moins que, avant que, pourvu que, jusqu'à ce que, de crainte que, de peur que

Deux phrases subordonnées peuvent être reliées à une seule phrase principale :

**Depuis que** ma femme est partie, et **avant que** tu arrives, c'est à elle que je parlais.

Si la même conjonction introduit plusieurs phrases subordonnées dans la même phrase complexe, elle peut être remplacée par **que** après sa première apparence :

**Si** tu me réponds et **que** tu trouves un remède je serai très contente.

Ne confondez pas la subordination circonstancielle, où la phrase subordonnée décrit une circonstance de la phrase principale, et la subordination relative, où la phrase subordonnée décrit les propriétés d'un antécédent dans la phrase principale (voir [Pronoms relatifs](#)). Une phrase subordonnée relative n'est pas liée à la phrase principale par une conjonction de subordination (*quand, si, puisque, etc.*) mais par un pronom relatif (*qui, dont, auquel, etc.*). Le mot **que** peut être une conjonction de subordination ou un pronom relatif.

Conjonction de subordination : Pour les repas, c'est clair **que** tu ne manges pas assez surtout le midi.

Pronom relatif : C'est une question **que** pose Michel.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/conjonctions](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/conjonctions).

# La négation



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Faire la négation de différentes parties d'une phrase
- Utiliser des négateurs de différentes catégories
- Utiliser la construction *ne...que*

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Le vrai matelot, comme disait Leborgne, n'a ni patrie ni famille... Le vrai matelot déserte, toutes les fois qu'il le peut, et passe successivement à bord des navires de toutes les nations, visite tous les pays, satisfait de voir, sans chercher à rien comprendre de tout ce qu'il voit. C'est un oiseau voyageur qui se repose quelques instants sur les arbres qu'il rencontre sur sa route, mais qui ne se fixe dans aucun bocage. Le vrai matelot ne s'attache à rien, n'a aucune affection, n'aime personne, pas même lui... Si dans sa périlleuse carrière la mer l'épargne ; si sa santé résiste à tous les excès, à toutes les fatigues ; s'il survit à tous les maux dont il est assailli, parvenu à cet état de vieillesse qui ne lui laisse plus la force de larguer une écoute, il se résigne à rester à terre ; il mendie son pain, dans le port où son dernier voyage l'a laissé, va manger ce pain sur la plage, au soleil, regarde la mer avec amour ; c'est la compagne de sa jeunesse ; elle lui rappelle de nombreux souvenirs ; il gémit de son impuissance, puis va mourir à l'hôpital.

*Pérégrinations d'une paria*, Flora Tristan ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quelles expressions soulignées ont le mot **ne** au début, et lesquelles ne l'ont pas ? Comment le contexte des expressions qui ne l'ont pas est-il différent ?
- Pourquoi est-ce que le mot **rien** vient devant le verbe *comprendre* (*rien comprendre*), mais après le verbe *s'attache* (*s'attache à rien*) ?
- Les mots **ni, rien, aucun, personne, pas, et plus** sont de quelle catégorie ? Pour le savoir, comparez la place de chacun de ces mots à la place (dans une phrase affirmative) des mots suivants :
  - un adverbe comme *bien*
  - un pronom comme *quelque chose*
  - un déterminant comme *un*
  - une conjonction comme *et*.

## Introduction

La négation est un terme grammatical pour la contradiction en tout ou en partie du sens d'une phrase affirmative. Des mots de plusieurs catégories différentes peuvent contribuer à la négation. Il y a des adverbes, des pronoms, des déterminants, et des conjonctions négatives.

- Adverbes négatifs : *pas* (*pas du tout, pas encore, toujours pas*), *jamais, plus, point, guère, aucunement, nullement, nulle part, non plus*
- Pronoms négatifs : *personne, rien, pas grand-chose, aucun, nul*
- Déterminants négatifs : *aucun, nul*
- Conjonction négative : *ni*

Tous ces mots s'appellent des *négateurs*.

Dans la langue standard écrite, les négateurs s'accompagnent typiquement du mot *ne*. La place de *ne* et du négateur varie selon la structure de la phrase.

 **Variation** : On omet très souvent le mot *ne* à l'oral et surtout dans des registres moins soutenus, comme la conversation informelle. Ce phénomène est répandu partout dans le monde francophone. L'omission de *ne* est plus fréquente après un pronom sujet (e.g. *Je sais pas, Elle va jamais le faire*) qu'après un nom sujet (e.g. *Marie n'est pas venue, La boulangerie n'a plus de baguettes*).

La construction *ne...que* n'est pas exactement une négation, étant donné qu'elle a un sens restrictif (*seulement*) plutôt que négatif.

## Les négateurs

### adverbes négatifs

Les négateurs qui sont des adverbes (*pas, jamais, plus, etc.*) se placent après le verbe conjugué pour mettre une phrase au négatif. **Ne** est mis devant le verbe et devant des pronoms compléments ou pronoms adverbiaux qui précèdent le verbe (*Je, lui, se, y, etc.*). Notez que **ne** se transforme en **n'** devant un verbe commençant par une voyelle ou un *h* muet.

On **ne** court **pas**.

Le problème, c'est que les choses **ne** se passent **jamais** comme ça.

Je **n'**en ai **plus** besoin dans ma cuisine.

Aux temps composés, comme le passé composé, l'adverbe de négation suit l'auxiliaire, *avoir* ou *être*, et précède le participe passé. Au futur périphrastique ou dans d'autres constructions avec un verbe conjugué et un infinitif, **ne ... [adverbe]** se met autour du verbe conjugué.

Je **n'**ai **pas** fini.

Ça **ne** va **pas** commencer.

 **Information** : Les adverbes plus longs (*complètement*) et les adverbes de temps (*hier*) suivent le participe passé ou l'infinitif (voir [Adverbes](#)). C'est aussi le cas pour les négateurs *nulle part* et *non plus* :

- *Mais moi, je **ne** veux aller **nulle part**.*

*Non plus* est une continuation de la négation qui doit accompagner un autre négateur :

- *Je **ne** l'**ai jamais** cuisiné **non plus**.*

En cas d'inversion du verbe et du pronom sujet, **ne** est placé devant le verbe et ses pronoms compléments, avec le négateur après le sujet.

C'est idiot, pourquoi **ne** m'a-t-il **pas** prévenu ?

Notez que si un verbe au négatif est modifié par un autre adverbe (en plus du négateur), cet adverbe suit généralement le négateur. Mais si un adverbe modifie le négateur, il précède le négateur.

Dans ma famille, on n'est **pas souvent** malades. (négation de *On est souvent malades*)

Ce sont des gens qui n'ont **souvent pas** lu le livre. (C'est souvent le cas qu'ils n'ont pas lu le livre)

Pour rendre négatif un infinitif, on met **ne + [adverbe]** ensemble devant l'infinitif. Comparez les deux phrases suivantes. Dans la première phrase, c'est le verbe conjugué qui est négatif ('ce n'est pas quelque chose que je crois'). Dans la deuxième phrase, c'est l'infinitif qui est négatif ('je croyais que ce n'était pas le cas').

Je **ne** crois **pas** être un artiste majeur de ma génération.

Ce n'est pas possible, il doit y avoir une erreur, je croyais **ne pas** avoir mis l'adresse d'ici.

 **Variation** : Dans un registre soutenu, si le verbe est à l'infinitif passé, on peut mettre l'adverbe négatif après l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) :

- *Pardon de **n'avoir pas** su le défendre.*

Aussi dans un registre soutenu, on peut omettre le négateur et rendre négatif les verbes *savoir*, *pouvoir*, *oser*, et *cesser* avec le mot **ne** seulement :

- *Je **ne** sais comment me faire pardonner.*

On peut rendre négatif d'autres parties de la phrase (sans forcément mettre la phrase entière au négatif) en mettant le négateur directement devant le mot. Dans ce cas, le négateur n'est pas accompagné du mot **ne** (sauf pour la négation d'un infinitif). Le négateur **non pas** rend négatif une partie de la phrase en contraste avec une autre partie.

C'est un jouet **pas cher** qui plaît aux enfants.

Tu viens avec moi ? **Pas maintenant**, je mange !

Nous sommes en démocratie et **non pas** sous un régime totalitaire.

Les négateurs **toujours pas** et **pas encore** ont le même sens, mais **toujours pas** est plus impatient.

Le match **n'a pas encore** commencé.

Grand-mère **n'a toujours pas** récupéré ses billets.

 **Variation** : *Ne ... point* et *ne ... guère* appartiennent à un style littéraire et archaïque. *Ne ... point* a le même sens que *ne ... pas* (alors que souvent plus emphatique) et *ne ... guère* a le même sens que *à peine*.

Dans une question ou une phrase conditionnelle, **jamais** peut avoir le sens 'ever', sans négation. **À jamais** veut dire 'forever'.

Et si **jamais** elle découvrirait la vérité sur notre passé ?

C'est une photo qui marquera l'histoire **à jamais**.

## pronoms négatifs

Les pronoms négatifs (*personne, rien, grand-chose, aucun, nul*) peuvent tous être sujets de la phrase. **Ne** précède le verbe. Grand-chose doit être accompagné d'un adverbe négatif (*pas grand-chose, jamais grand-chose, etc.*)

**Personne ne** le regrette car tout le monde le détestait.

Mais ici, **rien ne** peut nous arriver.

**Pas grand-chose n'a** changé dans l'équilibre des pouvoirs à Washington avec cette élection.

**Aucun ne** cherche à fuir ses responsabilités.

**Nul ne** croit qu'il durera réellement.

*Personne, rien, grand-chose, et aucun* peuvent aussi être compléments (directs ou obliques) du verbe :

Il **ne** demande de l'aide à **personne**.

Je **n'ai rien** payé pour entrer.

On ne sait **pas grand-chose** de ces gens.

Non, je n'en reconnais **aucun**.

En tant que complément, **rien** est placé entre l'auxiliaire et le participe passé des verbes composés, et devant l'infinitif des constructions infinitives. Les autres pronoms négatifs sont placés après le participe passé ou l'infinitif.

J'étais devant le rayon charcuterie et je **ne** pouvais **rien** acheter.

Et je **ne** dois laisser entrer **personne**.

La loi **n'a** donc **pas** changé **grand-chose**.

Si un pronom négatif est suivi d'un adjectif, l'adjectif est marqué par la préposition **de**.

Il n'y a **rien de nouveau**.

Si un pronom négatif est suivi d'un infinitif, l'infinitif est marqué par la préposition **à**.

Il n'y avait **plus grand-chose à faire**.

La préposition **sans** peut créer un contexte négatif où on peut employer un pronom négatif dans une phrase globalement affirmative :

Elle part du bureau **sans rien** dire.

## déterminants négatifs

Les déterminants négatifs *aucun* et *nul* sont des quantifieurs qui indiquent que 0% de l'ensemble qu'ils quantifient s'applique dans la phrase (*aucun livre* = '0% des livres'). Les pronoms négatifs sont aussi des quantifieurs, avec un ensemble sous-entendu, générique, ou indiqué en contexte (*rien* = '0% des choses dont on parle, 0% de tout'). Il y a d'autres sortes de quantifieurs qui indiquent d'autres quantités que 0%, comme *tout* ou *la plupart* (voir [Quantifieurs](#)).

Le nom déterminé par *aucun* ou *nul* est singulier et peut être sujet ou complément. Ces déterminants font l'accord en genre avec le nom qu'ils modifient. Le mot *ne* est ajouté devant le verbe.

Nous **n'**avons trouvé **aucune forme** de vie animale, uniquement végétale.

**Aucun adjectif ne** lui convient; à neuf ans, c'est déjà un verbe.

Vous **ne** trouverez **nulle mention** de ce fait dans la presse française, ou même européenne.

## conjonctions négatives

**Ni** est une conjonction de coordination qui peut relier des éléments de la même catégorie (des noms, des verbes, etc.) y compris des phrases. **Ne** est placé devant le verbe.

Le premier **ni** peut être remplacé par un adverbe négatif :

D.Deschamps a montré que ses joueurs **ne** sont **ni** des génies **ni** des incapables.

Je **ne** supporte **pas** les querelles **ni** les affrontements.

Pour relier deux verbes conjugués, on met **ne** devant le (premier) verbe comme d'habitude, et **ni ne** devant les verbes qui suivent.

Il **ne** voulait **ni ne** pouvait faire ça.

Voici des exemples de l'emploi de **ni** pour coordonner d'autres éléments d'une phrase :

Sujets : **Ni** les écologistes **ni** les communistes **ne** parvenaient à entrer au Parlement.

Compléments obliques : Il **ne** répond **pas à** mes appels **ni à** mes messages.

Adjectifs : On **ne** peut les rapporter à une idéologie **ni** aristocratique **ni** bourgeoise.

Participes passés : Je **n'**en ai **plus** acheté **ni** cuisiné depuis belle lurette.

Infinitifs : Elle **ne** sait **ni** lire **ni** écrire.

Phrases subordonnées : Je **ne** crois **pas que** vous me détestiez **ni que** vous ayez particulièrement envie de m'être désagréable.

## ne ... que

**Ne ... que** est utilisé pour exprimer une restriction, avec le même sens que *seulement*. *Ne* précède le verbe comme d'habitude, et *que* précède immédiatement le mot qu'il restreint (à la même place que *seulement*).

On **ne** pourra **que** voir et constater. ('Voir et constater est tout ce qu'on pourra faire')

Elle **ne** pouvait voir **qu'**une partie du spectacle. ('Une partie du spectacle est tout ce qu'on pouvait voir')

**Ne ... que** ne peut pas modifier le sujet de la phrase ni un verbe seul (sans complément). Il faut aussi éviter d'utiliser **ne ... que** quand il y a un risque de confusion avec un autre emploi du mot *que* dans la phrase. Dans tous ces contextes, on peut utiliser *seulement*.

**Seulement** Thomas et moi, on sort ensemble.

Je n'habite pas en ville, j'y travaille **seulement**.

J'ai **seulement** pensé que cela pouvait être utile.

## Négation multiple

Certaines des négations énumérées ci-dessus peuvent être combinées, comme le montrent ces exemples :

La vieille **ne** sortira **plus jamais** de prison.

Je **n'en** ai **jamais rien** dit à mon père.

**Pas** ne peut pas être combiné avec d'autres négateurs. Les modificateurs de *pas* (*pas du tout*, *pas encore*, etc.) peuvent apparaître en combinaison avec d'autres négateurs.

En général, les adverbes négatifs précèdent les pronoms négatifs (*plus personne*, *jamais rien*, etc.). Si une phrase contient plusieurs adverbes négatifs, l'ordre est généralement *plus*, *encore*, *jamais*, *nulle part*, *du tout*, *non plus*.

Je **ne** les ai **encore jamais** vus.

On **ne** sait **plus du tout** où il est passé.

## Réponses négatives

**Non** est une réponse négative à une question totale ; **pas**, en soi, nie une partie d'une phrase :

A-t-elle songé à divorcer ? **Non**.

On lance le reportage ? **Pas** tout de suite.

Les adverbes **jamais** et **nulle part** et les pronoms **rien**, **personne**, **pas grand-chose**, et **aucun** peuvent être utilisés dans des réponses à un mot :

Qu'est-ce que tu en penses ? **Rien**.

Qui t'oblige à lire mes posts ? **Personne** !

Vous en avez entendu parler ? **Jamais**.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/negation](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/negation).



# L'interrogation



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

## Objectifs

- Distinguer les trois types de questions et identifier la prosodie typique de chacun
- Poser des questions avec l'inversion, *est-ce que*, et des structures déclaratives

## Observez et déduisez

### Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

– Eh bien ! voilà justement ; de quel pays est le comte ? quelle langue parle-t-il ? quels sont ses moyens d'existence ? d'où lui vient son immense fortune ? quelle a été cette première partie de sa vie mystérieuse et inconnue qui a répandu sur la seconde cette teinte sombre et misanthropique ? Voilà, à votre place, ce que je voudrais savoir.

– Mon cher Franz, reprit Albert, quand, en recevant ma lettre, vous avez vu que nous avions besoin de l'influence du comte, vous avez été lui dire : Albert de Morcerf, mon ami, court un danger, aidez-moi à le tirer de ce danger, n'est-ce pas ?

– Oui.

– Alors, vous a-t-il demandé qu'est-ce que M. Albert de Morcerf ? d'où lui vient son nom ? d'où lui vient sa fortune ? quels sont ses moyens d'existence ? quel est son pays ? où est-il né ? Vous a-t-il demandé tout cela, dites ?

– Non, je l'avoue.

*Le Comte de Monte-Cristo, Alexandre Dumas ([domaine public](#))*

### Considérez ces questions :

- Quelles questions dans ce passage attendent comme réponse *oui* ou *non* ? Lesquelles attendent une autre réponse ?
- Comment est-ce que la forme des questions *oui/non* est différente des autres questions ?
- Quel est l'ordre du sujet et du verbe dans la plupart de ces questions ? Quel est l'ordre du sujet et du verbe dans la question qui se termine par *n'est-ce pas* ?
- Quand une phrase est au passé composé, quel est l'ordre du sujet, de l'auxiliaire, et du participe passé ? Quand une phrase a un complément pronominal (*Lui, vous...*), quel est l'ordre du sujet, du verbe, et du complément ?
- Où observez-vous la forme **-t-** ? Pourquoi est-ce que cette forme apparaît dans les expressions *parle-t-il* et *a-t-il* mais pas *est-ce* ou *est-il* ?

## Introduction

Une phrase interrogative pose une question. Il existe trois types de questions :

Les **questions totales** attendent comme réponse *oui* ou *non* (ou *si, peut-être*, etc.). Elles sont *totales* car elles incluent toute l'information de la phrase (le sujet, le verbe, les compléments...), et la seule information qui manque est si la phrase est vraie ou fausse.

Vous êtes d'accord ?

Est-ce que tu aimes bien aller à l'école ?

Les **questions alternatives** donnent des alternatives et attendent une réponse qui en choisit une. Comme les questions totales, elles contiennent toute l'information que contient une phrase déclarative et n'ont pas de mot interrogatif. Mais contrairement aux questions totales, elles n'attendent pas une réponse *oui* ou *non*.

Tu as pris le haut ou le bas ?

D'abord êtes-vous chrétien, juif, ou athée ?

Les **questions partielles** ont une partie de la phrase (le sujet, le complément...) qui est remplacée par un mot interrogatif. Elles attendent une réponse qui fournit cette information qui manque.

**Qui** vous a donné ça ?

**Quand** ces efforts vont-ils porter leurs fruits ?

Vous l'avez rencontrée **comment** ?

▣ **Information** : Chaque type de question a une prosodie (ton de voix) différente. Les questions totales ont généralement un ton qui monte vers la fin de la phrase, souvent sur la dernière syllabe :

- *Est-ce que tu aimes bien aller à l'école↑ ?*

Les questions alternatives ont généralement un ton qui monte sur la/les première(s) alternative(s) et qui tombe sur la dernière :

- *D'abord êtes-vous chrétien↑, juif↑, ou athée↓ ?*

Les questions partielles ont généralement un ton qui tombe vers la fin de la phrase :

- *Qui vous a donné ça↓ ?*

Notez que le point d'interrogation est typiquement précédé en français d'une espace insécable, comme le point d'exclamation, les deux-points, le point-virgule, et les guillemets.

## Questions totales

Il y a trois moyens de poser une question totale en français. Ils sont grammaticalement équivalents, mais chacun est associé à un style et un contexte particuliers.

### *est-ce que*

On peut formuler une question totale en ajoutant *est-ce que* au début d'une phrase déclarative (*est-ce qu'* si le mot qui suit commence par une voyelle ou un *h* muet).

**Est-ce que** vous avez perdu votre accent lyonnais assez facilement ?

*Est-ce que* appartient à un registre familier et c'est plus commun à l'oral qu'à l'écrit.

## inversion

On peut aussi formuler une question totale par inversion de l'ordre du pronom sujet et du verbe. Le verbe est lié au sujet par un trait d'union.

**Veux-tu** nous expliquer le dessin que tu as fait de ta famille ?

Poser une question par inversion est plus commun à l'écrit qu'à l'oral et appartient à un registre plutôt formel.

A la troisième personne du singulier, lorsque le verbe se termine par une voyelle, un **-t-** est ajouté pour faciliter la liaison.

L'**aime-t-il** vraiment ? Elle en doute.

**Va-t-elle** gagner la cagnotte ?

**Sera-t-on** prêt à relever le défi ?

Lorsque le sujet est un nom (propre ou commun), le pronom sujet correspondant (**il, elle, ils** ou **elles**) est ajouté pour faire l'inversion avec le verbe.

**Netflix** signe-t-il la fin de la télévision ?

**La révolution technologique en cours** va-t-elle changer les choses ?

Aux temps composés, comme le passé composé, le pronom sujet est inversé avec l'auxiliaire. Le participe passé suit le sujet.

La promesse **a-t-elle été** tenue ?

**As-tu goûté** tes produits ? -Non.

Pour la négation de l'inversion, **ne** précède le verbe conjugué et le négateur (**pas, jamais, plus**, etc.) suit le pronom.

N'a-t-il **pas** entendu ?

Cela **ne** finira-t-il **jamais** ?

Les formes inversées de *c'est* et *il y a* sont **est-ce** et **y a-t-il**.

**Est-ce** vraiment nécessaire ?

**Y a-t-il** un risque d'embrassement ?

 **Variation** : Si l'inversion appartient à un registre plutôt formel, l'inversion à la première personne du singulier est encore plus soutenue. C'est défendu dans la plupart des cas et seulement permis avec quelques verbes : **suis-je** (*être*), **ai-je** (*avoir*), **vais-je** (*aller*), et **dois-je** (*devoir*). *Pouvoir* a une forme spéciale utilisée seulement en inversion pour remplacer *peux* : **puis-je**.

## structure déclarative

On peut poser une question totale avec une structure identique à celle d'une phrase déclarative. La seule différence est la prosodie (le ton de voix monte vers la fin de la phrase).

Tu veux que je laisse la lumière allumée ?

Ce type de question appartient à un registre familier, est utilisé plus à l'oral qu'à l'écrit, et s'utilise rarement en début de conversation. C'est typiquement utilisé pour continuer une conversation, et surtout pour réagir à ce que quelqu'un d'autre vient de dire.

Les questions à structure déclarative sont souvent utilisées quand on cherche une confirmation. Si on sait déjà ce que sera la réponse mais on veut exprimer la surprise ou recevoir une explication, on aura tendance à utiliser cette structure.

Tu crois que ça va résoudre nos problèmes ?

Il est déjà arrivé ?

On peut ajouter des expressions négatives (*n'est-ce pas*, *non*, *pas vrai*) à la fin de la question pour souligner qu'on cherche une confirmation.

Vous mangez avec nous, **n'est-ce pas** ?

C'est un peu ringard, **non** ?

 **Variation** : En français européen, on dit *si* plutôt que *oui* pour faire une réponse affirmative (contraire) à une question négative :

- *Vous n'êtes jamais venus ? Mais **si** (on est venus) !*

En Amérique du Nord, on dit toujours *oui* pour une réponse affirmative, même si la question est négative :

- *Vous n'êtes jamais venus ? Mais **oui** (on est venus) !*

En français africain, on dit *oui* pour confirmer une question et *non* pour la contredire, qu'elle soit affirmative ou négative :

- *Vous n'êtes jamais venus ? **Non** (on est venus)*

- *Vous n'êtes jamais venus ? **Oui** (on n'est jamais venus)*

*Ouais* est une forme très familière de *oui*, utilisée entre amis dans la conversation informelle.

## Questions alternatives

Les questions alternatives sont formées de la même manière que les questions totales, sauf qu'elles comportent la conjonction de coordination **ou**.

Chez vous, c'est plutôt classique **ou** contemporain ?

Une question alternative peut attendre une réponse *oui/non* si la deuxième alternative est un adjectif négatif :

Tu vas jouer **ou non** ?

Il faut laisser sécher **ou pas** ?

On peut aussi poser une question avec **ou quoi**. Alors que cette construction a la structure d'une question alternative, c'est généralement plutôt une accusation pour laquelle on demande une explication.

Vous boudez mon post, **ou quoi** ?

## Questions partielles

Les questions partielles remplacent un élément de la phrase par un mot interrogatif, qui peut être un pronom, un adjectif, un adverbe, ou un déterminant.

- **qui, que (quoi), lequel, quel, combien, comment, où, pourquoi, quand**

**Quel**, qui indique un choix, est un déterminant qui doit précéder un nom qu'il détermine et s'accorde avec ce nom en genre et en nombre (*quelle, quels, quelles*).

▣ **Information :** **Quel** peut également être utilisé dans un sens exclamatif :

- **Quelle** bonne surprise !
- **Quels** beaux dessins !

**Lequel** est un pronom qui remplace *quel + nom* pour indiquer un choix. Il assume le nombre et le genre du nom qu'il remplace (*laquelle, lesquels, lesquelles*). Avec les prépositions **à** et **de** il fait les formes amalgamées **auquel** (*auxquel(le)s*) et **duquel** (*desquel(le)s*).

**Combien** peut être seul ou suivi d'un nom qu'il quantifie, marqué par la préposition *de*.

**Que** devient **quoi** quand il est le complément d'une préposition (*avec quoi, en quoi, etc.*).

▣ **Information :** Le mot interrogatif **qui** indique une personne et le mot interrogatif **que** indique une chose. Ces pronoms interrogatifs peuvent être le sujet de la phrase ou un complément.

Ne confondez pas ces mots avec les pronoms relatifs *qui* et *que*. Le pronom relatif *qui* a la fonction du sujet (qu'il soit une personne ou une chose) ou la fonction du complément d'une préposition (seulement si c'est une personne). Le pronom relatif *que* a la fonction du complément direct (qu'il soit une personne ou une chose). Voir [Pronoms relatifs](#) pour plus de détails.

Les questions partielles ont les mêmes structures possibles que les questions totales (*est-ce que*, inversion, structure déclarative).

## *est-ce que*

Pour former une question partielle avec *est-ce que*, mettez le mot interrogatif devant *est-ce que* au début de la phrase.

**Pourquoi est-ce que** j'entends dans ta voix de la tristesse ?

**Qu'est-ce que** vous faites dehors à cette heure-ci ?

Mais **qui est-ce que** j'entends rire comme ça derrière ?

**Quelles** idées **est-ce qu'il** te met dans la tête ?

Et **combien** de temps **est-ce que** ça va durer ?

Si le mot interrogatif remplace le sujet de la phrase, on utilise *est-ce qui* au lieu de *est-ce que*.

**Qui est-ce qui** a apporté une bouteille ?

**Qu'est-ce qui** se passait dans sa petite tête ?

*Qu'est-ce que c'est que* est utilisé pour demander une définition ou pour exprimer l'incrédulité.

**Qu'est-ce que c'est que** ce truc ?

Mais **qu'est-ce que c'est que** cette tenue !

## inversion

On peut aussi mettre un mot interrogatif au début d'une phrase dont le verbe et le pronom sujet sont à l'ordre inverse.

**Laquelle voulez-vous** ?

**Pour qui peuvent-ils** voter ?

**Qu'avez-vous fait** pendant dix ans ?

**Comment allez-vous** ce matin ?

**Quel âge as-tu** ?

**Quelle heure est-il** ?

L'inversion dans une question totale ne peut se faire qu'avec un pronom sujet. Si le sujet est un nom, on doit ajouter le pronom correspondant pour faire l'inversion. Par contre, dans une question partielle, si le verbe est conjugué à un temps simple, on peut faire l'inversion avec un nom sujet ou un pronom sujet. Si on fait l'inversion avec un nom sujet, il n'y a pas de trait d'union entre le verbe et le nom.

**Où** sont les filles ?

**A qui** appartient cette veste ?

On peut séparer **quel** du nom qu'il modifie par le verbe *être* :

**Quel** est votre avis réel sur les OGM ?

## structure déclarative

Si le mot interrogatif remplace le sujet, la manière la plus typique de formuler une question est simplement de mettre le mot interrogatif dans la place du sujet, devant le verbe (Notez que **que** ne peut pas être sujet dans une question à structure déclarative—il faut utiliser **qu'est-ce qui**).

**Qui** va gagner la Coupe du monde ?

**Combien** ont réussi à arriver jusqu'ici ?

**Quelles** couleurs sont à la mode ?

**Laquelle** serait moins grave ?

On peut aussi utiliser une structure déclarative si le mot interrogatif remplace le complément ou une autre partie de la phrase, en mettant simplement le mot interrogatif dans sa place après le verbe. Cette structure appartient à un registre familier et est plus commun à l'oral qu'à l'écrit. Notez que le mot interrogatif **que** devient **quoi** après le verbe.

Tu préfères **quoi** ?

Je mets **laquelle** ?

Tu t'appelles **comment** ?

Ils sont partis **où**, les pompiers ?

Les adverbes interrogatifs *pourquoi*, *comment*, et *où* peuvent aussi être mis en début de phrase, suivie d'une structure déclarative. À part *Comment tu t'appelles ?*, formulation courante qui utilise cette structure, ce type de question appartient à un registre très familier et n'est pas standard.

**Pourquoi** tu dis ça ?

**Comment** il va ?

**Où** tu vas ?

 **Variation** : Pour demander à quelqu'un de répéter ce qu'il vient de dire, ou pour exprimer l'incrédulité, on peut dire « *Comment ?* ». Dans un registre très familier, on peut dire « *Quoi ?* » avec le même sens. Dans un registre plus formel, on peut dire « *Pardon ?* » pour demander à quelqu'un de se répéter, mais pas pour exprimer l'incrédulité.

## mots interrogatifs multiples

C'est possible d'inclure plusieurs mots interrogatifs dans la même question. Si deux mots interrogatifs viennent avant ou après le verbe, ils doivent être liés par une conjonction de coordination (*ou, et, etc.*). On peut aussi avoir un mot interrogatif devant le verbe et un autre après.

**Comment** et **pourquoi** avez-vous pris cet enfant ?

Vos fans pourront vous retrouver **où** et **quand** ?

Première question : **qui** était au courant de **quoi** et **quand** ?

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/interrogation](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/interrogation).

## Le discours rapporté



[wordclouds.com](http://wordclouds.com)

### Objectifs

- Utiliser la ponctuation correcte en citant directement
- Introduire une citation indirecte en utilisant la conjonction, l'adverbe, ou le pronom approprié
- Modifier la forme d'une citation pour communiquer son contenu indirectement à tous les temps

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

Passepartout mourait du désir d'interroger cet homme, de lui **demander si le paquebot de Yokohama avait quitté Hong-Kong**. Mais il n'osait pas, aimant mieux conserver un peu d'espoir jusqu'au dernier instant. Il avait confié ses inquiétudes à Fix, qui – le fin renard – essayait de le consoler, en lui **disant que Mr. Fogg en serait quitte pour prendre le prochain paquebot**. Ce qui mettait Passepartout dans une colère bleue.

Mais si Passepartout ne se hasarda pas à interroger le pilote, Mr. Fogg, après avoir consulté son Bradshaw, **demanda** de son air tranquille audit pilote **s'il savait quand il partirait un bateau de Hong-Kong pour Yokohama**.

« Demain, à la marée du matin, répondit le pilote.

– Ah ! » fit Mr. Fogg, sans manifester aucun étonnement.

*Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, Jules Verne ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels passages citent quelqu'un directement (en utilisant les mots précis) ? Quels passages citent quelqu'un indirectement (par paraphrase) ?
- Quand on cite quelqu'un indirectement, comment est-ce qu'on introduit une question ? Comment est-ce qu'on introduit une déclaration ?
- Dans les passages qui citent quelqu'un indirectement, comment les temps des verbes sont-ils différents de ce que la personne a probablement dit ?
- Quels signes de ponctuation marquent le début et la fin d'une citation directe ? Quel signe de ponctuation marque un changement de locuteur ?
- Après une citation directe, quel est l'ordre du sujet et du verbe dans la phrase qui indique la source de la citation ?

## Introduction

Le discours rapporté concerne la citation d'un autre acte de communication (par le même locuteur ou par quelqu'un d'autre). On peut présenter le discours rapporté de manière directe, en insérant les mots exactes dans la phrase. On peut aussi le présenter de manière indirecte, en transférant le sens du discours sans utiliser les mêmes mots.

## Discours direct

Une citation en discours direct est souvent le complément d'un verbe de communication (comme *dire*, *déclarer*, ou *écrire*) ou d'un autre verbe employé à cette fin (*commencer*, *s'acharner*, etc.). Dans ce cas, le verbe est séparé de son complément par les deux-points (:) et la citation est entourée de guillemets (« »). La citation commence par une lettre majuscule.

Il lui dit : « J'admire votre sang-froid. »

☒ **Information** : Les guillemets, comme le point d'interrogation, le point d'exclamation, et les deux-points, sont séparés du texte qu'ils entourent par un espace insécable (*non-breaking space*). L'espace est *insécable* car elle garde les caractères de chaque côté sur la même ligne. Si votre clavier n'a pas de touche pour les guillemets ou pour l'espace insécable, il suffit de rechercher sur Internet pour trouver comment réaliser ces caractères selon le système d'exploitation de votre ordinateur.

🌐 **Variation** : L'espace avant le guillemet fermant, les points d'interrogation et d'exclamation, et les deux-points (et l'espace après le guillemet ouvrant) est bien sûr un choix laissé aux éditeurs. Il n'est pas très rare de voir des publications où il n'y a pas d'espace dans ces contextes, et ceci est encore plus commun dans l'écriture informelle. Néanmoins, l'espace est préconisé dans ces contextes par la plupart des guides de rédaction.

Si la citation est incorporée dans la phrase principale, il n'y a pas de deux points, la citation commence par une lettre minuscule et la ponctuation finale se met après le guillemet fermant.

Elle rappelle que « la population québécoise est très attachée au consensus social ».

Si la citation commence la phrase, on peut indiquer sa source par une incise à la fin de la phrase. Dans cette incise, le sujet suit le verbe. La citation est généralement séparée de l'incise qui la suit par une virgule.

« Nous étions en quelque sorte le comité des fêtes », **raconte le président.**

On peut aussi mettre l'incise au milieu de la citation, séparée ou non par des guillemets supplémentaires.

« En valeur absolue, cela reste faible », **reconnait-il**, « mais cela reste un résultat encourageant. »

« En quelque sorte, **dit Philippe Quéau**, avec la simulation, les images précèdent le réel. »

Dans l'incise, si le sujet est un pronom, il est lié au verbe par un trait d'union. Si le verbe est à un temps composé, le pronom sujet suit directement l'auxiliaire. Mais si le sujet est un nom, il suit le participe passé. Comme pour l'inversion dans l'interrogation, un **-t-** est ajouté pour faciliter la liaison entre un verbe se terminant par une voyelle et un pronom sujet commençant par une voyelle.

« Si le nombre de bénévoles est important », **a-t-il ajouté**, « il en manque encore ».

« Nous avons répondu à une urgence », **a expliqué M. Wahl**, rappelant que « l'ensemble des élus nous en parlent depuis le début de l'année ».

 **Variation** : Il n'est pas rare que les guillemets soient supprimés si les limites de la citation sont claires.  
- *Il faut que je parte maintenant, dit-il.*

On utilise les guillemets *anglo-saxons* (" ") pour marquer une citation au milieu d'une autre citation :

- *Vous dites* : « *Notez que je parle de "couverture", pas d'équivalence* ».

On voit parfois les guillemets *anglo-saxons* à la place des guillemets français dans des textes informels (SMS, forums, etc.).

- *Je répond "wtf" et je recois "-:)"*.

(Notez l'orthographe incorrecte de *je réponds* et *je reçois* dans cet SMS.)

On utilise un tiret long (—) pour marquer le changement de locuteur dans le dialogue. Ce tiret long est généralement (mais pas toujours) accompagné d'un retour à la ligne. On a le choix de marquer le premier tour de dialogue par un simple tiret long ou par un guillemet. Si on le marque par un guillemet, on conserve généralement le guillemet fermant pour la fin de tout le dialogue.

Susan soupire. — Maman.

— Qu'y a-t-il ?

— Je ne dors pas.

— Ce n'est pas le matin.

— Le croque-mitaine m'observe.

« Marty est mort, dis-je quand elle arrive.

— Oui, je sais », répond-elle en s'asseyant près de moi.

« T'ai-je manqué, mon amour ? — Peut-être. » Il l'embrassa de nouveau.

## Discours indirect

On peut relater le sens de ce que quelqu'un dit sans citer ses mots exactement. Au style indirect, le discours rapporté est situé dans la syntaxe de la phrase et doit souvent subir certaines modifications.

Direct : *Il demande* : « *Est-ce que **vos** vacances se passent bien ?* »

Indirect : *Il demande si **nos** vacances se passent bien.*

Au style indirect, on doit faire attention aux mots *déictiques*. Les mots déictiques sont ceux dont l'interprétation dépend du contexte. Par exemple, dans les phrases ci-dessus, les mots *vos* et *nos* sont déictiques car ils font référence à des personnes participant dans la conversation. Dans la citation directe, le locuteur utilise *vos* pour parler des personnes à qui il s'adresse. Mais dans le style indirect, ce mot est susceptible de changer (en *nos*, dans ce cas) parce que les circonstances du discours sont différentes.

Les éléments déictiques d'une citation qui peuvent changer au style indirect incluent les pronoms personnels, les temps des verbes, et des mots spatiaux ou temporels comme *ici* et *maintenant*.

Comparez les citations suivantes aux styles directs et indirects. *Est-ce que*, qui introduit une question totale, change en *si*, qui introduit une question totale au discours indirect. Le pronom personnel *tu* change en *je*. Le temps du verbe change du présent à l'imparfait, et le mot *demain* est remplacé par *le lendemain*. Tous ces changements suivent du fait que la citation est relatée de manière indirecte à un moment plus tard par la personne à qui elle a été adressée.

Direct : *Le soir, il m'a demandé : « Est-ce que tu peux apporter les croissants demain ? »*

Indirect : *Le soir, il m'a demandé si je pouvais apporter les croissants le lendemain.*

Pour relater une déclaration au style indirect, utilisez **que** pour associer la phrase principale (*il dit, il pense*, etc.) et la phrase subordonnée :

**Il dit que** ça donne du goût à la crème brûlée.

(« Ça donne du goût à la crème brûlée. »)

Pour relater une question totale ou alternative, utilisez **si**. Notez que **si** se transforme en **s'** devant un mot commençant par un **i** (**s'il**), mais ne change pas devant les autres voyelles (**si elle, si on**) :

**Il demande si** nos vacances se passent bien.

(« Est-ce que vos vacances se passent bien ? »)

Pour relater une question partielle, utilisez le mot interrogatif (**quand, comment, où**, etc.) :

**Il demande où** se trouve sa montre.

(« Où se trouve ma montre ? »)

Pour relater des questions commençant par *que, qu'est-ce que* et *qu'est-ce qui*, utilisez **ce que** et **ce qui** :

Je ne **comprends** pas **ce que** vous dites.

(« Qu'est-ce que vous dites ? »)

Grand-père **veut savoir ce qui** est arrivé à son neveu.

(« Qu'est-ce qui est arrivé à mon neveu ? »)

Pour relater un ordre, remplacez l'impératif par **de (d') + infinitif** :

Ils **ont dit de** prendre le bus 148.

(« *Prenez le bus 148.* »)

Je lui **ai dit de** ne pas venir.

(« *Ne viens pas.* »)

Pour relater des réponses *oui* et *non*, utilisez **que** :

Après, si on leur demande s'ils comptent partir en vacances, ils répondent **que non**.

Lorsque la phrase principale est au passé, le temps du verbe dans la phrase subordonnée doit changer, car ils appartiennent à la même période.

Il a dit que les records ne l'**intéressaient** pas.

(« *Les records ne m'intéressent pas.* »)

citation	discours indirect au passé
présent	→ imparfait
« Je <i>suis</i> au courant de tout. »	Je lui <u>ai dit</u> que j' <b>étais</b> au courant de tout.
passé composé	→ plus-que-parfait
« Cette caisse <i>a été volée.</i> »	Ils m' <u>ont dit</u> que cette caisse <b>avait été volée.</b>
futur	→ conditionnel
« Je le <i>ferai.</i> »	Tu <u>avais dit</u> que tu le <b>ferais.</b>

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/discours\\_rapporte](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/discours_rapporte).

